TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 393 — 34 PAGES — VENDREDI 30 JUIN 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'aide au tiers-monde continue à diminuer

LIRE PAGE 31
L'ARTICLE DE MICHEL BOYER

L'entrée de l'Espagne dans la Communauté est « conforme à l'intérêt de l'Europe »

affirme à Madrid M. Giscard d'Estaing

Les réserves qui subsistaient ces dernières semaines entre les gouvernements français et espagnol s'estompent à l'occasion du voyage officiel de M. Giscard d'Estaing, arrivé mercredi après-midi à Madrid. Le chef de l'Etat français a en effet nettement affirmé dans la soirée, au cours du dîner au Palais royal, le soutien résolu de Paris à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, thème qui fait l'unanimité outre-Pyrénées.

M. Giscard d'Estaing a confirmé cette position française ce jeudi 29 juin devant le Sénat, où députés et sénateurs étaient réunis pour l'entendre. *Mais il n'a pas, cette fois, dissimulé les difficultés.* *« L'adhésion de l'Espagne,* a-t-il dit, *créera une situation nouvelle, et cela exige de chacun de nous un vigoureux effort d'adaptation. Il en résultera des problèmes pour la France, dont certains secteurs agricoles doivent pouvoir continuer à exercer de façon satisfaisante leur activité. »*

Le voyage de M. Giscard d'Estaing devrait favoriser, d'autre part, la relance sérieuse de certains projets de coopération économique récemment écartés ou révisés. Reçu jeudi à l'hôtel de ville de Madrid, le chef de l'Etat français doit s'entretenir vendredi avec M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, qui s'est félicité du nouveau *climat de confiance.*

Un vœu comblé

Au premier soir de son séjour à Madrid, M. Giscard d'Estaing a prononcé les mots qu'il fallait pour *atteindre les Espagnols* au point sensible. Affirmant, « afin que nul doute ne subsiste », au nom du gouvernement qui en avait délibéré le matin même, que l'entrée de l'Espagne dans la Communauté est « conforme à la nature des choses » et « à l'intérêt de l'Europe », le président *de la République* a *répondu* à l'attente de ses hôtes. Ce n'était pas inutile. Entre Paris et Madrid le malaise allait s'aggravant, et, paradoxalement, les relations de la France avec la démocratie espagnole devenaient plus difficiles qu'avec le franquisme finissant.

En fait, il n'a pas *suffi de* quelques mots pour que les nuages se dissipent. La détente ainsi exprimée résulte d'un travail d'explications récemment entrepris entre l'Elysée et le palais de la Moncloa, visant à dissiper les malentendus et à enlever toute substance aux reproches de « condescendance » et de *volonté* de « prépondérance » adressés aux Français par leurs voisins du Sud. Le chef du gouvernement espagnol, M. Suarez, partenaire réputé mal commode, ne cachait pas son optimisme : « Il n'y a plus de méfiance entre nos deux pays », disait-il, thème repris par la *presse* madrilène.

***Les Espagnols** avaient été,* **on le sait, heurtés par les réserves et même la franche hostilité opposées avec quelque ensemble par *la classe politique française* — de M. Chirac à M. Marchais en passant, plus récemment, par M. Mitterrand — à la candidature espagnole. Aussi attendait-il que M. Giscard d'Estaing se prononce nettement. Son oui de principe était jusqu'à présent interprété à Madrid comme res*trictif.* « Ce n'est pas un oui nuptial », écrivait, mercredi encore, le quotidien « Ya ». La position de l'Elysée est désormais claire.**

Une nuance cependant est introduite du côté français : « La position française consiste à distinguer politique et économie », a dit M. Hunt, porte-parole de l'Elysée. La candidature espagnole présente en effet pour la France deux aspects. D'une part, la volonté politique d'accueillir l'Espagne *dans l'Europe* est indiscutable au sein du gouvernement. La France tient à accueillir l'Espagne parce que la Communauté est déséquilibrée vers le Nord, parce que le poids anglo-germanique (et ses attaches américaines) est excessif, parce que les intérêts des Européens du Sud (en Méditerranée et en Afrique) sont sous-estimés, sans parler des intérêts culturels des peuples latins. Elle y tient aussi parce qu'il est impensable que la porte soit maintenue fermée devant un régime démocratique.

Mais, d'autre part, la candidature espagnole soulève des problèmes économiques ; ceux-ci *tiennent notamment* au fait que la Communauté, septentrionale par nature, a négligé de réglementer précisément les cultures méditerranéennes. Sur ce point, une révision de la politique agricole est en cours, « parallèlement » aux négociations d'adhésion. Mais ces problèmes résultent aussi de la disparité des conditions sociales des deux côtés des Pyrénées. Cela est vrai surtout dans le secteur agricole, mais l'est aussi dans un secteur industriel qui a pris récemment un développement considérable. L'Espagne exporte aujourd'hui plus d'équipement automobile qu'elle n'en importe. Devant cette situation, les négociateurs de la Communauté, disposent comme arme de l'article 117 du traité de Rome, qui impose l'égalisation des conditions sociales « dans le progrès ». « Problèmes sérieux et concrets », a dit M. Giscard d'Estaing, qu'il faut d'abord « reconnaître ». Les Espagnols ne doivent en *tout* cas plus douter qu'à Paris existe désormais la volonté de les résoudre.

Le malaise dissipé

De notre correspondant

Madrid. — Les réserves qui subsistaient entre les gouvernements français et espagnol tendent à s'estomper après les premiers discours prononcés par M. Giscard d'Estaing, mercredi soir au palais royal et jeudi matin devant le Sénat. De son *côté le roi, dans son toast,* a abordé également le thème européen déclarant qu'il fallait *« dépasser l'inertie des intérêts particuliers ».* A propos de la lutte antiterroriste, Juan Carlos a dit *« Il faut concilier nos efforts ».* Madrid, en effet, n'a pas cessé de demander à Paris son aide pour empêcher les guérilleros de l'ETA de se servir du Pays basque français comme d'un sanctuaire. Et le roi a discrètement indiqué à l'intention des Français que le problème les intéressait aussi *lorsqu'il a parlé de ceux qui « attentent à la liberté et à la vie des personnes ou qui détruisent des œuvres d'art » :* l'attentat des nationalistes bretons contre le château de Versailles a, en effet, été longuement décrit et commenté ici.

M. Giscard d'Estaing a bien montré ce qu'il attendait de sa visite *et qui apparaissait d'ailleurs au* nombre des ministres qui l'accompagnent (affaires étrangères, industrie, agriculture, défense, culture). Non seulement il a parlé des actions conjointes que les entreprises des deux pays pouvaient mener *« en direction de l'Amérique latine et de l'Afrique »,* mais il a aussi donné *une précision intéressante en mentionnant les « projets communs »* dans le domaine de l'énergie nucléaire et de l'aéronautique.

Les projets nucléaires

Or, les projets nucléaires sont de ceux dont le porte-parole de l'Elysée a indiqué qu'ils pouvaient progresser. Est-ce à dire que la France, retenue puis écartée du programme espagnol de la nouvelle centrale *atomique, pourrait être sollicitée à* nouveau ? En aéronautique, il y a eu la décision toute récente concernant l'achat de quarante-huit Mirage F1.

On parle de plus en plus maintenant d'un changement d'attitude d'Iberia à propos de l'Airbus. La compagnie espagnole pourrait acheter plusieurs appareils de ce type *de la série B-4 livrables en 1979 et* 1980, et prendre des options sur la future série B-10. On espère également, côté français, progresser dans la voie d'un accord entre Renault et l'industrie automobile espagnole pour la répartition des marchés. Dans le secteur de l'informatique, CII-Honeywell-Bull pourrait enlever plusieurs contrats, et dans celui des transports, la France pourrait obtenir de construire les métros de Bilbao et de Séville. Elle a pratiquement renoncé, en revanche, à faire *revenir* les chemins de fer espagnols sur leur adjudication de quarante locomotives à une firme allemande et convaincre la R.T.V.E. d'adopter le système Secam de télévision en couleurs.

Quelques dossiers de politique étrangère sont également sur la table des conversations entre les deux pays. *L'un des plus brûlants* est celui du Maghreb. L'Espagne a longtemps essayé de maintenir une politique pendulaire entre Alger et Rabat dans l'affaire du Sahara occidental, mais le développement du conflit l'a portée de plus en plus du côté marocain. Les diplomates espagnols estiment cependant que les positions de leur pays sont plus fragiles que celles de la France dans cette région du monde et ils entendent rester prudents. A cet *égard, l'activisme de M. Giscard* d'Estaing les gêne quelque peu et leur interdit de penser à des « actions conjointes » en Afrique du Nord.

Le thème des Canaries sera inévitablement abordé. Le sommet de l'O.U.A. se réunira à Khartoum le mois prochain et décidera d'appuyer *ou non le mouvement d'indépendance* de M. Cubillo. M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, a fait une longue tournée africaine pour prévenir une telle décision. Madrid pense que Paris pourrait l'aider en exerçant son influence sur ses amis et clients africains.

CHARLES VANHECKE.

(Lire nos informations page 3.)

Violences au Proche-Orient

- **Vingt-six villageois chrétiens sont massacrés au Liban.** (PAGE 5.)
- **Un attentat à la bombe fait plusieurs morts à Jérusalem.** (PAGE 34.)

Un entretien avec le président Neto

« La France devient un ennemi qui peut nous attaquer à tout moment »

déclare au « Monde » le chef de l'État angolais

La rencontre dimanche 18 et lundi 19 juin, en Guinée-Bissau, du général Eanes et du président Neto a scellé, après une longue brouille, la réconciliation entre l'Angola et le Portugal. A cette occasion, le chef de l'Etat angolais a accordé une interview à l'envoyé spécial du « Monde », José Rebelo. M. Neto s'explique notamment sur les orientations de la diplomatie de Luanda. S'il confirme son désir d'ouverture en direction des Etats-Unis, pouvant déboucher, à terme, sur des relations bilatérales normales pourvu qu'elles soient fondées sur une « compréhension mutuelle », il critique vivement, en revanche, la politique « impérialiste » *de Paris en Afrique. « La France, assure-t-il, devient petit à petit* un ennemi qui peut attaquer à tout moment l'Angola. »

Ces accusations ne manqueront pas d'être jugées excessives à Paris, où l'on ne désespère pas de normaliser, dans les prochains mois, les relations diplomatiques avec Luanda (la France n'y est représentée que par un chargé d'affaires). Les récents entretiens à Paris de M. de Almeida, ambassadeur d'Angola en Belgique, avaient paru témoigner d'une évolution en ce sens.

« On affirme dans certains milieux que l'Angola a participé aux événements du Zaïre, que les anciens Katangais sont partis de votre pays avec votre accord. Est-ce-vrai ?

— Les ex-gendarmes katangais se sont fixés en Angola à la suite de la défaite au Zaïre de Moïse Tshombe. Armés par les Portugais, *ils ont été utilisés dans le* combat contre les mouvements de libération. Ensuite, les Katangais changèrent d'attitude à notre égard. Aussi se sont-ils trouvés à *nos côtés dans* la lutte contre les forces venues de l'Afrique du Sud, contre le Zaïre et contre les groupements fantoches comme l'UNITA et le F.N.L.A. (1). L'agression dont nous sommes victimes depuis trois ans nous oblige à maintenir un dispositif de sécurité très rigide. Des troupes sud-africaines sont massées le long de notre frontière méridionale. Notre espace aérien est presque quotidiennement violé par des avions sud-africains, et le massacre récent de Kassinga montre bien de quoi Pretoria est capable.

» Au nord, l'Unita reçoit des appuis du Zaïre. Plus récemment des groupes de l'Unita se sont installés au nord-est, d'où ils lancent des opérations contre la population.

Propos recueillis par
JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 5.)

(1) Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, et Front national de libération de l'Angola.

LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

L'échange

par PHILIPPE BOUCHER

Un « Groupe d'étude pour l'abolition de la peine de mort » a été constitué mercredi 28 juin, à l'Assemblée nationale sous la présidence de M. Bas, R.P.R.

L'espoir changerait-il de camp ? La politique du *« contre, mais... »* marquerait-elle le pas ? Tant de *« pourquoi pas ? »* gouvernementaux auraient-ils des sonorités de *« allons-y » ?*

La peine de mort, si hautaine, si assurée de son appui populaire, paraît tout d'un coup en sursis. Soudain on se prend à croire que plaider contre elle ne relève plus du rêve ou du vain combat. Patience et *prudence,* pourtant. Craignons le combat douteux, par son issue ou par les arrière-pensées de certains de ses acteurs.

Quant à l'issue, l'histoire témoigne contre l'espoir. Les luttes contre la peine capitale sont aussi vieilles que cette peine. Elles se sont toutes soldées par des défaites, c'est plus *qu'une évidence. Pourquoi voudrait-*on qu'il en fût autrement aujourd'hui ? Alors que le gouvernement est maître de l'organisation des débats du Parlement, seul pouvoir d'Etat habilité à abolir la peine capitale, ce même gouvernement, s'il ne s'oppose pas franchement au débat, ne l'envisage que du bout des lèvres. Le garde des sceaux, techniquement compétent, mais dépassé par la ques*tion en termes d'éthique,* fait publiquement preuve, en tant que ministre, d'une réserve difficilement compatible avec les protestations de l'homme privé. Il est ici un écho du chef de *l'Etat.*

Comme par contraste, l'actuel premier ministre et son prédécesseur semblent consentir à l'examen de ce problème immense et microscopique, selon que l'on se détermine par des chiffres ou par la conscience. Car l'on ne saurait raisonner autrement. Ni l'évolution de la criminalité ni la *réflexion sur les méthodes d'exécu*tion ne peuvent être à présent sérieusement retenues.

Les partisans de l'abolition affir*ment que celle-ci est sans effet sur* le niveau des infractions sanglantes (qui ne sont pas les seules visées par la peine de mort). Ils paraissent avoir les statistiques pour eux. Les *adversaires de l'abolition soutiennent,* plus violemment que les premiers, le contraire. Mais ils n'apportent pas plus, sinon moins, de preuves que l'autre camp.

De bonnes âmes dont l'imagination définit le penchant voudraient réconcilier les uns et les autres en suggérant une méthode de mise à mort *moins choquante pour la sensibilité,* y compris celle des « coupeurs » : propre, pour ainsi dire. Un peu comme la S.P.A. a voulu rendre convenable l'abattage des animaux.

On a donc vu prôner, dernier en date des gadgets lénifiants à l'usage des abolitionnistes incertains d'eux-mêmes, des habitants du « marais » de la conscience, la piqûre anesthésiante, le cas échéant auto-administrée. *L'esprit d'innovation au service* de la barbarie ? Il est sans force pour résoudre un tel problème de société ou de conscience. Un gad*get n'est qu'un gadget.* S'y résoudrait-on que la question resurgirait bien vite, heureusement, s'il se trou*vait qu'elle eût pu disparaître un* bref moment.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

L'addition

Yeux bleus, cheveux blancs, visage rose, Mme Jeannette Thorez-Vermeersch dessinait sur l'écran de télévision l'émouvante figure d'une fidèle militante communiste qui n'a pas renoncé à ses premières amours et dont le credo se traduit par la formule : « Deux et deux font cinq. »

Cependant, l'émotion changeait de nature lorsqu'on l'entendait, au nom d'une pureté idéologique qui n'existe que dans les livres, justifier la normalisation en Tchécoslovaquie et balayer d'une phrase le muselage des droits de l'homme en Union soviétique à l'heure où va s'ouvrir le procès du dissident Guinzbourg.

Car, après tout, la question n'est pas de savoir si Mme Thorez-Vermeersch est à M. Georges Marchais ce que Mgr Lefebvre est à Mgr Marty. La question est de savoir si la notion de liberté est aussi indivisible que deux et deux ne font pas cinq. Notamment pour ceux qui paient l'addition.

BERNARD CHAPUIS.

LA STRATÉGIE DE L'ÉDITION

Lectures pour les vacances

Comme chaque année, les éditeurs *publient des romans de vacances.* Cette fois, la production est plus abondante que jamais. Les stratèges de l'édition pensent-ils que le ciel continuera d'être morose, et que l'été sera particulièrement propice à la lecture ? Le but essentiel de ces ouvrages est de distraire. Ils n'ont, généralement, aucune autre ambition. Nous en présentons quelques-uns dans « le Monde des livres », pages 16 et 17. Les aventures de nouvelles Lolita, le massacre des *éléphants, Manhattan à l'heure de la* peste : voilà de quoi satisfaire les curiosités les plus diverses. On remarque, cependant, la vogue des romans-catastrophes, qui succèdent aux films du même nom.

Dans le même numéro, pages 18 et 19, figure une sélection effectuée par nos collaborateurs. Sans tenir *compte des romans de la rentrée,* ils ont choisi parmi les livres publiés depuis la fin de l'année dernière ceux qui paraissaient le plus marquants dans les domaines romanesque, poétique et autobiographique, en histoire, en politique, en philosophie et dans les sciences humaines.

Enfin, nous présentons, page 21, une enquête de Josane Duranteau : « Ce que les Français ont lu cette *année ». Ce regard rétrospectif sur* les succès de librairie depuis l'automne dernier fait apparaître que les Français ont été particulièrement intéressés par les réflexions sur la mort et par les recettes pour maigrir, et que le genre biographique bénéficie d'une faveur nouvelle.

Le Monde

idées

FEMMES

Féminisme et changement social

par GISÈLE CHARZAT (*)

LA réflexion sur les carences de l'union de la gauche conduit les socialistes à parfaire la recherche de leur identité. Un nouveau projet est en cours d'élaboration. Mais, contrairement à un passé récent, les textes d'orientation ne suffiront plus à galvaniser les énergies militantes. Trop nombreuses ont été les déclarations généreuses demeurées lettre morte Telles celles consacrées aux « droits des femmes » ou à l'« autogestion ».

Aujourd'hui, les socialistes exigent davantage de rigueur sur les moyens et les méthodes. La situation des femmes au parti socialiste constitue l'un des révélateurs de sa capacité à innover par rapport à la société en place.

Les militantes veulent changer leur rapport à la politique avec leur parti, mais aussi dans leur parti. La spécificité des luttes de femmes entrouvre un monde différent.

Le P.S. peut-il devenir le foyer d'une réforme intellectuelle et morale, l'instrument d'une lutte continue contre les rapports de domination et notamment ceux qui résultent de l'oppression patriarcale ? Trois fausses pistes menacent les militantes soucieuses de faire prévaloir des solutions nouvelles.

La première consisterait à persévérer dans la voie actuelle, celle d'une insertion contrôlée et d'une promotion octroyée. Il suffirait alors d'élever de 15 à 20 % le quota en faveur des femmes. C'est la voie d'un réformisme social-démocrate aussi inadéquat dans ce domaine que dans les autres.

La deuxième impasse est celle qui cantonnerait les militantes dans les « mouvements sociaux autonomes ». Ce serait entériner l'opposition entre un P.S. masculin, héritier d'une culture « social-étatique » et une société civile où l'éclosion de contre-pouvoirs équilibrerait le pouvoir d'Etat. Ce modèle libéral rénové n'entamerait pas le pouvoir de la classe dominante et dirigeante.

Enfin, la troisième voie aboutirait à fractionner le projet socialiste, comme le P.S., par la création d'un courant autonome des femmes.

Au détriment d'options fondamentales

A problèmes nouveaux, solutions nouvelles. La dénonciation justifiée d'un professionnalisme politique chez les hommes ne doit pas servir de prétexte à la constitution systématique aliénante d'une strate de professionnelles de la politique.

La lutte sexiste serait menée au détriment d'options fondamentales. Pour éluder le problème de l'insertion égalitaire des femmes dans la vie du parti, plus d'un manœuvrier serait tenté d'encourager les militantes à rejoindre le courant des femmes autonomes. Car, enfin, l'autonomie n'implique pas l'égalité.

Les mouvements féministes constituent tous, à leur manière, des phénomènes positifs de prise de conscience. Le paradoxe serait que leur isolement, leur morcellement excessif ne conforte la division sexiste du travail et de la société.

Enfermé dans son univers misogyne, le P.S. n'a pas su intégrer jusqu'à ce jour le féminisme dans le socialisme autogestionnaire qu'il préconise. Il s'agit d'une aberration qui se prolonge et qui frappe depuis ses débuts l'histoire du mouvement ouvrier.

La réflexion qui s'amorce sur un projet de société place l'ensemble des militantes et des militants devant leurs responsabilités. Deux questions essentielles s'imposent, « pour quoi faire ? » et « pour qui ? ».

L'aspiration au socialisme demeure si puissante dans la société française que ses adversaires doivent se présenter comme les héritiers de la social-démocratie. Faut-il, dès lors, se contenter d'offrir une source d'inspiration renouvelée au système actuel en lui permettant de se recycler ?

Le desserrement de la centralisation économique et institutionnelle, le décrispage des relations sociales fortifieraient le pouvoir de la classe dirigeante sans remise en cause du phénomène fondamental de la domination.

Une autre stratégie, celle du socialisme autogestionnaire, peut conduire la France vers une société solidaire, pluraliste et responsable. Pour les femmes, en particulier, l'alternative n'est pas abstraite. Le problème de leur libération surgit avec force de leur vie quotidienne. Plus fondamentalement, pour la première fois dans l'histoire, les femmes peuvent exercer une poussée révolutionnaire en mettant en cause l'ensemble de la structure civile et de l'Etat.

La famille, le travail, le cadre de vie, la politique changeront ensemble ou ne changeront pas.

Contre l'oppression patriarcale, sur laquelle se sont édifiées toutes les formes de pouvoir, les femmes délivreront la famille, comme les institutions juridiques, de leur carcan de contraintes institutionnalisées et de leurs normes répressives. La famille ne sera plus un lieu d'apprentissage du commandement et de la division des rôles. Les potentialités qui recèlent d'autres formes de famille épanouiront les rêves enfin éveillés.

La même volonté d'auto-organisation transformera le travail, dont les relations intérieures, le contenu reproduisent celles de la société capitaliste et patriarcale. Hiérarchie, savoir au profit d'une couche dirigeante masculine. Obéissance, exécution, aliénation de la masse et surexploitation spécifique des femmes. La société actuelle assure sa survie par l'entretien du sous-emploi, de la dévalorisation et de la déqualification systématiques du travail féminin. Sans la soupape de sécurité qui constitue le foyer, pour la femme, le système exploserait.

La montée des aspirations féminines peut abolir la séparation, la division du travail et de la production. L'exigence du plein emploi pour toutes et pour tous passe par la maitrise de la finalité du travail. La revendication de l'autogestion et de l'abolition des normes de travail émerge comme la seule réponse à la réunion de l'ensemble des opprimés. Le travail s'établira sur la démocratie directe et s'enracinera dans les collectivités. La technique qui, jusqu'à présent, a surtout écrasé le monde du travail, brisé sa créativité, libérerait enfin les femmes et les hommes par l'accroissement de l'automation et la diminution considérable pour tous de la durée quotidienne et hebdomadaire du travail.

Le temps de vivre, d'apprendre, d'aimer, de dialoguer fera à son tour éclater l'urbanisation sauvage. Fondée sur la spéculation, la ségrégation sociale, l'univers alvéolaire de la ville replie chacun sur soi. Les mutations démocratiques dans la famille, la production et le travail trouveront dans le cadre de vie le champ nouveau de la coopération et de la création culturelle. Plus de barrières entre les âges et les sexes.

Changer le rapport à la politique

Ces changements dans le monde moderne forment un tout. Ils remodèlent l'institution politique par les modifications qu'ils impliquent. Surtout, ils suppriment la division entre une sphère de la politique et du gouvernement et une sphère de la vie quotidienne, faussement antagonistes.

Le secret du savoir, le cumul des mandats, la division des rôles, le système de la représentation indirecte et intermittente à l'exercice du pouvoir entravent, au bénéfice d'une classe dirigeante et masculine, le fonctionnement réel de la démocratie. L'introduction de la rotation des tâches dans l'ensemble des institutions politiques — partis, collectivités, locales, syndicats, Etat — supprimera la nature dominatrice du pouvoir et de l'Etat.

La décomposition de tous les rôles et structures capitalistes, cristallisés par des siècles d'exploitation, des millénaires d'oppression patriarcale, charrie dans un même mouvement la démocratie et l'égalité des femmes et des hommes.

Changer le rapport à la politique revient donc pour le projet socialiste à intégrer les aspirations de millions de femmes pour accélérer les mutations en cours. Jusque dans leur recherche de langage et de comportements nouveaux pour faire éclater le code conservateur et masculin de la politique.

L'une des impuissances de la gauche française à mettre en marche à travers l'unité des forces populaires un véritable changement social provient de sa fascination du passé.

A regarder derrière elle, la gauche risque de se condamner à l'impuissance. Le P.S. fonctionne comme une machine à prendre le pouvoir inadaptée aux exigences de son ambition. D'où son insuffisante capacité d'intervention sur le terrain des luttes démocratiques du front de classe. D'où l'émergence d'un malentendu entre le parti et les associations qui deviennent de plus en plus, pour nombre de femmes, l'anti-modèle d'une machine parfois rebutante.

Face aux préoccupations concrètes des femmes, le P.S. s'érige en appareil électoral traditionnel. Mais, là encore, il maintient les comportements surannés dignes de la Troisième République. Faut-il rappeler que les femmes forment la majorité du corps électoral, qu'elles votent de plus en plus à gauche ? Avec une seule femme député à l'Assemblée nationale, il est bien difficile au P.S. d'être exemplaire.

La dynamique de l'égalité, qui ne peut se confondre avec l'uniformisation des hommes et des femmes, place les socialistes devant leurs responsabilités : organiser la société, la famille, l'école, l'entreprise, l'habitat, la cité selon un schéma autogestionnaire, ouvert, transformable, en relation avec des communautés autonomes et associées.

L'inégalité actuelle des femmes et des hommes est un rapport d'inégalité face au pouvoir. Les femmes, enjeu de la lutte pour le pouvoir, imposeront avec l'égalité de nouvelles règles de jeu.

(*) Militante socialiste, membre du CERES.

Maternité et paternité collectives

VOUS êtes Américain votre femme ne peut pas avoir d'enfant et vous en voulez un, un enfant de vous tant qu'à faire. De toute façon, outre-Atlantique, sur le marché de l'adoption, le bébé blanc de peau, sain de corps et d'esprit — c'est le plus recherché — devient introuvable. Alors qu'est-ce que vous faites ? Vous mettez une annonce dans des journaux d'étudiants, du style : « Mari, sans enfant, épouse stérile, cherche femme jeune, origine caucasienne, pour fabrication bébé-éprouvette après insémination artificielle. Indiquez âge et prix. » *C'est une blague ? Non, c'est textuel (1).*

∴

L'an dernier, un couple en mal de progéniture recevait ainsi les réponses de deux cents candidates enthousiastes et avides. Renseignement pris, son conseiller juridique découvrit cependant que la proposition était absolument légale, aux honoraires près. Chacun est libre, en effet, de demander un service de ce genre à une dame, à condition qu'il soit gratuit. Normal.

∴

On voit ce que pareille transaction peut avoir de scandaleux, d'immoral. C'est aller contre les règles du droit naturel, c'est assimiler la procréation à la prostitution, c'est faire bon marché de l'éveil éventuel de la mère naturelle pour le nouveau-né que d'imaginer un contrat de ce type. D'ailleurs, en Grande-Bretagne, ces jours-ci, une fille, dite de joie, a gagné le procès qui l'opposait au père de son enfant. Elle refusait, en effet, et de livrer le bébé au domicile de l'acheteur et de lui rembourser la somme de 3 000 livres payables d'avance qu'il lui avait versée pour sa part, la moitié, de l'enfant.

Aux Etats-Unis, néanmoins, devant l'importance de la demande — et de l'offre — des démarches ont été entreprises dans certains Etats pour changer les termes de la loi. Quel que soit le résultat de ces requêtes, elles signifient, qu'on le veuille ou non, une formidable évolution des mœurs et des idées au chapitre de la maternité. Et de la paternité. Couverte, déformée par les progrès de la science et de la technique — banque de sperme, greffe d'ovules fécondés, — la voix du sang risque de faire des couacs. Père donneur, père légal, mère ensemencée, mère porteuse, mère nourricière, mère adoptive, on verra peut-être le jour où il faudra se mettre à trois ou quatre pour fabriquer et élever un enfant, devenu œuvre et propriété collective.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Time*, 5 juin 1978.

Le travail, c'est l'harmonie

par SIMONE TALBOT (*)

LE travail des femmes n'est pas une nouveauté. De tout temps les femmes de la campagne ont travaillé très dur. En ville, les femmes effectuaient les tâches ménagères chez elles ou chez les autres car la domesticité était nombreuse. Dans le commerce ou l'artisanat, elles tenaient la caisse, assuraient l'accueil. Quelques esprits brillants ont joué un rôle en poésie, en politique ou en art, mais c'était l'exception. C'est l'activité extérieure, rémunérée et intellectuelle des femmes qui, non seulement n'était pas répandue, mais était réprouvée. Le métier est devenu une nécessité pour les femmes lors de la guerre de 1914 à cause de l'absence des hommes, puis, récemment, pour apporter un second salaire dans le foyer.

Pour les femmes dont le mari a ce qu'il est convenu d'appeler une « belle situation », il n'y a pas nécessité vitale à travailler. Certaines d'entre elles continuent cependant à le faire. Pourquoi ? C'est qu'elles considèrent que l'équilibre est nécessaire pour la femme entre une part de sa vie faite d'affection, d'éducation des enfants, des tâches ménagères « ennuyeuses et faciles » et une part d'ouverture, d'action, de responsabilité, avec éventuellement un salaire personnel.

Pour celles qui jugent qu'il est sans intérêt de ne parler que du temps qu'il fait, qu'il est vain de comparer, à temps complet, les mérites du Titien et de Rubens et qui veulent prendre part activement à la vie qui les entoure, la solution est dans le travail.

Quand M. Marcel Dassault a le front de conseiller aux femmes de faire des sorties culturelles plus enrichissantes que de passer la journée devant un tour, il leur fait miroiter un jouet doré et identifie le travail à un avilissement nécessaire. Il doit être autre chose.

D'un refuge à l'autre

Bien que le travail soit contraignant par ses horaires, il permet l'équilibre fondamental de la vie : lorsque les appareils ménagers tombent en panne, que les enfants sont malades, que le mari rouspète, au lieu de se réfugier dans la dépression ou la crise de nerfs, il y a l'obligation heureuse de partir travailler et là, dans la sérénité retrouvée avec l'éloignement, la possibilité de peser l'importance vraie de chaque ennui et de redonner aux détails pratiques leur place réelle. Mais, inversement, lorsque les crédits s'amenuisent, que les promotions ne viennent pas, que les expériences au laboratoire ne marchent pas, il y a le refuge merveilleux d'une famille avec ses élans chaleureux ou ses tendresses discrètes.

Cela ne signifie pas qu'il faille décider demain que toutes les femmes doivent travailler. Il existe des exemples fameux de femmes qui ont pleinement réussi leur vie en restant chez elles, mais, si une femme le désire, il faut qu'elle puisse travailler et assurer son épanouissement.

Mais, travaillant, elle se doit aussi d'assurer l'organisation de sa maison. Elle doit une certaine présence à sa famille. Elle ne se réaliserait pas vraiment si seul le travail comptait pour elle et l'entraînait à sacrifier son foyer. Il faut admettre alors que les deux parts — famille et travail — ne sont pas rigidement découpées une fois pour toutes. Lorsqu'il y aura un congrès à préparer, le travail mordra sur le temps passé à la maison ; mais, lorsqu'un enfant ou le mari sera malade, la famille prendra le pas sur le travail.

Les mentalités doivent se modifier pour que la femme, ayant droit à la vie privée et à la vie publique, puisse les réaliser dans l'harmonie, et non s'essouffler de l'une à l'autre. Il faut déculpabiliser cette femme qui fait, au total, un travail considérable avec son métier et son foyer et ne pas lui reprocher, d'un côté comme de l'autre, de ne pas en faire suffisamment, de n'être pas là autant qu'il le faudrait, comme c'est encore le cas actuellement. Il faut que cette femme suscite la considération et ne soit pas accusée de vouloir faire trop de choses, ainsi qu'on l'entend encore. Elle a droit à son métier et à la vie de famille et ne doit pas être contrainte de faire les deux à la sauvette. Mais, pour cela, il faut que son temps de travail puisse être modulé selon ses obligations familiales, d'une part, et, d'autre part, qu'elle soit déchargée d'un certain nombre d'activités au foyer.

Il est aisé de concevoir que les hommes aient été longtemps hostiles au travail de la femme, car il faut bien reconnaître qu'il est beaucoup plus difficile d'être le mari d'une femme qui a une activité salariée que celui d'une femme qui travaille chez elle à l'entretien de la maison. La première a des contacts avec l'extérieur, la possibilité de juger par elle-même, d'avoir des opinions personnelles. Elle a les contraintes, qui furent longtemps l'apanage de l'homme et contribuaient à son prestige : elle doit voyager, rencontrer des gens, rentrer parfois tard le soir, avoir des raisons d'être fatiguée elle aussi. L'homme ne peut plus alors se contenter d'une supériorité facile et factice. Pour que sa femme ne « porte pas la culotte », il devra être réellement supérieur, c'est-à-dire plus intelligent, plus vif, plus occupé, avoir plus d'humour, de responsabilités. C'est difficile soit, mais, lorsque c'est une réalité, c'est merveilleux.

Chacun a remarqué que les hommes qui sont dominés chez eux sont odieux dans leur travail, car ils compensent. Est-ce à dire que les femmes, normalement dominées chez elles, doivent inéluctablement se venger sur leurs collaborateurs ? Non, bien sûr. Mais le stress de la vie active doit être compensé par des périodes de décontraction que l'on trouve dans ce merveilleux exutoire qu'est le sport. Lorsque, après un bon footing, tous les muscles sont parvenus à une décontraction totale, permettant de courir longtemps, le cerveau, lui aussi, ressort purifié, plus sain.

L'activité salariée des femmes ne doit pas être ressentie simplement comme le moyen de gagner de l'argent. Elle répond à un souci de justice, la femme devant pouvoir, si elle le désire, emplir sa vie par une action distincte de son rôle familial. L'activité salariée est alors hautement souhaitable, puisqu'elle conduit à un épanouissement profitable pour tous : pour la femme qui ne se sent plus brimée, pour le mari et les enfants qui ont tout à gagner d'une bonne harmonie familiale, pour la société qui ne doit pas faire fi d'un apport d'énergie supplémentaire et qui ne peut que s'améliorer en étant constituée d'individus plus heureux.

Mais, pour parvenir à ce tableau idéal, la société doit évoluer, car elle n'est pas actuellement organisée dans cet esprit. Si l'activité salariée des femmes s'impose, elle n'est pas encore reconnue correctement. Des progrès ont été réalisés avec l'attribution de droits de garde pour enfants en bas âge, de congés pour enfants malades. Mais beaucoup reste à faire. Reconnaître le droit d'une femme à une vie privée et à une vie publique impose de lui permettre de les réaliser dans l'harmonie et implique une modification de l'état d'esprit actuel de son entourage familial et professionnel.

(*) Docteur ès sciences, maître de recherches au C.N.R.S.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

…l, c'est l'harmoni…

par SIMONE TALBOT (*)

Le Monde

étranger

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A MADRID

Les deux chefs d'État ont eu un premier tête-à-tête « d'une très grande cordialité »

De notre envoyé spécial

Madrid. — Accueillis mercredi 28 juin, à 16 h. 30, à l'aéroport de Madrid par le roi Juan Carlos et la reine Sophie, M. et Mme Giscard d'Estaing se sont aussitôt rendus en leur compagnie au palais d'Aranjuez, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de la capitale espagnole, où ils résident pendant leur voyage officiel. Après le traditionnel échange de cadeaux — une édition rare des Mémoires de Saint-Simon a été offerte au roi, — les deux chefs d'Etat ont eu un premier tête-à-tête *« d'une très grande cordialité et d'une très grande ouverture »*, selon le porte-parole français, M. Pierre Hunt.

Le soir, au palais royal où ont lieu les cérémonies officielles, mais que les souverains n'habitent pas, Juan Carlos et la reine Sophie ont accueilli M. et Mme Giscard d'Estaing pour un dîner de gala, auquel étaient conviées cent cinquante personnes, au premier rang desquelles les membres du gouvernement et les chefs des groupes parlementaires. Conversant avec MM. Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S.O.E., et Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., le chef de l'État français a pu constater l'accord de l'opposition et de la majorité sur la nécessité pour l'Espagne d'entrer dans la Communauté européenne. Il a demandé aux deux dirigeants de la gauche ce qu'ils pensaient des positions des partis socialiste et communiste français sur cette question. Le secrétaire général du P.S.O.E. a répondu que, des conversations qu'il avait eues à Bruxelles avec M. François Mitterrand lors de la conférence des partis socialistes européens, il avait rapporté l'espoir de voir la position du P.S. évoluer dans un sens favorable à l'Espagne. M. Carrillo a exprimé le regret de ne pas avoir pu discuter de ce problème avec M. Georges Marchais depuis les élections législatives françaises.

Après le dîner, les souverains espagnols et leurs hôtes se sont rendus dans un salon pour accueillir les invités. MM. Gonzalez et Carrillo — les seuls vêtus d'un costume de ville — eurent beaucoup de succès auprès des journalistes français. *« Il faut bien comprendre,* disait le dirigeant socialiste, *que le processus de démocratisation en Espagne est orienté vers l'intégration dans l'Europe. C'est pourquoi il y a unanimité sur ce point, et c'est pourquoi ce point est si important. »*

M. Carrillo ne disait pas autre chose. A la question *« Qui est le chef d'orchestre de la décrispation en Espagne ? »*, il répondait : *« Je pense que c'est le roi. Enfin, le roi, et moi. »*

Le chef de l'Etat français ne manqua pas de faire remarquer aux journalistes combien les rapports entre les responsables de la majorité et ceux de l'opposition étaient plus ouverts en Espagne qu'en France, tout en observant que *« la situation n'est pas transposable »*. Il souligna à quel point il avait eu raison de faire confiance à Juan Carlos qui l'avait tenu informé de ses intentions quant à l'évolution démocratique du régime. Bref, l'Espagne est indiscutablement aux yeux de M. Giscard d'Estaing une nation digne d'entrer dans la Communauté européenne.

PATRICK JARREAU.

LES ALLOCUTIONS AU PALAIS ROYAL

Le roi Juan Carlos : nous nous savons et nous nous voulons européens

Au dîner offert mercredi 28 juin en l'honneur du président de la République, le roi Juan Carlos a évoqué les *« racines communes »* de l'Espagne et de la France et l'avenir qui, a-t-il dit, *« nous fait sentir encore plus solidaires »*.

Il a poursuivi : *« Dans cette œuvre, une collaboration sincère pour construire l'Europe apparaît comme une première exigence (...). L'Europe sans l'Espagne serait incomplète, comme un symbole inachevé. Nous nous savons, nous nous sentons et nous nous voulons européens. L'Europe est notre avenir, un avenir peut-être encore imparfait, mais pour cela même attirant et auquel sans aucun doute on ne peut renoncer.*

« C'est cette Espagne jeune et rénovée, vivante et moderne, qui a conquis sereinement, avec un enthousiasme accru, l'exercice démocratique de sa liberté, et qui croit à sa contribution positive, à l'équilibre et à l'harmonie de l'Europe et à l'efficacité de sa présence active dans les organes communautaires actuels, même quand il est évident que pour cela les difficultés techniques normales devront être surmontées (...).

» Cette construction de l'Europe, seul un sentiment commun de la liberté, de la justice pourra la réaliser de nos jours si nous parvenons à dépasser l'inertie des intérêts particuliers pour faire entrer ceux-ci dans le cadre général de l'intérêt commun des Européens, si nous arrivons à répondre à l'attente des hommes et des peuples du continent pour une nouvelle société plus juste, plus solidaire, plus libre et plus indépendante ; si nous savons concilier nos efforts pour nous opposer avec décision aux actions terroristes de ceux qui attentent à la liberté ou à la vie des personnes et qui détruisent des œuvres d'art sans comprendre que la violence ne constitue jamais la solution des problèmes du monde où nous vivons (...). »

« Un autre objectif primordial est la sécurité collective. Nous sommes loin de posséder un système rationnel de sécurité, et le dépassement de l'affrontement de deux camps qui entraîne de si graves périls tant par sa propre dynamique que par la puissance avec laquelle elle tend à globaliser les conflits locaux ou à en créer de nouveaux pour s'assurer des positions d'influence ne paraît pas proche. »

Le roi a ensuite évoqué le désarmement, les droits de l'homme et *« l'aire méditerranéenne aux résonances culturelles si profondes où la France et l'Espagne doivent s'efforcer de diminuer les tensions et de contribuer à une collaboration efficace entre tous les riverains. »*

Abordant les relations bilatérales, il a déclaré : *« Que ce soit dans le domaine économique et commercial, où le niveau de nos échanges est si important, ou qu'il s'agisse de projets de coopération technique et industrielle ou d'une meilleure entente de nos agriculteurs, on peut faire beaucoup en étudiant les choses en profondeur et en établissant un ordre de priorités tenant compte de l'ensemble de nos relations et de la dépendance étroite qui existe entre leurs différents aspects. Les consultations fréquentes, les initiatives coordonnées, les regards mis sur des objectifs ambitieux de collaboration ne pourront manquer de produire des fruits à l'avantage des deux pays avec des effets également favorables pour l'Europe qui nous entoure. »*

M. Giscard d'Estaing : l'entrée de l'Espagne dans la Communauté est conforme à l'intérêt de l'Europe

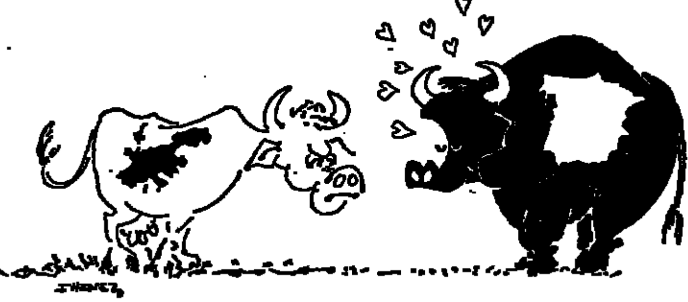
« C'est par leurs peuples que nos deux pays ont appris récemment à mieux se connaître », a déclaré M. Giscard d'Estaing. Après avoir évoqué la présence de travailleurs espagnols en France et de touristes français en Espagne, le président a poursuivi : *« En recevant Votre Majesté à Paris il y a moins de deux ans, j'avais cité les sentiments d'amitié, de confiance et d'espoir avec lesquels la France regardait l'Espagne. L'amitié demeure. La confiance s'affirme. Mais l'espoir a été remplacé par l'admiration. L'œuvre immense qui s'accomplit chez vous, les perspectives d'avenir ouvertes à nos deux pays, la chance historique qui s'offre à leur coopération, voici ce qui donne sa signification à votre invitation et à ma visite. (...)*

» Se tourner vers l'avenir sans rien abandonner de la grandeur du passé, conduire le changement sans compromettre l'équilibre du pays, allier la vigueur du débat démocratique au souci de la cohésion nationale, garantir les libertés tout en assurant la stabilité des institutions, réunir enfin dans la personne de ses dirigeants, au gouvernement comme dans l'opposition, les audaces de la jeunesse et la sagesse d'hommes responsables, tels sont quelques-uns des traits auxquels se reconnaît le renouveau de l'Espagne et se mesure son succès. (...)

» Le mérite en revient pour une part essentielle à la ligne que vous avez tracée et tenue. La réussite cependant n'aurait pas été aussi complète si Votre Majesté n'avait pu compter sur la capacité de son gouvernement, sur le sens de l'intérêt national dans les rangs de la majorité comme dans ceux de l'opposition, et sur la sagesse politique dont le peuple espagnol tout entier vient de donner l'éclatante démonstration.

» La France se réjouit de ce que vient d'accomplir l'Espagne, parce que c'est le succès d'un pays ami. Elle est heureuse de trouver à ses côtés, pour affronter les problèmes du monde moderne, une Espagne sûre d'elle et confiante dans son avenir (...). Chacun avec son caractère propre, nos deux pays incarnent les valeurs de l'humanisme chrétien et européen. Ils ont la même vocation à prendre leur part d'effort et de responsabilité dans la construction de l'union de l'Europe. C'est le vœu de l'Espagne. Sachez que c'est aussi le souhait de la France. Certes, nous savons les uns et les autres que sa réalisation posera des problèmes sérieux et concrets pour la France, pour l'Espagne et pour la Communauté. Le réalisme commande de le reconnaître. Je suis sûr cependant que nous saurons les résoudre si nous avons la sagesse de prévoir les précautions, les transitions et les sauvegardes nécessaires.

» Afin qu'aucun doute ne subsiste, je redis ici, en mon nom et en celui du gouvernement, qui en a délibéré, que l'entrée de l'Espagne dans la Communauté ne correspond pas seulement à une aspiration légitime, mais qu'elle est conforme à la nature des choses et à l'intérêt de l'Europe (...). A tous les niveaux de nos deux gouvernements et de nos deux administrations, je souhaite que les contacts se multiplient (...), sur tous les sujets d'intérêt commun. Je pense en particulier à l'Afrique et à la Méditerranée, à l'Europe. »



(Dessin de CHENEZ.)

S'adressant au roi, M. Giscard d'Estaing a conclu : *« Nous appartenons à des générations voisines. Nous connaissons le poids des responsabilités dans des pays profondément enracinés dans leur histoire, leurs croyances et leurs cultures, et qui doivent s'adapter à la tourmente des idées, des attitudes et des problèmes qui cherche à renouveler le monde. J'ai suivi votre action de l'autre côté de nos montagnes. Il ne m'appartient pas de la juger, et je sais que vous ne souhaitez pas la récompense du compliment. Mais je puis dire que parmi tous ceux qui partagent, à l'heure actuelle, la charge de conduire leur pays, vous êtes assuré de figurer dans l'histoire du vôtre, dans l'histoire de la fière Espagne, en raison des services que vous lui avez rendus. »*

LES CHAMBRES DE COMMERCE DU SUD-OUEST DEMANDENT UNE RAPIDE ADMISSION DE MADRID A LA C.E.E.

(De notre correspondant régional)

Toulouse. — Les chambres de commerce du grand Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) viennent de demander que l'accession de l'Espagne au Marché commun soit rapide, *« afin que disparaissent au plus vite les avantages préférentiels excessifs dont elle bénéficie et le protectionnisme qu'elle pratique sous des formes diverses »*.

Cette prise de position a été communiquée à l'ensemble des chambres de commerce de la Communauté européenne.

« Il s'agit de remettre en cause l'accord préférentiel signé en 1970 entre l'Espagne et la C.E.E., qui favorise outrancièrement nos voisins. Cet accord doit de toute façon être revu, mais particulièrement dans le cas où l'adhésion de l'Espagne tarderait trop. Notre industrie, déjà pénalisée par les pratiques discriminatoires ou autres des Espagnols, ne peut pas supporter d'être plus longtemps désavantagée. » — L. P.

EN ITALIE

Une longue procédure semble nécessaire pour l'élection du chef de l'État

M. Pietro Ingrao, président de la Chambre des députés et, en cette qualité, président du collège électoral, ouvre à 17 heures ce jeudi 29 juin la procédure d'élection du nouveau président de la République italienne. Les trois premiers tours exigent la majorité des deux tiers, soit 674 voix. Ils se dérouleront d'ici à samedi. Ensuite, la majorité absolue de 506 voix sera suffisante pour l'élection.

Trois partis politiques vont porter leurs voix, du moins au premier tour, sur des « candidats-drapeaux », symboliques : M. Giorgio Amendola, pour le parti communiste ; M. Pietro Nenni, pour le parti socialiste ; M. Guido Gonella, pour la démocratie chrétienne. Libéraux, sociaux-démocrates et républicains s'abstiendront. Droite nationale et Mouvement social italien voteront, l'une pour M. Prezzolini, l'autre pour M. Condorelli, tous deux non-parlementaires. Les députés d'unité prolétarienne voteront alternativement socialiste et communiste.

Une douzaine de noms de candidats possibles circulent, mais on s'attend généralement que les opérations durent plus d'une semaine, à raison de deux scrutins par jour.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises autour de la Chambre des députés. Des cocktails Molotov ont cependant été lancés contre la villa de M. Ugo La Malfa, près d'Anzio, causant peu de dégâts.

Depuis le printemps 1948, cinq personnalités bien diverses, confinées dans le cabinet de travail au Quirinal, ont cherché à résoudre la quadrature du cercle où la Constitution italienne inscrit la charge et les compétences du président de la République.

Cette loi fondamentale est en effet très ambivalente. *Elle justifie aussi* bien une démocratie libérale qu'une démocratie sociale, une République fortement centralisée qu'une République fédérale, et, selon le mot fameux du juriste Piero Calamandrei, elle *« compense une révolution manquée par une révolution promise »*. Comment le chef de l'Etat peut-il s'en débrouiller ? Aucun jusqu'à présent n'a pu imposer une interprétation acceptée par tous.

Ou bien le président est un coordonnateur, un stimulateur, un axe d'équilibre entre tous les partenaires de la vie publique. Luigi Einaudi, de 1948 à 1955, donna l'exemple le plus achevé de cette manière de diriger lorsqu'il s'agissait de réconcilier les Italiens avec eux-mêmes et, en achevant la reconstruction, de préparer l'essor de l'économie.

Ou bien, c'est un simple « notaire ». C'est ainsi que M. Giovanni *Leone définit sa tâche au lendemain* de son élection.

Entre les deux, de fortes personnalités, souffrant mal d'être contenues dans un rôle purement symbolique, comme M. Giuseppe Saragat (1964-1971), n'ayant aucun doute sur leur droit à désigner réellement le président du conseil et à définir le programme de gouvernement qu'il avait à appliquer. C'est sous sa présidence que se marqua le plus visiblement l'écart entre les ambitions de réformes profondes nourries au Quirinal, dans le domaine social, et les résistances à leur réalisation dressées moins par la volonté des partis que par les engluements de la pratique parlementaire.

Auparavant *M. Giovanni Gronchi* (1955-1962), avait montré, à maintes reprises une autre forme d'impétuosité, allant jusqu'à la totale erreur de jugement qui faillit, en juillet 1960, déclencher la guerre civile, par son obstination à *soutenir le* démocrate-chrétien Tambroni à la tête du gouvernement, où ne l'appuyaient que les néo-fascistes. Quelques-uns des scandales qui accompagnèrent la présidence Gronchi anticipaient avec plus d'éclat ceux qui ont marqué la chute de M. Leone.

Entre MM. Gronchi et Saragat, vint le Sarde Antonio Segni (1962-1964), qu'une thrombose contraignit à démissionner. C'était un homme de droite qui s'efforça de faire avorter *les premiers cabinets de centre-*gauche de M. Aldo Moro. Etait-il habilité à demander en juillet 1964 au commandement en chef des carabiniers s'il se porte garant du maintien de l'ordre ?

A travers des vicissitudes que l'impossibilité de garder un secret à Rome a peut-être parfois majorées, tous cherchèrent une solution au problème : *« Se soumettre ou se démettre »* en cas de conflit avec le gouvernement. Ils évitèrent le *conflit, parce qu'ils n'avaient pas la* possibilité de s'imposer. Jamais en pareille conjoncture, leur parti d'origine ne les eût soutenus.

Comment *« incarner l'unité nationale »* sans être un roi ? Comment représenter la volonté populaire sans être élu au suffrage universel ? Etre la voix de la Constitution sans pouvoir en donner une interprétation qui ne soit contresignée par un ministre ?

Ces missions difficilement conciliables entre elles s'expliquent dans le climat de l'Italie de 1946-1947 : la Constituante était animée d'espoirs et de volontés qui relèvent maintenant de l'abstraction historique.

Au législatif, le chef de l'Etat par*ticipe du fait qu'il a droit de veto* suspensif d'un mois sur une loi votée par les deux Chambres du Parlement. M. Leone n'en a usé qu'une fois, le 30 octobre 1973, s'agissant d'un texte sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, non sans s'attirer de vives critiques.

*Du droit de dissolution du Parle*ment qui revient au chef de l'Etat, le président Leone a fait usage à deux reprises, en 1972 et en 1976, *mais conformément à l'avis général* des partis de la majorité et de l'opposition, pour permettre des élections anticipées. Le même esprit de dépolitisation relative de sa fonction a présidé à la nomination de quatre juges de la Cour constitutionnelle, relevant de sa compétence. Il désigna des juristes purs, qui n'avaient jamais été engagés dans la vie politique.

GROUPES	Sénat	Chambre	Délégués régionaux	Total	Votants *effectifs*
D.C.	137	263	24	424	423
P.C.I.	99	220	20	339	338
P.S.I.	31	57	8	96	95
P.S.D.I.	8	15	2	25	25
P.R.I.	7	14	1	22	22
Gauche indép.	18	8	—	26	26
P.L.I.	3	5	1	9	9
D.N.	9	17	—	26	28
M.S.I.	6	18	—	24	23
P.D.U.P.	—	4	—	4	4
D.P.	—	2	—	2	2
Radicaux	—	4	—	4	4
S.V.P.	2	3	1	6	6
Valdotains	1	—	1	2	2
Mixte	2	—	—	2	2
TOTAL	323	630	58	1011	1 007

D.C. : démocratie chrétienne. - P.C.I. : parti communiste italien. - P.S.I. : parti socialiste italien. - P.S.D.I. : parti social-démocrate italien. - P.R.I. : parti républicain italien. - P.L.I. : parti libéral italien. - D.N. : droite nationale. - M.S.I. : Mouvement social italien. - P.D.U.P. : parti démocratique d'unité prolétarienne. - S.V.P. : parti populaire sud-tyrolien.

VOTANTS EFFECTIFS. — Quatre membres du collège électoral ne prennent pas part au vote : un démocrate-chrétien, M. Amintore Fanfani, président du Sénat, qui assure l'interim de la présidence de la République ; un socialiste, le sénateur Catellani, qui remplace M. Fanfani à la présidence du Sénat ; un communiste, M. Pietro Ingrao, président de la Chambre et du collège électoral. En outre, le député du M.S.I., Sandro Saccuci, inculpé d'assassinat, est en fuite.

Au plan judiciaire, M. Leone a réellement présidé le Conseil supérieur de la magistrature, mais il l'a fait avec un grand respect pour le corporatisme de ce corps coupé de la nation.

Quant à l'exécutif, le chef de l'Etat ne participe pas au conseil des ministres. Il nomme ceux-ci, comme il désigne le président du conseil. A cet égard, M. Leone n'a jamais exprimé un avis, encore moins une consigne sur la majorité *souhaitable, comme il arrivait de le* faire à M. Giuseppe Saragat.

Ce « notaire » a pourtant été tenté de jouir d'une prérogative à l'été 1973. Après avoir donné une interview à Michele Tito pour dire qu'il *« ne pouvait se résigner à se taire devant les périls qui menaçaient la République »*, il envoya un message sur le même thème au Parlement le 15 octobre. M. Aldo Moro, alors président du conseil, le contresigna contraint et forcé. Ce très long constat des faillites de la société italienne manquait d'une analyse profonde et pertinente des raisons. Privilèges et mérites y restaient soigneusement épargnés. Le « notaire » s'y montrait dépourvu de toute sensibilité humaine, et fidèle à trop d'anachronismes.

Le Parlement fut unanime à s'abstenir de tout débat sur ce texte, qui aurait pu fournir cependant l'occasion d'un examen politique réel. En tout cas, le chef de l'Etat n'avait pas formellement exorbité ses compétences.

Les conditions mêmes de son élection, au vingt-troisième tour de scrutin, avec 15 voix de majorité, en faisaient le mandataire d'une coalition de centre-droit, alors qu'il eut à présider à la transformation du centre-gauche, à l'entrée progressive du P.C.I. dans l'aire gouvernementale dans un pays marqué par le développement du terrorisme et le redoublement de la crise économique. Sans doute était-il fait pour des temps plus paisibles.

Son successeur, quel qu'il soit, ne trouvera pas dans la présidence Leone les précédents qui justifieraient un peu plus d'autorité dans le jeu des pouvoirs du chef de l'Etat. La peur du souverain prévaut dans le collège électoral. Et même celle de l'arbitre. — J. N.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement fait une concession aux libéraux

De notre correspondant

Londres. — Craignant un vote incertain dans le débat budgétaire de la semaine prochaine, le gouvernement britannique a cédé, mercredi 28 juin, aux pressions des libéraux à propos de l'augmentation de la contribution patronale à la sécurité sociale.

M. Healey, chancelier de l'Echiquier avait annoncé il y a trois semaines que le gouvernement était obligé d'imposer une surcharge de 2,5 % à cette contribution, afin de compenser une perte de revenu budgétaire de l'ordre de 440 millions de livres, perte provoquée par le vote, aux Communes, de propositions conservatrices établissant une réduction supplémentaire du taux de l'impôt sur le revenu. A l'issue des conversations entre M. Steel, le leader libéral, et les dirigeants travaillistes, M. Healey a accepté finalement de réduire de 1 % la surcharge envisagée.

Fixée à 1,5 %, cette surcharge permettra seulement à l'Etat de se procurer quelque 300 millions de livres pour le Trésor, M. Healey devra trouver ailleurs les 140 millions de livres manquants. Pour des raisons électorales évidentes, mais aussi pour tenir compte de l'opposition qui s'est manifestée à ce sujet à l'intérieur de son propre parti, le chancelier de l'Echiquier reste opposé à tout accroissement de la T.V.A. et des impôts directs ainsi qu'à la réduction des dépenses publiques réclamée par les conservateurs. La fédération du patronat, de son côté, a déjà annoncé mercredi soir que, malgré sa diminution, la surcharge coûterait soixante mille emplois et 180 millions de livres par an à la balance des paiements.

Les préoccupations électorales à long terme ont pesé davantage encore sur la décision du gouvernement. M. Callaghan, soucieux de l'évolution du vote libéral (*le Monde* du 28 juin), souhaite éviter aux amis de M. Steel un effondrement électoral qui faciliterait la victoire des conservateurs. Dans cette perspective, le premier ministre a préféré permettre aux libéraux de présenter à leur électorat sa concession comme un succès pour leur parti.

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Cinq juges à la Cour suprême donnent raison à un étudiant blanc qui se plaignait d'une « discrimination à rebours »

De notre envoyé spécial

Washington. — La Cour suprême des Etats-Unis a rendu, le jeudi 29 juin, un arrêt en matière de ségrégation universitaire, qui est considéré comme le plus important depuis l'époque de la lutte pour les droits civils, dans les années 60. L'affaire a toutefois divisé à ce point les juges qu'aucune « opinion de la majorité » n'a pu être dégagée et que les cent cinquante-quatre pages d'explications de vote et d'attendus qui constituent l'arrêt Bakke ne peuvent qu'ouvrir la voie à de nouvelles procédures.

L'affaire opposait M. Allan Paul Bakke, trente-huit ans, blanc, à l'administration de l'école de médecine de l'université de Californie, sur le campus de Davis, l'une des plus prestigieuses des Etats-Unis. après s'être vu refuser deux fois l'entrée dans cette école, malgré des résultats satisfaisants à ses examens, M. Bakke s'est pourvu en justice, affirmant qu'il avait été victime d'une « discrimination à rebours » (Reverse discrimination). Depuis 1969, en effet, cette école s'est dotée d'un « programme spécial d'admission » qui prévoit que sur les cent places disponibles chaque année, seize doivent aller à des « étudiants désavantagés », ce qui veut dire ceux qui, généralement à cause de leur race, ont connu dans leurs études des difficultés que n'ont pas rencontré leurs contemporains blancs.

Sur ce problème de l'admission, cinq juges sont tombés d'accord. Mais l'avis de la Cour sur ce point a été présenté par le juge Lewis F. Powell, qui a précisé qu'il ne parlait qu'en son nom propre, quatre autres juges (le « Chief justice » Warren Burger, les juges Paul Stevens, Harry Blackmun, William Renhquist) ayant toutefois dans une « opinion » séparée, rejoint son jugement. Ces cinq juges donc, sans parvenir à constituer une majorité à proprement parler, le juge Powell s'étant dissocié d'eux sur un autre point, ont statué que *« le programme spécial d'admission est illégal et que le plaignant doit être inscrit »*.

Pour plaider sa cause, M. Bakke et ses avocats s'étaient appuyés principalement sur deux textes : le quatorzième amendement de la Constitution des Etats-Unis, et le titre VI de l'Acte sur les droits civils de 1964. L'énoncé de ce dernier document est sans ambiguïté : *« Personne aux Etats-Unis ne devra, pour des considérations raciales de couleur ou d'origine nationale, être exclu de la participation à, se voir refuser les bénéfices de, ou être l'objet d'une discrimination dans quelque programme ou activité que ce soit recevant une assistance financière du gouvernement fédéral. »* Prudemment, le juge Powell et les quatre autres juges ont pris soin d'indiquer qu'ils n'entendaient pas apprécier la constitutionnalité de ce titre VI — c'eût été ouvrir un autre débat — mais simplement juger du cas Bakke en fonction de cet article.

L'exemple de Harvard

Le quatorzième amendement, adopté en 1868, quant à lui, précise dans son premier paragraphe qu'*« aucun Etat ne pourra prendre ou appliquer une loi qui limiterait les privilèges ou immunités des citoyens des Etats-Unis. Aucun Etat ne pourra (...) refuser à quiconque relève de son pouvoir la protection égale des lois. »* Par conséquent, estime le juge Powell, qui est le seul à conclure clairement à l'inconstitutionnalité du règlement de l'école de médecine, *« la garantie d'une protection égale pour tous ne peut signifier une chose quand elle s'applique à un individu et quelque chose d'autre quand elle est appliquée à quelqu'un d'une autre couleur de peau »*.

Les quatre autres juges se sont refusés à examiner le problème sous cet angle. Pour eux, il s'agissait de montrer que le règlement de l'école de médecine était illégal, et cela étant fait, il n'y avait pas lieu d'examiner le fond du problème. Toutefois, ils se sont laissé entraîner sur un point à des considérations plus pratiques qui auront dans les faits une importance considérable.

Ils se sont trouvés d'accord avec le juge Powell pour citer en exemple le mode de sélection des étudiants à Harvard. Il n'est pas nécessaire, a expliqué en substance le juge Powell, de recourir à des « quotas » — voilà le mot-clé lâché — pour « diversifier » l'éducation. La méthode suivie à Harvard, poursuit le juge, *« n'établit pas d'objectifs numériques en ce qui concerne la proportion de Noirs, de musiciens, de joueurs de football, de physiciens ou de Californiens qui doivent être admis dans une année donnée »*. Et pourtant, ajoute-t-il, l'administration de Havard *« fait d'une certaine manière attention à la répartition (des places) entre de nombreux types et catégories d'étudiants »*.

Dans cette université, le comité d'admission est conscient qu'*« un fils de fermier de l'Idaho peut apporter quelque chose à Harvard qu'un Bostonien ne pourrait pas lui apporter. De même, un étudiant noir peut d'ordinaire apporter quelque chose qu'un étudiant blanc ne pourra apporter »*.

Ainsi, conclut le juge Powell, *« l'arrière-plan ethnique ou racial peut être considéré comme un avantage dans le dossier d'un postulant particulier, sans pour autant qu'on favorise l'individu par rapport aux autres candidats »*. Ce qu'il faut, estime le juge, c'est un programme d'admission *« qui soit assez flexible pour prendre en considération les éléments pertinents de diversité à la lumière des qualifications particulières de chaque candidat, et de les placer tous sur le même pied de considération, sans nécessairement leur accorder à tous le même poids »*.

Il y aurait sûrement une intéressante analyse à faire du néo-paternalisme du juge Powell, pour qui les handicaps sociologiques ne sont que des phénomènes secondaires. Mais c'est pourtant là, semble-t-il, le cœur de l'arrêt Bakke : les facteurs de « diversité » — qu'il s'agisse d'une race ou d'un violon d'Ingres — doivent *a priori*, c'est-à-dire sans disposition fixant autoritairement le nombre de personnes d'un certain groupe qui doivent être, soit admis dans un établissement d'enseignement, soit employés dans une industrie qui bénéficie d'une assistance de l'Etat fédéral.

Pour la plupart des champions de l'intégration raciale, ces « quotas » ou ces objectifs chiffrés sont la seule manière de vérifier les progrès de cette intégration et souvent le seul moyen d'obliger les employeurs à faire plus qu'un simple geste symbolique. Tous ces programmes et tous ces plans, qui prévoient d'employer un certain pourcentage de « minoritaires », ne sont-ils plus valables ? Les auteurs de l'arrêt Bakke ont bien pris soin de préciser qu'ils ne visaient que l'admission dans les établissements d'enseignement, et ils semblent incidemment proposer une exception pour les organismes qui se sont montrés particulièrement « discriminants » dans le passé. C'est peut-être là une porte ouverte, mais il est certain que beaucoup de recours vont être introduits pour amener les juridictions fédérales à préciser où se trouvent selon elles les limites de l' « action positive » en faveur des minorités, laquelle reste, pour le moment, intangible.

ALAIN-MARIE CARRON.

Un « programme spécial » pour les candidats « désavantagés »

En 1969, l'Ecole de médecine de l'Etat de Californie, à Davis (au sud de la capitale, Sacramento) inaugurait un « programme spécial » destiné à examiner la candidature d'étudiants se considérant comme « désavantagés ». A partir de 1974, ce « programme spécial » prend un caractère plus spécifique : il vise nommément les Afro-Américains, les Indiens, les citoyens de sang mexicain, les Américains de souche asiatique, les Portoricains (du continent ou de l'île), les Cubains et « divers autres ». Une double filière est donc instituée à l'entrée : une commission paritaire (enseignants-étudiants) examine dossiers et performances des « majoritaires » blancs. Une autre *commission paritaire, composée* pour une large part d'éléments non blancs, s'occupe des candidats de cette catégorie, à laquelle sont réservées seize places — chiffre fixé arbitrairement — sur les cent admissions annuelles. La compétition dans ce double secteur est féroce : en 1973, l'Ecole de médecine enregistre 2 644 candidatures, en 1974 3 733.

Quand il se présente pour la première fois en 1973, Allan Bakke aurait pu, théoriquement du moins, demander le bénéfice du « programme spécial ». Il ne l'a pas fait. En 1974, il est trop tard : les critères raciaux sont en vigueur. Recalé l'une et l'autre années, Bakke tente sa chance ailleurs. Une dizaine d'autres écoles de médecine le refusent. Il se retourne donc contre l'université de Californie, en arguant qu'il aurait pu être reçu dans les seize derniers, qu'on traite, pense-t-il, avec plus d'indulgence que les quatre-vingt-quatre. Se sentant discriminé, il porte plainte. L'Université dépose une demande reconventionnelle devant la « cour supérieure » de première instance.

En septembre 1975, celle-ci rend son verdict. Elle déboute Bakke, qui réclamait d'être accepté d'office tout en déclarant que sa candidature doit être réexaminée en faisant abstraction des critères raciaux. Les deux parties font appel, mais avant que la chambre compétente se saisisse du litige, la Cour suprême de Californie, usant de son droit d'évoquer (comme la Cour suprême fédérale dans le procès Nixon) s'empare du dossier. Elle conclut en septembre 1976 qu'il a été démontré qu'une discrimination inconstitutionnelle avait frappé Bakke et qu'il appartenait donc à l'université de Californie de prouver qu'en tout état de cause, c'est dire même en l'absence d'un « programme spécial » restreignant l'accès ouvert aux candidats blancs, Bakke n'aurait pas été reçu à l'entrée de *l'Ecole de médecine*.

« Le favoritisme compensateur »

Les adversaires s'adressent alors à la Cour suprême fédérale, qui a accepté il y a environ un an, de recevoir leur plainte. En octobre, elle entendait leurs « arguments oraux », ainsi que ceux des parties civiles et morales appuyant l'une et l'autre thèse en présence : au total, une cinquantaine de « rapports » *(Briefs)*.

On fera remarquer que le conflit, tranché hier d'une voix hésitante, n'oppose pas le mérite pur et simple au « favoritisme compensateur » à l'égard des minorités handicapées. Nombre de grandes universités font entrer en ligne de compte pour l'admission non seulement les aptitudes intellectuelles et les origines régionales et sociales mais aussi des préférences extra-universitaires jouant au bénéfice d'enfants d'anciens élèves *(alumni)* ou de généreux donateurs à la caisse de l'université, les sujets « surdoués » pour l'athlétisme, etc.

A. C.

M. FIDEL CASTRO RENOUVELLE SON SOUHAIT DE RENCONTRER M. JIMMY CARTER

M. Fidel Castro a déclaré mercredi 28 juin, à La Havane, à un groupe de maires américains réunis pour le voyage annuel de leur association, qu'il était toujours disposé à rencontrer M. Jimmy Carter si celui-ci le souhaitait. Le dirigeant cubain avait tenu les mêmes propos le 13 juin à deux membres démocrates de la Chambre des représentants, MM. Stephen Solarz (Etat de New-York) et Anthony Beilenson (Californie), de passage à La Havane (*le Monde* du 15 juin).

M. Rex Granum, porte-parole de la Maison Blanche, a indiqué mercredi dans la soirée, à Washington, que le président Carter n'avait toujours pas l'intention de rencontrer M. Castro et que *« rien n'avait changé »* depuis la conférence de presse du président, le 14 juin, au cours de laquelle il avait déjà rejeté la proposition cubaine. M. Fidel Castro a affirmé, d'autre part, mercredi, qu'il souhaitait des investissements américains à Cuba, mais que la question des relations diplomatiques devait être préalablement réglée. — *(A.F.P., A.P.)*

Canada

LES AUTORITÉS DE MONTRÉAL JUGENT « INTOLÉRABLE » L'ENLÈVEMENT DE Mme MASCHINO

Montréal *(A.F.P.)*. — M. Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales, a adressé mercredi 28 juin une note à M. Jamieson, ministre canadien des affaires extérieures, lui demandant d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement algérien afin que Mme Dalila Maschino puisse rejoindre son mari au Canada.

M. Bedard, ministre québécois de la justice, de son côté, a déclaré que Mme Maschino avait été enlevée par son frère, M. Messaoud Zeghar. Selon M. Bedard, l'enlèvement de la jeune Algérienne est *« un acte intolérable et un crime »*. *« Le gouvernement canadien ne peut tolérer un tel état de fait et se doit de réagir énergiquement afin que Mme Dalila Maschino puisse retourner librement au Canada et jouir de ses droits d'immigrante. »*, avait dit M. Bedard.

Mme Dalila Maschino, mariée à un Français, M. Denis Maschino, avait, le 24 avril, été conduite par sa famille à l'aéroport de Dorval et était à l'évidence droguée.

Brésil

Le gouvernement tente de briser la fragile unité du front de l'opposition

De notre correspondant

Rio. — Le gouvernement brésilien, qui a présenté il y a quelques jours son projet de réforme des institutions (*le Monde* daté 25-26 juin), lance une offensive contre l'opposition. *« Le Front pour la redémocratisation est illégal »*, a affirmé le général Golbery Couto E Silva, chef de la maison civile de la présidence et éminence grise du régime.

C'est la première attaque directe du pouvoir contre ce Front, actuellement mis sur pied par une grande partie du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., opposition légale), certains secteurs dissidents du parti gouvernemental ARENA et quelques militaires qui s'affirment partisans d'une démocratisation immédiate. Les déclarations du général Golbery ne sont pas sans fondement « juridique » : seuls l'ARENA et le M.D.B., selon les textes en vigueur, sont considérés comme partis politiques, et le Front n'a pas d'existence légale. Il n'en pourra pas moins se développer en utilisant le M.D.B. comme « couverture ». La première manifestation publique du Front, prévue vendredi 30 juin à Sao-Paulo, sera un test.

Le Front pour la redémocratisation fait face à de nombreuses difficultés internes. L'intégration officielle du M.D.B., le 23 juin, après bien des tergiversations, lui a certes donné une assise plus solide, mais les contradictions internes ne sont pas résolues. Présentera-t-il un candidat à la présidence contre le dauphin désigné par le président Geisel, le général Figueiredo ? La concurrence entre le général à la retraite Euler Bentes et M. Magalhaes Pinto, sénateur dissident de l'ARENA, tous deux candidats potentiels de l'opposition, ne facilite pas l'union.

« C'est l'armée qui a dû mener la répression dans les années difficiles et imposer un régime autoritaire. C'est elle qui doit aujourd'hui conduire la démocratisation », affirmait récemment en privé le général Euler Bentes, qui paraît préoccupé par l'image de l'institution militaire dans le pays. Mais a-t-il des appuis dans l'armée et dans le haut commandement, qui représente le véritable pouvoir ? Le soutien du général Hugo Abreu, proche il y a quelques mois encore des secteurs les plus « durs » des forces armées, n'est sans doute pas suffisant.

Ce soutien n'est d'ailleurs pas dépourvu d'ambiguïté. Ecartés du pouvoir lors du licenciement du général Silvio Frota, ex-ministre de l'armée, les milieux militaires les plus conservateurs n'espèrent-ils pas bloquer le projet de réformes du gouvernement en appuyant un front qui augmentera la tension politique et pourrait ainsi empêcher finalement toute ouverture ? C'est la thèse que soutiennent plusieurs parlementaires, sceptiques quant aux motivations de certains promoteurs du projet.

Conscient de ces divisions au sein de l'opposition, le président Geisel tente de rallier les secteurs modérés du M.D.B. et de les écarter ainsi de l' « aventure » du front. Il a accepté d'avancer du 15 mars au 1er janvier prochain la date de l'entrée en vigueur des réformes. Est-ce suffisant ? Si le chef de l'Etat veut donner à son projet une base nationale, il aura besoin du soutien d'une frange de l'opposition. C'est là que réside la force du M.D.B., qui peut utiliser le spectre du front comme moyen de pression sur le gouvernement. Reste à savoir jusqu'à quel point le parti d'opposition pourra élargir sa marge de manœuvre sans risquer de subir un « choc en retour » du pouvoir.

THIERRY MALINIAK.

ASIE

Vietnam

La nouvelle offensive contre le Cambodge n'est pas évoquée officiellement

Il demeure difficile de savoir ce qui se passe à la frontière khméro-vietnamienne, où, selon ds sources américaines et thaïlandaises, les Vietnamiens auraient lancé une importante offensive contre le Cambodge (*le Monde* du 29 juin). Les observateurs étrangers n'étant pas admis dans ce secteur, aucune information de première main n'est diffusée sur cette guerre qui se poursuit depuis des mois. Hanoï n'a toujours pas confirmé ni démenti la nouvelle. Phnom-Penh, pour sa part, par la voix de son ambassadeur à Pékin, M. Pich Cheang, affirme *« ne pas être au courant »*. Il est difficile, au demeurant, pour les Cambodgiens d'admettre — après tant de communiqués triomphants — que les Vietnamiens pourraient avoir franchi leurs lignes de défense. On peut donc penser que Phnom-Penh attend pour faire état de l' « offensive » que ses troupes aient repris l'initiative.

Peu de temps après que des sources américaines — services de renseignements et sans doute diplomates — eurent révélées cette offensive vietnamienne, le département d'Etat américain a vivement critiqué la *« Voix de l'Amérique »*, qui avait annoncé la nouvelle en citant des *« sources autorisées »*. *« Une telle version des faits, si elle prétend exprimer la position officielle des Etats-Unis, est inexacte et trompeuse »*, a déclaré un porte-parole. *« Nous ne sommes pas en mesure de confirmer les informations rapportant le nombre d'hommes engagés dans les combats (...). Nous n'entendons pas nous prononcer sur les combats ni sur leurs causes »*, a-t-il ajouté, après avoir reconnu que la situation militaire s'était récemment détériorée le long de la frontière.

D'autre part, en même temps que le Vietnam demandait à être admis au COMECON, des officiels vietnamiens ont affirmé à une délégation d'hommes d'affaires américains en visite à Hanoï et à Ho-Chi-Minh-Ville *« clairement et d'une manière répétée qu'ils voulaient faire du commerce »* avec les Etats-Unis, en mettant de côté les problèmes et les divergences politiques entre les deux pays. *« Ils veulent mettre temporairement entre parenthèses la question de la normalisation des relations diplomatiques et commencer à faire des affaires »*, a précisé M. Emmons, chef de la délégation, qui a ajouté : *« Nous ne pensons pas que les divergences politiques passées et présentes entre Washington et Hanoï puissent empêcher les sociétés américaines de faire ce qu'elles sont censées faire : commercer librement sans être gênées par des restrictions politiques. »*

Enfin, alors que la polémique sino-vietnamienne se poursuit sur la question des Chinois résidant au Vietnam, l'agence Chine nouvelle a annoncé l'inauguration récente d'un dépôt d'essence construit conjointement par les deux pays au Vietnam. — *(Reuter, U.P.I., A.F.P.)*

HANOÏ A DEMANDÉ SON ADMISSION AU COMECON

Belgrade *(A.F.P.)*. — Le correspondant de l'agence yougoslave Tanyoug indique que la session des chefs de gouvernement du COMECON, réunie à Bucarest, a été saisie, mercredi 28 juin, d'une demande d'adhésion du Vietnam. Il ajoute que la plupart des pays membres n'avaient pas été prévenus de cette demande et qu'une décision doit être prise lors de la séance plénière de jeudi.

Le conseil d'assistance mutuelle généralement appelé COMECON, compte actuellement neuf membres : U.R.S.S., Bulgarie, Cuba, Hongrie, Mongolie, Pologne, R.D.A., Roumanie, Tchécoslovaquie. La Yougoslavie est représentée aux réunions du COMECON bien qu'elle n'appartienne pas à cette organisation. L'Angola, l'Ethiopie, le Laos et le Vietnam ont envoyé des observateurs à la session de Bucarest.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT va commencer à publier, dans les jours qui viennent, les noms des personnes tuées par l'armée depuis le coup d'Etat de mars 1976 au cours d'opérations contre les organisations d'extrême gauche, a-t-on indiqué mercredi 28 juin à Buenos-Aires de source militaire. La junte aurait pris cette décision le 22 juin, précise-t-on de même source. — *(U.P.I.)*

Mexique

● DE NOUVEAUX INCIDENTS ont eu lieu, mercredi 28 juin à Matamoros, à proximité de la frontière avec les Etats-Unis, où une partie de la population proteste contre la brutalité de la police locale. Le chef de la police, tenu pour responsable de la mort de quatre personnes, a été limogé. — *(A.F.P., UPI.)*

Tchécoslovaquie

● SIX PIRATES DE L'AIR TCHECOSLOVAQUES, quatre hommes et deux femmes, ont été condamnés à des peines *de cinq à dix ans de prison* pour avoir tenté de détourner un avion des lignes intérieures entre Prague et Karlovy-Vary vers l'Allemagne fédérale, rapporte l'agence de presse Ceteka. Elle ne précise pas quand la tentative de détournement a eu lieu. — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

Brésil

... tente de briser la fragile ... du front de l'opposition

De notre correspondant

Vietnam

... offensive contre le Cambodge ... officiellement

AFRIQUE

Angola

Une interview du président Neto

(Suite de la première page.)

D'autre part, des avions zaïrois survolent notre pays. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que nous ayons autorisé l'existence chez nous de certains groupes armés comme les ex-gendarmes katangais.

» En outre, plus de 250 000 Zaïrois se sont réfugiés en Angola. Opposés au régime de Mobutu, ils se sont organisés ici.

» Il est donc fort probable que des armes et des guérilleros sont entrés au Zaïre par la frontière de l'Angola. Nous avons vécu l'expérience des guerres de libération. Nous aussi, avons su faire passer des hommes et du matériel à travers des pays qui pourtant ne nous appuyaient pas ouvertement. C'est pourquoi j'admets que certains éléments soient partis de l'Angola vers le Shaba.

» Cependant, ni le gouvernement de l'Angola, ni les forces armées angolaises, ni nos services de renseignements n'étaient au courant de l'affaire. Nous n'avons nul intérêt à combattre le Zaïre. Nous ne voulons pas créer des foyers d'agitation. Les incidents au Shaba se sont déclenchés quelques jours après le massacre de Kassinga. Même d'un point de vue uniquement logique, il est évident que nous n'étions pas en mesure de soutenir une telle initiative.

— *Qu'avez-vous fait face à l'extension du conflit ?*

— Nous avons pris la décision d'éloigner de la frontière les réfugiés zaïrois, opération qui se poursuit encore en ce moment. Des camps de réfugiés, que les journalistes pourront d'ailleurs visiter, ont été ouverts dans la région de Bie (2). Ceci pour tranquilliser les autorités du Zaïre. Nous attendons de leur part un geste identique, qu'elles éloignent de leur côté de la frontière les hommes du F.N.L.A., du FLEC et de l'Unita.

— *Et les Européens qui, en raison des incidents, se sont réfugiés en Angola ?*

— Nous avons été contactés par les gouvernements belge et américain afin de protéger la vie des Européens arrivés sur notre territoire. Toutefois, pas un seul Européen n'est entré en Angola. Pas un, j'insiste. En revanche, beaucoup de militaires du Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.) ont traversé la frontière. Ils ont été tous désarmés et envoyés dans les camps de la région de Bie. L'absence de rapports entre nous et le Zaïre rendait impossible toute négociation dans ce domaine.

J'espère que nos rapports avec les Etats-Unis seront amicaux

— *M. Cyrus Vance vient de manifester l'intention de changer d'attitude à votre égard, et une délégation américaine a même séjourné la semaine dernière à Luanda. Comment interprétez-vous ces avances ?*

— Les Etats-Unis semblent, en effet, vouloir se rapprocher de l'Angola. Nous le souhaitons vivement. J'ignore encore les résultats du séjour à Luanda de la délégation américaine. Il s'agit d'un premier contact. Il y en aura d'autres à tous les niveaux. J'espère que bientôt nos rapports avec les Etats-Unis seront amicaux, ou du moins normaux. Nous sommes prêts à accepter n'importe quel type de relations, à condition que ces relations soient fondées sur le principe de la compréhension mutuelle.

» Les Etats-Unis estiment probablement que la présence en Angola de troupes cubaines, notre amitié avec l'Union soviétique et notre option pour le socialisme scientifique réduisent les pouvoirs de nos dirigeants et limitent l'indépendance de notre peuple. Rien de plus faux. Nous ne dépendons ni de La Havane ni de Moscou. L'aide militaire cubaine est, certes, devenue pour nous indispensable. Sans elle, l'Afrique du Sud aurait déjà envahi notre pays et les Zaïrois se promèneraient à Luanda. J'espère que, grâce aux contacts en cours, les Etats-Unis comprendront la situation : tant que nos frontières sont menacées, que des milliers de soldats étrangers sont prêts à nous attaquer, que la politique de certains pays nous demeure hostile, nous serons obligés de maintenir notre système de sécurité, et même de le perfectionner. Si la tension subsiste, c'est à une véritable escalade que l'on pourrait alors assister dans cette région du monde. Au lieu d'armes légères, nous utiliserons alors d'autres types de matériel. Nous ferons appel aux pays amis à qui nous demanderons des armes de plus en plus modernes.

» Toute agression provoquera une réponse ferme de notre part. Nous saurons défendre notre indépendance et notre révolution.

— *Que pensez-vous de la politique française en Afrique ?*

— La France manifeste chaque jour davantage sa volonté d'hégémonie en Afrique. Elle dirige politiquement et économiquement certains pays africains de langue française. Pour nous, elle devient peu à peu un ennemi et un pays qui peut nous attaquer à tout moment. La présence de troupes françaises au Sahara, au Tchad, au Zaïre — où la France maintient des officiers ainsi que de l'équipement militaire, — et même au Sénégal, est un facteur inquiétant.

» Il a été décidé à Paris de créer une force « interafricaine », pour servir je ne sais quels intérêts. Cette force n'a aucune valeur légale. L'idée de créer une armée unique vient du temps où N'Krumah se battait pour l'existence d'un seule gouvernement africain et d'une seule armée destinée à aider les mouvements de libération. Il s'agissait pourtant d'une armée africaine. Jamais une armée constituée en dehors de l'Afrique et dirigée par une puissance impérialiste comme la France.

» Quant au prétexte invoqué par Paris pour justifier la création d'une force interafricaine, il est complètement ridicule car il n'y a pas eu d'intervention étrangère au Zaïre. Ce qui s'est passé au Zaïre relève tout simplement de la politique intérieure de ce pays. Personne n'a réussi à prouver que des militaires angolais se trouvaient au Shaba. Mobutu dit qu'il a fait des prisonniers cubains. Qu'il les montre. Il le fera peut-être : il n'y a pas seulement des Cubains en Angola. Il y en a aussi en Floride...

» En fin de compte, je suis persuadé que cette armée interafricaine finira par se dissoudre et ne sera pas approuvée par l'O.U.A ni par aucun des pays progressistes de l'Afrique.

— *Comment pourront évoluer les relations entre le M.P.L.A. et l'UNITA ?*

— La question n'a pas de fondement. Nous ne connaissons pas, en Angola, une telle organisation. Il y existe simplement des groupes manipulés de l'extérieur. Politiquement, l'UNITA n'existe qu'en France, au Portugal et dans quelques pays africains.

— *Pourtant, il a été question de négociations... ?*

— Je puis vous assurer qu'il n'en est absolument pas question. D'ailleurs, dès que la Namibie sera indépendante et que nos rapports avec le Zaïre seront devenus normaux, l'UNITA disparaîtra immanquablement. »

Propos recueillis par
JOSÉ REBELO.

(2) Plateau central de l'Angola, autour de la ville de Silva-Porto.

L'O.U.A. ET LA RÉUNION

M. Barre juge inadmissible la motion votée par le comité de libération

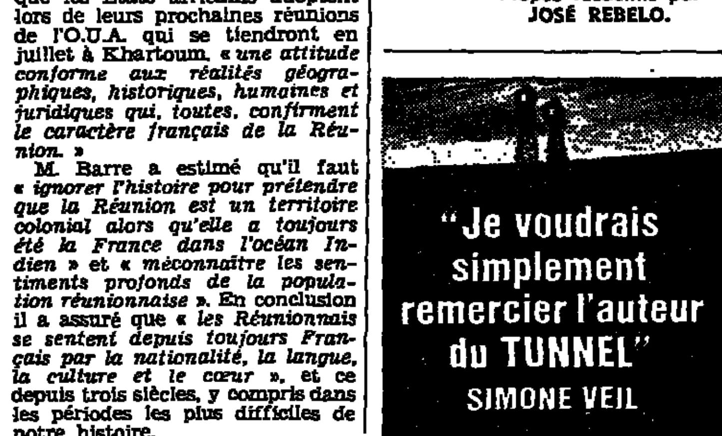
Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement mercredi après-midi 28 juin à l'Assemblée nationale, M. LAGOURGUE, député U.D.F. de la Réunion, président du conseil général, a évoqué la décision du comité de libération de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) de réclamer la décolonisation et l'indépendance de la Réunion.

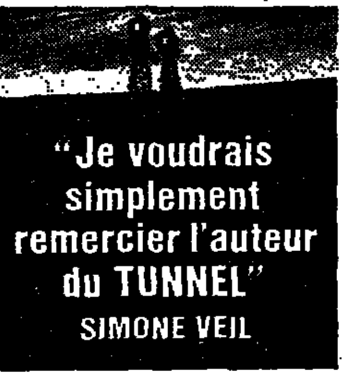
Précisant qu'en raison « *de la gravité de l'affaire évoquée* » et aussi « *afin de manifester son attachement et sa fidélité à son île natale, qui est française* », M. Raymond Barre a déclaré : « *Un certain comité de libération de l'O.U.A. aurait, en effet, adopté le 23 juin un rapport demandant à un certain comité* ad hoc, *créé en mars à Tripoli, de recommander les mesures à prendre pour hâter l'indépendance de la Réunion. Ce comité ne réunit d'ailleurs qu'un nombre restreint de pays dont la plupart sont connus pour leur singulier activisme; encore certains de ses membres se sont-ils désolidarisés de la motion.* » Après avoir estimé que celle-ci est « *inadmissible* », le premier ministre a indiqué que le gouvernement français a donné instruction à ses ambassadeurs auprès des Etats africains représentés au sein de ce comité « *d'élever une très ferme protestation et de rappeler à cet égard la position intangible de la France* ». « *Il est indigne,* a-t-il ajouté, *que des pays qui se disent amis de la France, qui bénéficient de sa coopération et de son aide, acceptent de soutenir des positions qui lui sont hostiles et témoignent d'une totale incompréhension des données réelles de la situation.* »

Le premier ministre a souhaité que les Etats africains adoptent lors de leurs prochaines réunions de l'O.U.A. qui se tiendront en juillet à Khartoum « *une attitude conforme aux réalités géographiques, historiques, humaines et juridiques qui, toutes, confirment le caractère français de la Réunion.* »

M. Barre a estimé qu'il faut « *ignorer l'histoire pour prétendre que la Réunion est un territoire colonial alors qu'elle a toujours été la France dans l'océan Indien* » et « *méconnaître les sentiments profonds de la population réunionnaise* ». En conclusion il a assuré que « *les Réunionnais se sentent depuis toujours Français par la nationalité, la langue, la culture et le cœur* », et ce depuis trois siècles, y compris dans les périodes les plus difficiles de notre histoire.

● *L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique* (B.P. 236 75264 Paris Cedex 06) lance un appel afin d'équiper trois internats d'orphelins abritant trois mille enfants réfugiés, et notamment d'acheter du tissu pour une valeur de 80 000 F. Les dons peuvent être adressés au C.C.P. 19 303 94 K Paris.





PROCHE-ORIENT

Liban

ENLEVÉS CHEZ EUX EN PLEINE NUIT

Vingt-six villageois chrétiens sont massacrés dans la Békaa

De notre correspondant

Beyrouth. — Vingt-six villageois chrétiens de la communauté grecque catholique de la Békaa (nord-est du pays) ont été massacrés, mercredi 28 juin, dans des conditions mystérieuses. Ce massacre a créé au Liban un climat de tension qui n'est *pas sans rappeler la guerre de* 1975-1976. En outre, ces meurtres surviennent alors qu'arrive à expiration l'ultimatum adressé par l'ancien chef de l'Etat, M. Soliman Frangié, à la suite de l'assassinat de son fils et de trente-trois autres personnes à Ehden, *près de Zghorta*, et enjoignant aux phalangistes de démissionner du parti ou de quitter le Nord-Liban avant le 30 juin. En même temps, des enlèvements d'otages suivis d'exécutions (quatre au total) sont signalés.

Le gouvernement libanais, de son côté — constitué pourtant de personnalités modérées et indépendantes choisies il y a un an et demi au sortir de la guerre et reconduit dans ses fonctions il y a trois mois, — ne parvient pas à s'entendre sur la restructuration de l'armée. Le président de la République et le ministre de la défense, tous deux chrétiens, sont manifestement en désaccord avec *le chef du gouvernement* (musulman) sur la liste des officiers à limoger.

Le lieu même du massacre de mercredi n'est pas sans rappeler de mauvais souvenirs. Les victimes ont, en effet, été prises dans une rafle en pleine nuit — entre 1 heure et 2 heures — dans les villages de Ras-Baalbek, Jdeidet-Fakha et surtout Qaar (seize morts sur les vingt-six) avant d'être abattues dans un bois. Le charnier a été découvert vers 13 heures par les forces de *sécurité et la Force arabe de dissuasion*. On n'a pas oublié ici que, à l'automne 1975, c'était déjà le massacre de Qaar qui avait contribué à relancer les combats. Certes, les circonstances ne sont pas les mêmes, et la Force arabe de dissuasion a immédiatement pris position pour prévenir les troubles. La Békaa, région frontalière avec la Syrie, avait d'ailleurs été la première pacifiée par les troupes syriennes au Liban en 1976 plusieurs mois avant la fin de la guerre.

Le communiqué de la FAD se borne à indiquer que les agresseurs étaient des hommes « *en habit civil* ». Le journal du Mouvement national (progressiste) *Al Watan* affirme, lui, que les victimes sont des phalangistes. La radio et la presse phalangistes ne le disent pas expressément et se contentent de parler d'un « *massacre d'innocents* ». Il semble néanmoins que la plupart des victimes soient des phalangistes ou des pro-phalangistes. Le chef du Front libanais, M. Camille Chamoun, a affirmé que les tueurs n'étaient « *ni des Libanais ni des civils* ».

LUCIEN GEORGE.

République démocratique du Yémen

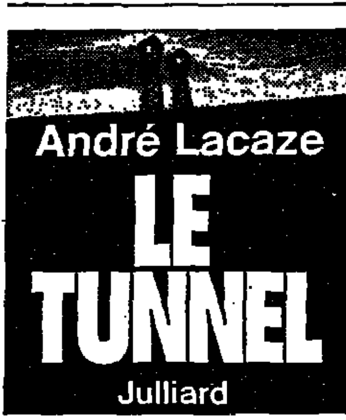
APRÈS L'EXÉCUTION DU PRÉSIDENT SALEM ROBAYA

Trois membres du bureau politique du Front national sont démis de leurs fonctions

Un communiqué du comité central du Front national de libération (parti unique au pouvoir au Yémen du Sud) annonce que trois membres du bureau politique du Front, MM. Ali Saleh Abad, Abdallah Saleh et Hassan Baoum, ont été démis de leurs fonctions et exclus du Front. Deux nouveaux responsables du parti ont été désignés dans les quatrième et cinquième gouvernorats. Selon l'Agence irakienne de presse, le communiqué a été lu à la radio par M. Abdel Fattah Ismail, ce qui infirme certaines informations selon lesquelles le secrétaire général du F.N.L. aurait été tué ou grièvement blessé au cours des combats de lundi (*le Monde* du 29 juin).

Le communiqué du comité central précise en outre que l'ancien chef de l'Etat, Salem Robaya, exécuté dans la nuit de lundi à mardi, avait adopté une « *attitude réactionnaire* » à l'égard des appels répétés du Front l'invitant à « *mettre un terme à sa collaboration avec les milieux impérialistes et réactionnaires* » Il aurait également « *semé le doute sur nos relations de principe avec le bloc socialiste et son avant-garde l'U.R.S.S.* ». Le communiqué paraît en outre mettre en cause la responsabilité de Salem Robaya dans l'assassinat du président nord-yéménite en affirmant qu'il avait tenté d' « *entraîner notre peuple dans une nouvelle guerre fratricide avec le Yémen du Nord* ». Enfin, le communiqué affirme que le projet de création d'un parti d'avant-garde marxiste qui se substituera au Front national actuel, sera mené à bon terme.

A Moscou, l'agence Tass a rejeté mercredi sur l'Arabie Saoudite la responsabilité de la « *situation alarmante qui s'est créée dans la péninsule Arabique* » à la suite des récents événements qui se *sont produits dans les deux Yémens*. D'autre part, l'agence dénonce comme un « *mensonge sans vergogne* » l'affirmation du journal koweïtien *Al Anba* selon laquelle plusieurs milliers de soldats soviétiques, cubains et est-allemands stationneraient au Yémen du Sud. Il va de soi, déclare Tass, « *qu'il n'existe pas, et qu'il n'a jamais existé de soldats de l'U.R.S.S., de Cuba et de la R.D.A. en République démocratique populaire du Yémen* ». — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)



Israël

Sur décision des autorités militaires

HUIT PROFESSEURS ÉTRANGERS DEVRONT QUITTER L'UNIVERSITÉ DE BIR-ZEIT EN CISJORDANIE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Huit professeurs étrangers de l'université arabe de *Bir-Zeit devront quitter la Cisjordanie* avant le 8 juillet, l'administration militaire israélienne des territoires occupés ayant refusé de renouveler leur « permis de travail » pour la prochaine année universitaire. Il s'agit d'un Britannique, d'un Canadien et *de six ressortissants américains* (deux d'entre eux sont d'origine palestinienne, les professeurs Nafez Nazzal et Wafez Habouchi). *Aucun motif officiel* n'a été avancé, mais il semble que les autorités militaires leur reprochent leur activité politique, et *plus précisément* d'avoir à plusieurs reprises pris le parti d'étudiants impliqués dans des manifestations anti-israéliennes.

La décision avait été déjà arrêtée au mois de janvier, mais la direction de l'université avait obtenu qu'un *sursis soit accordé* jusqu'à la fin des cours. Le 14 juin dernier, le gouverneur militaire de Ramalla a annoncé au doyen de *l'université* que la mesure devenait désormais exécutoire. Divers recours en faveur des professeurs visés par cette décision ont été présentés à l'administration militaire, mais celle-ci n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Le professeur Nafez Nazzal, qui enseigne à Bir-Zeit depuis trois ans, nous a déclaré que ses collègues et *lui-même* n'avaient reçu pour l'instant aucune explication officielle justifiant leur départ et n'avaient pas encore pu *obtenir* une entrevue avec le gouverneur militaire. « *Cette affaire est d'autant plus grave,* a-t-il ajouté, *que l'université a un besoin vital de faire appel à des enseignants étrangers.* » « *J'espère,* a-t-il conclu, *que tout cela n'est pas irréversible.* »

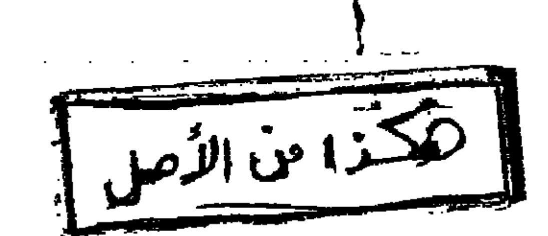
Deux mesures contradictoires

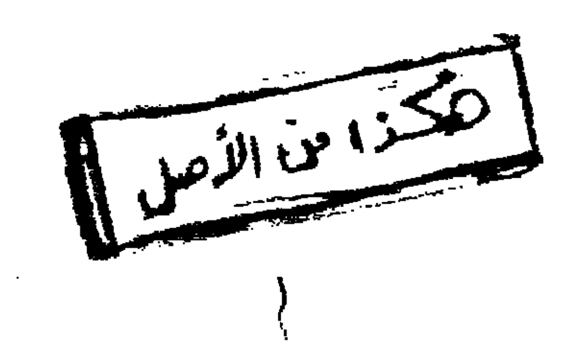
L'université de BirZeit, la plus importante des territoires occupés, est considérée depuis dix ans en Israël comme l'un des principaux « foyers d'agitation ». Mais la décision qui frappe les huit professeurs est surprenante actuellement, dans la mesure où l'administration militaire — son état-major a été en partie renouvelé au mois de mai — a multiplié les initiatives visant à diminuer la tension qui rène en Cisjordanie. Lors d'une tournée dans la région, la semaine dernière, M. Ezer Weizman, ministre de la défense, avait clairement manifesté cette volonté en annonçant notamment le retour du Dr Ahmad Hamzé, expulsé deux ans auparavant (*le Monde* du 22 juin). Ce dernier, connu pour son action militante « nationaliste » et ses sympathies à l'égard de l'O.L.P., est rentré le 26 juin à Bethléem, chaleureusement accueilli par la population.

Le départ des professeurs de Bir-Zeit, s'il est confirmé, et le retour d'une personnalité comme le Dr Hamzé, apparaissent comme des décisions tout à fait contradictoires.

FRANCIS CORNU.





politique

LE DÉBAT AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

M. Mitterrand : le P.S. cherche à retrouver sa capacité d'unité dans la pensée et dans l'action

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 28 juin, M. François Mitterrand a évoqué les futures élections européennes. Il a déclaré : « *Nous voulons que l'Europe soit indépendante, qu'elle échappe à l'emprise des sociétés multinationales, qu'elle ne soit pas le relais de la politique des Etats-Unis, qu'elle soit un facteur de paix et de détente sur le continent. Nous voulons qu'elle ne déborde pas les dispositions du traité de Rome. Aussi nous entendons qu'aucune compétence nouvelle ne soit élaborée sans l'acquiescement des Parlements nationaux.* »

En rappelant la déclaration commune des P.S. de la C.E.E., M. Mitterrand a noté qu'il existe entre ces formations « *des impératifs nationaux et idéologiques différents* ». « *Nous ne sommes pas identiques*, a-t-il ajouté, *mais nous avons des convergences.* »

Interrogé sur la situation au sein du P.S., le premier secrétaire a indiqué : « *Je reconnais assez mal dans les descriptions des journalistes la réalité que j'aperçois. (...) Le parti socialiste a ressenti comme un échec le fait que la gauche n'ait pas emporté les élections. La responsabilité en revient au P.C.F., qui a mis beaucoup de constance pour nous amener à ce résultat, créant de ce fait un doute sur la capacité de la gauche à s'unir.* »

M. Mitterrand a noté, au passage, que les communistes ont tendance « *à déserter les endroits où l'on se rencontre, notamment à la base* ». Il a ajouté : « *Le P.S. entend respecter les engagements pris vis-à-vis des électeurs et il appliquera lors des scrutins la discipline de la gauche. Nous sommes également d'accord pour des actions communes si tant est que les autres ne les fuient pas.* »

Après avoir souligné que le P.S. reste l'élément déterminant pour une victoire de la gauche et avoir souhaité la mise en place d'un « *front des classes populaires* », M. Mitterrand a ajouté :

« *Le trouble dans le P.S. affecte plus les corps intermédiaires que l'ensemble du parti. La turbulence dont vous êtes témoins est créée par une phase pendant laquelle le P.S. cherche à retrouver la capacité d'unité dans la pensée et dans l'action sans laquelle il n'est pas de grand parti. (...) Le P.S. va vers ses assises. Ce sont les militants qui trancheront. Le premier secrétaire et l'équipe de direction ont bien l'intention de poursuivre leur tâche. (...) Le P.S. devrait être dans l'avenir capable de gouverner le pays en ayant dominé ses propres contradictions.* »

Evoquant le fait d'avoir rencontré M. Rocard, d'une part, MM. Mauroy et Defferre d'autre part, le premier secrétaire a précisé : « *Ces gestes seraient importants s'ils s'inscrivaient dans un processus de décomposition du parti socialiste. Ce serait alors un événement politique. Ce n'est pas le cas. (...) Avec Mauroy et Defferre nous sommes comptables ensemble de la bonne santé du parti et nous devons compter avec les forces centrifuges qui cherchent à le mettre à mal.* » A ce propos, M. Mitterrand a regretté l'attention, selon lui excessive, que la presse porte actuellement au P.S.

Interrogé sur la « contribution » signée par trente dirigeants socialistes proches de lui, M. Mitterrand a ajouté : « *Ils ont fait ce texte en leur nom, pas au mien. Ce sont mes amis, mais j'en ai d'autres. Certains auraient signé ce texte, d'autres non. En élaborant cette « contribution » ils ont innové par rapport à des déclarations individuelles. Ils ont éclairé le débat. Ce qui n'est pas acceptable ce sont les polémiques personnelles, comm ceela s'est produit parfois.* » Le premier secrétaire a estimé que d'ici au congrès du P.S., *prévu* pour mai 1979, d'autres textes verront le jour.

Le premier secrétaire du P.S. a, d'autre part, critiqué la politique économique dont l'inspirateur, a-t-il souligné, est M. Giscard d'Estaing. Il a indiqué que son parti va étudier le rapport Nora-Minc sur l'informatique. Enfin, à propos de la disparition du *Quotidien de Paris*, M. Mitterrand a indiqué qu'il va saisir son parti d'un projet de quotidien. « *Le problème pour nous est uniquement financier* », a-t-il précisé.

Pour ce qui concerne les projets de réglementation du financement des partis, de modification de la loi pour l'élection des *conseillers municipaux des villes* de plus de trente mille habitants, de non-cumul des mandats, annoncés par M. Giscard d'Estaing, le premier secrétaire s'est déclaré d'accord avec les perspectives du chef de l'Etat. Sur le cumul des mandats il a toutefois précisé : « *Il faut éviter les excès mais, à la limite, en atomisant les fonctions on rend le pouvoir central plus puissant, le rôle des préfets plus déterminant. La disparition de tout cumul serait un moyen détourné pour le pouvoir central de renforcer son autorité.* »

M. Rocard : on prétend faire du premier secrétaire un chef de clan

M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, dans une interview, mercredi 28 juin, au quotidien espagnol *El Pais* : « *L'union de la gauche telle qu'elle a été conçue et conduite depuis 1971 a subi un freinage de la part du parti communiste lorsqu'il s'est agi d'aller au pouvoir avec les socialistes à l'occasion des dernières élections législatives. Je crois qu'il faut relancer l'union de la gauche sur d'autres bases en tenant un plus grand compte des propositions du parti socialiste pour construire un socialisme démocratique dans la liberté.* »

Interrogé sur les rivalités de courants au sein du P.S., le député des Yvelines a noté : « *L'actuelle majorité du parti socialiste est une coalition de traditions et d'affiliations diverses, qui ont contribué à la construction du parti tel qu'il est aujourd'hui. Il est vrai qu'il y a des différences, cela n'est ni nouveau ni surprenant. Ce qui est plus inquiétant, c'est la tentative de camoufler les différences réelles sous des conflits de personnes ou de querelles préfabriquées sur la base de procès d'intentions. C'est un jeu auquel je n'ai pas l'intention de prendre part. En outre, je crois que cela rend un mauvais service à celui que l'on croit servir, François Mitterrand, dont on prétend faire un chef de clan alors que sa tâche comme fédérateur du parti socialiste est loin d'être achevée.* »

Le député des Yvelines a estimé, d'autre part, que « *la forme d'organisation traditionnelle des partis politiques est mise en cause aujourd'hui* ». Il a déclaré : « *Entre les fédérations de comité électoral héritées de la bourgeoisie libérale et la tradition léniniste liée à l'action clandestine et fortement centralisée, il y a des formes nouvelles d'organisation à inventer. Cette recherche, cependant, est entravée par un système d'information qui repose sur une personnalisation à outrance.* »

● *M. Gérard Desseigne*, membre du secrétariat de la fédération des Yvelines du parti socialiste, dont nous avons publié un article dans *le Monde* daté 4-5 juin, nous prie de préciser que « *partagés par de nombreux militants socialistes se réclamant de la ligne politique du CERES, tant à Paris, que dans les Yvelines et ailleurs, l'analyse et l'article signés par lui ont été publiés à titre personnel, et n'engagent, pour l'instant, que lui* ».

LE P.C.F. : le verbiage « révolutionnaire » de la direction du P.S.

Le bureau politique du P.C.F., dans une déclaration publiée mercredi 28 juin, analyse les résultats des élections municipales partielles.

« *Il constate avec satisfaction que là où l'union s'est réalisée dans la clarté et la loyauté, les électeurs ont apporté un soutien accru aux candidats de la gauche. En revanche, là où le parti socialiste a refusé l'union, il a conduit la gauche et ses propres candidats à des défaites dont aucun subterfuge ne peut lui permettre d'esquiver la totale responsabilité.*

» *Dans le même temps où la direction du parti socialiste développe ainsi une pratique de division après avoir abandonné le programme commun, elle publie ici et là des textes et des déclarations qui se caractérisent par leur verbiage « révolutionnaire ». Le divorce entre les actes d'hier ou d'aujourd'hui et les discours est profond. Il n'a rien d'accidentel. (...)*

» *Le bureau politique appelle les organisations du parti à développer leurs explications sur la réalité et le sens de ce comportement du parti socialiste, sur une orientation qui a déjà conduit la gauche à l'échec et se poursuit.* »

CORRESPONDANCE

Pour une riposte antifasciste

M. Jean-Paul Lévy, membre de la commission exécutive de la fédération de Paris du P.S., nous écrit :

Ainsi l'Eurodroite aura-t-elle tenu sa réunion à Paris le 27 juin 1978 : notre ville disputerait-elle à son tour le douteux privilège d'être le nouveau *sanctuaire du* fascisme international ?

On savait déjà que, mis en fuite par la « révolution des œillets », puis par la renaissance de la démocratie en Espagne, les néo-nazis avaient déserté leurs tanières de Lisbonne et de Madrid.

Qu'en pensent les hommes au pouvoir, qui se posent en défenseurs des libertés et en apôtres de la sécurité des Français ? Il leur est sans doute indifférent qu'à dix jours de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 les nostalgiques de la croix gammée, les bourreaux de la rue Atocha, les amis des poseurs des bombes de Milan, se soient réunis à Paris pour commémorer le bon vieux temps de « la nouvelle Europe ».

Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire qu'il s'agit-là d'une simple indifférence : M. Jacques Chirac, dont l'un des officiers municipaux est un dirigeant du P.F.N., rend la monnaie de sa pièce aux services rendus par les amis musclés qui assurèrent la protection de sa campagne municipale en mars 1977.

Quant à M. Giscard d'Estaing, ses amis, MM. Madelin et Bassot, lui sauront gré certainement *d'avoir permis à leurs compagnons* de l'ex-O.A.S. et d'Occident cette démonstration publique de leur présence sur la scène politique française en 1978.

Il est révoltant de songer qu'au même moment les assassins des commandos Delta, responsables de la mort de Laïd Sebadj et d'Henri Curiel, les inspirateurs des tueurs de Pierre Maître vivent en toute quiétude à l'abri des recherches et des poursuites.

Pour nous, socialistes, le danger fasciste n'est pas un leurre, le racisme et l'antisémitisme renaissent dans notre pays : nous ne permettrons pas plus longtemps qu'à Paris et en France les membres de l'Orchestre noir accordent plus longtemps leurs violons. Que tous les antifascistes se regroupent comme ils l'ont fait lors de la manifestation de protestation du 27 juin 1978 pour exiger du pouvoir la poursuite des actes criminels des groupes fascistes et l'interdiction de leurs activités !

POINT DE VUE

Sur la « contribution » des trente

par
DOMINIQUE TADDEI (*)

DEPUIS quinze ans, toutes les périodes difficiles du mouvement socialiste en France ont vu se créer des clivages artificiels entre la recherche de l'union de la gauche et la nécessité de renouveler la pensée et l'action. C'est ainsi que de 1953 à 1971, au sein de la S.F.I.O., les partisans de l'union, regroupés autour de Guy Mollet, paraissaient refuser le renouvellement tandis que les partisans de la renaissance, dans le sillage de Gaston Defferre et de Pierre Mauroy, semblaient redouter l'union.

Ce qui a été la grandeur historique du congrès d'Epinay et de François Mitterrand en tant que *secrétaire du P.S. fut sans doute* de réussir ce que deux ans plus tôt Alain Savary avait commencé au congrès d'Issy-les-Moulineaux : mener de front la stratégie de l'union et la renaissance du P.S.

L'inquiétant est qu'on semble aujourd'hui revenir en arrière et s'embourber dans les vieilles ornières. Jugée *de ce double point de vue* historique, l'initiative prise par quelques-uns des principaux responsables nationaux prend un profil qui rappelle certaines attitudes passées. D'autant que la liste trouvée au bas de la « Contribution pour le renforcement du parti socialiste et la victoire du socialisme en France » prouve que ces trente noms ont été choisis parmi, non pas les plus fidèles — d'autres le sont, — ni les plus inconditionnels — aucun socialiste ne peut l'être, — mais disons parmi les plus proches de François Mitterrand.

Cette « contribution » présente un caractère insolite : en premier lieu personne ne connaît la destination finale d'un texte qui survient en dehors de toute échéance, du moins immédiate, de la vie du parti socialiste. D'autre part les conditions de son élaboration et de la recherche des signatures (aucun texte n'est rédigé par trente personnes) restent obscures. Pour prendre mon seul exemple, je n'ai jamais été informé de l'initiative, et encore moins invité à y participer. Il a fallu la presse extérieure au parti pour que j'en apprenne l'existence. Troisième surprise enfin : le contenu ne dénote, c'est le moins qu'on puisse dire, aucune originalité. Il pourrait être, il a, pour ainsi dire, déjà été signé et voté par la quasi-totalité des militants du P.S. On s'explique d'autant moins, par conséquent, les attaques en forme de procès d'intention que l'on rencontre contre tel ou tel dirigeant que l'on se garde bien de nommer. Le plus regrettable est d'ailleurs que le seul fait politique nouveau émergeant de ce texte revienne à des mises en garde à peine voilées.

Tout cela est très désagréable, venant de dirigeants importants et proches du premier secrétaire. En ce qui me concerne je déplore d'autant plus ce document surprise que j'aurais volontiers contribué à cette définition de la rupture anti-capitaliste que répète ce texte. *J'aurais* même proposé à mes camarades de ne pas oublier la rupture avec la vieille politique. Mais au fond ce dernier oubli de leur part est, peut-être, le seul aspect significatif d'un tel document.

∴

Examinons d'abord l'articulation de la « contribution ». Cinq grandes idées s'en détachent, auxquelles, encore une fois, j'apporte une entière adhésion.

Premièrement, la question de l'union est décisive. Il est clair, en effet — *qui le nierait dans nos rangs ?* — qu'il n'existe pas d'autre alliance possible que celle des forces de gauche. Toute autre coalition reviendrait à *perdre* le contact avec la base sociale sur laquelle notre parti s'appuie pour des raisons sociologiques, et mènerait par conséquent, à brève échéance, à l'anémie totale de son action.

Deuxièmement, et c'est là un aspect qui dépend directement du précédent, il faut assurer le renforcement du P.S. Les élections législatives de mars ont malheureusement démontré que, malgré ses progrès importants, le parti socialiste n'avait pas encore acquis la force suffisante pour faire triompher l'alliance nécessaire des partis de gauche. Il n'est pas douteux que notre renforcement ouvrira la porte du changement nécessaire à la victoire. Il amènerait l'évolution de nos partenaires communistes et débloquerait ainsi une situation qu'ils ont volontairement verrouillée.

Car, et c'est le troisième *point*, la responsabilité du parti communiste dans l'échec du 19 mars n'est effectivement pas discutable. Ce n'est pas le rideau de fumée de ses slogans *qui brouillera le verdict de l'histoire.* Le P.C. s'est dérobé à la victoire des forces populaires, dont il se réclame, parce qu'il redoutait précisément que notre prédominance nouvelle au sein de la gauche ne le mène à des révisions profondes de sa politique et de ses comportements.

∴

Pour se renforcer, il faut être présent sur tous les terrains de lutte. Voilà le quatrième volet de la « contribution-surprise ». Encore une fois, tous les militants et camarades approuveront. Il est évident, cela a été dit et répété, qu'il faut développer notre action au niveau de l'entreprise, des associations, des femmes, des jeunes, des mairies...

Il faut expliquer, préciser, enrichir nos propositions en définissant clairement les grands axes que nous nous sommes tracés. Comme le rappellent en un cinquième chapitre les trente signataires, il faut s'engager résolument et définitivement dans la rupture anti-capitaliste. Oui l'Etat doit renforcer un pouvoir abandonné aujourd'hui aux grands monopoles internationaux, et la nationalisation des pools économiques est donc nécessaire, oui le plan doit prédominer sur le marché...

Qui parmi nous songe à le discuter, à le *nier* ? Pourquoi donc avoir écrit un article où l'on présente comme un événement ce qui fait l'objet d'un accord unanime en faisant mine de croire que les autres ne sont pas d'accord ? A quoi revient cette attitude, sinon à s'enfermer dans la citadelle d'une orthodoxie que personne ne songe à attaquer ? Ne serait-ce pas plutôt de l'analyse des problèmes nouveaux qu'on voudrait se protéger ?

Il faut pourtant aller plus loin, ne pas *avoir peur, après avoir rompu* définitivement avec le capitalisme, d'opérer une seconde rupture avec nos habitudes d'autrefois. Il faut en finir avec la vieille politique.

Pourquoi ne pas oser dire franchement que, si la rupture avec le capitalisme est, bien entendu, une condition nécessaire, elle n'est pas une condition suffisante. L'échec du 19 mars, c'est aussi le refus de la gauche de remettre sérieusement en cause ses anciennes habitudes de pensée. Il ne s'agit pas de pratiquer une révision stratégique, mais, dans *le cadre de la stratégie d'union* définie par le congrès d'Epinay, de procéder à une révision culturelle bien plus difficile pour chacun d'entre nous et pour la gauche dans son ensemble.

Il faut, quant à nous, cesser de penser sous la forme des schémas habituels d'« un peu moins à gauche *que le communisme* » *ou d'*« *un peu* plus à gauche que la social-démocratie ». Il faut cesser d'être moins stalinien ou plus social-démocrate que le P.C. Il est nécessaire d'affirmer et de renforcer un projet autogestionnaire qui n'aura de force à tirer que de sa confrontation avec la réalité sociale, et elle seule.

∴

Les auteurs de la « contribution » en appellent assez curieusement à un « nouveau renouveau », mais ne se demandent pas comment y parvenir sans remettre en cause quelques thèmes fondamentaux, comme « économisme et *productivisme* », « étatisme et centralisme », « professionnalisme de la politique et sa coupure d'avec la vie ».

Il est temps d'oser reconnaître que la bataille des chiffres à laquelle on s'est livré pendant la campagne électorale fut vaine et, finalement, sans portée. Le caractère trop quantitatif de nos propositions a fait oublier que le fond de notre démarche était de promouvoir en France des *réformes de structures profondes et* plus durables qu'un SMIC éphémère et sans signification par lui-même. *Pourquoi* avoir tant insisté, de même, sur un *mythe* dépourvu de crédibilité selon lequel la gauche serait capable d'augmenter le nombre d'emplois industriels, alors que tout indique qu'il ne peut que diminuer : il est clair que le plein emploi suppose la semaine de trente-cinq heures et *la création d'emplois de services...* Enfin, pour terminer le survol de ce chapitre, n'est-on pas en droit d'émettre quelques *réserves* devant l'intention de poursuivre une politique effrénée de l'énergie, qui pousse à accepter les centrales nucléaires comme un mal nécessaire ?

« Etatisme et centralisme... » N'avons-nous pas été contradictoires dans notre volonté de fixer d'un point de vue central les règles de la décentralisation ? Il faut prendre en considération de nouveaux espaces de solidarité, en privilégiant la région par rapport au département, en donnant tout leur contenu démocratique aux agglomérations et quartiers en tissu urbain, aux pays et vallées en milieu rural. Quant à la « vie politique », c'est un point central trop souvent regardé avec détachement ; car, précisément, les professionnels de la politique sont coupés des réalités de la vie. Ils considèrent comme questions subsidiaires les nouvelles grandes interrogations, la lutte des femmes, l'écologie, l'action culturelle, l'action non violente...

La première idée de la nouvelle politique, c'est d'éviter la concentration des pouvoirs au sein de la classe politique pour mieux les diffuser dans toute la société civile. Depuis 1969, je me suis battu contre le cumul des mandats. Et j'avoue qu'en tant que secrétaire national du P.S. il m'a été douloureux de constater que l'U.D.F. et Giscard d'Estaing retenaient en 1978 les propositions que nous avions été quelques militants à avancer dès les congrès de 1969 et 1971. Et que jamais nous n'avons pu faire adopter par notre parti.

De même nous *proposions alors la* rotation obligatoire des fonctions. Ne pense-t-on pas qu'un responsable, en politique comme dans les autres domaines, a pu prouver tout ce dont il était capable en dix ou douze ans d'exercice et que, s'il ne l'a pas effectué, les chances deviennent très faibles qu'il le fasse un jour ? *Proposition concrète :* pas plus de deux mandats successifs, ni en même temps.

∴

En n'abordant pas des interrogations de ce type, les auteurs de la « contribution » démontrent que pour eux l'autogestion n'est qu'un alibi *à caser en bout de paragraphe.* Loin d'eux l'idée ou l'attitude d'amorcer l'indispensable rupture avec la vieille politique. Ils s'avancent en gardiens de l'orthodoxie, *comme le firent* avant eux Jules Guesde et Guy Mollet. Mais l'histoire nous enseigne qu'en se cantonnant dans ce rôle factice on *se montre souvent* inapte à le tenir quand l'histoire frappe à la porte.

L'opinion attend du P.S. la fidélité à sa stratégie, mais serait déçue s'il sombrait en même temps dans une attitude d'ancien combattant. Il ne s'agit pas de tomber dans une mentalité de fin de règne, mais de franchir une nouvelle étape de la renaissance socialiste. Si l'on peut adresser des reproches à la direction du parti depuis l'élection présidentielle de 1974, et donc à moi-même qui n'ai cessé d'en être solidaire en tant que secrétaire national, c'est sans doute d'avoir été trop défensif, d'où peut-être la défaite du 19 mars. Mais, depuis, une psychologie de « bunker » ne pourrait être que suicidaire à l'intérieur comme à l'extérieur du P.S.

Plus que jamais la stratégie socialiste doit être offensive.

(*) Député du Vaucluse, membre du secrétariat du parti socialiste.





POLITIQUE

« L'Humanité » reproche à Mme Thorez-Vermeersch d'attaquer la direction élue du P.C.F.

Mme Jeannette Thorez-Vermeersch a accepté de répondre, mercredi 28 juin, à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, pour appeler ses « camarades » — mais surtout la direction du P.C. — au respect des principes et des statuts de ce parti.

Elle est apparue volontairement mesurée par rapport à son tempérament, mais ne cédant rien sur ses positions, qui furent longtemps celles de tout son parti. Gardienne du temple, elle met en cause les successeurs de Maurice Thorez, ce qui n'échappe pas à « l'Humanité ». Aussi est-elle accusée par ce journal de se livrer à une attaque frontale contre la direction élue du P.C.F.

Après avoir comparé la « *désertion* » de Maurice Thorez, en 1939, à celle du général de Gaulle, Mme Thorez-Vermeersch a justifié en ces termes l'intervention militaire en Tchécoslovaquie en 1968 : « *Il y avait un danger réel de restauration du capitalisme qui pouvait donner satisfaction aux Sudètes. Il ne faut pas oublier qu'en 1968 le traité de Munich n'avait pas encore été considéré comme caduc par la République fédérale allemande. Il était toujours en application. Autrement dit, le rétablissement du capitalisme en Tchécoslovaquie, c'était le rétablissement possible des Sudètes dans leurs droits, c'était une victoire des militaristes allemands et c'était trop grave...* »

Mme Thorez-Vermeersch a ensuite expliqué que le P.C. n'aurait pas dû accepter certaines dispositions du programme commun — notamment la procédure envisagée en cas de rupture du contrat de gouvernement — et elle a souhaité que son intervention encourage à « *une plus grande fermeté des principes* ». Elle s'est ensuite référée aux statuts du P.C.F. pour rappeler que les communistes sont des collectivistes. « *On a pris la permission de dire sur les ondes et à la télévision que nous n'étions pas des collectivistes* », observe-t-elle avant d'affirmer, à propos de la dictature temporaire du prolétariat et de la solidarité avec l'U.R.S.S., que les dirigeants du P.C. se sont écartés de ces statuts.

L'historien Jean Elleinstein — dont elle a déjà condamné dans *le Monde* du 29 avril 1977 les jugements sur l'U.R.S.S. — lui paraît être l' « *enfant de ces changements* » et elle a ajouté : « *Non seulement, il n'a pas été critiqué, mais il a été candidat du parti communiste aux législatives. C'est seulement après les élections, quand il a commencé à attaquer le parti, qu'on s'est aperçu que c'était un homme — à mon avis — dangereux parce que c'est la tendance à vouloir liquider le parti communiste comme parti communiste.* »

Mme Thorez-Vermeersch a expliqué pourquoi elle sortait de son silence : « *J'ai pris cette responsabilité en sachant que c'était très grave, parce que je n'ignore pas que c'est contraire au centralisme démocratique. Mais comme tout le monde le jette par-dessus bord en ce moment — je parlais des statuts, tout a été jeté par-dessus bord, cela a été jeté à la télévision, à la radio, sans consultation des membres du parti, — j'ai pensé que je ne faisais pas pire que les autres et que je pouvais prendre cette liberté.* »

Mme Thorez-Vermeersch a contesté la notion d'eurocommunisme et estimé que le secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Carrillo, abandonnerait un jour le marxisme comme il a abandonné le léninisme. Elle a souligné les succès du socialisme soviétique en les opposant à la misère qui règne dans certains pays d'Asie. En ce qui concerne les camps d'internement, elle souligne qu'ils ont été dénoncés et, au sujet des dissidents, elle observe : « *Je pense que les Soviétiques se sont donné des lois ; c'est leur affaire. On n'a pas le droit, là-bas, de faire de la propagande de guerre. Ils vivent devant une nouvelle Constitution, ils ont des lois qui limitent les possibilités pour les citoyens de lutter contre ces lois. Cela peut ne pas nous faire plaisir, mais c'est l'affaire des Soviétiques.* »

Enfin, Mme Thorez-Vermeersch a fait son « autocritique » en expliquant pourquoi elle avait combattu la contraception alors qu'elle n'y était pas opposée : c'est parce que cette pratique était dirigée contre le peuplement des pays sous-développés, notamment l'Algérie.

« L'HUMANITÉ » : l'histoire ne lui a rien appris.

M. Laurent Salini écrit dans *l'Humanité* :

« *L'émission d'hier, si dérisoire qu'elle ait été, s'inscrit elle aussi dans l'attaque violente, acharnée, menée contre le parti communiste. Elle tend à peser sur ses délibérations internes. Elle tend à peser sur les décisions de son prochain congrès. (...)*

» *Comme il y a dix ans, elle approuve l'intervention militaire des pays du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie.*

» *Comme il y a dix ans, elle croit que le pouvoir socialiste en France pourrait être constitué par une dictature du prolétariat.*

» *Comme il y a dix ans, elle pense que la démocratie socialiste se déploie en U.R.S.S. Et au nom des lois soviétiques, elle accepte les procès pour délit d'opinion, voire les internements dans les hôpitaux psychiatriques.*

» *L'histoire, les faits, ne lui ont rien appris qui puisse la faire évoluer. (...)*

» *Jeannette Thorez-Vermeersch, au nom du « respect des principes », s'est en fait livrée à une attaque frontale contre la direction élue du P.C.F., contre la politique démocratiquement décidée par les congrès, et notamment le vingt-deuxième. Elle s'est livrée à une attaque dont la droite, évidemment, se servira contre nous.* »

CORRESPONDANCE

Le P.C.F. et le féminisme

Nous avons reçu du docteur Claudie Fayein, ancienne interne des Hôpitaux de la Seine, la lettre suivante :

Jeannette Vermeersch était la principale opposante à la limitation des naissances. Particulièrement informée, comme médecin, des drames qu'entraîne une grossesse impossible à assumer, je lui ai écrit que sa position me semblait contraire aux besoins et aux vœux profonds des femmes.

Elle m'a répondu par un argument qui ne manque pas de valeur. La liberté complète des femmes, quant à la maternité, devrait exister également *dans les deux sens* : avoir un enfant, ou le refuser. Donner la liberté de le refuser, quand on n'a pas celle de le garder (peu de crèches, horaires de travail non aménagés, impossibilités financières d'avoir un meilleur logement) n'est qu'une illusion dangereuse. Le gouvernement, en accordant la moins chère des solutions du problème, se donne la possibilité de retarder et ralentir celle qui serait pour lui plus coûteuse : une aide réelle aux plus démunies. D'où une inégalité et une injustice encore accrues entre riches et pauvres, en ce qui concerne la maternité. Notre percepteur le sait bien, qui considère que nos quatre enfants peuvent passer pour un « *signe extérieur de richesse* » !

Argument de valeur indiscutable. Trop théorique pourtant, et ne tenant pas devant le malheur que peut entraîner une grossesse inopportune et non désirée. Je me félicite donc que le parti ait fini par l'admettre, sous la pression de nombreuses militantes comme moi.

Puis-je continuer cette lettre en ce qui concerne le féminisme et le parti ? Madeline Vincent me semble avoir tout à fait raison. Rien de choquant comme ce « *racisme antimec* » de certaines organisations féministes. Les hommes sont nos amis et nos camarades, qui ont besoin d'une compagne bien équilibrée dans sa vie.

Première de ma bourgeoise famille à faire des études et travailler ensuite, aux côtés d'un mari amical, j'ai conscience d'avoir vécu aussi librement qu'un homme. Il en est de même pour nos filles, comme moi mères de famille et exerçant leur métier. Quand nous allons leur rendre visite, ce sont nos gendres qui font — très bien — la cuisine, pour qu'elles puissent tranquillement nous tenir compagnie ! Et je ne pense pas que ce soit exceptionnel.

Il reste cependant que grossesse et maternité constituent, quoi qu'on puisse faire, un handicap physiologique à mon avis insurmontable. Plus lourde physiquement, moins vive intellectuellement pendant sa grossesse, préoccupée avant tout par son enfant durant ses premières années, et cela à un moment où l'homme peu gêné par sa paternité est au maximum de ses capacités et d'une activité fertile, la femme prend par rapport à lui dans sa vie sociale un retard irrattrapable.

On peut comprendre qu'un patron, que des électeurs hésitent à confier de hautes responsabilités à un sujet, si doué soit-il, pouvant s'éclipser à des moments et pour des durées imprévisibles.

Femmes sans enfants, mères peu maternelles sont des exceptions qui confirment la règle. Au début de sa vie, c'est un choix difficile pour une femme qui imagine mal ce que la maternité peut lui apporter ou lui coûter... Choix dont elle est seule juge. Tout cela, les « féministes » devraient avoir le bon sens de ne pas l'oublier.

BIBLIOGRAPHIE

« DISSIDENCE OU RÉVOLUTION ? » de Dominique Lecourt

Auteur remarqué, dans la collection « Théorie » dirigée aux éditions Maspero par M. Louis Althusser, d'un ouvrage sur Lyssenko, M. Dominique Lecourt s'intéresse à un autre aspect du mouvement des idées en Union soviétique : les dissidents. Le phénomène est, selon lui, récent. Il s'agit moins d'un prolongement de la terreur stalinienne que de l'un des effets du libéralisme relatif qui a suivi, après 1956, le XX[e] congrès du P.C. d'Union soviétique. Il demeure socialement très limité, il reste un « *mouvement d'élite* ». Pour devenir un mouvement révolutionnaire, la dissidence devrait se joindre à « *la résistance massive, sourde et opiniâtre qu'ouvriers et paysans de l'Est opposent à l'oppression* ».

Dominique Lecourt analyse parallèlement une autre dimension de la dissidence : le fait qu'elle soit devenue le thème central d'une mobilisation idéologique dans les pays occidentaux. C'est à la critique de l' « idéologie occidentale de la dissidence », ce qu'il appelle aussi l' « antimarxisme radical » qu'il consacre l'essentiel de son ouvrage.

Un livre qui se veut donc une réfutation des thèses des « nouveaux philosophes » dont les chefs de file sont vigoureusement pris à partie. Selon Dominique Lecourt, à travers ce courant d'idées, « *sous couvert de « chasser la Russie de nos têtes », c'est l'Amérique qu'on veut y installer* ». — T. P.

★ Dissidence ou révolution ? de Dominique Lecourt. Ed. Maspero, 99 pages, 15 francs.

LE MOUVEMENT POUR L'INDÉPENDANCE DE L'EUROPE VEUT ÉVITER LES DIVISIONS AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, que préside M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, et dont le délégué général est M. Alain Ravennes, déclare : « *L'élection de l'Assemblée parlementaire européenne doit être appliquée dans des conditions strictement conformes à celles que stipule le traité de Rome. (...) Il doit être bien clair que les députés à l'Assemblée européenne sont et resteront les représentants des divers pays qui constituent la Communauté. Il serait donc injustifié et déplorable que ce scrutin européen soit l'occasion ou le prétexte de divisions au sein de la majorité.*

» *Le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe rappelle qu'il a toujours souhaité que l'exemple d'unité qu'il n'a cessé de donner inspire tous ceux qui ont le souci de renforcer, dans la prochaine Assemblée européenne, le poids et l'autorité morale de la France.* »

[Le directoire du M.I.E. comprend MM. Pierre Messmer, Michel Cointat, députés R.P.R. ; André Fanton, ancien député R.P.R. ; Maurice Schumann, sénateur R.P.R. ; Roger Chinaud, Paul Granet, députés U.D.F. ; Aymar Achille-Fould, ancien député réformateur, et André Bettencourt, sénateur R.I.]

● *M. Georges Mesmin*, député U.D.F., conseiller de Paris, a été élu, mercredi 28 juin, président de la fédération de Paris du Centre des démocrates sociaux.

M. CLAUDE HAREL ADJOINT DU PORTE-PAROLE DE L'ÉLYSÉE

M. Claude Harel, conseiller des affaires étrangères, sera nommé, dans les prochains jours, conseiller technique à la présidence de la République. Il secondera M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, et remplacera M. Arnaud, qui deviendra prochainement ambassadeur dans un pays africain.

[Né en 1932, ancien élève de l'ENA, M. Harel, après son entrée dans la carrière diplomatique, a été notamment détaché auprès du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (1961-1962) et de la réforme administrative (1966-1967) (dans les deux cas M. Joxe). Il a été également en poste à Londres, à Bruxelles auprès des Communautés, au service de presse du ministère des affaires étrangères et à la direction des affaires africaines et malgaches dont il était, depuis 1977, directeur adjoint.]

● *M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur*, a reçu, mercredi 28 juin, une délégation de la Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux, conduite par MM. Jacques Maroselli (M.R.G.), maire de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), et Camille Vallin (P.C.), sénateur, maire de Givors (Rhône).

Le fossé se creuse entre les gaullistes et le pouvoir

Le comité central du R.P.R., réuni mercredi soir 29 juin à Paris sous la présidence de M. Jacques Chirac, a, comme on pouvait s'y attendre, approuvé les attitudes prises la veille par le conseil politique et le groupe parlementaire gaullistes (« le Monde » du 29 juin). L'instance suprême du mouvement s'est non seulement prononcée à l'unanimité sur ces orientations, mais elle a aussi accentué sa critique de la politique économique et sociale du gouvernement.

Profitant d'une telle unanimité, M. Chirac a fait approuver par le comité central le refus et les réserves déjà exprimés par le groupe à l'encontre des projets de M. Giscard d'Estaing relatifs à la proportionnelle pour les élections municipales, au cumul des mandats et au financement des partis politiques. Aucune fausse note n'est donc venue troubler ce concert de protestations.

Aucun député n'a esquissé la moindre défense de la politique gouvernementale. M. Claude Labbé, président du groupe, très applaudi, n'a pas été le dernier à affirmer que « les gaullistes étaient déterminés à le rester », qu'on ne faisait pas au R.P.R. sa juste place dans la majorité et que « tous ses membres étaient unis derrière Jacques Chirac ». M. Jean Falala, premier vice-président du groupe, a été approuvé, tout comme Mme Chouraqui, lorsqu'ils ont dressé de violents réquisitoires de la politique du premier ministre. M. Edgar Faure lui-même a joint ses critiques à celles de M. Philippe Séguin, député des Vosges, pour dénoncer les importations qui concurrencent les productions nationales.

Le R.P.R. traduit par une sorte de révolte verbale ses profondes divergencces de vues à l'égard des modalités de l'action économique du pouvoir. Il exprime ouvertement sont désaccord avec certains projets du chef de l'Etat, mais il n'entend pas pour autant passer dans une opposition déclarée. On doit donc se borner à constater en cette fin de la première session de la nouvelle législature que le fossé se creuse encore un peu plus entre le pouvoir et la principale formation de la majorité. — A. P.

M. FALALA : le mécontentement monte

Dans son rapport sur la situation économique, M. Falala, député de la Marne, a déclaré notamment :

« *Alors que les Français ont exprimé le choix d'un programme réaliste pour des réformes sociales profondes et contre l'ouverture collectiviste, la situation économique et sociale se dégrade de jour en jour. Alors que les Français ont voulu que le R.P.R. reste la formation la plus importante de la majorité, nous voici traités comme des adversaires l'ont rarement été. Nous avons été les principaux artisans du succès de la majorité. Tout se passe maintenant comme si on nous le reprochait. On nous avait annoncé des réformes importantes : on nous demande d'attendre l'an 2 000 en grignotant quelques réformettes. (...) Le mécontentement monte, lentement, dans les esprits. Nous ne pouvons pas prendre le risque que ce mécontentement se transforme en colère. (...) Nos avis ne sont pas écoutés. En réponse à nos mises en garde, on cherche seulement, avec la complicité de certains moyens d'information, à nous faire passer pour des contestataires irresponsables. Le premier ministre préfère nous inclure avec un certain mépris dans le « chœur des pleureurs ». En réponse aux engagements pris pendant la campagne électorale, le gouvernement propose une politique d'austérité qui empoisonne le climat social.* »

M. Falala déclare pour conclure, après avoir énuméré les propositions du R.P.R. : « *Si le pouvoir veut que nous soyons entièrement solidaires de cette politique, il faudra qu'il nous écoute, qu'il nous consulte, qu'il nous associe. Nous serons des partenaires loyaux si l'on sait être loyal avec nous. Que l'on cesse ces attaques systématiques et dégradantes à l'encontre de Jacques Chirac en tant que président de notre mouvement, mais aussi en tant que maire de Paris, que l'on cesse également, par le biais de la flatterie ou de manœuvres de couloir, de tenter de nous diviser et de semer le doute dans nos rangs. Ces basses actions ne se heurteront qu'à un mur, celui de notre solidarité. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté, le groupe R.P.R. tout entier est unanimement derrière Jacques Chirac.* »

Mme CHOURAQUI : un dirigisme sans direction

Mme Nicole Chouraqui, secrétaire générale adjointe du R.P.R., a présenté un rapport sur la situation sociale. Elle a tout d'abord déclaré :

« *Optimisme, autorité et volonté imperturbable, tels sont les propos que tient assez couramment M. Raymond Barre. La politique économique du gouvernement nous semble aujourd'hui parsemée de contradictions, d'ambiguïtés. La politique sociale nous semble manquer de consistance. (...) Le R.P.R. ne peut se permettre de laisser la barre flotter et le bateau voguer au gré des courants. (...)*

» *La relance de l'inflation nous inquiète d'autant plus qu'il y a deux ans M. Barre nous assurait que la hausse des prix ne dépasserait pas 6,5 % réajustés ensuite à 8 %. Or nous sommes largement à plus de 10 %. Il n'a apparemment pas mieux fait que son prédécesseur, contrairement à ce qu'il dit souvent. (...) La politique de la France ne peut plus se satisfaire d'un libéralisme sans frein ni d'un dirigisme sans direction.* »

M. Philippe Séguin, député des Vosges, évoque ensuite l'affaire Boussac, qui est pour lui « *une illustration, un banc d'essai, un symbole et peut-être un détonateur. (...) Bien que placé en première ligne, le gouvernement n'a pas donné et ne donne pas l'impression de maîtriser et de conduire l'opération ni d'imposer ses objectifs au nom de je ne sais quel libéralisme ; la deuxième erreur réside dans une série de maladresses qui ont contribué à pourrir la situation* ». Il affirme : « *Nous ne pouvons accepter une solution qui impliquerait des licenciements sans annoncer la concommitance de création d'emplois.* » Il conclut en ces termes : « *Si, au nom de l'intérêt national, nous ne pouvons convaincre nos partenaires de la justesse de nos thèses, alors il faudra bien que nous sachions les imposer.* »

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., souligne ensuite que la situation du groupe est marquée par des « *certitudes et des ambiguïtés* ». Parmi les certitudes, il cite celle d' « *être gaulliste et déterminé à le rester* ». Parmi les ambiguïtés, il déclare : « *Nous soutenons le gouvernement, mais nous n'approuvons pas sa politique, nous nous concertons avec lui, mais nous ne pratiquons pas de réelle participation.* »

Les motions du comité central

Le comité central a adopté à l'unanimité deux motions :

La première est ainsi rédigée : « *Le comité central unanime, de plus en plus préoccupé par el développement du chômage, la hausse des prix et l'atteinte ainsi portée à la dignité et au niveau de vie des Français, demande au gouvernement d'engager une action déterminée de relance économique par des investissements productifs en donnant la priorité aux secteurs les plus touchés de notre économie, travaux publics, bâtiment, sidérurgie, textile.*

» *Il souhaite qu'une véritable planification détermine les objectifs et fixe le niveau nécessaire de notre croissance pour garder à la France la place qui doit être la sienne dans le monde, c'est-à-dire celle d'une grande puissance.* »

Contre les réformes présidentielles

Le second texte est le suivant : « *Le comité central se prononce contre toute réforme de la loi électorale tendant à introduire la proportionnelle pour les communes de plus de trente mille habitants.*

» *Il exprime, par ailleurs, les plus expresses réserves à l'égard de toute initiative tendant à restreindre la liberté de choix des électeurs sous le prétexte de limiter les cumuls de mandats.*

» *Il approuve toute initiative tendant à organiser et à contrôler le financement des partis politiques, en soulignant que toute mesure de cette nature ne peut être que générale et obligatoire.* »

Les dirigeants des partis sont invités à l'Élysée

Les services de la présidence de la République ont publié, mercredi 28 juin, le communiqué suivant :

« *Conformément aux intentions qu'il a fait connaître lors de sa conférence du 14 juin 1978, le président de la République a invité les présidents des formations politiques de la majorité et de l'opposition et les présidents des groupes parlementaires à s'entretenir avec lui avant la conférence au sommet des grands pays industriels de Bonn qui portera notamment sur la croissance économique et l'emploi.*

» *M. Valéry Giscard d'Estaing a invité, d'une part, MM. Lecanuet et Chinaud, et, d'autre part, MM. Chirac et Labbé à se rendre à l'Elysée le mardi 4 juillet 1978, ainsi que MM. Mitterrand et Defferre, d'une part, et MM. Marchais et Ballanger, d'autre part, le mercredi 5 juillet.* »

M. MITTERRAND ACCEPTE LA RENCONTRE

La rencontre que M. François Mitterrand doit avoir avec le président de la République a fait l'objet d'un vote, mercredi 28 juin, au sein du bureau exécutif du parti socialiste. La minorité (le CERES) a considéré cette rencontre comme « *inopportune* » et s'est abstenue, tous les membres du courant majoritaire votant pour.

Le CERES estime que, dans le contexte actuel, dominé par l'aggravation de la situation économique et sociale, mais aussi par le fait que « l'ouverture » reste fort limitée, cette démarche ne s'imposait pas. La minorité estime également que le premier secrétaire du parti socialiste ne devrait se rendre à de telles rencontres que lorsque des problèmes très importants, concernant l'intérêt national, sont en jeu. En l'occurrence, d'autres responsables du P.S. auraient pu se rendre à une telle consultation, explique le CERES.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi après-midi, M. François Mitterrand a précisé, à propos de sa prochaine rencontre avec M. Giscard d'Estaing : « *Il eût été plus important qu'un rendez-vous de ce type soit pris sur les problèmes de l'Afrique. Si une information mutuelle doit exister, mieux vaut débattre de problèmes urgents et controversés que de sujets moins importants.* »

M. BALLANGER RÉPONDRA A L'INVITATION EN L'ABSENCE DE M. MARCHAIS

M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central du P.C.F., a répondu que M. Marchais était absent de Paris pour plusieurs semaines et s'est étonné du caractère imprécis et tardif de cette invitation. « *En effet*, écrit-il, *la rencontre que vous proposez se situe, d'une part, après une série d'entretiens que vous avez eus avec des personnalités étrangères, en particulier avec M. Helmut Schmidt, au cours desquels les décisions essentielles ont déjà été arrêtées et, d'autre part, à quelques heures seulement du sommet des Neuf, qui se tiendra à Brême le 6 juillet prochain.*

» *Nous tenons à souligner ensuite que cette rencontre nous est proposée alors qu'aucune des questions abordées au cours de l'entretien que vous avez eu avec M. Georges Marchais le 30 mars dernier n'a trouvé de solutions concrètes et satisfaisantes.*

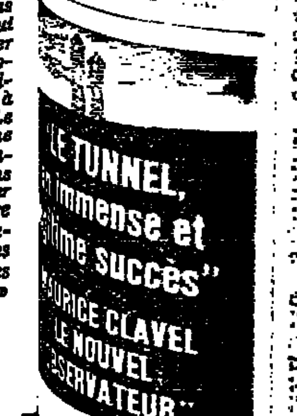
» *Ces faits conduisent à s'interroger sur le sens et l'efficacité de telles rencontres. (...)*

» *Dans ces conditions et afin de vous exprimer de vive voix ces graves inquiétudes et vous faire part des positions de notre parti sur ces problèmes, nous vous informons que M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, répondra à votre invitation.* »

M. BLANC (P.R.) RÉPOND A M. CHIRAC : TROP, C'EST TROP !

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, jeudi matin 29 juin, à propos des critiques portées par M. Jacques Chirac et le R.P.R. contre la politique économique du gouvernement : « *Trop, c'est trop ! La politique ne s'acommode pas des attitudes cycliques. Les Français savent bien que la croissance ne se décrète pas et que ce n'est pas en trois mois que l'on peut juger des résultats d'une politique économique. Nous voulons un redressement qui dure, qui assure des emplois stables et sûrs. Et ce n'est pas à coups de fouet que l'on peut y arriver, car on a du mal parfois à s'en remettre.* »

M. Blanc a ajouté : « *Nous savons qu'il y a un décalage entre l'assainissement économique nécessaire et les résultats sur l'emploi. Nous voulons que la peine des hommes soit réellement prise en compte. Il n'y a a pas d'autre solution que celle qui consiste, justement, à leur assurer la stabilité du redressement économique. Personne ne peut utiliser les difficultés des hommes à des fins de positionnement. Le P.R. engage, pour sa part, une campagne de solidarité pour l'emploi et présente des propositions au gouvernement pour compléter les efforts déjà réalisés en matière d'encouragement aux investissements par des modifications des circuits bancaires en faveur des petites et moyennes entreprises.* »



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Plus-values mobilières : la majorité se cabre

Mercredi 28 juin, sous la présidence de M. Fillioud (P.S.), l'Assemblée nationale examine les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) chargée de proposer un texte sur les treize articles (sur dix-huit) restant en discussion du projet de loi relatif à l'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux.

M. ICART (U.D.F.), rapporteur, présente ces conclusions. En ce qui concerne les opérations habituelles, la C.M.P. a adopté l'article 2 dans la rédaction suivante :

« *Pour l'application de l'article 92 du code général des impôts, sont considérés comme produits d'opérations de Bourse de valeurs effectuées à titre habituel les gains nets retirés par les contribuables, directement ou par personne interposée, des opérations suivantes :*

» *1) Les opérations faisant appel au crédit, telles que les opérations à découvert ou prorogées ou les opérations conditionnelles, telles que les opérations à prime ou à option ;*

» *2) Les opérations au comptant ou au comptant différé lorsque le montant annuel de ces opérations excède 1,6 fois la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente. Cette règle n'est toutefois applicable que si les opérations comportent au moins 100 000 F de cessions. Pour l'application de cette disposition, sont seules prises en compte dans le montant du portefeuille les valeurs mobilières inscrites à la cote officielle d'une Bourse de valeur ou négociées sur le marché hors cote, à l'exception des titres dont les cessions sont exonérées.*

» *Les gains nets résultant des opérations mentionnées ci-dessus sont considérés comme des bénéfices non commerciaux.* »

La C.M.P. a suivi le Sénat en supprimant l'article additionnel introduit par l'Assemblée, qui prévoyait de taxer au taux forfaitaire de 2 % la cession de droits sociaux lorsque le total des droits ainsi cédés serait inférieur à 25 % du capital social.

En ce qui concerne le calcul des produits imposables, une disposition de l'article 10 (détermination des prix d'acquisition des valeurs mobilières) a donné lieu à un débat serré au terme duquel un compromis a été élaboré et la rédaction suivante adoptée :

« *Pour l'ensemble des titres cotés acquis avant le 1er janvier 1979, le contribuable peut retenir, comme prix d'acquisition, le cours au comptant le plus élevé de l'année 1978.*

» *Pour l'ensemble des valeurs françaises à revenu variable, il peut également retenir le cours moyen de cotation au comptant de ces titres pendant l'année 1972.*

» *A partir de 1984, le contribuable retiendra comme prix d'acquisition pour l'ensemble des titres cotés acquis avant le 1er janvier 1984 le cours au comptant le plus élevé de l'année 1983, sauf si leur prix effectif d'acquisition est d'un montant supérieur. La même disposition s'appliquera tous les cinq ans.* »

A l'article énumérant les opérations auxquelles la loi ne s'appliquera pas, la C.M.P. a précisé que le prix d'acquisition des titres acquis en vertu d'un engagement d'épargne à long terme sera réputé égal au dernier cours coté au comptant de ces titres précédant l'expiration de cet engagement.

Parmi les dispositions diverses, elle a ajouté que les titres de sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie non cotées, seront assimilés à des titres cotés pour l'application de la présente loi.

M. PAPON, ministre du budget, indique que le gouvernement se rallie au texte de la C.M.P., sauf sur l'article 10, où il propose une nouvelle formule en ce qui concerne l'ensemble des valeurs françaises à revenu variable. Le contribuable pourrait également retenir le dernier cours au comptant de l'année 1978, corrigé du rapport entre la moyenne quotidienne la plus élevée des cours de l'année 1976 et la moyenne des cours du mois de décembre 1978.

Répondant à une question du rapporteur, M. Papon précise qu'il étudiera le problème très délicat de l'introduction en Bourse des titres non cotés. Il indique à M. LAURIOL (R.P.R., Yvelines) que la moyenne quotidienne la plus élevée sera calculée sur un « panier » global des valeurs, auquel, estime-t-il, il paraît plus juste de se référer qu'à la moyenne de chaque titre. Ainsi, ajoute-t-il, les cours de référence seront bien les plus élevés.

M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne) voudrait « *savoir exactement où l'on va* ». Aussi souhaite-t-il que l'on réduise la part d'inconnu que lui semble contenir la formule gouvernementale. Pourquoi, demande-t-il, ne pas se référer à des indices déjà connus ? La loi, lui rappelle le ministre, n'est applicable qu'au 1er janvier 1979 : on connaîtra alors les cours de décembre 1978. Le contribuable choisira celle des trois formules possibles qui sera la plus conforme à son intérêt.

M. MARETTE (R.P.R.) : un tour de passe-passe

Pour M. MARETTE (R.P.R., Paris), l'amendement gouvernemental n'est pas « *convenable* ». Il rappelle en effet que le gouvernement avait accepté la formule proposée par l'Assemblée, selon laquelle le contribuable pouvait également retenir le dernier cours au comptant de l'année 1978, corrigé d'un coefficient égal au quotient de 85 par le dernier indice de la Compagnie des agents de change de l'année 1978. Il constate que le texte du gouvernement sera plus restrictif, donc moins protecteur pour les épargnants, que la formule de l'Assemblée. « *C'est un tour de passe-passe* », affirme-t-on en souhaitant que le ministre ne s'obstine pas.

M. PAPON estime que le compromis de la C.M.P. va bien au-delà de la formule votée par l'Assemblée. Le cours moyen retenu par l'Assemblée correspondait à l'indice 82,1 ; celui de la C.M.P. à l'indice 90.

M. FABIUS (P.S.) constate que, de part et d'autre, « *on essaye de monter au maximum la valeur d'entrée pour que les plus-values soient le plus faibles possible. De plus, on incite à la spéculation boursière, en précisant que la valeur d'entrée sera déterminée par un indice postérieur à l'adoption de la loi* », opinion contestée par M. CHAUVET (R.P.R., Cantal).

Finalement, l'amendement du gouvernement est repoussé par une fraction majoritaire (composée essentiellement d'élus R.P.R.) de la majorité, l'opposition ne prenant pas part au vote. Le texte de la C.M.P. est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

PATRICK FRANCÈS.

● *L'enseignement agricole privé.* — Dans la discussion du projet complétant la loi relative à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles, la C.M.P. s'est finalement ralliée au texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée (*le Monde* du 22 juin). Le groupe socialiste a refusé de voter « *ce nouveau pas vers le séparatisme scolaire* ». Le groupe communiste a fait de même.

● *L'Assemblée nationale* a adopté le 28 juin, sans débat et définitivement, le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique, technique et économique entre la France et la République démocratique de Sao-Tomé et Principe.

● *La conférence des présidents*, réunie mardi 27 juin au Palais-Bourbon, a notamment décidé de renvoyer à la prochaine session la discussion du projet de loi réorganisant les conseils de prud'hommes et celle de celui qui autorise l'approbation de la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par des chlorures. Ce dernier texte avait déjà été examiné en séance publique, mais renvoyé en commission à la demande du R.P.R. (*le Monde* du 20 mai).

AU SÉNAT

Alcootest préventif : article repoussé

Viol : vote de la proposition de loi à l'unanimité

M. BECK, premier président de la Cour des comptes, a déposé mercredi 28 juin, au début de la séance, le rapport annuel de la Cour. « *Vous avez à faire face maintenant*, lui a déclaré M. EDOUARD BONNEFOUS, président de la Commission des finances, *à des tâches nouvelles dont nous vous avons chargé. C'est la raison pour laquelle vos effectifs devraient être augmentés très substantiellement.* » M. BONNEFOUS a souhaité, d'autre part, que le budget social de la nation, qui dépasse en importance celui de l'Etat, « *fasse l'objet d'une étude minutieuse* » de la haute juridiction que préside M. Beck.

Les sénateurs ont ensuite voté, en seconde lecture, le projet de loi relatif au congé de formation et à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, *qu'ils ont modifié* en reprenant notamment certaines dispositions amendées par l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi écarté une priorité aux stages dispensés par l'éducation nationale.

Les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet relatif à l'emploi des jeunes ont, en revanche, été votées sans modification. Il n'en a pas été de même du projet de loi (examiné en seconde lecture) tendant à prévenir la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique (rapporteurs : MM. VIRAPOULLÉ, Un. centr. Réunion, et HENRIET, R.I., Doubs). Le Sénat, en effet, a repoussé une disposition essentielle votée par l'Assemblée nationale.

En première lecture, les sénateurs avaient accepté le principe du contrôle préventif de l'imprégnation alcoolique. Ils avaient néanmoins estimé que ce contrôle ne saurait donner lieu qu'à l'immobilisation du véhicule.

Or les députés n'avaient pas fait la distinction entre ce contrôle préventif et celui qui est exercé après une infraction au code de la route. En seconde lecture, sur proposition de M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) et contre l'avis du gouvernement et de la commission, le Sénat a donc supprimé l'article premier B concernant le déipstage de l'imprégnation alcoolique en l'absence d'infraction préalable ou d'accident.

Il est d'autre part resté sur ses positions (contraires à celles de l'Assemblée) en matière d'annulation du permis de conduire, refusant le principe de l'annulation automatique et voulant laisser au juge, dans tous les cas, son pouvoir d'appréciation.

Le Sénat a consacré une partie de la nuit du 28 au 29 juin à l'examen et au vote de la proposition de loi tendant à réprimer plus efficacement le viol. Ce texte a finalement été adopté à l'unanimité à 2 h. 30 du matin, après avoir reçu de nombreux aménagements dus pour l'essentiel à l'initiative du gouvernement, représenté par Mme PELLETIER, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice.

Au texte initial de l'article premier présenté par M. TAILHADES (P.S., Gard), qui faisait la synthèse, au nom de la commission des lois, des propositions de Mmes GROS (non-inscrit, Yvelines), LUC (P.C., Val-de-Marne) et de M. SCHWINT (P.S., Doubs), et qui définissait le crime de viol, Mme PELLETIER a obtenu la modification suivante : que soit substitué le terme d'« *acte sexuel* » à celui de « *relation* » ou de « *rapport sexuel* ». Un sous-amendement de la commission ajoute à la notion de « *contrainte* » celle de « *surprise* ».

Le premier alinéa de l'article premier définissant le viol a été voté dans la rédaction suivante : « *Tout acte sexuel, de quelque nature qu'il soit, imposé à autrui par violence, contrainte ou surprise, constitue un viol.* »

« *L'épouse récalcitrante mais* « *surprise* », a demandé M. DE CUTTOLI (gauche dém., Français de l'étranger), *ne pourrait-elle pas, aux termes de cette définition, aller déposer une plainte pour tentative de viol ?* »

Mme PELLETIER : « *Intéressante question. Le texte de 1832 ne s'appliquait pas aux relations entre époux. Mais, à titre personnel, je dirai ceci : du moment qu'il y a contrainte et violences, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas, juridiquement, viol.* »

M. VIRAPOULLÉ (Un. centr., Réunion) : « *M. de Cuttoli a peut-être eu raison de poser le problème, mais celui-ci a déjà été résolu par la jurisprudence. Il n'y a pas de possibilité de viol entre époux. Que deviendraient les devoirs conjugaux ?* »

Un amendement gouvernemental, reprenant les dispositions d'une proposition de M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne), qui retire de ce fait, sa proposition de loi, supprime toute discrimination dans la répression des attentats à la pudeur, qu'ils soient homosexuels ou hétérosexuels.

Les principales mesures adoptées ensuite peuvent se résumer ainsi :

— Le viol sera sanctionné d'une peine de cinq à dix ans de réclusion criminelle. Cette peine pourra être portée à vingt ans lorsqu'il s'agira de viols infligés à des infirmes physiques ou mentaux ainsi qu'en cas de viol collectif ;

— Afin d'aider les victimes de viol qui n'oseraient pas porter plainte, les médecins seront autorisés, sans enfreindre le secret professionnel, à porter à la connaissance du procureur de la République — avec l'accord de la victime — les sévices qu'il aura constatés dans l'exercice de sa profession et qui lui permettront de présumer qu'un viol ou attentat à la pudeur aura été commis. — A. G.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 28 juin au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué *suivant a été publié :*

● S.M.I.C.

Le conseil des ministres a décidé de revaloriser le SMIC à compter du 1er juillet 1978, *conformément* aux engagements qui ont été pris dans le programme de Blois. Allant au-delà de la règle selon laquelle l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC doit être égale à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires horaires moyens, le gouvernement a porté le taux horaire du SMIC de 10,45 F à 10,85 F, ce qui représente une progression de 3,80 %. La hausse des prix depuis le dernier relèvement du SMIC, le 11 mai dernier, ayant été de 2,1 %, l'augmentation qui a été décidée, non seulement compense cette hausse mais, en plus, assure une augmentation du pouvoir d'achat de 1,70 %. Ainsi, bien que les conditions économiques générales continuent d'imposer la plus grande modération dans le domaine des rémunérations, le gouvernement a tenu à atténuer, pour les travailleurs les moins favorisés, les effets de la situation conjoncturelle difficile.

(Lire page 29.)

● REVALORISATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le ministre de la santé et de la famille a fait une communication sur la revalorisation des prestations familiales, à compter du 1er juillet 1978, *ainsi que l'a demandé* le président de la République. Elle a rappelé l'effort important entrepris ces derniers mois, notamment le 1er janvier avec le relèvement de 6,5 % des *prestations familiales et l'institution* du complément familial, qui ont entraîné une augmentation de l'ordre de 15 % du montant moyen des prestations servies.

La base mensuelle, révisée auparavant une fois par an, a été ainsi augmentée deux fois en 1978. Les prestations familiales seront augmentées le 1er juillet de 3,91 %. Cette *augmentation, s'ajoutant* à celle du 1er janvier, assure un gain de 1,5 % du pouvoir d'achat des prestations, conformément aux engagements du programme de Blois.

Le ministère de la santé et de la famille est aujourd'hui en mesure d'établir un bilan partiel de la mise en application des mesures familiales entrées en vigueur le 1er janvier 1978 et de leur effet à partir de renseignements communiqués par diverses caisses d'allocations familiales. Cette première appréciation révèle que les objectifs recherchés ont bien été obtenus.

Regroupant en une seule allocation différentes prestations, le complément familial, fixé à compter du 1er juillet à 354 F par mois, a correspondu à l'équivalent annuel d'un treizième mois pour la plupart des familles. Une famille de trois enfants, percevant le complément familial, recevra donc par mois, au total 872 F de prestations familiales, auxquelles s'ajoutent les majorations selon l'âge des enfants et, le cas échéant, l'allocation logement.

Le complément familial, applicable aux familles ayant un enfant de moins de trois ans ou au moins *trois enfants, a bénéficié* à 2,6 millions de familles, dont 550 000 ne percevaient auparavant aucune des prestations regroupées dans le complément familial.

(Lire page 29.)

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Le ministre de l'économie a fait un exposé sur la situation économique de la France.

L'évolution économique, au cours du premier semestre, a été conforme, *dans son ensemble, à ce qui était* prévu en début d'année.

La reprise attendue de la production a été nette, *puisque* l'indice de la production industrielle s'établit, *en mars-avril*, à 4 % au-dessus du palier constaté depuis le printemps 1977.

La consommation des ménages constitue toujours un élément dynamique de la demande, et connaît, depuis le début de l'année, un redressement rapide, qui s'est encore accentué en mai.

L'amélioration des résultats des entreprises au premier semestre et la poursuite de l'effort d'équipement des entreprises nationales constituent des facteurs de soutien de l'investissement global : c'est ainsi que les équipements des entreprises nationales augmenteront de plus de 20 % cette année.

Pour la première fois depuis le deuxième trimestre de 1975, la balance des transactions courantes a enregistré un excédent au premier trimestre de cette année ; cet excédent s'est élevé à 1 100 millions de francs.

L'augmentation de la production devrait être, cette année, comme l'année dernière, supérieure, en France, d'un demi-point à celle de la Communauté européenne. Une amélioration des perspectives de croissance de l'Europe est nécessaire pour faciliter les adaptations structurelle indispensables. Ainsi la France contribue-t-elle déjà *activement* à l'action de soutien de la croissance, qui devrait être mise en œuvre de façon concertée au sein de la Communauté.

L'action menée pour maîtriser l'inflation donne des premiers résultats.

L'analyse de l'évolution des prix depuis la fin de l'année 1977 confirme que les conditions d'un ralentissement durable de la hausse des prix sont progressivement réunies : si l'on fait abstraction de l'effort de vérité en ce qui concerne les tarifs publics, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,6 % seulement en mai.

La progression des rémunérations doit rester raisonnable : l'évolution de la masse salariale, à effectifs constants, ne doit pas excéder sensiblement l'évolution des prix.

La progression de la masse monétaire doit être strictement contrôlée ; le déficit budgétaire doit être limité et la discipline de l'encadrement du crédit maintenue.

L'effort engagé doit être poursuivi, mais d'importants résultats ont déjà été obtenus. En trois mois, la tenue du franc a été bonne, puisqu'il a augmenté de 6,6 % par rapport à la valeur des monnaies de nos principaux partenaires : cette évolution témoigne du jugement positif porté par l'étranger sur la situation économique de la France.

Ainsi, malgré un environnement international qui demeure difficile et qui exige, dans un certain nombre de branches industrielles, un effort d'adaptation en profondeur, la politique économique a d'ores et déjà permis d'atteindre des résultats significatifs. Le gouvernement poursuivra sa politique de lutte contre l'inflation en même temps qu'il développera son action en faveur de l'emploi et qu'il veillera à soutenir l'activité économique du pays.

● SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté une communication sur la situation actuelle et les perspectives à court terme de l'emploi. Il a fait ressortir que les effets du pacte national pour l'emploi des jeunes 1977-1978 ont permis de diminuer de mai 1977 à mai 1978 le nombre de jeunes demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans de 3,2 %. A ce titre, cent quarante-six mille jeunes sont entrés en stage pratique et soixante-neuf mille en stage de formation, dont 55 % de jeunes femmes. Les mesures du nouveau pacte national pour l'emploi des jeunes, qui entreront en vigueur à partir du 1er juillet, permettront de consolider ces résultats et d'assurer dans de bonnes conditions l'insertion professionnelle des jeunes gens qui vont arriver, à l'issue de leurs études, sur le marché du travail. Pour que ces mesures atteignent leur plein succès, le gouvernement engagera une campagne d'information et de sensibilisation des jeunes gens et des chefs d'entreprise.

Néanmoins, la situation de l'emploi reste préoccupante et les perspectives de la rentrée 1978 — période au cours de laquelle les facteurs saisonniers s'ajoutent aux facteurs *structurels dans le sens d'une dégradation* de la situation — appellent les pouvoirs publics et les employeurs à la vigilance. C'est en ce sens que le ministre du travail proposera au gouvernement, dès la prochaine session, des mesures en faveur de l'emploi.

● APRÈS LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

La commission des suites vient de déposer son nouveau rapport annuel. Ce document fait le point des actions engagées depuis un an par l'administration pour répondre aux observations et critiques présentées par la Cour des comptes dans son rapport publié en 1977 ou antérieurement.

Parmi les affaires relevées par la Cour et auxquelles des solutions satisfaisantes ont *été* apportées depuis un an figurent le régime juridique des ports de plaisance, les conditions de certaines interventions publiques pour la protection de la nature et la lutte contre les nuisances, le régime financier et comptable des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales, la construction des instituts universitaires de technologie, le fonctionnement de l'assurance vieillesse dans le régime général.

Parmi les affaires que la commission évoque pour la première fois figurent les problèmes de politique *foncière et d'urbanisation dans la* région du golfe de Fos, les rapports entre l'Etat et la société des autoroutes alpines (AREA), le fonctionnement de l'Office national d'études *et de* recherches *aérospatiales* (O.N.E.R.A.), l'Institut géographique national, la restauration des immeubles anciens, les problèmes posés par les investissements hospitaliers. *Ces nouveaux dossiers font l'objet* de trente recommandations qui seront réexaminées en 1979.

Certains délais doivent encore être écourtés, certaines négligences *subsistent ; mais le rapport de la* commission des suites montre que les observations de la Cour ont effectivement été prises en compte et que les recommandations faites *seront appliquées.*

● NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte au conseil de l'état des négociations commerciales multilatérales, qui sont entrées dans une phase très active.

Il a rappelé que la position française consiste à rechercher des avantages équilibrés et réels en vue de préserver le développement du commerce international. A cet égard, l'élaboration de codes internationaux et l'élimination corrélative des obstacles non tarifaires aux échanges constituent un objectif prioritaire.

Le ministre du commerce extérieur a souligné la nécessité de confirmer à l'occasion de cette négociation la vocation exportatrice de l'agriculture européenne.

● LES ÉLECTIONS PARTIELLES

Le président de la République a déclaré à ce sujet en faisant allusion aux diverses élections municipales partielles (notamment celles de Briançon et d'Aix-en-Provence) : « Le résultat des dernières élections partielles démontre que l'opinion publique comprend et approuve la politique de renouvellement et d'ouverture. »

● DÉSARMEMENT

Le président de la République a déclaré sur ce point : « Les travaux de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement s'orientent vers des conclusions qui répondent aux préoccupations et aux initiatives de la France, en ce qui concerne notamment la procédure de négociation. »

Promotions et nominations militaires

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 28 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● ARMEMENT. — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Germain ; ingénieur général de *deuxième classe*, les ingénieurs en chef Jean Velon et Henri Le Cornec.

Est nommé : conseiller de la défense nationale auprès du Commissariat à l'énergie atomique, l'ingénieur général de deuxième classe Victor Marçais.

● TERRE. — *Sont promus :* général de division, le général de brigade Jean Delaunay ; général de brigade, le colonel Jacques Malezieux-Dehon, nommé adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale (Paris).

Sont nommés : adjoint au général commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en Allemagne, major régional des *forces françaises en Allemagne*, le général de division Jacques Verguet ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon et commandant la 5e région militaire, le général de division Jean Prost ; commandant la 31e division militaire territoriale (Rennes), le général de brigade Robert Heim ; commandant la 15e division d'infanterie et la 43e division militaire territoriale (Limoges), le général de brigade André Delpech ; commandant la 9e division d'infanterie de marine, le général de brigade Roger Périer ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, *le général de brigade* Charles de Llamby ; commandant l'école d'application des transmissions, le général de brigade Alexandre Cruveille ; adjoint au général commandant la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale (Toulouse), le général de brigade Jacques Lemaire.

Est mis à la disposition du chef *d'état-major de l'armée de terre*, chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Arsène Woissard. Est chargé des fonctions de *sous-directeur organisation*, personnel et instruction à la direction centrale des transmissions, le général de brigade Robert Dey.

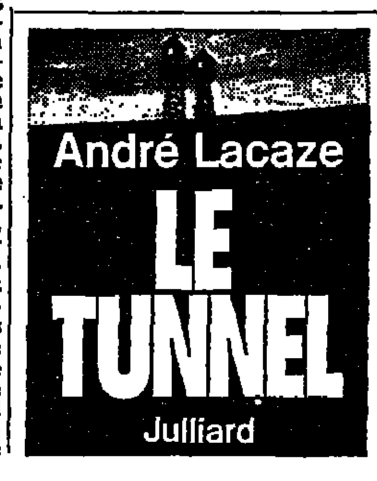
● MARINE. — *Sont promus* contre-amiral, le capitaine de vaisseau Henri Bouquet et le capitaine de vaisseau Guy Pinson, nommé major général du port de Toulon et adjoint « logistique » du préfet maritime de la 3e région maritime.

● AIR. — *Est promu* général de brigade aérienne, le colonel Honoré Rameil.

Sont nommés : commandant les transmissions, le général de brigade aérienne Jean Desjobert ; chef de la division plans, programmes et budget à l'état-major de l'armée de l'air, le général de *brigade aérienne* Henri Gimbert ; commandant adjoint les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Pierre Caubel.

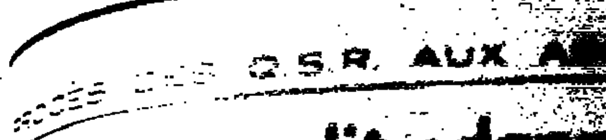
● GENDARMERIE. — *Est nommé* commandant la gendarmerie mobile de l'Ile-de-France, le général de brigade Jean Billard.





Le Monde

société



JUSTICE

LE MEURTRE DU JOURNALISTE RENÉ TROUVÉ DEVANT LES ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE

Le beau linge et les bas-fonds

De notre envoyé spécial

Toulouse. — « Dis-moi qui tu hantes... », maudit dicton qui vous brosse le portrait par la bande et jette la lumière sur l'ombre. Adage, adage de sages avisés qui vous mitonnent un redoutable « face-profil » de fiches anthropométriques : la face en fouinant dans le carnet d'adresses, le profil en arrachant le rideau qui sépare le grand salon d'une arrière-salle obscure. A mélanger les genres, les relations et les fréquentations, le « beau linge » et les bas-fonds, le docteur Claude Birague, éminente éminence grise du Tout-Toulouse mondain, s'est ainsi retrouvé dans un box de cour d'assises avec les deux meurtriers présumés du journaliste René Trouvé (« le Monde » du 29 juin).

Mais qui hantait-il donc ? Debout, les traits tendus et l'œil brillant, il répond au président en commençant par le haut de l'échelle. *« Il y avait, tout le monde le sait, André Malraux, mon maître à penser. »* Vint ensuite Georges Pompidou, rencontré un beau jour à l'Amicale des anciens du lycée d'Albi : sillage à prendre. Et les moins « grands » dont le docteur ne parle pas — pas encore — mais que la greffière, tout à l'heure, a évoqués au détour d'une phrase en lisant l'acte d'accusation. Oui, ceux des soirées-cocktails dans le salon Empire de la rue d'Aubuisson : Monsieur le préfet, monsieur le commissaire de police, monsieur l'officier de gendarmerie... et monsieur le magistrat.

Et puis, il y a les autres, ceux qui venaient plus tard, ou un autre soir, et que l'on priait parfois gentiment de laisser l'artillerie au vestiaire avant de passer dans l'antichambre. Table ouverte au « milieu » ? *« J'avais des réunions,* corrige le docteur Birague, *mais pas avec ces gens-là. Des amis venaient : nous parlions littérature, poésie et aussi politique. M'intéressaient seulement la doctrine et l'idéal... »* En fait, « *ces gens-là* » passaient bien de temps en temps du côté de la rue d'Aubuisson, mais « *tous,* assure le docteur, *pour des raisons de santé* ». On peut garnir un casier judiciaire et souffrir de sinusite...

Avec la fin brutale de Georges Pompidou, le « bras long » du docteur Birague devenait moins crédible, ou moins redoutable.

Les courtisans d'hier se sont faits plus rares rue d'Aubuisson. Parmi eux, un journaliste, René Trouvé, qui, quelques années plus tôt, avait croisé la route du médecin, tout disposé comme lui à mettre à mal le monopole de la toute-puissante *Dépêche du Midi*. Les vains essais de quelques feuilles hebdomadaires, plus friandes de scandales juteux et de secrets d'alcôve que de « contre-information », avaient scellé la collaboration entre le médecin et l'échotier.

Mais quand, dénichant un « bon coup » du côté d'Auch, où le Crédit agricole avait, semble-t-il, multiplié les largesses pour s'implanter face à la concurrence, Trouvé propose à son « patron » de faire éclater le scandale, ce dernier rechigne. Il préfère en coulisse négocier un merveilleux contrat publicitaire avec le même Crédit agricole : 350 000 francs en une seule traite pour une feuille, *l'Accent*, déjà aux trois quarts moribonde.

De quoi payer les dettes avant de fermer boutique. Le bon docteur garde son cabinet. Trouvé, lui, est à la rue, avec, sur le cœur, un « beau coup » étouffé. Mais quand arrive peu après, à Toulouse, une édition locale du *Meilleur*, Trouvé découvre une tribune, bien décidé à ressortir son dossier, à raconter le triste sort réservé à son « papier » et à épancher sa rancœur contre le tout-puissant docteur.

Voilà soudain « la cour de Birague » étalée à la une dans les kiosques toulousains. Au salon de la rue d'Aubuisson, on s'émeut. On se réunit, on débat à mi-mots des bons moyens de faire taire ce « fouille-m... », qui peut-être en sait plus, en sait trop. Le 19 février 1976, en plein midi, en plein centre, René Trouvé est assassiné au pied de son immeuble. Deux hommes de main ont fait l'affaire...

Deux tueurs sous contrat ou un notable pris aux rêts d'un sinistre complot : il faudra bien bien choisir. Pour l'heure, rien n'est encore très clair. Près de quinze heures d'audience pour revoir par le menu détails, mobiles, prémices et exécution d'un meurtre. Et, à leur terme, toujours le même brouillard nauséabond. Contrat contre complot, thèse contre thèse, Portay se fait procureur de Birague et Birague charge Portay. Mais à ce jeu le médecin a passé mercredi 28 juin une fort mauvaise journée. Attend-il l'épilogue pour démonter l'écheveau, la « machination » tramée contre lui ? Il lui faudra prouver autrement que par d'incessantes dénégations qu'il n'a jamais commandité le crime ni armé les assassins.

« J'ai tiré parce que j'avais reçu la mission du docteur Birague d'éliminer Trouvé, un ennemi de notre cause, un homme qui faisait grand tort à des gens irréprochables. » Debout en haut du box, Christian Portay, qui porte beau et parle bien, assène « sa » vérité : le docteur l'a conditionné, manipulé, dirigé, lui un jeune homme frêle qu'un grave accident en 1966 a rendu si nerveusement instable et si psychologiquement fragile.

Et nous voilà revenus dans le salon de la rue d'Aubuisson, un soir de janvier 1976. Portay et son acolyte, dirigeant et unique troupe des « Jeunesses C.D.R. » sont là, « *dans le cadre de notre engagement politique* », précise Picart. Sur la table, l'article de René Trouvé : « *L'extraordinaire consul de Monaco qui règne sur Toulouse* ». Du vitriol certes, mais rien de bien compromettant. Le médecin pourtant est nerveux, inquiet. On boit et on parle. Une bonne correction au plumitif encombrant...

Une boutade

Birague : « *C'est Portay qui l'a proposée. J'ai ri, j'ai plaisanté, j'ai dit qu'il faudrait peut-être lui abîmer le bras droit pour l'empêcher d'écrire. Une boutade, monsieur le président...* »

Portay : « *C'est Birague qui nous l'a demandé. J'ai fait des objections : Trouvé me connaissait, il porterait plainte et tout se retournerait contre nous... Devant ces arguments, le docteur nous a dit : « Il n'y a qu'à le » supprimer, seule façon de s'en » débarrasser définitivement...* »

Birague, mécontent : « *Jamais. C'est Portay qui l'a dit le premier. Moi, j'ai seulement fait un clin d'œil à Picart en lançant comme ça : « Il n'a qu'à le faire »... C'était une boutade plus ou moins sous l'influence de l'alcool...* »

Picart, c'est vrai, maintient que le contrat ne visait qu'à « corriger » le journaliste indélicat. Pourtant, ce 19 février, guettant Trouvé en bas de son escalier, il aura lui aussi un pistolet dans sa poche. Une arme, assure-t-il, qu'il a ensuite restituée au docteur Birague. Au fil des six versions contradictoires données aux policiers qui l'interrogeaient, le médecin n'a cessé d'affirmer qu'il n'avait ni remis ni repris d'arme. Un incident pourtant est venu jeter le doute sur cette belle constance.

Portay, en effet, a très vite indiqué que son commanditaire lui avait d'abord fourni une carabine 22 long rifle équipée d'une lunette. Devant le juge d'instruction, Birague nie solennellement. Mais le lendemain, le propriétaire de l'arme — un maçon client du praticien — confirme qu'il l'a bel et bien prêtée à son médecin. Birague se rétracte et explique : une malheureuse coïncidence... Un client, grand chasseur d'isards, lui avait proposé de partager pour un jour sa grande passion. Le médecin, qui n'a jamais chassé, emprunte donc une carabine. A l'heure où le maçon la lui apporte, Portay passe par là : « *Il était emballé,* assure le docteur, *et comme je n'avais pas encore pris rendez-vous pour la chasse, je la lui prête pour quelque temps* »...

Las ! On était en janvier et la chasse à l'isard n'est ouverte qu'en septembre, l'espace de quelques jours...

La carabine ne fera pas l'affaire. Sans plus. René Trouvé sera tué d'une seule balle de 7,65 mm, tirée d'un Beretta que nul ne retrouvera plus. Deux heures après leur crime, Portay et Picart sont de nouveau rue d'Aubuisson. « Mission accomplis » ? Non, jure le docteur : « *Ils sont arrivés complètement effondrés et m'ont avoué ce qu'ils avaient fait. J'étais très choqué, mais ils étaient si pitoyables... Je me suis assuré que personne ne les avait vus et je leur ai dit qu'il fallait se taire... Je voulais les protéger.* »

Le silence a duré cinq mois. Jusqu'au jour où un garagiste viendra gentiment donner aux gendarmes une curieuse lettre manuscrite, où Portay s'accuse du crime et dénonce son « patron »... Le garagiste, fervent gaulliste, moitié malfrat, moitié « indic », inspiré dans son acte par un mystérieux monsieur « *fort d'accointances avec de hautes instances nationales* », deux personnages qui entrent en scène, pressés — affirme Portay — de « *couler politiquement le docteur* ». « *La majorité Ve République s'automutilerait-elle ?* », demandait hier un avocat. Il est des purges qui demandent des complots. Là commence peut-être la machination... Le garagiste et son inspirateur attendent dans l'antichambre des témoins : eux seuls en savent peut-être davantage.

DOMINIQUE POUCHIN.

Trois dirigeants d'entreprise condamnés à Lille

La mutation d'un diacre

Lille. — Trois dirigeants de la Société des grands travaux du Nord (S.G.T.N.) viennent d'être condamnés à quatre mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve de trois ans par la troisième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lille, présidée par M. Henri-Claude Le Gall. MM. Roger Picot, P.D.G., Jacques Amyot, chef des services techniques, et Alain Rousseau étaient poursuivis pour « atteinte à l'exercice régulier des fonctions de délégué du personnel, de délégué syndical et au fonctionnement régulier du comité d'entreprise ».

M. Bernard Lemettre, quarante et un ans, maçon, délégué C.F.D.T., mais aussi diacre du diocèse de Lille, avait refusé sa mutation de la région lilloise, où il travaillait depuis plusieurs années. La direction de la S.G.T.N. avait considéré ce refus comme une démission (le Monde *des 19 et 21 avril et 23 mai 1977). D'autres griefs ont cependant été reprochés aux dirigeants de la S.G.T.N., que le jugement reprend dans ses attendus. Ils portent sur trois points :*

1) En décembre 1977, la société, dont le siège est situé dans la banlieue lilloise, avait organisé une séance du comité central à Vernelle (Bouches-du-Rhône), alors que le code du travail prévoit « que le comité central se réunit au siège de l'entreprise ». *M. Lemettre, présent à cette réunion, n'avait pu obtenir le remboursement de ses frais de déplacement.* « Ces faits, *a estimé le tribunal,* manifestent un mépris absolu pour les institutions participatives mises en place par la loi. »

2) En mars 1978, M. Lemettre s'était vu reprocher d'avoir dépassé son crédit d'heures de décharge syndicale (quatre-vingt-huit heures au lieu de cinquante). Le tribunal a estimé qu'à l'époque de nombreux problèmes sociaux existaient à la S.G.T.N. et qu'on pouvait admettre un certain dépassement.

3) Le tribunal de Lille a aussi jugé que la mutation de M. Lemettre était illégitime. Sans ignorer que l'action professionnelle exercée par ce syndicaliste nécessite une certaine mobilité, il a été établi qu'il avait travaillé pendant trois ans dans la même équipe, sur les chantiers de l'agglomération lilloise, et qu' « il est curieux que tout à coup on le sépare de ses compagnons de travail... » « La S.G.T.N., *a déclaré M. Le Gall,* avant de prendre sa décision, devait prendre en considération les mandats qu'exerçait M. Lemettre », *estimant également que* « le statut de représentant du personnel devait prédominer sur les règles contractuelles ».

Dans son jugement, le tribunal a estimé que ces atteintes répétées constituaient une « violation délibérée de la loi sur la participation du personnel à la gestion des entreprises ». *M. Bernard Lemettre obtient les 10 000 F de dommages et intérêts qu'il réclamait et la C.F.D.T., partie civile, obtient 1 000 F. Un quatrième prévenu, M. Joseph Franzini, directeur commercial, a été relaxé.*

GEORGES SUEUR.

● *M. Claudius Cheynet*, cinquante-six ans, maire de Saint-Just-Malmont (Haute-Loire), et P.-D. G. de la Société nouvelle Vilard-Doron, implantée à Sorbier (Loire), vient d'être condamné, par le tribunal de grande instance de Saint-Etiene, à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende pour avoir entravé le fonctionnement du comité d'entreprise de cette société et pour avoir procédé, le 4 juin 1977, à la « *mutation discriminatoire* » de la secrétaire du comité d'entreprise, nous signale notre correspondant.

A Lyon, le tribunal correctionnel a condamné lundi 26 juin M. Michel Blanc, directeur de la Société Lyonnaise, à deux mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende, MM. Bernard Claris, directeur du personnel, Marc Roux, chef du personnel, et Emile Boisset, directeur de société, à une amende de 1 000 F pour entraves à l'exercice du droit syndical.

● *L'écrivain Georges Arnaud*, co-auteur du livre *Plus qu'un fait divers, l'affaire Peiper*, avec le réalisateur de télévision Roger Kahane (présent, mais non cité) a été entendu pendant plus de trois heures, vendredi après-midi 23 juin, à Vesoul, par M. Christian Nannini, le nouveau juge d'instruction de Vesoul (*le Monde* des 6 et 11 juin).

Après son audition, il a déclaré avoir justifié au magistrat que sa « certitude » que l'ancien colonel SS Joaquim Peiper n'est pas mort le 14 juillet 1976 à Traves (Haute-Saône) s'appuie sur des arguments fondés.

« *Mon audition*, a dit M. Georges Arnaud, *signifie, et c'est essentiel, que le dossier n'est pas clos et qu'une instruction débouchera un jour sur la vérité. L'affaire Peiper n'est pas enterrée, elle commence !* »

● *Précision.* — Après la publication dans *le Monde* du 23 juin d'un communiqué de la Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort, Lucien Léger, actuellement détenu à la maison centrale de Poissy, nous indique qu'il n'a « *pas été condamné pour un assassinat* » — comme il était écrit dans la présentation du communiqué — et que « *le mobile temporairement retenu par l'accusation a été abandonné au cours des débats, ainsi que toute préméditation* ».

[Lucien Léger a été condamné le 7 mai 1966 par la cour d'assises de Seine-et-Oise à la réclusion criminelle à perpétuité, mais pour le meurtre d'un enfant, Luc Taron, la préméditation n'ayant pas été retenue.]

LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

L'échange

(Suite de la première page.)

S'ils ne sont pas majoritaires dans le pays, les ennemis de la mise à mort légale représentent une minorité qu'on ne saurait négliger. Mais une minorité, c'est vrai, la majorité « coupeuse » ayant, seule, le soutien ostensible du gouvernement. Les sondages, pour une fois, ne sont pas sujets à caution, du moins quant au résultat final. Il n'y a pas dans l'opinion de majorité contre la peine de mort. Il ne saurait y en avoir durablement, l'instinct de mort revenant au premier crime. On l'a vu. On le reverrait sans peine. C'est dire que l'appel aux sondages ou l'éventuel recours au référendum, de qui qu'il émane sont par essence le fait de partisans profonds de la guillotine de démocrates de pacotille.

L'opinion étant ce que l'on sait, le gouvernement ce que l'on voit, il ne saurait plus y avoir d'espoir que dans le Parlement. Celui-ci, grâce au courage d'une poignée de députés, tient entre ses mains l'honneur de la France : au regard du monde civilisé, probablement ; de l'Europe occidentale, assurément.

Mais si le Parlement venait à voter ce que beaucoup attendent de lui, encore faudrait-il que ce geste bien tardif d'alignement sur nos voisins ne soit pas trop cher payé : que l'abolition ne soit pas obtenue en échange d'une concession qui ferait de cet échange un marché de dupes, presque une escroquerie.

La peine capitale est, pour la justice pénale, un phénomène numériquement marginal. Mais pas seulement, comme l'affirment les zélateurs de la « veuve », par l'effet pernicieux d'un droit de grâce abusivement employé. Car la peine capitale est tout aussi marginale numériquement si l'on se réfère au nombre des jurys populaires qui la *prononcent* chaque année : pas même une demi-douzaine, par rapport aux centaines de milliers d'autres condamnations. Lorsqu'il juge, le peuple est plus réservé à l'égard de la guillotine que lorsqu'il répond aux sondages. Il est là, le vrai référendum, lorsque dans des conditions vraies, est posée la vraie question.

En sorte que, s'ils vainquent, les abolitionnistes auront beaucoup gagné dans le domaine de la morale ; à peu près rien dans le domaine de la répression qui restera, en termes de grand nombre, inchangée, nullement affaiblie.

Or on sait bien qu'un autre courant qui aurait, clame-t-on, pour lui l'opinion, ou une partie de celle-ci au sens propre *inestimable*, exige, d'une part, un allongement des peines d'emprisonnement, parfois jusqu'à la perpétuité ; d'autre part, l'interdiction d'en interrompre le cours.

On voit d'ici l'échange. Le gouvernement feint de se laisser forcer la main et laisse le Parlement (avec le nécessaire secours de l'opposition, comme ce fut pour l'avortement), abolir la peine de mort. Dans le même temps, par une fallacieuse compensation, il fait voter (sans le secours de l'opposition, espérons-le) une loi contre les réductions de peine. Le tour serait joué. La justice pénale française serait plus répressive *après* l'abolition de la peine de mort qu'elle ne l'était *avant*. Echapper à ce tour de passe-passe ne sera pas simple. Bien mauvais tour en vérité que celui qui viendrait à confondre la morale et le commerce de la morale.

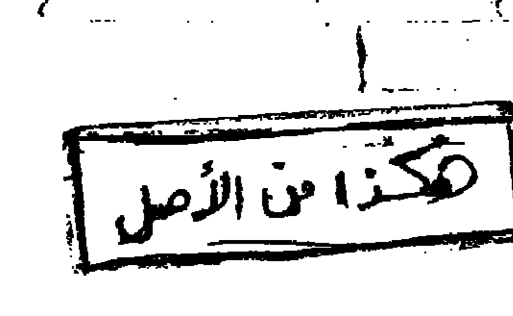
PHILIPPE BOUCHER.

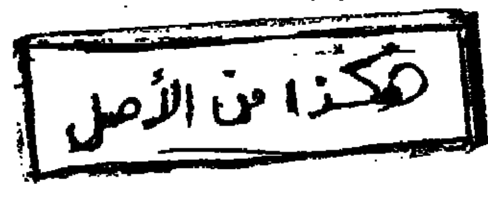
● *Un groupe d'étude pour l'abolition de la peine de mort* a été constitué, le 28 juin, à l'Assemblée nationale par les signataires (1) de la proposition de loi déposée à cet effet le 8 mai dernier (*le Monde* du 17 juin).

M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, a été élu président du bureau, MM. Arthur Paecht (U.D.F., Var) et Philippe Séguin (R.P.R., Vosges), vice-présidents, et Adrien Zeller (N.I., Bas-Rhin), secrétaire.

(1) Après le dépôt de cette proposition, M. Alain Chénard (P.S., Loire-Atlantique) a fait savoir que c'est à la suite d'une erreur matérielle que son nom figurait parmi les signataires du texte.







هكذا من الأصل

PRESSE

LE PROCÈS DES Q.S.R. AUX ASSISES DE PARIS

Vous avez dit « dangereux » ?

Sécurité et respect des règlements d'abord : les jurés de la cour d'assises de Paris ont appris, mercredi 28 juin, qu'ils ne visiteraient pas de quartier de sécurité renforcée (Q.S.R.). Georges Segard, Daniel Debrielle et Jean-Pierre Pont — jugés pour une tentative d'évasion avec prise d'otages au Centre de sécurité renforcée de Lisieux, en 1976 — ont ainsi vu s'évanouir, au cours de la troisième journée de leur procès (« le Monde » du 28 juin), un élément précieux de défense.

Sécurité et respect de la loi toujours, M. Yves Thomas, avocat général, a finalement requis — avec un léger avantage pour Debrielle — une peine de réclusion criminelle qui ne soit pas inférieure à dix-douze ans, pour la prise d'otages, et à deux ans pour l'évasion contre Segard et Debrielle. M. Thomas a demandé, en revanche, que Jean-Pierre Pont soit acquitté.

« Je suis dangereux, tu es dangereux, il est dangereux... » La notion de « dangerosité » a envahi, mardi 27 et mercredi 28 juin, le prétoire de la cour d'assises de Paris. Segard, Pont et Debrielle, *tous trois, avec une préférence marquée pour le dernier,* ont supporté sans discontinuer cette étiquette redoutable. Debrielle, a dit M. Cenac-Thaly, psychiatre, est « *revendicateur et s'est signalé par une grève de la faim* ». Il est « *exalté, hypersthénique, irritable et bagarreur* », a-t-il poursuivi. Quant à Pont, a tranché l'expert, « *il est aigri, révolté et revendicateur* ».

Irritable ? Nerveux ? Agressif ? C'en était trop pour Debrielle.

« Mais je suis nerveux parce que je suis en prison », est-il intervenu.

« Debrielle, s'est exclamé M. Jean-Georges Diemer, *président de la* cour, *vous êtes un garçon charmant, mais vous êtes oppositionnel. Je comprends que les directeurs de prison ne souhaitent pas vous avoir chez eux ! Vous n'êtes jamais d'accord avec personne. »*

Fin du dialogue. M. François Sebire, magistrat, directeur du service de l'individualisation des peines à la chancellerie, témoin cité par l'accusation, allait pouvoir énumérer les trois critères déterminant l'incarcération en Q.S.R. « *Tout d'abord*, a-t-il exposé, *il y a le détenu défini, après examen psychologique, comme caractériellement dangereux et momentanément inapte à la vie en collectivité. Ensuite, il y a les détenus qui font preuve d'une agressivité et d'une dangerosité particulières. Ce sont ceux qui tentent de s'évader en usant de violence, qui se battent avec des codétenus ou frappent le personnel. Enfin, il y a les détenus qui essaient de lancer des mouvements collectifs au sein d'un établissement pénitentiaire.* » Ainsi parlent M. Sebire et le décret du 23 mai 1975.

« Comme une bête »

M. Etienne Bloch, magistrat, juge de l'application des peines à Versailles, cité comme témoin par la défense, s'est alors livré à une « explication de texte » : « *La « dangerosité » est un critère soi disant criminologique et sans doute, par extension, psychiatrique. En fait, est dangereux celui que l'on qualifie ordinairement de mauvaise tête, n'importe quel détenu à partir du moment où il emmerde les personnes qui le gardent. Je suis formel.* » M. Albert Petit, magistrat, autre témoin, complète : « *Sont considérés comme dangereux ceux qui, comme l'on dit, ont mauvais esprit. Si bien qu'il y a en Q.S.R. des détenus qui ne sont pas plus dangereux que d'autres...* » Si bien que l'on ne sait plus trop si la « dangerosité » est un « bagage » du détenu qui arrive en Q.S.R. ou *si elle est la conséquence* d'un « *régime dur* », pour reprendre l'expression de M. Sebire.

« Ça fait vingt-trois mois que je suis isolé, a dit Debrielle à ce magistrat. *Isolé de jour, isolé de nuit. J'ai été dans cinq Q.S.R. différents et je n'ai jamais vu un psychologue.*

— Pour de simples raisons de sécurité », a répondu M. Sebire.

Georges Segard s'est levé : « *Monsieur le président, cela fait trente-cinq mois que je suis en Q.S.R. J'ai été quatorze mois à Mende dont onze complètement isolé. Et pas d'assistance sociale, pas de professeur, pas d'office religiuex.* »

M. Sebire : « *Mais monsieur Segard, depuis l'affaire de Lisieux, vous êtes à nouveau prévenu. Vous n'êtes plus en Q.S.R., vous êtes en cellule de plus grande sécurité.* »

L'avocat : « *Est-ce vraiment différent ?*

— Non.

— C'est la même chose ?

— C'est assez voisin. »

M. Christian Hallard, juge de l'application des peines à Lisieux, indique alors qu'« *au bout de six mois de séjour en Q.S.R. apparaissent des symptômes psychosomatiques* ». « *Lorsqu'une détention se prolonge,* a-t-il ajouté, *cela rompt l'équilibre psychologique des détenus.* » On se dirige alors vers les automutilations, les tentatives de suicide et les tentatives d'évasion avec prise d'otages.

Le 5 juillet 1976, à Lisieux, quatre hommes ont ainsi tenté le tout pour le tout. Carman Rive a menacé de couper un doigt ou une oreille d'un gardien et *Daniel Debrielle a agité* l'épouvantail d'un « *deuxième Clairvaux* ». « *J'en pouvais plus, monsieur le président,* a plaidé Debrielle, *j'ai craqué. J'étais comme une bête, rendu dangereux.* »

La journée du 29 juin doit être consacrée aux plaidoiries.

LAURENT GREILSAMER.

● *L'inculpation d'un visiteur de prison.* — Une coupe malencontreuse a pu donner une signification ambiguë à l'information parue dans *le Monde* du 21 juin, sous le titre « Un visiteur interdit de prison ».

Il est bien évident que le membre de phrase : « *Devant les policiers, il avoua, mais il s'est rétracté dès son premier interrogatoire* », devait s'appliquer au détenu à qui le visiteur de prison avait apporté une lettre et non au visiteur lui-même.

Faits et jugements

Quatre gendarmes de Bandol condamnés pour violences.

Poursuivis pour « violences contre des personnes par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions » (*le Monde* du 9 juin 1978), quatre gendarmes de la brigade de Bandol (Var) ont été condamnés, ce mercredi 28 juin, à des peines d'emprisonnement avec sursis par la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence. M. Michel Bertrand, trente ans, condamné à six mois avec sursis et 2 000 F d'amende; Raymond Carter, vingt-trois ans, Jean Vessiot, vingt-sept ans et Michel Tijon, trente ans, condamné à quatre mois de la même peine et 1 500 F d'amende, étaient accusés d'avoir brutalisé les 17 et 18 mars 1976 un ferrailleur qu'ils interrogeaient.

Le tribunal a estimé que tous les citoyens étaient « *en droit d'attendre ce sang-froid de la part de gendarmes (...) et cette perte de maîtrise constitue une circonstance aggravante qui justifie l'application de la sanction* ».

Viol : un commissaire de la D.S.T. écroué.

Le tribunal de Paris vient d'être chargé d'une information contre M. Gérard Berta, trente ans, commissaire de police à la D.S.T., détenu à Meaux depuis son arrestation en flagrant délit, le 23 avril, à Villeparisis (Seine-et-Marne), alors qu'il se livrait, dans sa voiture, à des actes impudiques sur une jeune fille âgée de dix-sept ans.

Il est reproché à ce policier d'avoir commis, quelques mois avant ces faits, un viol à Melun, et, plus tard, un attentat à la pudeur avec violences à Lagny. *Deux de ses trois victimes* étaient des mineures, à qui il avait passé des menottes pour leur ôter tout moyen de défense.

Les réactions après la disparition du « Quotidien de Paris »

Les sections syndicales C.F.D.T. (journalistes et employés) du *Quotidien de Paris* — qui a publié son dernier numéro mercredi 28 juin — estiment dans un communiqué que les propos de M. Philippe Tesson « *à l'encontre de la C.F.D.T. et des journalistes en général* » (*le Monde* du 29 juin) sont « *non seulement injurieux, mais diffamatoires* ». Dans ces conditions, le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. « *demande à son avocat d'étudier quelles suites doivent être données* » à ces déclarations.

Au sujet de la disparition du *Quotidien*, la C.F.D.T. affirme que les « *vraies raisons sont simplement la situation économique du journal, dont les ventes avaient baissé d'un tiers en 1977 et le refus de la direction de mettre en œuvre des moyens efficaces de redressement* ».

L'arrêt du journal a mis en lumière une cassure dans la rédaction. Mercredi, à 13 heures, en effet, vingt-huit journalistes du *Quotidien* prenaient l'initiative de publier un communiqué (dont nous avons fait état dans nos dernières éditions de mercredi) dans lequel ils « *déplorent la décision de fermeture prise par Philippe Tesson et réaffirment leur attachement à la conception du journalisme que représentait cette entreprise. Ils entendent se démarquer formellement des prises de position d'ordre syndical et militant émanant d'un groupe de personnes qui portent une responsabilité dans cette nouvelle défaite de la presse indépendante.* »

La Fédération internationale des journalistes (qui regroupe quatre-vingt-cinq mille journalistes du monde entier et dont le siège est à Bruxelles) se déclare, dans un télégramme, « *vivement émue* » de la disparition du journal.

« *Dans la crise actuelle de la presse,* ajoute le communiqué, le Quotidien de Paris *manifestait la volonté unanime des journalistes d'assurer une information indépendante et de qualité. Il assurait en outre l'espoir possible de la renaissance d'une presse libre et pluraliste.* »

Dans *le Matin de Paris*, qui consacre une page entière à la disparition du *Quotidien*, M. Claude Perdriel, directeur du *Matin*, parle des difficultés multiples auxquelles se heurte la gestion d'un journal. Evoquant son alliance avec M. Hersant pour le fac-similé, il écrit :

« *Si* le Matin *a été obligé de passer par le fac-similé du groupe Hersant pour que ses lecteurs de l'Ouest, de Brest à Rennes et au Mans, puissent l'acheter normalement à partir de 7 h. du matin, c'est parce que le groupe Hersant, à Nantes, dispose actuellement du monopole absolu de la transmission. Sans lui, pas de journal en vente le matin, donc pas de ventes... Et certains ont mauvaise grâce à parler avec un peu de mépris de l'attitude* « réaliste » *du* Matin, *qui* « a rompu les règles de la coopération ».

A « L'AURORE » DÉMARCHE SYNDICALE POUR HATER LA VENTE DU JOURNAL

Le commissaire aux comptes du groupe de presse « l'Aurore », M. Mulquin, a informé les comités d'entreprise et les organisations syndicales du groupe de presse de l'état des discussions entre les parties intéressées, dont M. Veyssades, représentant du groupe acquéreur, indique dans un communiqué les délégués C.G.T. du Livre de « l'Aurore ».

La vente devrait être réalisée avant la fin de la semaine, ajoute le communiqué, l'homologation et la signature pouvant intervenir avant le 30 juin. Cependant, un certain nombre de points juridiques litigieux pouvant faire retarder cette vente, les représentants des différentes organisations syndicales ont rencontré, le 28 juin, M. Quentin, conseiller technique au cabinet de M. Lecat, ministre de la communication et des affaires culturelles, pour demander l'intervention du gouvernement afin d'aplanir les difficultés susceptibles de retarder la conclusion de la vente.

« Il est impératif, conclut le communiqué, pour que soit assurée la continuité normale des parutions de « l'Aurore » et de « Paris-Turf », qu'une solution définitive intervienne avant le 30 juin, à 19 heures. Passé cette date, journalistes, ouvriers, employés, cadres C.F.D.T., S.N.J., Livre-C.G.T., mettront tout en œuvre pour obtenir les garanties nécessaires à la sauvegarde de l'emploi des salariés en conformité avec l'esprit de responsabilité qui ne cesse de les animer. »

SCIENCES

LE VAISSEAU SOYOUZ-30 S'EST AMARRÉ A LA STATION SALIOUT

Les deux cosmonautes de Soyouz-30, le Soviétique Piotr Klimouk et le Polonais Miroslav Germaszewski, ont amarré leur vaisseau à la station orbitale Saliout-6, mercredi 28 juin, à 19 h. 8 (heure française) et sont passés dans cette station, où ils ont retrouvé leurs collègues Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov.

D'après l'agence Tass, les quatre cosmonautes séjourneront ensemble sept jours, pour faire un programme d'expériences préparées en commun par des savants soviétiques et polonais. Ce programme comporte des études médicales sur les effets biologiques de l'apesanteur, des prises de photographies de la Terre et des expériences technologiques en vue d'obtenir des matériaux semi-conducteurs.

Dans une semaine, Klimouk et Germaszewski reviendront sur Terre, laissant les deux autres cosmonautes continuer leur vol.

L'AFRIQUE DU SUD NÉGOCIERAIT AVEC LES ÉTATS-UNIS LE RETRAITEMENT DE SON COMBUSTIBLE IRRADIÉ

D'après le *Times*, de Londres, la République Sud-Africaine négocierait actuellement avec les Etats-Unis sur le retraitement de son combustible nucléaire irradié. L'Afrique du Sud proposerait d'envoyer ce combustible nucléaire aux Etats-Unis ; en échange, elle voudrait recevoir le combustible recyclé *« contenant le plutonium »* et une aide technologique pour développer son programme nucléaire.

[En envoyant son combustible aux Etats-Unis, l'Afrique du Sud s'interdit d'en extraire le plutonium, dont elle pourrait faire des bombes atomiques. Mais si le plutonium devait lui revenir ensuite dans de l'uranium recyclé, rien ne l'empêcherait de l'en extraire. On ne voit pas l'intérêt que pourrait présenter un tel marché pour les Etats-Unisb dont on connaît l'hostilité de principe au retraitement des combustibles nucléaires.]

Condamné à sept ans de camp de travail

LE PHYSICIEN SOVIÉTIQUE YOURI ORLOV EST INVITÉ PAR DES CHERCHEURS D'ORSAY

Récemment condamné à sept ans de camp de travail et à cinq d'assignation à résidence, le physicien soviétique Youri Orlov est un spécialiste des accélérateurs et fut l'un des premiers à proposer la construction d'anneaux de collisions, machines où deux faisceaux de particules se rencontrent, et qui permet d'étudier leurs interactions.

Le laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay, qui a construit ces dernières années un grand anneau de collisions, souhaite à ce titre inviter Youri Orlov. Les physiciens du laboratoire *« demandent aux autorités soviétiques d'autoriser Youri Orlov à venir travailler dans leur laboratoire »* et demandent la création d'un poste à cet effet.

● *Le prix Salem de mathématiques* a été décerné pour 1978 au mathématicien suédois Bjorn E.J. Dahlberg, de l'université de Göteborg. Créé en 1968 par la famille du mathématicien Salem, ce prix d'un montant de 5 000 F récompense, chaque année, un jeune mathématicien choisi par un jury international. Plusieurs universités, dans le monde, sont associées à ce prix, dont celle de Paris-Sud. Celle-ci a décidé d'inviter systématiquement le lauréat, quand il est étranger, comme professeur associé. M. Dahlberg enseignera ainsi en France l'an prochain.

RELIGION

DES ANCIENS PRÊTRES PARLENT SUR ANTENNE 2

Écouter ceux qui sont partis

Ils sont environ 15 000 aujourd'hui en France à avoir *« quitté le ministère »*, depuis le concile comme on dit pudiquement pour éviter le mot « défroqué » : soit 5 000 prêtres sur 34 000 et 10 000 religieuses et religieux sur 100 000.

Qu'il s'agisse d'une *« hémorragie »*, selon Jean-Claude Darrigaud, qui a présenté un reportage sur la question au cours du journal d'Antenne 2, le 27 juin, ou que ce mot soit *« un peu fort »*, comme l'a dit Mgr Jean Badré, évêque de Bayeux et président de la commission épiscopale pour l'opinion publique, le départ de nombreux prêtres est un élément important de la crise des vocations (l'effectif du clergé diocésain européen a baissé de 13 % au cours des cinq dernières années).

Les prêtres et les religieux demandent leur « laïcisation » pour des raisons très diverses — désaccord avec leurs supérieurs, désenchantement à l'égard de l'Eglise institutionnelle, frustration devant la lenteur et la timidité des réformes décrétées par le concile — mais la plupart quittent pour se marier, ou se marient par la suite.

Cela pose de sérieux problèmes d'adaptation psychologique et de réinsertion dans la société, sur le plan humain et matériel. Les anciens prêtres interrogés à la télévision, un homme de cinquante-quatre ans et un autre de soixante, ont parlé de leurs difficultés. L'un disait que lui et sa femme avaient l'impression d'avoir été *« mis au ban de la société et de la famille »*, l'autre a avoué l'impossibilité de trouver un emploi.

Face à la situation matérielle parfois dramatique de ces hommes qui ont consacré une grande partie de leur jeunesse au service de la communauté chrétienne, une association a été fondée le 10 juin pour leur venir en aide. L'Association pour une retraite convenable (A.P.R.C.) (1), créée par des anciens prêtres de la région de Nantes, à la suite de la loi du 2 janvier 1978 concernant la sécurité sociale et la retraite des clercs et des membres des congrégations religieuses (2), veut donner à ses membres *« les moyens de défendre leur droit à une assurance-vieillesse et une assurance-invalidité convenables»*.

Actuellement, l'attitude de l'Eglise officielle à l'égard de ceux qui la quittent est embarrassée. Sur le plan financier, elle ne tient pas compte des années de service passées, ce qui crée des situations très précaires ; sur le plan humain et chrétien, elle demande aux fidèles de ne pas traiter les anciens prêtres et leurs familles en « parias », mais elle leur refuse toute possibilité de poursuivre un ministère.

Mgr Badré a parlé de sa *« tristesse »* à l'égard *d'« hommes consacrés qui ont rompu leur contrat »*. Pour lui, si *« un jour l'Eglise décide d'ordonner des hommes mariés, l'idée que des anciens prêtres puissent retrouver un ministère est sans espoir »* (3). Il n'y a que le séminaire intégriste d'Econe qui ne connaît pas de crise des vocations — le 29 juin Mgr Lefebvre ordonnera seize prêtres et vingt et un sous-diacres — tandis que l'épiscopat français lance des « offre d'emploi » désespérées. L'Eglise ne pourrait-elle écouter des hommes qui l'ont servie loyalement avant de la quitter en toute conscience ?

ALAIN WOODROW.

(1) A.P.R.C., 7, rue Honoré-Broutelle, 44000 Nantes.

(2) Selon cette loi, il faut qu'un prêtre ait un minimum de trente-sept ans et demi de ministère pour recevoir 458 francs par mois, à sa retraite.

(3) Notons pourtant que pour divers pays étrangers (Canada, Pays-Bas, etc.), des prêtres, malgré leur mariage ultérieur, exercent divers ministères avec l'approbation au moins implicite des évêques locaux.

● *Le Père Joseph Perrier a été nommé* supérieur provincial de France des Pères blancs en remplacement du Père Adrien Laur.

[Né à Clermont-Ferrand le 3 juin 1930, le Père Joseph Perrier est entré chez les Pères blancs en 1947 ; il a été ordonné prêtre en mars 1957. Licencié en théologie, écriture sainte et droit canon, il fut professeur au grand séminaire de Bujumbura (Burundi). Elu assistant général de la société des Pères blancs de 1967 à 1974, il repartit en Afrique en 1975 pour exercer un ministère paroissial dans le diocèse de Koupéla (Haute-Volta).]

MÉDECINE

La recherche sur le cancer traverse une période de crise

Aux Etats-Unis, la recherche bio-médicale sur le cancer vient d'être sévèrement critiquée par cinq sénateurs, au premier rang desquels M. Georges McGovern, ancien candidat à la présidence. Au cours d'une audience à laquelle étaient convoqués le directeur du National Institute of Health (N.I.H.), l'organisme national de recherche médicale, et le directeur de l'Institut national du cancer (N.C.I.), les parlementaires ont réclamé des justifications de l'usage des milliards de dollars qui ont été dépensés en application du programme exceptionnel voté en 1971.

« J'ai l'impression que nous sommes en train de perdre la guerre contre le cancer, parce que nous avons choisi des objectifs erronés », a déclaré le sénateur McGovern. Le cancer, estime-t-il, résulte principalement de l'environnement et du mode de vie, et, d'ailleurs, très peu de recherches ont été entreprises pour développer les connaissances sur les moyens de prévention portant sur ces facteurs.

« Sans doute, nous nous préoccupons de l'effet de la saccharine, ou de traces de nitrosamine dans la viande, mais les recherches portant sur les relations entre l'alimentation et le cancer ne représentent que 1 % du budget de l'Institut national du cancer, alors que la moitié de tous les cancers pourraient bien être expliqués par des facteurs alimentaires. »

Un tiers des cancers sont dus à des facteurs génétiques

En réponse à ces critiques, le docteur Frederickson, directeur du N.I.H., a admis que les cancers sont dus, pour un tiers environ, à des facteurs génétiques, et le reste est effectivement dû à des causes liées à l'environnement, au premier rang desquelles se trouvent les facteurs nutritionnels. Mais, a-t-il ajouté, l'homme se trouve exposé à des milliers d'agents chimiques dans ce qu'il mange, boit et respire, et il est difficile d'établir des liens de cause à effet entre les substances auxquelles on peut attribuer des action biologiques.

En France, où se tenait une Semaine internationale d'immuno-cancérologie organisée au Centre national de la recherche scientifique, ces critiques ont été commentées au cours d'une conférence de presse par le professeur Mathé (Villejuif), organisateur du congrès, qui a déclaré qu'elles étaient injustes et mal fondées. M. Mathé a cependant reconnu que les résultats actuels de la recherche thérapeutique anti-cancéreuse permettaient d'être à la fois optimiste et pessimiste : son pessimisme vient du constat que la chirurgie et la radiothérapie ne permettent pas d'assurer, seules, la guérison du cancer, puisqu'elles laissent parfois en place une « maladie résiduelle imperceptible » responsable de rechutes ou de métastases à distance. Son optimisme vient d'une nette augmentation du nombre des guérisons, au-dessus du chiffre classique de 30 % de survie à cinq ans, grâce, selon lui, à la chimiothérapie et à l'immunothérapie post-opératoire.

● *Les syndicats C.G.T., F.O, C.F.D.T. et C.F.T.C. des centres de lutte contre le cancer* ont organisé, les 27 et 28 juin, deux journées de grèves et de manifestations afin de protester contre *« la violation par le gouvernement de la loi de février 1950 sur la liberté des négociations des conventions collectives »*. Un arrêté récent du ministère de la santé autorise, en effet, l'administration à remettre en cause certains termes de la convention collective, qui n'avaient pas fait l'objet d'agréments officiels.

A l'académie de médecine

DES ANTIBIOTIQUES DANS LE LAIT

L'Académie de médecine a entendu, lors de sa dernière séance, une communication faite par M. François Custot, directeur du Laboratoire coopératif pour l'Information, la protection et la représentation des consommateurs (1), sur la présence d'antibiotiques dans le lait. D'après ce laboratoire, sur cent quatre-vingts échantillons de lait pasteurisé prélevés dans le commerce de détail de Paris et de la région parisienne, et sur vingt échantillons de lait cru de provenance variable, vingt-trois contenaient des résidus de pénicilline, lors d'une expérience faite en 1975.

La même vérification, réalisée en 1977, donnait des résultats comparables, malgré la vente du lait contenant des antibiotiques. Ces analyses ne concernent pourtant que les pénicillines, qui seules font l'objet des dosages. D'autres antibiotiques, et en particulier le chloramphénicol, sont couramment utilisés pour traiter la mammite bovine, et leur présence dans le lait de consommation est très probable.

L'amélioration de cette situation est cependant difficile et comprend à la fois une intensification de la recherche concernant le traitement des mammites bovines, l'amélioration des moyens de contrôle de l'emploi des antibiotiques, et aussi la volonté réelle d'appliquer la réglementation en vigueur. En conclusion, M. Custot a rappelé les mises en garde récentes de l'Organisation mondiale de la santé, déclarant notamment que *« l'utilisation incontrôlée des antibiotiques chez l'homme et chez l'animal accélère l'apparition de la résistance aux antibiotiques.*

(1) 16, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix.

CARNET

Réceptions

— Le premier ministre et Mme Raymond Barre ont donné, mercredi 28 juin, à l'hôtel Matignon, à l'occasion de la fin de la session parlementaire de printemps, une réception à laquelle ont assisté près de deux mille personnes, parmi lesquelles MM. Alain Poher, président du Sénat, Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, Jacques Chirac, maire de Paris, et de nombreux parlementaires appartenant aux différentes formations politiques.

Fiançailles

Mme Pierre Billotte, Mme Claude Foussier, M. Philip Uzielli,
ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de
Mlle Isabelle UZIELLI,
leur petite-fille et fille, avec
M. Carlos MUNOZ-VARGAS Y SAINVILDE VICUNA.
39, bd du Commandant-Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine.
8, avenue Raphaël, 75016 Paris.

Mariages

— L'ambassadeur d'Egypte et Mme Hafez Ismail, Mme Ibrahim Shawkat, ont donné une réception, mercredi, à l'occasion du mariage de leurs enfants
Leïla et Ez-El-Din.

Décès

AUGUSTE TOUCHARD

— Nous apprenons le décès de
Auguste TOUCHARD,
ancien député de la Seine.

[Né le 17 juillet 1892 à Paris, Auguste Touchard était entré dans le syndicalisme en 1911 alors qu'il était ouvrier à la Compagnie du métropolitain. Délégué ouvrier à la commission mixte des transports, puis délégué syndical au comité intersyndical des services publics, il avait participé aux activités de l'Union des mécaniciens de la Seine, au Syndicat des métaux de la région parisienne et au Syndicat unitaire des métaux. Auguste Touchard avait également milité chez les anciens combattants. Membre de la commission exécutive fédérale de l'Association républicaine des anciens combattants, il en était encore président d'honneur.

Membre du P.C. depuis 1921, Auguste Touchard s'était présenté sans succès aux élections législatives de 1932 dans la première circonscription du dix-neuvième arrondissement de Paris, arrondissement qu'il a représenté à l'Hôtel-de-Ville. Elu en 1936, il siégeait aux commissions de l'hygiène, des pensions civiles et militaires, et de la santé publique. Comme la plupart de ses collègues communistes, Auguste Touchard fut, à la suite de la loi du 20 janvier 1940 accordant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, déchu de son mandat de député, le 20 février suivant.

Auguste Touchard, qui avait accompli plusieurs missions en Espagne durant la rébellion franquiste, avait été arrêté en 1939 avec les autres députés communistes. Condamné à cinq ans de prison, il avait suivi, avec vingt-six de ses collègues le « chemin de l'honneur » qui l'avait mené des prisons de France à celles d'Afrique du Nord.]

— M. Louis Duclos,
Mlle Danièle Duclos,
M. et Mme C. Cornu et leurs enfants,
Mme veuve Pantos et ses enfants,
Les familles Duclos, Planche, Mangin, Laroche, Genette,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeanne DUCLOS,
leur épouse, mère, grand-mère, tante et cousine, survenu le 26 juin 1978 dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu à Yzeron (Rhône), le 29 juin 1978, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Gros, née Marie Depouzier,
Mme Joseph Depouzier,
M. et Mme Michel Poli et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Gufflet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 28 juin 1978, de
M. Paul GROS,
directeur honoraire de la S.N.C.F.,
conseiller d'Etat,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de la Résistance.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 30 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e), et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Reims.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Rennes.
Mme Huguenin Simone,
a la douleur de faire part du décès de son mari, le
docteur André HUGUENIN,
professeur à la faculté de Rennes,
médecin des hôpitaux,
chef de service clinique médicale B au C.H.R. Hôtel-Dieu, à Rennes,
survenu à Rennes, le 27 juin, dans sa soixante-dixième année, après une longue lutte contre la maladie.
De la part de ses enfants, gendres, belles-filles, petits-enfants, cousins et amis.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Rennes, le vendredi 30 juin, à 10 heures, dans la simplicité et sans condoléances.
L'inhumation aura lieu le même jour, vers 17 h. 30, dans le caveau de famille, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raymond MACÉ,
directeur adjoint honoraire du Crédit national,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 24 juin 1978 dans sa quatre-vingt-deuxième année.
De la part de :
M. et Mme René Bleytou et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Macé et leurs enfants,
M. et Mme Guy Macé et leurs enfants, ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,
M. et Mme Jacques Rossignol, leur fils et petite-fils,
Mme veuve Coulato, ses cousines germaines,
Des familles Bleytou, Janin et Nabon.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 28 juin 1978, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, sa paroisse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montrouge.
3, rue Brochant, 75017 Paris.

— Mme Albert Saltiel,
M. et Mme Jean-Pierre Saltiel et leurs enfants David-Jacques et Thomas-Benjamin,
M. et Mme Jean-Louis Toriel,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert SALTIEL
directeur général de la société Marceau-Cocinor,
survenu à Paris à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques auront lieu vendredi 30 juin au cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 30.
4, square du Roule, 75008 Paris.

— La société Marceau-Cocinor a le regret de faire part du décès de son directeur général,
M. Albert SALTIEL.
Les obsèques auront lieu vendredi 30 juin au cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean SUREAU,
survenu dans sa soixantième année.
De la part de sa famille et de ses amis.
Les obsèques auront lieu le vendredi 30 juin, à 16 heures, en l'église de Breuillet (Charente-Maritime), 17920.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue de Berne, 75008 Paris.

Anniversaires

— Elisabeth et Danièle Pénigaud Mairet demandent à tous ceux qui ont connu
Claude MAIRET,
journaliste à la Radiodiffusion suisse, d'évoquer son souvenir pour le troisième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Le souvenir de
André VIGNEAU
sera rappelé à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort à la messe paroissiale de Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge) le 5 juillet à 12 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT
— Université de Toulouse le Mirail, vendredi 30 juin 1978, à 15 heures, salle 237, M. Jean-Paul Laborie : « Les petites villes dans le processus d'urbanisation ».

مكرر من الأصل

Le Monde des LIVRES

L'ironie triomphante de Norge

● *Loin des modes, un poète qui marque aimablement son temps.*

AU sein de sa génération — il est contemporain des surréalistes, — Norge n'est ni le plus fracassant ni le plus novateur, en apparence, des poètes. Fêté avec discrétion et *soupçonneux des parisianismes*, il a vécu soit à Bruxelles, soit à Saint-Paul-de-Vence. Publié régulièrement par les meilleurs des éditeurs, il a toujours joui d'une réputation de bon aloi ; à relire les six cent cinquante pages de ses *Œuvres poétiques*, soit le produit de cinquante-cinq années de labeur tranquille et profond, on se dit que rien en lui n'a vieilli et que son inspiration, aussi sardonique que délicieusement fraîche, reste l'une des plus solides de ce temps.

De la même manière, l'œuvre de Philippe Soupault, après les intempérances du *début*, surgit, elle aussi, au premier plan, si on veut bien la considérer avec *objectivité*. Une qualité lyrique, peut-être élégiaque même, traverse les deux œuvres, hors des tumultes de ce siècle.

Les premiers poèmes de Norge portent l'écho des impertinences dadaïstes, corrigées par une sorte de nécessité dans l'étonnement. Il définit alors le poème comme un « *poisson un peu étrange et féerique à travers les rutilances de l'aquarium et la cohue de l'eau* ». Il chante « *la petite putain du square* » qui « *n'a pas encore eu de client* », et ajoute, *candide* : « *Je partage avec elle un cornet de frites.* »

Ebahi par le spectacle du monde, il écrit : « *Il faut bondir comme Douglas Fairbanks de l'un à l'autre bord de l'abîme.* » Quand il lui arrive, peu après, de trouver un ton moins badin, et de quitter le voisinage de Max Jacob et d'André Salmon, il se risque à dire : « *Dieu bâtit sa magnifique absence.* » C'est l'amorce d'un tournant, que confirme encore comme une tentation du mystère, résumée par ce raccourci : « *Et si l'on sonne, je n'ouvre à personne hormis à mon ami Florent le miroir.* »

A partir de 1936 et du *Sourire d'Icare*, Norge en vient à un lyrisme plus grave, tout d'interrogation, où son écriture se fait ample, avec de beaux ondoiements. Aux abords de la quarantaine, il éprouve l'appel des mythes séculaires et va aussi, se repliant sur soi, pendant les années sordides, dialoguer avec Dieu. A sa malice naturelle s'ajoute un respect que colorient les mille demi-teintes d'une pensée toujours aux aguets. Défenseur de la mémoire de Max Elskamp, Norge, qui ne lui ressemble nullement par l'expression, se sent proche de l'ineffable avec la même humilité.

Norge garde le silence pendant *sept ans, et c'est un poète* nouveau qui émerge au seuil des années 50 : comme tant d'autres, il *est préoccupé* par le langage, ses prestiges, son vieillissement, ses possibilités inexplorées. Il se *forge* un outil personnel, qui n'appartient qu'à lui et qui lui vaudra la renommée. *La Langue verte*, en 1954, est le feu d'artifice de ses découvertes et de ses virtuosités. On a pu les comparer aux jeux de Raymond Queneau et à ceux de Jean Tardieu. Norge a une saveur bien différente, moins désespérée, plus lunaire, *moins* traversée de silences complices. A un quart de siècle de distance, les poèmes d'alors apparaissent comme l'exploitation étourdissante des trésors que nous offre notre langue, verte ou non ; en même temps, Norge semble déjà se moquer des acrobaties gratuites. Sous le vertige verbal pointe le moraliste. C'est que, parallèlement, Norge entreprend d'écrire plusieurs volumes d'aphrorismes, de fabliaux, de courts récits en proses poétiques, qui forment les nombreuses facettes d'une délicieuse sagesse. Ces « vérités » ou « oignons », comme les nomme Norge, sont l'ornement d'une démarche poétique sans faille, où l'ironie se pare d'une rare dignité.



★ *Dessin de Berénice CLEEVE.*

LA BREBIS GALEUSE

Justement la plus belle brebis devint galeuse. Comme c'était la plus belle, on aima bien cette gale et d'autres brebis voulurent devenir galeuses. Une seule brebis demeura sans gale. Eh bien, on lui en tint rigueur, on la mit à l'écart. Et on nomma la brebis galeuse.

LA MAISON

Je me construis une maison d'écume. C'est fragile. Un peu de vent et la maison s'envole. Il ne vient jamais, ce vent, et ma maison est toujours là. Mais je suis sûr qu'il soufflera, ce vent, dès que je voudrai l'habiter, ma maison.

ALAIN BOSQUET.

★ **ŒUVRES POETIQUES, de Norge, Seghers, 662 p., 58 F.**

La grossitude...

● *Un pamphlet de Raoul Mille.*

PUISQUE nous en sommes au catalogue des minorités souffrantes, en voici une et d'importance, comme son nom l'indique. Jadis, Henri Béraud nous l'avait fait découvrir avec *le Martyre de l'obèse.* On a *oublié à tort cet excellent* livre, on ne le réédite pas, alors il est bon, il est tout à fait nécessaire qu'un jeune écrivain prenne le relais. Le voilà, c'est Raoul Mille, l'auteur des *Chiens fores* et de *la Ballade du dynosaure*. Une plume, Raoul... émotive, rapide, populaire... un conteur... un écrivain-né. L'espèce se fait rare entre les récitants *reworités* et les sodomiseurs de mouches des écoles avant-gardistes.

Gros et heureux de l'être, c'est donc le pamphlet de la grossitude. Tout à coup, Raoul Mille en a eu marre de tout ce qu'il entendait depuis son *enfance*, tous les quolibets, les brocards, les vannes, les réflexions aigres-*merdeuses-douces sur son poids*, sa graisse, son embonpoint. Il a propulsé ses 120 kilos sur le papier... *là... plof !* le pavé dans la mare aux maigres, aux sveltes, aux minets quinquagénaires présidentiels fringués, cintrés Cardin ! On parle, n'est-ce pas, du racisme anti-nègre, anti-juif, anti-femme anti-jeune, anti-Peau-Rouge... et le racisme anti-gros alors ?... Bel et bien il existe, il est dans toutes nos gazettes, nos revues de mode, nos films, nos publicités... il court la banlieue, il fait campagne, il triomphe, pavane, *explose*.

Le gros, on le maltraite aussi bien chez les O.S. que chez les snobs à la Bretécher. Le crime impardonnable, le péché qui ne peut se cacher ! Les médicastres s'en régalent le compte en banque. On est en régime amaigrissant. Plus *de liberté... à* vos biscottes, vos carottes râpées et que ça saute ! S'il a subi, le pauvre Raoul, toutes les tortures diététiques... tous les spécialistes, il se les est fadés... les plus savantissmes, les plus chnoques, tous les sorciers de la ligne fil de fer ! Aux 1 200 calories quotidiennes, ils te l'ont condamné ! Pas une de plus surtout ! Dans le ciboulot, on lui a fourré, depuis sa jeunesse, cette règle, ce dogme : sois mince et tais-toi. Dans son ouvrage, il nous raconte toutes ses aventures, ses vicissitudes... comment il a perdu 10-12 kilos... les a repris... reperdus... cette lutte *incessante*, cette tapisserie *de Pénélope !* A peine avait-il resserré de quelques crans sa ceinture que la tentation lui venait... les bières fraîches, les navarins, les choucroutes garnies... les mille cassoulets du bonheur de vivre. Beau faire, il est gros, Raoul, il restera gros. Il est né gros comme on naît nègre... alors à quoi bon se décrêper le chignon !

Un *beau jour*, il s'est assumé, comme on dit à la Sorbonne et dans les salons. Ça nous vaut le plaisir d'un livre. Un plat littéraire qu'il a mijoté en chef... la plume aussi alerte, somme toute, que son coup de fourchette. La phrase bien modulée, le style fluide... la drôlerie à fleur de syntaxe ! Les anecdotes se suivent et ne se ressemblent que par leur cocasserie. Raoul Mille est toujours en scène, sous les projecteurs, dindon de la farce, objet, selon les cas, des apitoiements faux-derches ou des sar*casmes vicieux*. Son *conseil* de révision, entre autres, est un petit chef-d'œuvre d'humour, un morceau d'anthologie. *Le* racisme anti-gros est perfide, hypocrite... bien plus vachard en fin de compte que les autres. Le drame silencieux de toute une vie... être gros ! Vous verrez au passage comme nos mignonnes émancipées humanitaires traitent les obèses. Plus de justice, de liberté et réciprocité sexuelle lorsqu'un gros s'avise de passer aux choses de l'amour. Net s'arrête l'altruisme, ci-gît leur générosité *fameuse... leurs grandes* idées à la dérive !

Raoul Mille heureusement s'en sort *avec le sens du dérisoire*, il exorcise le mal en nous le racontant... il gagne la partie par l'esprit. Heureux tout à fait... voire ! Une phrase de son livre me reste tout de même au travers de la rigolade, comme une arête dans le gosier.

« *Il n'y a pas de physique moche heureux. Le tordu qui vous glissera le contraire dans le creux de l'oreille est un fumiste ! Vous pouvez lui tourner le dos. Ça lui fera une occasion de plus de pleurer.* »

On est dans le ton de la tirade du petit bossu de Marcel Pagnol dans *Naïs*. Ça devrait être suffisant pour que les hommes même les plus sveltes (et les femmes, ne soyons pas phallocrates) aient envie de lire *Gros et heureux de l'être*.

ALPHONSE BOUDARD.

★ **GROS ET HEUREUX DE L'ETRE, de Raoul Mille. Editions Simoën, 237 p., 39 F.**

Indiens en jeans et en plumes

● *Le carnet de bord d'une résurrection.*

LE livre que Danielle Vazeilles consacre aux Sioux du Sud-Dakota ne fait pas d'esbroufe. Il ne contient pas un calumet et pas un tomahawk. Au point qu'au début ces Indiens déplumés déconcertent. On ne les reconnaît pas. Ils ressemblent à tout le monde, avec leurs jeans, leur argot américain et leurs télévisions. Et pourtant, sur les chagrins des Sioux et sur leurs espérances, ils en disent plus long que les Peaux-Rouges de marché aux puces exhibés ici et là comme des antiquailles.

Danielle Vazeilles est entrée dans la réserve des Lakota par la petite porte. *Et c'est en myope* qu'elle observe les Sioux grisâtres et un peu tristes qui y résident. *Elle ne se soucie guère* d'effets. Son livre est même bâti à l'envers : elle commence par le banal pour hausser un peu le ton à la fin. Elle a raison, car cette « vie quotidienne » des Lakota nous délivre bien des secrets. Par exemple, Danielle Vazeilles nous apprend que les Sioux de la campagne s'entêtent à manger du pain *frit*, *des intestins de* bison, de la soupe aux navets sauvages. Un traité culinaire, alors ? Oui, mais « dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es » : les navets sauvages, ici, attestent que la mémoire indienne n'est pas morte.

Ainsi pénètre-t-on par des sentiers familiers dans l'intimité du peuple Lakota. On refait le chemin qu'a fait cette Française, nommée professeur d'anglais dans l'école cheyenne Eagle Butte. Ce n'était pas un emploi de tout repos. Les Sioux se méfient des étrangers. Et si cet étranger est un Blanc, si ce Blanc est un Français, si ce Français est professeur, les défenses augmentent encore. On *ne les franchit qu'à force* de patience. Il faut se mettre à l'école des Indiens. Faire comme eux. Epier *longuement* avant de sortir de son trou. Observer des silences avant de parler. Un Sioux, *s'il se trouve en société*, ne se croit pas tenu, comme les Blancs, de jacasser à tort et à travers pour *masquer sa gêne*. Il demeure assis, tranquille et comme paralysé, et l'on croirait qu'il ne voit rien quand rien ne lui échappe. Les heures coulent. Et puis le Sioux parle, d'une voix très douce, presque inaudible.

Ces attitudes étonnent. Danielle Vazeilles s'emploie à les comprendre. Elle le fait à travers ce qu'elle connaît, l'enseignement, cet enseignement qui, dès son origine, a voulu faire du païen un chrétien, du chasseur nomade un fermier, de l'Indien un Blanc. Et il faudrait s'étonner, après cela, que les jeunes Sioux obtiennent de mauvais résultats à l'école ? Tout leur est étranger : la langue anglaise qu'ils apprennent en classe quand leur langue natale demeure le lakota ; les principes de la démocratie occidentale quand les Sioux ont l'habitude de la palabre *sanctionnée* par un consensus ; la civilisation blanche, enfin, acharnée à détruire la nature, *quand* les Indiens aiment les lacs, les bêtes de la forêt, le vent et les nuages, *la mémoire* des grands troupeaux de bisons perdus.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 13.)

« Littérature française 1920-1970 » de Germaine Brée

TRI ET LOTERIE

LE jour d'après guerre où le profil de Montherlant apparut en médaillon sur la couverture des « Classiques Vaubourdolle », dont le célèbre cadre ovale n'avait jamais accueilli que des morts, ce jour-là ne marqua pas seulement une petite révolution dans l'édition et le monde scolaires, pour lesquels l'auteur de *la Reine morte* avait déjà le statut, sinon la statue, d'un classique ; c'était une date capitale, on s'en aperçoit aujourd'hui, dans l'histoire de l'histoire littéraire.

*Jusqu'alors, l'Université avait observé la règle du dix-neu*vième siècle, selon laquelle les écrivains devaient attendre leur mort pour accéder à la gloire des thèses et des manuels. Avec *la hâte et l'outrance qu'ils mettent désormais dans leurs revire*ments, les professeurs ont sacrifié tout à coup les disparus aux vivants, se sont emparés d'œuvres à peine commencées, *ont hasardé des classements précoces*, des fresques prématurées, bref, ont pris aux yeux de la postérité, seul juge en dernier ressort, les risques d'approximation et d'engouement passager qu'ils avaient abandonnés jusque-là, non *sans* prudence ni *dédain*, au journalisme.

La création la plus contemporaine est maintenant présente dans les livres de classe ou les essais sérieux, tels « le » Bersani de chez Bordas, « le » Van Tieghem, « le » Boisdeffre, *ou* les encyclopédies Larousse et Weber. D'autres récapitulations incluant l'actualité immédiate ont paru ces derniers mois. *Celle de Germaine Brée, chez Arthaud, les domine nettement.* Son étude des années 1920-1970, suite au premier volume de P.-O. Walzer, qui couvrait le début du siècle, pose opportuné*ment, en cette saison de bilans et de sélections, les problèmes* de l'histoire littéraire à chaud.

GERMAINE BREE dispose d'un atout majeur pour prendre la bonne perspective. Non seulement elle a beaucoup écrit sur les maîtres de la « modernité », Proust et Camus, mais elle enseigne aux Etats-Unis, ce qui lui permet de « relativiser » les phénomènes parisiens à quoi continue de se ramener la vie littéraire française.

Ainsi met-elle en évidence, mieux que les meilleurs compa-

par Bertrand Poirot-Delpech

ratistes, l'espèce de manie que nous avons prise, faute d'être vraiment entrés dans ce siècle, *d'annoncer sans cesse la fin* d'un monde, de décréter en crise les valeurs et la littérature elle-même. Paradoxalement aggravée par la surabondance de *documents, cette interrogation permanente explique qu'à bien* des égards cette époque nous reste opaque.

Germaine Brée a raison de ne pas incriminer outre mesure *le choc de la guerre. Avec le recul, celle-ci se fond dans le* mouvement de préoccupation sociale et politique qui a affecté globalement les années 1930-1950. L'auteur analyse métho*diquement l'environnement historique qui a conduit les écri*vains, de l'éclosion de jouissance et d'inventions des années 20 aux examens de conscience d'avant et d'après la guerre.

Les influences étrangères avant 1930 sont particulièrement bien situées. Celle de Nietzsche, par exemple, dont le fond d'angoisse nihiliste et la rhétorique lyrique ont marqué des auteurs aussi différents que Montherlant, Malraux, Sartre, Camus, et dont s'inspire de nouveau la génération d'après 1970.

LE dernier quart de siècle littéraire commence à trouver sa place et son relief historiques.

Germaine Brée le caractérise par une lente dépolitisation, la fin des maîtres à penser et des bouleversements *techniques dont les conséquences commencent seulement à* apparaître : marketing et médias.

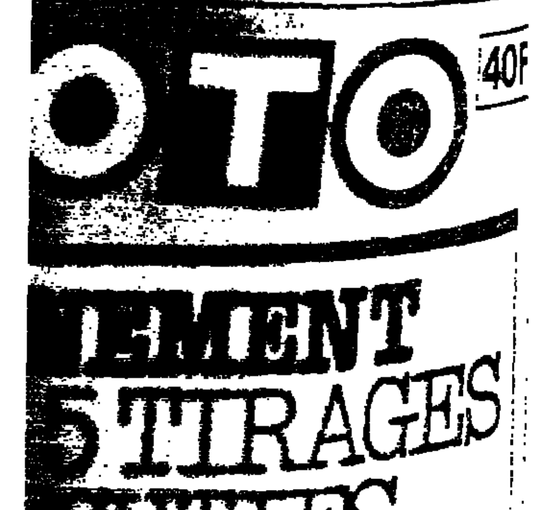
Les rappels des mouvements et des théories qui ont *jalonné les années 60 sont des modèles de précision dans la* simplification pédagogique. Les philosophies de l'histoire, le structuralisme, les sciences humaines, la linguistique prennent l'importance relative et transitoire que les effets de mode ont empêché de mesurer sur le moment.

La situation de la critique moderne est une pleine réussite. Pour plus ample information, on aura profit à consulter le remarquable historique que Roger Fayolle publie dans la collection « U » d'Armand Colin ; mais à travers trois des fondateurs de la « lecture » moderne — Bachelard, Sartre, Blanchot — Germaine Brée montre lumineusement comment la réflexion sur l'écriture a évolué, en deux ou trois générations, de la vieille étude des sources à celle de la « production du sens », *en passant par la psycho-critique* (Mauron), la socio-critique (Lukacs, Goldmann) et les formalistes (Saussure, Jakobson, Chomsky). Barthes est présenté, provisoirement, comme un *« brillant semeur » de théories et de terminologies nouvelles...*

PEUT-ETRE Germaine Brée aurait-elle dû éviter ces incursions dans l'actualité trop immédiate. L'avantage que représente sa qualité d'enseignante à l'étranger devient un inconvénient, car elle a tendance à « privilégier » les auteurs et les courants les plus étudiés dans les universités américaines... et que l'histoire future ne retiendra pas forcément comme les plus marquants.

Le « dictionnaire » qui complète son panorama accentue inutilement ces risques d'erreur ou de préjugé. C'est ainsi que n'y figurent ni Emmanuel Berl ni Raymond Roussel, bien que leur importance soit exactement mentionnée dans l'essai lui-même. *Modiano et Tournier sont ignorés, comme pas mal* d'autres auteurs soucieux de « lisibilité », tandis que trônent des « expérimentateurs » dont le nom risque fort de ne pas rester dans les mémoires. Le tri légitime *fait* place, alors, à la loterie, aux prédilections amicales.

(Lire la suite page 13.)



la vie littéraire

Le prix Séguier au Polonais Kusniewicz

Le prix Séguier 1978 a été attribué à l'écrivain polonais Andrzej Kusniewicz, au deuxième tour de scrutin, par 5 voix, contre 3 à l'écrivain israélien Amos Oz. Le jury de ce prix de littérature étrangère est composé de critiques (Hector Bianciotti, Viviane Forrester, Pierre Kyria, Diane de Margerie, Raphaël Sorin, Françoise Wagener) et d'écrivains étrangers : Alejo Carpentier, Adolf Rudnicki, Carlos Fuentes, Jerzy Kosinski (ces deux derniers, actuellement aux Etats-Unis, n'ont pas voté). Le prix Séguier, décerné pour la cinquième fois, est, cette année, d'un montant de 3 000 F.

Kusniewicz, dont Albin-Michel a commencé de traduire l'œuvre en français, est né au début du siècle en Galicie orientale. Diplomate, il a sillonné l'Europe de l'entre-deux-guerres, a participé à la Résistance en France, et a été déporté à Mauthausen. Devenu écrivain sur le tard, il s'est imposé d'emblée, ici, avec *le Roi des Deux-Siciles*, traduit par F.-X. Jaujard et C. Jezewski, comme l'une des vraies découvertes de cette année. Françoise Wagener a rendu compte de cet ouvrage dans « Le Monde des livres » du 3 février 1978.

La donation Claude Aveline à la bibliothèque de Versailles

La donation Claude Aveline — livres et archives — à la bibliothèque municipale de Versailles a été marquée, le mardi 27 juin, par une petite cérémonie. M. André Damien, maire de la ville, a remercié l'écrivain — ancien élève du lycée Hoche — de s'être dessaisi de collections précieuses, dont une partie déjà — six mille volumes et de nombreux « papiers » — a été recueillie, classée et présentée par Mlle Anne-Marie Demandre, conservateur à la bibliothèque que dirige Mlle Alice Garrigoux.

Le public peut actuellement admirer les ouvrages enrichis d'envois des amis de Claude Aveline : Marcel Aymé, J.-P. Bloch, André Chamson, Cendrars, Colette, Cocteau, Dabit, Georges Duhamel, Julien Green, Francis Ponge, Suarès, etc. Une vitrine est consacrée à Anatole France, dont il fut le familier dès 1919 : fonds inestimables pour les « franciens ». Il en édita même un ouvrage, car il fut aussi éditeur, un éditeur exigeant dans le choix des textes et leur présentation : une autre vitrine montre non seulement les exemplaires « finis », mais les étapes de leur fabrication. — J.-M. D.

« L'Œil et la Nuit » de Laâbi

En 1969 parut à Rabat, aux éditions Atlantes, *l'Œil et la Nuit*, le premier « roman » du poète marocain Abdellatif Laâbi. Ce texte est l'itinéraire d'une voix, celle d'un homme pris dans la brutalité de l'histoire. Livre de la démystification et de la rupture (une écriture non linéaire, hâchée, ponctuée d'images), *l'Œil et la Nuit* reparaît aujourd'hui avec une préface de Driss Chraïbi aux éditions Barbare (1).

Il faut lire ce très beau texte qui n'avait pas pu être diffusé en France à sa parution. Il a la force et la violence de la vérité. C'est la parole d'un grand poète, témoin de son époque, à l'écoute de son peuple. Laâbi écrivait : « *Je passe parmi vous, le visage brûlé, jument de cimetières, et je regarde votre frivolité. (...) Muezzin de l'Apocalypse. Qui que tu sois, il faut que tu m'entendes. J'ai vu d'autres hommes. D'autres femmes. Chaucun tendait la main et se tordait dans la boue. Mais qu'a-t-on fait de mon peuple ?* »

Abdellatif Laâbi est toujours en prison. Accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, il purge une peine de dix ans de prison. — T. B. J.

(1) Maisonnette des Evarras ; Pelleautier, 05000 Gap.

« Futurs » a déjà commencé

Depuis quelques années, les revues de science-fiction s'étiolent ou disparaissent. C'est sans doute un besoin de renouvellement qui a poussé Gérard Klein, Igor et Grichka Bogdanoff, Jean-Claude Mézières et Philippe Curval à créer un nouveau magazine, *Futurs*, dont le premier numéro vient de paraître. Il s'agit d'un panorama mensuel de la science-fiction dans tous les domaines : les nouvelles, les récits, les romans de tous les pays sans exclusion de genre ni de tendances, mais aussi le cinéma, les disques, la bande dessinée, les arts plastiques. Une importante partie critique sera consacrée à l'actualité littéraire. Des articles de fond, des reportages, des entretiens viendront compléter *Futurs*. Plus qu'une revue, ce sera le magazine de la science-fiction ; comme tel, il sera abondamment illustré de dessins originaux, de bandes dessinées, de photos et d'estampes.

« Le Dernier Vieux Fou » se lance dans l'édition

Quel auteur ne rêve pas d'éditer ses livres ? A son tour, Alex Varoux, que l'on connaissait jusqu'à présent en tant qu'auteur de la « Série noire » dont la célèbre couverture revêt cinq de ses romans, a été tenté par l'aventure éditoriale. Il dirige désormais, avec le libraire Pierre Alleman, les Editions Candeau (10, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris. Tél. : 222-65-16) et c'est, en tout bien tout honneur, un livre d'Alex Varoux intitulé *le Dernier Vieux Fou* (230 p., 39 F) qui ouvre le ban. Animée par une équipe de jeunes gens, les Editions Candeau se proposent de publier, outre des ouvrages romanesques, des textes d'humour et d'actualité.

Parmi les livres à paraître, figurent notamment un autoportrait du dessinateur Vasquez de Sola, *Putain de vie*, une vie anecdotique d'Alphonse Allais racontée par Jean-Paul Lacroix, un pamphlet sur le show-business, des entretiens de Myriam Gaume avec Jacques Attali où le conseiller de F. Mitterrand livrera ses réflexions pour un projet de civilisation socialiste, le récit d'une navigatrice solitaire, etc. Après la « Série noire », une « Série rose » pour Alex Varoux... — B. A.

vient de paraître

Roman

PAUL-CLAUDE INNOCENZI : *Bientôt la mer*. — A partir d'un incident — une fuite de gaz d'un pipe-line sous-marin, — l'auteur développe une série d'intrigues et s'interroge sur la place laissée à l'homme et à la nature (Arthaud, 388 p., 48 F).

Récits

GERARD SIRE : *le Clown et autres contes*. — Trente-six histoires cocasses et tendres de l'animateur de radio prématurément disparu. Préface de Jean Yanne. Postface de Georges Conchon (Jean-Claude Simoen, 292 p., 46 F).

Policiers

DENIS LANGLOIS : *Un assassin très ordinaire*. — De la difficulté de tuer quelqu'un, même un ancien chef de la milice, trente ans après ses forfaits. Par l'auteur des *Dossiers noirs de la police* et de *la Justice française*. (Seuil, 127 p., 29 F.)

DEMOUZON : *Mes crimes parfaits*. — L'auteur d'une théorie sur « le crime imparfait comme forme suprêmement parfaite du crime parfait » passe à la mise en pratique. (Flammarion, 194 p., 20 F.)

Poésie

YVES BONNEFOY : *Poèmes*. — Tous les poèmes d'Yves Bonnefoy publiés chez différents éditeurs sont rassemblés dans ce volume (Mercure de France, 345 p., 90 F).

VAHE GODEL : *Du même désert à la même nuit*. — Un récit-poème en forme de journal. Par un écrivain arménien auteur, notamment, de *Transfert nocturne* et de *Sainte Patience*. Précédé d'un avant-dire de Michel Butor. (Editions Jacques Antoine, 178 p. ; Argon, 45, rue Hallé, 75014-Paris.)

Essai

JEAN ROBIN : *René Guénon témoin de la tradition*. — Une étude biographique et un essai sur l'œuvre métaphysique de René Guénon (Editions de la Maisnie 19, rue du Val-de-Grâce, 75005 Paris, 354 p., 52 F).

Société

COLLECTIF : *la Face cachée de la France* (tome I). — Présentée par Louis Pauwels, une France aux lieux légendaires et aux insolites traditions, illustrée par Barbara Crépon. (Seghers, 416 p., 58 F.)

ANDRÉ SAKHAROV : *Un an de lutte*. — Le gendre du prix Nobel de la paix a sélectionné les principales interventions, appels et interviews du physicien soviétique de l'été 1976 à l'été 1977. Ce dossier vaut surtout par les notices explicatives et documentaires d'Efrem Yankélévitch qui complètent le tableau de la lutte pour les droits de l'homme en U.R.S.S. (Seuil, « Combats », traduit du russe par François Olivier, 214 p., 45 F).

Religion

PAUL DU BREUIL : *Zarathoustra et la transfiguration du monde*. — L'histoire de la pensée du prophète de l'ancien Iran. (Payot, 465 p., 110 F.)

Humour

Popeck raconte... — Recueillies par Bernard Stéphane, les histoires juives de Popeck artiste aux cafés-théâtres (Editions Mengès, 235 p., 24 F).

Histoire

DUC DE CASTRIES : *l'Aube de la révolution*. — Publié précédemment sous le titre *l'Agonie de la royauté*, ce livre retrace les débuts de la Révolution, de mai 1789 à la mort du roi sur l'échafaud, le 21 janvier 1793 (Tallandier, 408 p., 67 F).

VERCORS : *Sens et non-sens de l'histoire*. — Connaissance et politique depuis l'apparition de l'homme (Galilée, 198 p., 49 F).

Politique

MONICA CHARLOT et collaborateurs : *Elections de crise en Grande-Bretagne*. — L'évolution récente du système politique britannique (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Publications de l'université de Lille III, 150 p., 70 F).

JEAN-CLAUDE COLLIARD : *les Régimes parlementaires contemporains*. — Constitutions et systèmes de partis dans le monde occidental. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 369 p., 95 F.)

en bref

● **POETES AU CHATEAU DE FOUGERES.** — Michel Philippe et l'Office fougerais d'action culturelle présentent « Poètes au château de Fougères », une initiative de Juliette Darle et Alain Bosquet. Ce Festival de poésie murale sera inauguré samedi 1er juillet en présence de Guillevic et de plusieurs autres poètes.

● **LE PRIX MONDIAL CINO DEL DUCA**, d'un montant de 150 000 francs et destiné à récompenser un auteur dont l'œuvre constitue sous une forme scientifique ou littéraire un message d'humanisme moderne, a été décerné à M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal. Le prix sera remis seulement en automne en raison des obligations de chef d'Etat du lauréat. A cette occasion, seront aussi décernées les bourses littéraires de la fondation Simone et Cino del Duca.

● **LE PRIX LOUISE-LABBE DE POESIE** a été décerné au poète congolais de langue française Tchiaya U Tam'Si, pour son recueil, « la Veste d'intérieur » (éditions Nubia). Lauréat du prix du Festival mondial des arts nègres de Dakar, en 1966, Tchiaya U Tam'Si, fonctionnaire international, est président de l'Union des écrivains du monde noir.

● **LA « BOURSE GONCOURT » DU RECIT HISTORIQUE** a été attribuée à Bernard Simiot, pour son livre « Moi Zénobie, reine de Palmyre » (Albin Michel).

● **LES GRANDS PRIX LITTERAIRES DES LECTRICES DE « ELLE »** ont été attribués : Hortense Dufour a reçu le grand prix du roman pour « la Marie-Marraine » (Grasset), et le professeur Maurice Tubiana a obtenu le grand prix du document pour « le Refus du réel » (Laffont).

● **LE DESSINATEUR CABU** a orné la couverture de son dernier ouvrage de bande dessinée, au titre éminemment suggestif, « Catherine saute au paf ! » (éditions du Square, 80 p., 29 F), de la distinction que lui a value sa férocité : le Prix des phallocrates. Dans la préface, Wolinski affirme que cette Catherine frivole et dévoreuse symbolise ce que Cabu « déteste le plus : notre époque ».

● **LE NUMERO 2 DE LA REVUE « COMMENTAIRE »** (Julliard, 230 p., 25 F) a inscrit, notamment, à son sommaire des articles de Georges Kennan et de Raymond Aron, sur le thème « De la guerre froide à la détente », de Kostas Papaioannou, d'Alfred Fabre-Luce, de Jacques Perret, etc.

● **LA REVUE FICTION N'EST PAS MORTE.** Contrairement à ce qu'auraient pu faire croire certaines rumeurs, en fait, elle ne s'est jamais mieux portée. La littérature fantastique y a repris sa place à côté de la science-fiction. Chaque numéro comporte des nouvelles, des critiques, des études, une rubrique musicale, des échos et informations divers, et le courrier des lecteurs. Les couvertures sont désormais en quadrichromie.

● **PARMI LES REVUES.** — La revue trimestrielle « Wunderblack » (éditions Rupture, 25 F) dédie son numéro 3 aux « suicidés de l'Etat », les militants de la R.A.F. auxquels elle consacre plusieurs articles. Le numéro 9 de la revue « Doc (K) s », 45 F, propose des « poésies et poèmes in the World » ; y figure aussi un « Manuel de typographie à l'usage des gardes-barrières ». « Jungle, sur les pas fauves de vivre » (Boîte postale 03, 33402 Talence cedex ; prix : 15 F) consacre son numéro 2 au regard. Le numéro 16 de la revue de création poétique « le Temps parallèle » (Le Four, 13810 Eygalières) présente des inédits du prix Nobel Vicente Alexandre.

● **A LA SUITE DE LA PRESENTATION DU « SULLY »**, de Bernard Barbiche (Albin Michel), par Ginette Guitard-Auviste, dans « le Monde des livres » du 21 avril, Mlle Marie-Madeleine Martin nous demande de préciser que, dans son étude sur « Sully le Grand » (1965, Librairie académique Perrin), elle avait déjà contribué à renouveler le portrait du ministre en utilisant les archives qui étaient encore entreposées, il y a trente ans, au château de Sully-sur-Loire. M. Barbiche cite d'ailleurs cet ouvrage dans ses sept pages de bibliographie.

● **LE XIIIe CONGRES INTERNATIONAL STENDHALIEN** aura lieu du 11 au 15 septembre, à Braunschweig, en R.F.A., sur le thème « Stendhal et l'Allemagne ». (Pour tous renseignements, écrire à M. Victor del Litto, 3, rue Maurice-Gignoux, F 38000 Grenoble.)

en poche

Un portrait de Freud

TOUT génie, dit Nietzsche, porte un masque. Freud a choisi l'un des masques les plus impénétrables : celui de la discrétion. La réflexion est de Stefan Zweig, elle figure dans sa biographie de Freud, écrite en 1931, et rééditée aujourd'hui par les éditions Stock.

Volontiers lyrique, le célèbre romancier autrichien a admirablement restitué, sous son apparente modestie et derrière sa façade petite-bourgeoise, le caractère prométhéen du personnage, qu'il compare souvent à Nietzsche. Il faut lire les pages où Zweig dépeint Freud s'avançant par-delà les illusions jusqu'au néant suprême, jusqu'à cet infini grandiose où il n'y a plus ni rêves, ni foi, ni espoir. Ce portrait n'avait pas déplu au Maître ; dans une lettre où il le commentait, il avait néanmoins pris soin de préciser ironiquement : « Le bonhomme est tout de même un peu plus compliqué. »

Au terme de son livre, Stefan Zweig observe que deux découvertes d'une simultanéité symbolique se produisirent dans la dernière décennie du dix-neuvième siècle : à Wurzbourg, un physicien peu connu, du nom de Wilhelm Roentgen, parvenait à prouver, par une expérience inattendue, la possibilité de voir à travers le corps humain. A Vienne, un médecin tout aussi peu connu, Sigmund Freud, découvrait la même possibilité pour l'âme. Une ère nouvelle s'ouvrait, dès lors, pour la psychologie. R. J.

★ **FREUD**, de Stefan Zweig. Traduit de l'allemand par A. Hella et J. Parry. Ed. Stock Plus, 186 p., 18 F.

● Parmi les rééditions : les romans de René-Victor Pilhes : *l'Imprécateur* (le Livre de poche) ; de Léo Malet : *Enigme aux Folies-Bergères* (Marabout) et *l'Homme au sang bleu* (Marabout, Préface de François Bott).

TRI ET LOTERIE*

(Suite de la page 13.)

PAREILLE subjectivité s'admet dans les anthologies où l'auteur revendique le droit au parti pris : c'était le cas des choix de poèmes présentés par Gide dans « la Pléiade », par Georges Pompidou ou, récemment, par Claude Bonnefoy au Seuil.

La personnalisation extrême se conçoit moins lorsqu'elle accompagne une étude qui se veut, et se montre, authentiquement historique dans ses analyses plus anciennes. On touche

par Bertrand Poirot-Delpech

là à un des grands malentendus engendrés par le rapprochement, en soi heureux, des universitaires par rapport à la vie et à l'actualité. La tentation est devenue forte d'utiliser leur savoir et leur magistère pour mieux imposer des opinions ou des goûts que le manque de recul empêche de justifier. Le « dictionnaire » d'auteurs contemporains paru l'an dernier chez J.-P. Delarge tentait déjà, comme celui de Germaine Brée, de *forcer la main à la postérité, laquelle, par chance, ne s'en* laisse pas conter...

Tant qu'à s'exprimer sur la création immédiate, mieux vaut le faire hors des apparences et des appareils pédagogiques. *Les injustices les plus criantes reprennent alors les proportions* plus exactes de toniques mouvements d'humeur. Ainsi, des « sorties » de *Claude-Michel Cluny contre* Simone de Beauvoir ou Jacques Prévert dans son recueil d'articles intitulé *la Rage de lire*, chez Denoël.

Lorsqu'il s'agit de l'actualité brûlante, l'approche journalistique retrouve sa supériorité sur la méthode universitaire, parce qu'elle accepte son caractère discursif, non scientifique, éphémère, et qu'elle n'exerce pas d'intimidation.

GERMAINE BREE sait d'ailleurs reconnaître les limites de son entreprise quand, renonçant au terrorisme de tout *« dictionnaire » d'anticipation, elle s'en tient, dans son* texte, à quelques figures significatives. Il faut saluer à cet égard les chapitres éclairants et brillants où elle associe deux à deux, comme exemplaires de leur temps et occasions de le *traverser en diagonale*, Breton et Cocteau pour les années 20, Malraux et Céline pour les années 30, Beauvoir et Camus pour 1940, et Duras et Claude Simon, dont les analogies subtilement repérées illustrent à merveille les recherches des années 50-60.

Quiconque s'intéresse, professionnellement ou non, à l'évolution des lettres, de l'entre-deux-guerres à nos jours, trouvera ici des amorces d'explication d'autant plus précieuses qu'elles reflètent ce qui définira sans doute notre époque, quand l'histoire véritable aura pris le temps de la cerner : la prolifération des systèmes d'interprétation et l'indécision anxieuse des formes.

★ *LITTERATURE FRANÇAISE, LE XXe SIECLE (tome II), 1920-1970)*, par Germaine Brée, Arthaud, 430 p., 85 F.

société

Comment on fabrique l'opinion publique

● ***Un essai de Jurgen Habermas.***

L'OUVRAGE de Jürgen Habermas, *l'Espace public*, porte comme sous-titre « Archéologie de la publicité ». Il faut éviter les méprises inhérentes à nos habitudes de langage, si l'on veut cerner avec clarté l'objet de cet essai. L'espace public ne se définit pas simplement par opposition à ce qui est privé. Pas plus que le terme de publicité ne renvoie uniquement aux pratiques et aux techniques que nous désignons habituellement sous ce vocable. Il y a donc, comme le souligne Habermas lui-même, une pluralité de significations concurrentes attachées à ces termes. Qu'est-ce donc que l'espace public, cette publicité ? Pour l'auteur, le concept est lié au fait de publier, et ainsi à la constitution d'une sphère publique bourgeoise, une sphère de personnes privées réunies en public pour assumer une fonction critique. Mais il ne s'agit pas là d'une catégorie de pensée abstraite. C'est, dans l'histoire, au dix-septième siècle, face au pouvoir absolu de l'Etat, qu'avec la naissance de la bourgeoisie se constitue cette sphère et qu'elle fait usage d'un raisonnement public contre ce pouvoir.

La subversion du concept de publicité

Ainsi la publicité apparaît comme un principe critique. Elle témoigne du surgissement de l'individu *comme* siège du pouvoir souverain de la raison. Dirigée contre l'absolutisme, elle travaille à la naissance de l'Etat *libéral bourgeois*.

Mais Habermas — et c'est là un des mérites de son travail — ne retient pas la seule dimension de l'histoire. Grâce à une ample information, orientée dans les secteurs les plus divers, il montre comment la publicité crée un espace politique spécifique, irréductible aux déterminations économiques et sociales. Espace politique qu'il explore et reconnaît dans des configurations culturelles comme la littérature, ou les salons, dans des institutions telles que la presse. Qu'on ne s'y trompe pas cependant. L'archéologie ne conduit pas seulement à découvrir un espace enfoui dans le passé. Nous sommes au cœur de l'actualité. C'est *dans l'espace politique de l'Etat* moderne — l'Etat social selon le terme employé par Habermas — qu'on assiste à une subversion *significative du concept de publicité*.

Comme si elle était porteuse de deux significations antagonistes, *la publicité perd, à mesure* qu'évolue la société moderne, sa fonction critique et devient une technique de manipulation *et de fabrication* de l'opinion publique. C'est un long processus, à travers de nombreuses médiations concrètes, qui *conduit à cette mutation décisive* dans l'ordre de la modernité. Processus qui met en jeu les bouleversements apportés par la *science et la technique et qui ne* peut être appréhendé par l'investigation sociologique empirique, incapable de dépasser le *niveau des comportements socio-psychologiques*.

« *L'Espace public* », après *la Technique et la Science comme « idéologie »*, dont une édition de poche vient d'être publiée (1), permet de mieux saisir l'orientation des travaux d'Habermas. Ces travaux, dans l'esprit de l'école de Francfort, ouvrent des perspectives intéressantes dans le champ de la philosophie politique et de la recherche en sciences sociales, domaine où, en France, la réflexion stagne et se répète.

E.-A. EL MALEH.

(1) *La Technique et la Science comme « idéologie »*, par Jurgen Habermas. « Médiations ». Un volume double, 211 p., 14 F.

★ *L'ESPACE PUBLIC*, de Jurgen Habermas. Trad. de l'allemand par M. de Launay. Ed. Payot, 328 p., 75 F.

Quand Adélaïde devient Abel

● ***Michel Foucault ou le génie d'exhumer des textes hors du commun.***

« *QUEL lamentable roman que ma vie !* », aurait pu écrire Adélaïde Herculine Barbin, née le 8 novembre 1838, à Saint-Jean-d'Angély, en Charente-Maritime, et morte volontairement, à Paris, vingt-huit ans plus tard. Morte ? L'interrogation porte sur le féminin, car Adélaïde n'était ni une femme ni un homme, mais un hermaphrodite.

Des situations scabreuses

Dans un manuscrit étonnant publié peu après son suicide, dans les *Annales d'hygiène publique* (1872), Adélaïde Herculine Barbin, plus couramment appelée Alexina, racontait son enfance pauvre et pieuse, son adolescence passée dans une institution religieuse, ses premiers émois amoureux, sa formation d'institutrice, la conscience progressive qu'elle prenait de certaines singularités obscures autant que douloureuses, le choc causé par l'examen médical qui devait la conduire à changer d'état-civil, le scandale provoqué par cette nouvelle, l'isolement, *enfin, et la mort attendue*, souhaitée comme une libération. « *La vue d'un tombeau me réconcilie avec la vie. J'y éprouve je ne sais quoi de tendre pour celui dont les ossements sont là à mes pieds* », écrivait Alexina.

Rééditée aujourd'hui par Michel Foucault et accompagnée des rapports médicaux et des articles parus à l'époque, cette autobiographie d'Adélaïde Herculine Barbin se savoure comme un roman libertin ; si la morale en est édifiante, les situations, elles, sont plus que scabreuses. L'ingénuité même d'Alexina, cette tendresse passionnée et équivoque qui la pousse dans les bras, voire dans le lit, de ses compagnes, donnent aux pages où elle se remémore son adolescence, un charme étrangement pervers. On n'en regrette que plus la perte du manuscrit relatant les rapports d'Adélaïde, devenue Abel Barbin, avec les *hommes*.

Présentant les souvenirs d'Alexina B., en 1873, A. Tardieu écrivait : « *Les combats et les agitations auxquels a été en proie cet être infortuné, il les a dépeints lui-même dans des pages qu'aucune fiction romanesque ne surpasse en intérêt.* » On ne peut dire mieux. Décidément, Michel Foucault a le génie d'exhumer des textes et de ressusciter des destins hors du commun.

ROLAND JACCARD.

★ *HERCULINE BARBIN, DITE ALEXINA B.* Texte présenté par Michel Foucault. Editions Gallimard, 160 p., 25 F.

Indiens en jeans et en plumes

(Suite de la page 13.)

De la société blanche, les Sioux reçoivent un mélange de conseils, de règlements, d'aides *financières et de mépris. Ce mépris*, jadis, a tué. Il tue encore aujourd'hui, dans les Sioux, la confiance en soi et le bonheur. « *Eux, les élèves blancs*, disent les enfants Lakota à Danielle Vazeilles, *peuvent faire ce devoir, pas nous. Nous ne connaissons rien. Vous savez, nous sommes un peu idiots, tout le monde sait cela.* » Que reste-t-il alors aux Lakota pour faire leurs journées ? La délinquance, qui est élevée. L'alcool, l'alcool désespéré qu'ils boivent jusqu'à tomber, et si c'est une nuit de gel, ils meurent ivres, dans la neige.

On aura déjà catalogué Danielle Vazeilles : encore une de ces *intellectuelles qui dénoncent la servitude* des Indiens et tiennent une réserve sioux pour un camp de concentration. Rien de moins exact. Le regard de Danielle Vazeilles est nuancé. Elle sait que les réserves ont sauvé les Indiens. En 1953, quand Eisenhower a inauguré la « termination policy » (suppression des réserves), il signait la condamnation à mort des *Indiens : un million d'Indiens*, dissous dans deux cent millions de Blancs, c'était vraiment la fin. Et Kennedy continue Eisenhower. Mais les Indiens se rebiffent. Et c'est étrangement Nixon qui renverse cette politique. Qui sauve les Indiens.

Pourtant, si les réserves forment la garantie de la survie, encore faudrait-il qu'elles changent de visage. Et que l'idée soit *abandonnée d'assimiler le peuple* inassimilable, de plier à la culture blanche ces hommes qui préfèrent dormir ou bien mourir *plutôt que de perdre leur vérité*.

Décimés il y a un siècle, les Indiens sont maintenant un million et demi. Et ils ne se contentent pas de naître. Ils réinventent leur culture. On danse de nouveau *la Danse du soleil*, on célèbre les pow-wows, on consulte les medecine-men, on apprend sa propre histoire. Fragile et puissante à la fois, la Renaissance indienne éclate. Et puisque les Indiens sont sensibles aux symboles, voici que le plus vieux compagnon des Peaux-Rouges, le *bison*, le *fabuleux animal* que les Blancs ont voulu exterminer, réapparaît dans les grandes plaines, comme une figure irréconciliable de la liberté.

Les plumes que Danielle Vazeilles a chassées de son ouvrage, Jean Raspail les recueille au contraire dans le bel album qu'il donne sur les Peaux-Rouges, et pourtant les deux livres s'entrecroisent. Raspail tient lui aussi le carnet de bord de la résurrection. Il connaît les Peaux-Rouges sur le bout du *doigt, il nous jette à poignée des* noms de tribus, il n'ignore pas une coutume ni un pas de danse. Et il décrit ici les retrouvailles de *l'Indien avec son propre mythe*, même si ce mythe ne peut plus aujourd'hui s'exprimer dans des colliers de plumes et des couvertures de daim.

La cendre que l'on croyait emportée dans le vent des guerres s'embrase. Des tribus perdues resurgissent de nulle part, comme un cristal se précipite soudain dans un liquide. « *En suspension invisible*, dit Jean Raspail, *flottant au-dessus de l'univers blanc de la côte atlantique, la poussière soudain se matérialise çà et là. La poussière des tribus. Mais d'où sortent-elles ? Est-ce qu'on attend, contre toute logique, qu'un noyé qui a dérivé pendant trois siècles entre deux eaux se mette soudain à revivre et à appeler ?* » Ces images sont belles. Elles disent qu'en cette fin du vingtième siècle, le peuple *martyr*, et qui fut à deux doigts d'être effacé de l'histoire, est en train de revenir au milieu de nous. Il a réussi à désensevelir le trésor perdu : son identité.

GILLES LAPOUGE.

★ *LE CERCLE ET LE CALUMET, MA VIE AVEC LES SIOUX D'AUJOURD'HUI*, de Danielle Vazeilles. Privat, 192 p., 48 F.

★ *LES PEAUX-ROUGES D'AUJOURD'HUI*, de Jean Raspail. Flammarion, 302 p., 55 F.

lectures pour les vacances

La stratégie des Lolitas

● *Comment les nymphettes croquent du quinquagénaire.*

QUAND la morale montre les dents, les braves gens désignent, par l'expression péremptoire de « démon de midi », l'incartade libertine du quadragénaire. A mi-chemin de la vie, un homme saisi par l'angoisse existentielle se dérobe à son destin, enfin et, hélas ! identifié, et se tourne vers une « jeunesse » qui pourrait être sa fille, feignant d'oublier, au contact d'un épiderme lisse, les premières flétrissures de l'âge et, auprès d'un esprit encore étonné par la vie, l'approche désagréable de la mort. Ce remue-ménage — dans tous les sens du terme, — qui a fait les beaux jours du roman et du théâtre bourgeois, est désormais dépassé par un type de situation où domine une... arrière-garde.

En effet, une autre espèce de francs-tireurs du second âge fraie son chemin dans la littérature : celle des cinquante/soixante ans qui, brûlant toutes les étapes, se consument dans la fréquentation des filles-fleurs de treize ans, les Lolitas, dont ces messieurs frémissants pourraient êtres les grands-pères si l'on suivait avec rigueur les précisions sans humour de l'état civil.

Une étrange pudeur retient les romanciers de peindre des pédophiles heureux ou conscients qui recourraient à une stratégie classique de conquête par offrandes à la sortie des lycées de paquets de bonbons acidulés, d' « herbe », de petites culottes à paillettes. Non, il s'agit de littérature où les personnages se drapent de sentiments nobles et ne peuvent se confondre avec ces individus nauséeux dont les rubriques de faits divers révèlent en termes choisis le petit négoce à la sauvette. Traversés de douces pulsions contradictoires, ils hésitent à jouer à la poupée.

Statut social, bedon de notaire, réflexes incertains, crainte du ridicule et de la réprobation, les font sautiller sans s'approcher autour du bouton de rose malgré un goût indéniable pour la chair fraîche et une mémoire avivée d'inexpugnables fantasmes. Entre leurs grosses pattes maladroites, ne peuvent que s'épouvanter les fillettes aux joues laiteuses. L'astuce du prosateur consiste alors à attribuer le rôle de la victime au monsieur vieillissant et celui de corrupteur à la chrysalide.

Il en est bien ainsi sous la plume d'Adrian Reid. Sa Jannie, treize ans, agacée par un âge qui la laisse en plan entre l'enfant et la femme, jette ses rets sur son parrain, un scénariste de cinquante-trois ans, dont le haut front ridé évoque plus pour elle le sceau de l'expérience que celui des avanies. Elle lui confie la responsabilité d'initiateur, responsabilité devant laquelle les anciens des peuplades primitives ne rechignaient pas, affirme le narrateur en citant l'illustre ethnologue Margaret Mead. Malgré cette caution, Randall, le parrain-gâteau, éprouve quelque peine à l'idée de « passer à la casserole ». Mais les événements et l'auteur se liguent pour déjouer les ruses qu'il déploie afin de ne pas voir cette croupe élastique, ces bourgeons de seins, cette bouche fruitée ; l'ensemble papillonnant en une étourdissante vision kaléidoscopique.

Sa femme et les parents de Jannie s'absentent en lui laissant la garde de la nymphette au milieu d'un effarant été londonien. Reculs, avancées, contournements, enfantillages et regards profonds émiettent la résistance de l'« ancien ». Avec une prudence toute britannique — il la convainc de prendre la pilule, — le vieux mâle se rend à sa filleule avec des émois de vierge. Que n'aurait-il cédé aussi à cette redoutable psychologue qui l'enserre de compliments sur son charme, son esprit, sa vitalité à la veille de l'immobilité ?

Un autre tendron anglais, dans *Je suis Eva, j'ai treize ans*, met à mal la respectabilité que donne l'âge certain. Cette fois, une adolescente à problèmes tient le devant de la scène. Eva déteste sa mère dont on pressent le passé douloureux au temps du nazisme, admire un peu trop son père, et souffre des perturbations psychologiques propres à l'adolescence. Ces troubles œdipiens qu'elle manifeste avec violence et dans un langage brutal et cru l'ont conduite en traitement chez le psychanalyste. Celui-ci, une guimauve de cinquante-neuf ans, montre un calme insensible aux vases brisés et aux crises de rage. Il écoute, impassible.

Cette patience rémunérée qu'Eva prend pour de l'intérêt entraîne son auteur sous une série de bombardements verbaux. Alors se lèvent derrière ses lunettes cerclées ces lueurs qui signalent le passage de Freud. C'en est fait du bon docteur. La petite a perçu la faiblesse et puisque, enfin, il parle, il peut aussi agir.

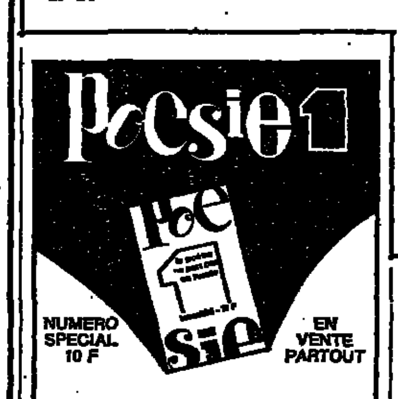
Eva monte traquenards et provocations. Elle se laisse caresser par une lesbienne et s'arrange pour que son patient le sache. En travail de groupe, elle organise la discussion, manipule les autres, affiche une rouerie où le non-dit vaut le dit. Tout cela pour une initiation finalement décevante : le psychanalyste, aussi perturbé que ses patients, fouette jusqu'au sang avec une ceinture le dos dénudé de l'objet de ses désirs. Eva, insatisfaite mais édifiée, prend conscience, tout en consolant le grand-père fouettard mal remis de son orgasme, que le monde des adultes, plus compliqué qu'il n'y paraît, recèle un danger certain.

Nymphettes, ne troublez pas le solitaire du second âge qui calme ses rhumatismes au soleil : la défroque du vieil homme peut recouvrir d'ultimes fureurs inassouvies...

BERNARD ALLIOT.

★ JANNIE, d'Adrian Reid, Fayard, 332 p., 45 F.

★ JE SUIS EVA, J'AI TREIZE ANS, d'Eva Jones, Stock, 379 p., 45 F.



Romans

Molly-Mélo, une Zazie américaine

● *Quand une intrépide orpheline prend les femmes pour cible (amoureuse).*

DES la deuxième page du roman, on sait que Molly n'a pas froid aux yeux. La voilà organisant l'exhibition des attributs virils de son cousin Leroy pour tirer quelques sous aux gosses de son âge. Et cette Zazie délurée, sauvageonne, autoritaire et d'une redoutable franchise n'est qu'au début de ses prouesses. Cette orpheline pauvre, cette insolente à qui Carrie, sa mère adoptive, reproche sa bâtardise, est bien décidée à ne rien faire comme tout le monde. Elle ne se connaît pas de racines et ne se reconnaît pas dans la morale ambiante. Elle le proclame. « *Je refusais d'être le stéréotype de la femme vu par les magazines féminins et la mère de la famille modèle. Si l'on va par là, je ne voulais pas d'un mari, ni même d'un bonhomme. Vivre à ma guise, voilà tout ce que j'ai jamais désiré. (...) Aimer, oui. Mais pas le genre d'amour-toujours avec cadenas autour du vagin et court-circuit dans le cerveau.* »

Nous allons donc suivre Molly à toutes les étapes de son défi-programme. L'école, l'Université : bûcheuse, elle veut sortir de la misère. Amoureuse, elle ne veut pas se plier aux convenances : ayant goûté des deux sexes, elle s'avise que le deuxième lui convient mieux — pour elle, le plus beau, mais certainement pas le plus faible. De ses préférences sexuelles, elle ne fait pas mystère : cela lui vaudra d'être renvoyée de l'université après une épique liaison.

New-York l'attend : la ville où l'on ne s'étonne de rien. La voilà serveuse dans une cafeteria. Elle en sera chassée après le scandale que sa petite amie provoque avec un consommateur trop entreprenant. Elle reprendra pied dans une maison d'édition et ne tardera pas à séduire un des auteurs : une mère de famille dont les fantasmes sexuels se révèlent être pour le moins curieux. Aventure qui tourne court lorsque, à la mère, elle ajoute la fille.

Mais, si elle a le cœur chaud, Molly garde la tête froide. Son ambition ? Devenir metteur en scène de cinéma envers et contre tous les phallocrates qui monopolisent le septième art. A l'Université, elle gagnera la partie en réalisant son premier film : un court métrage dont Carrie, cette mère-marâtre qui n'a cessé de l'aimer, est l'héroïne, au déclin de sa vie. Nostalgique et tendre retour en arrière qui convainc Molly d'aller toujours plus de l'avant pour être « l'exemple d'un talent qui pulvériserait tous les obstacles, toutes les barrières sociales ».

A trente-quatre ans, Rita Mae Brown a écrit avec *Molly-Mélo* un premier roman où elle a sans doute beaucoup mis de sa vie : elle figure, nous dit-on, parmi les fondatrices des mouvements de libération des femmes et des homosexuels. Elle a fait de son livre une confession cocasse, vive, enjouée, très souvent drôle. Il est déjà loin le temps où les jeunes filles du *Groupe*, dans le roman de Mary MacCarthy, s'interrogeaient gravement sur l'utilité du pessaire et où les époux de John Updike, dans *Couples*, multipliaient l'amour par deux pour plus de sûreté.

Après *Jenny*, il y a quelques mois (voir *le Monde* du 3 mars 1978), on retrouve dans *Molly-Mélo* une sorte de sincérité rigolarde et de faconde chaleureuse pour parler de sexe au féminin. Le graveleux et la dramatisation érotique ne sont plus de saison, le cru devient piquant. Salubre libération par le comique des pesants excès de la libération des mœurs. Héroïne du constat dérisoire, Molly ne prend pas la vie au sérieux, mais au naturel — au galop de son cheval d'amazone. Sautons en selle !

PIERRE KYRIA.

★ MOLLY-MELO, de Rita Mae Brown, traduit de l'américain par Dominique Marion, Albin-Michel, 240 pages, 39 F.

Deux heures espiègles

CE livre est tiré du film *Pretty Baby* (en France *la Petite*), et non — comme on aurait pu s'y attendre — l'inverse. William Harrison a donc écrit d'après le « script » de Polly Platt et Louis Malle.

William Harrison écrit avec beaucoup de simplicité cette histoire d'une « petite » prostituée à peine pubère. Tout est dit avec tact et sens de la mesure. Rien de tel pour stimuler l'imagination du lecteur. Dans New-Orléans, après l'intervention américaine, lors de la première guerre mondiale, le repos du marin a transformé la ville en un vaste lupanar. Les amours du photographe Bellocq et de la « petite » Violette Marr se découpent sur fond de rixes et de plaisirs stipendiés. La plume d'Harrison court vite. Aussi rapidement que Violette abandonnant bientôt Bellocq à de rutilants souvenirs, qui auront raison de sa tête d'abord, de sa vie ensuite. *Pretty Baby* est un roman d'amour sans eau de rose importune, qui fait passer deux heures espiègles.

PHILIPPE GUILHON.

★ PRETTY BABY (« la Petite »), de William Harrison, traduit de l'américain par Samantha Martin, 204 pages, 39 F, Mercure de France.

Sunset Boulevard

● *Grandeur et déchéance de quatre vedettes du Hollywood d'antan.*

FEDORA : un long métrage (466 pages) signé Thomas Tryon, l'auteur à succès du *Visage de l'autre* et de *Lady*. Une production américaine distribuée par Albin Michel (France) avec en vedette par ordre d'apparition : Fedora, Lorna, Bobbitt et Willie. Thème : grandeur et déchéance de quatre figures du Hollywood star system. Public recommandé : les nostalgiques du ciné-rétro et les amateurs du suspense psychodramatique.

Qui était Fedora, la grande star du muet qui pendant un demi-siècle a offert aux feux des sunlights un visage de femme fatale miraculeusement préservé ? Pourquoi Lorna, la jeune première adulée du public, a-t-elle dégringolé de son échelle de gloire pour n'être plus qu'une présentatrice publicitaire à la télévision ? Qu'est-il arrivé à Bobbitt, l'enfant prodige, le gamin-mascotte du cinéma, trente ans après sa foudroyante popularité ? Qu'attend Willie, l'ex-bel esprit du Tout-Hollywood, seul dans sa villa avec les cendres de sa bien-aimée dans une urne, sur la cheminée ?

Ne dévoilons pas les réponses à ces questions sur les destins de quelques figures brillantes et désolées que Thomas Tryon suscite et ressuscite. Ce serait gâcher le plaisir du lecteur entraîné dans de tumultueux développements. En habile conteur-metteur en scène, Thomas Tryon alterne les plans fixes et les fougueux panoramiques, les nostalgiques flash-back et les cruels close-up. Exploitant des thèmes à la mode (le goût des vedettes d'avant-hier, du Hollywood des temps héroïques, l'enfant surdoué, mythe du cinéma, etc.), au rythme des pulsions névrotiques de ses personnages, il ne s'embarrasse pas trop de subtilités et fonce dans le vertige, entre légende dorée et réalité sordide, jusqu'à friser l'invraisemblance. Mais l'auteur sait de quoi il parle, ayant été lui-même acteur, et son savoir-faire reste assez étonnant dans l'art des effets. Les amateurs de bon gros bouquins cruellement fantasques ne seront pas déçus. Après tout, ce ne sont pas les films de série B qui vident les salles.

P. K.

★ FEDORA, de Thomas Tryon. Albin Michel. Traduit de l'américain par Marie-Colette Huet. 466 p., 59 F.

La chasse aux éléphants

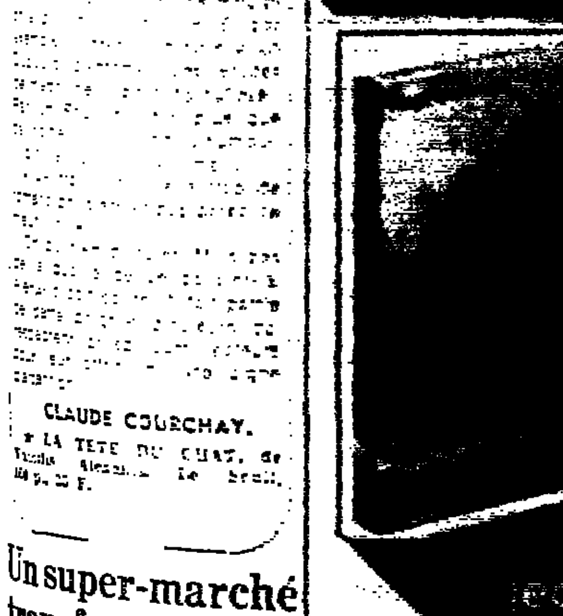
● *Contre le massacre.*

SI le but avoué d'Hammond Innes est d'apporter dépaysement au lecteur, c'est à la façon des conteurs du coin du feu de naguère.

Autant dire qu'il écrit le plus possible « à plat » ; utilisant davantage la surface des choses et des mots, son écriture a quelque chose de cinétique, comme si la langue directe et qui ne craint pas la répétition voulait donner l'impression au lecteur qu'il est partie prenante à l'action qui se déroule sans temps morts ni soupirs.

Les Grandes Empreintes sont celles des éléphants. Innes imagine que l'on tue les derniers (ce qui, montre-t-il dans une note finale qui donne à réfléchir, serait logiquement pour demain) et décrit l'affrontement de deux passionnés (l'un aime, l'autre chasse) de cet herbivore « aussi tranquille qu'obstiné ». Ce manichéisme ne choque pas, car on aperçoit très bien le propos réel de l'auteur : tenter de profiter de sa célébrité de conteur pour mettre en garde contre le massacre des éléphants, au nom du lucre. Le livre se termine par ces mots : (...) « *Je voudrais prier mes lecteurs de se rappeler que l'acheteur d'un objet en ivoire est directement responsable de la mort lente d'un éléphant de plus.* » On en extermine aujourd'hui vingt mille par an dans le seul Sud-Est africain. — P. G.

★ LES GRANDES EMPREINTES, d'Hammond Innes, traduit de l'anglais par Robert Latour, Albin Michel, 332 pages, 39 F.



Romans d'été

A CHACUN SON RICHE

AVEC *la Tête du chat*, Vassilis Alexakis se tourne à présent, comme beaucoup, vers le roman policier. Dans un « polar » classique, Paul, petit bureaucrate humilié, chercherait à s'emparer de la caisse de son entreprise. Dans *la Tête du chat*, il cherche à offrir une victime à sa haine de classe, une haine bien réelle, qui tourne à l'obsession. Elle remonte à l'enfance, aux mains de sa mère, rougies par les ménages, au vélo qu'un petit camarade plus fortuné refuse de prêter. Paul refuse l'injustice sociale. *« Il était maintenant convaincu que le seul moyen d'exprimer son indignation, son horreur devant cette rivalité monstrueuse, son désarroi aussi et même son impuissance, était de donner la mort. »*

Bien sûr, il est d'autres exutoires. Paul pourrait militer. Il n'en a sans doute pas la patience. Reprenant à son compte le slogan viril de la libération : « A chacun son boche », il va en faire : « A chacun son riche. »

Le sien, ce sera Jean-Louis Dubourg, un de ces auteurs dont les livres, *« très populaires, n'avaient, paraît-il, aucun intérêt littéraire »*. Pourquoi lui ? Parce qu'il l'a rencontré, par hasard, dans un bar. Un client le lui a désigné. A ce moment, des balayeurs sont passés, en file, et Dubourg a éclaté de rire. De fait, ces balayeurs «étaient» réellement comiques. Mais pas pour Paul. Il a su qu'il venait de trouver sa victime.

Il s'est renseigné. Un nanti, ce Dubourg. De la grande bourgeoisie. Et qui écrit comme Duras fait des films, parce qu'il faut bien s'occuper. Paul va lui en trouver, de l'occupation. Il connaît sa peur des animaux. Il lui enverra la tête d'un chat, entre autres. Enfin, il lui annoncera, au téléphone, qu'il compte le tuer.

Drôle de chasse

Commence alors une chasse où le chasseur peut se retrouver gibier. L'originalité de ce livre vient de la motivation de Paul. On se dit d'abord que quiconque n'a pas sucé de toujours le lait de la haine des classes ne peut sympathiser avec cet assassin. Pas du tout. Alexakis sait nous le rendre proche. Dans une société où la mobilité sociale reste un mythe, les Paul sont enterrés vivants dans une médiocrité pire que la misère. Si par exemple, il prend fantaisie à un Dubourg d'entamer des études de médecine, il peut les achever. Pas un Paul, qui n'a plus que sa haine, et un brin d'humour. Il dira à sa future victime :

« Je trouve qu'il y a trop de romans policiers et pas assez de meurtres. »

On peut en discuter. Mais pas de la qualité de ce policier-là. Alexakis sait écrire. Il fait partie de cette poignée d'auteurs qui respectent assez leurs lecteurs pour leur offrir un livre digne d'attention.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA TETE DU CHAT, de Vassilis Alexakis. Le Seuil, 160 p., 35 F.

Un super-marché transformé en prison

● *Un stage de dynamique de groupe.*

CES temps, le cinéma américain fait une grande consommation de catastrophes. C'est ce genre de sujet que nous offre Rosset.

Dans les années 70 s'installe en banlieue parisienne le dernier avatar du « Bonheur des Dames », un super super-marché, où règnent l'« argent électronique » et la sécurité. Des cloisons étanches peuvent isoler cette merveille du monde cruel. Un beau soir, le dépôt pharmaceutique voisin va sauter. Du coup, le supermarché s'obture retenant cent cinquante personnes. Voilà le secteur baignant dans un cocktail de gaz toxiques : Seveso en pire. Impossible d'évacuer. La plaisanterie durera huit jours.

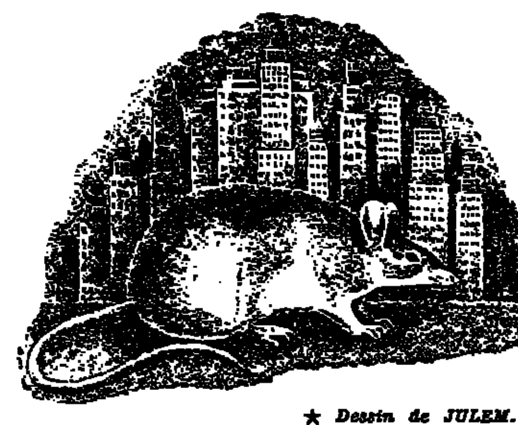
Un stage de dynamique de groupe, en quelque sorte. Rosset tire le maximum de ce piège à consommateurs : un produit de grande consommation, à l'image de son modèle. — C.C.

★ SUPER-MARCHE, de Renaud Rosset. Edit. Lattès, 256 p., 45 F.

Manhattan à l'heure de la peste

● *Deux romans-catastrophes.*

ON le savait, New-York s'est emparé de l'imagination des romanciers de part et d'autre de l'Atlantique : un New-York dément, détraqué, désolé qui évoque Hiroshima et les terres brûlées du Vietnam. Voilà que maintenant la peste s'empare de la ville. L'épidémie se propage dans *la Peste à New-York* : va-t-elle atteindre l'Europe et les pays du tiers-monde devenant ainsi la troisième pandémie de l'histoire ? Une *« œuvre d'imagination enracinée dans le réel »*, affirment à juste titre les auteurs, un médecin et une journaliste. Dans le roman de Kurt Vonnegut, *le Cri de l'engoulevent dans Manhattan désert*, la peste est verte — verte comme le rêve de l'Amérique. L'épidémie a dévasté le pays. Quelques rescapés. L'autobiographie de l'un d'eux. Sur le mode d'un film de Laurel et Hardy.



★ *Dessin de JULEM.*

Dans *la Peste à New-York*, nous assistons aux onze derniers jours de la ville :

Samedi 2 septembre. Une jeune fille rentre à New-York. Chaleur tropicale.

Dimanche 3. Sensation d'apesanteur.

Lundi 4. L'envahisseur atteint les ganglions lymphatiques. Une à une, les quatre-vingt-dix milliards de cellules du corps de la jeune fille cessent de vivre.

Mardi 5. Alerte à la bombe. Cinquième jour de la grève des éboueurs. Si les soixante-dix personnes contaminées par la jeune fille ont chacune contaminé... Prise à temps, la tétracycline peut être efficace. La seconde victime, un Cubain.

Mercredi 7. Les rats ont tué dans le monde plus d'être humains que toutes les guerres et révolutions mises ensemble. Sept à huit millions de rats vivent à New-York, soit environ un par personne. La grève se poursuit. A Washington, le général, chef de la sécurité nationale, étudie les corrélations historiques entre épidémies et opérations militaires. Il s'avère que le Cubain, victime de la peste noire, est un réfugié récemment arrivé de La Havane.

Jeudi 8. Soixante victimes. Le maire hésite à proclamer l'état d'urgence : les polices d'assurance seraient annulées, entraînant la baisse immédiate des valeurs immobilières. Emeutes à Harlem.

Vendredi 8. La garde nationale cerne la ville. Le Front de libération de Porto-Rico « libère » des blocs d'immeubles. L'armée consolide le blocus. A Washington, on se demande combien de temps il faudra pour « récupérer » Manhattan.

Samedi 9. Quatre-vingt mille à cent mille morts. Le président souhaite un rapide rétablissement des activités financières et portuaires de la ville : le monde libre s'inquiète ; la crédibilité de l'Etat est menacée.

Dimanche 10. Le chef de la sécurité nationale et le directeur de la C.I.A. conseillent la décontamination totale par l'agent VX : en moins de vingt-quatre heures, ce puissant pesticide éliminera tous les rongeurs, ainsi que toute autre forme de vie. Le président finit par céder.

Lundi 11. Le gaz est déversé sur la ville. Les mouettes s'abattent comme des pierres. Protégée par un vaccin improvisé, l'armée des assiégés s'engouffre dans un tunnel qui mène à Queens, la banlieue immédiate.

Mardi 12. La première victime de la peste à Queens. L'épidémie est « officiellement » terminée. Le président déplore l'hécatombe et demande au pays de lui accorder son soutien unanime.

Le trottoir-jungle

Dans le roman de Kurt Vonnegut, nous sommes sur le trottoir-jungle, face à l'Empire State Building. Une petite clairière. Un vieux Blanc aux yeux bleus et à la mâchoire en lanterne. Deux mètres de haut et cent ans. Assis sur ce qui fut jadis le siège arrière d'un taxi. C'est l'ancien président des Etats-Unis, le premier à divorcer alors qu'il occupait la Maison Blanche, le dernier à gouverner la Fédération des Etats-Unis d'Amérique. Aujourd'hui, il n'y a ni Congrès, ni Cour suprême, ni Trésor, ni armée — il reste un fonctionnaire à Washington. Des royaumes ont surgi, ici et là : le roi du Michigan vient de racheter la Louisiane à l'Etat.

Pourquoi les Américains sont-ils morts de la peste verte ? Parce qu'ils ont ingéré des petits Chinois qui, pour faire des économies en nourriture, en textile et en énergie, se sont engagés dans un programme d'autoréduction : ils finissent par n'être pas plus gros que des puces. Toujours atteints de gigantisme, les Américains les avalent et ils en crèvent, jusqu'à ce que l'un d'eux résiste grâce à l'ingestion accidentelle d'un poisson pollué — du temps où il y avait encore de la pollution. Ainsi la race est-elle préservée.

La peste, c'est en fait la négociation permanente que les parents mènent entre le pouvoir et l'argent. C'est une batterie de tests stériles que l'on impose aux enfants soigneusement isolés les uns des autres. C'est l'amour que l'on décharge sur son partenaire comme un pistolet. C'est le refus de la famille naturelle — grand-papa, connais pas ! C'est aussi « Salut la parenté » et autres opérations tapageuses destinées à créer des familles « artificielles ». L'ordinateur choisit un second nom pour chacun des rescapés. L'électronique est au service du destin.

Au carrefour de la 31[e] Rue et de la V[e] Avenue, il y a un tank de l'armée. Un arbre a poussé à travers la tourelle, et, de l'arbre, surgit le cri de l'engoulevent. De quoi vous donner le frisson.

PIERRE DOMMERGUES.

★ LA PESTE A NEW-YORK, de Gwyneth Gravens et John S. Marr, trad. de l'anglais par Marie-Lise Marlière, Gallimard, 288 p., 47 F.

★ LE CRI DE L'ENGOULEVENT DANS MANHATTAN DESERT, de Kurt Vonnegut, trad. de l'américain par Philippe Mikriammos. Le Seuil, coll. « Fiction et Cie », 228 p., 40 F.

Portrait d'un dictateur

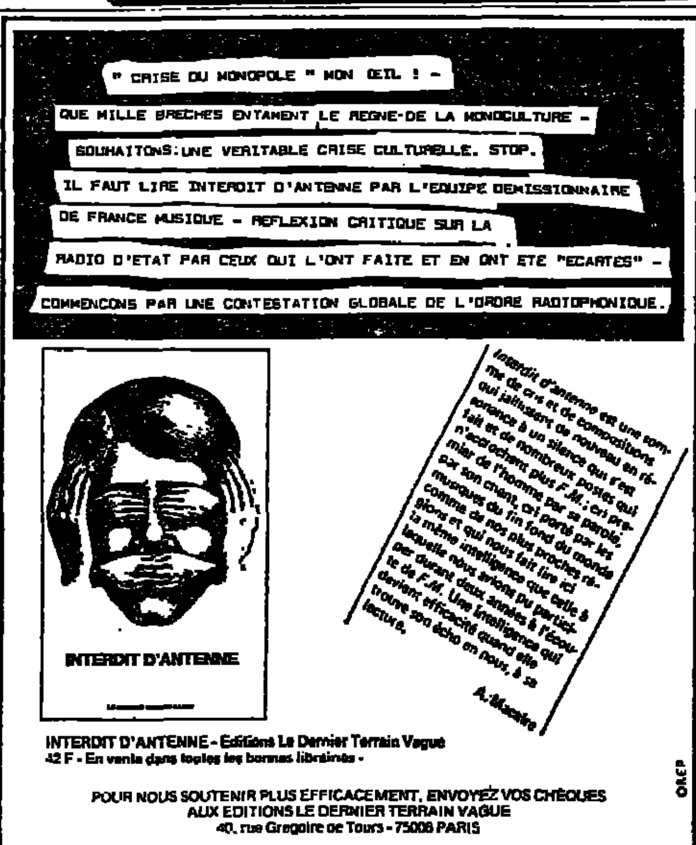
● *Staline toujours...*

QUAND Staline règne, il vit caché ; les historiens ont montré que rien ne valait une certaine absence pour alimenter le « culte de la personnalité ». Mais pour montrer de façon tangible qu'il est également toujours là, Iagoda veille. Comme l'ombre éternellement portée sur les lieux où Staline a parlé. *Le Bourreau et son maître* a pour auteur un ex-proche des arcanes du Kremlin, un ancien ami de Iagoda ; ce livre, qui se veut tellement « roman » que l'on pourrait parler à son égard de « politique-fiction » à rebours, fait donc pénétrer au cœur des instances dirigeantes de l'Union soviétique d'après 1924.

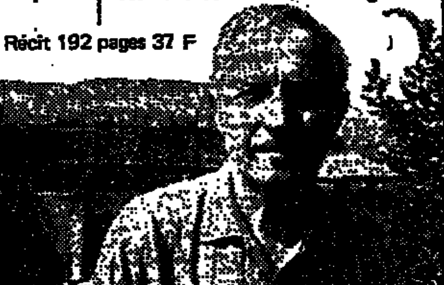
Le portrait — celui du dictateur — n'étonnera que ceux qui n'ont lu ni Deutscher, ni H.-G. Wells. Mais s'agit-il d'être étonné face à un ouvrage d'aussi humble prétention ? A coup sûr, non. Dans les pas sanglants de Iagoda, on pense un peu à ce chef de camp qui, dans *la Colonie pénitentiaire* de Kafka, expérimente lui-même une machine de torture pour convaincre le narrateur de son efficacité. Solski sait à coup sûr s'attacher l'intérêt du lecteur sans que cela soit, comme disait Sainte-Beuve à propos de certaine œuvre du « père Hugo », « cousu de câble blanc... » — P. G.

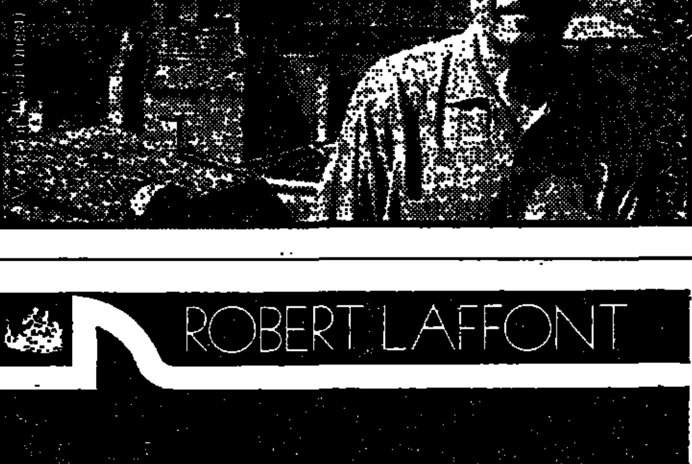
★ LE BOURREAU ET SON MAITRE, de Waclaw Solski, traduit du russe par M. Guilleray, 256 pages, 45 F. Éditions Pygmalion.













lectures pour les vacances

Romans

Vous pourrez retrouver :

GASTON BONHEUR : *le Soleil oblique.*
Pour les amateurs de romanesque, une épopée méditerranéenne d'aujourd'hui autour de l'utopique et mystérieuse Phrygie. Julliard, 408 pages, 48 F.

JEAN CAYROL : *les Enfants pillards.*
Un simple et lumineux récit de l'enfance insoucieuse de la guerre. Le Seuil, 192 pages, 39 F.

CLAIRE ETCHERELLI : *Un arbre voyageur.*
Anna, Milie, leurs enfants et les autres : une chronique douce-amère de la vie pauvre où persiste l'espoir inutile. (Gallimard, 339 pages, 49 F.

LOUIS GUILLOUX : *Coco perdu.*
Un récit, un langage parlé de ce grand écrivain du peuple. Gallimard, 144 pages, 24 F.

CLÉMENT LEPIDIS : *la Main rouge.*
La tragédie antique transplantée dans un quartier populaire ou Electre sur les pavés de Belleville. Le Seuil, 156 pages, 32 F.

YVES NAVARRE : *Je vis ou je m'attache.*
Une vie de femme. Laffont, 358 pages, 44 F.

SUZANNE PROU : *les Femmes de la pluie* et *la Dépêche.*
Aux aguets du mystère. Calmann-Lévy, 182 pages, 39 F, et Balland, 91 pages, 23 F.

JULES ROY : *le Désert de Retz.*
Faites l'amour, faute de guerre. Grasset, 288 pages, 39 F.

Vous pourrez découvrir :

EMMANUEL BOVE : *Mes amis* et *Armand.*
La réédition et la réhabilitation d'un précurseur de Beckett. Flammarion, 215 et 205 pages, 24 F chaque volume.

YVES DANGERFIELD : *les Petites Sirènes.*
Débuts délurés, dans la vie et dans le roman. Grasset, 249 pages, 36 F.

HORTENSE DUFOUR : *la Marie-Marraine.*
Les chantiers où se construisent les autoroutes. Un peintre vigoureux du monde moderne s'affirme. Grasset, 288 pages, 42 F.

JOANNE ESNER : *l'Eclipse de cœur.*
Le portrait d'un clown romantique, chef d'un village de vacances. Tchou, 346 pages, 39 F.

ALAIN FERRY : *El-Kous, Ethopée d'un pied-noir.*
Quand l'Algérie devient le prétexte d'un roman luxuriant et baroque. Le Seuil, 128 pages, 32 F.

MUSTAPHA TLILI : *Le bruit dort.*
Par un écrivain tunisien, vivant à New-York, les derniers jours d'un vieil homme solitaire et vaincu. Gallimard, 210 pages, 37 F.

Nouvelles

DANIEL BOULANGER : *l'Enfant de Bohême.*
Moments de vie et perles d'écriture, par le Concourt de la nouvelle et le lauréat du Livre inter. Gallimard, 298 pages, 45 F.

JEAN GIONO : *Faust au village.*
Ces admirables récits inconnus composent une poétique socio-géographique de la Provence avec des pointes de satanisme. Gallimard, 160 pages, 30 F.

J.M.G. LE CLEZIO : *Mondo et autres histoires, l'Inconnu sur la terre.*
Des fables et un journal où s'accomplit une transparente célébration du monde. Gallimard, 280 pages, 42 F et 325 pages, 47 F.

MICHEL TOURNIER : *le Coq de bruyère.*
Insolites, subversives, énigmatiques, ces nouvelles accentuent l'humour de ce maître du roman contemporain. Gallimard, 316 pages, 49 F.

Poésie

MAURICE BLANCHARD : *Débuter après la mort.*
Un lyrisme au vitriol. Edition Plasma, 256 pages, 39 F.

RENÉ-GUY CADOU : *Poésie la vie entière. Œuvres complètes.*
Une vie (1920-1951) vouée à la poésie. Seghers, 475 pages, 58 F.

MICHEL DEGUY : *Jumelages,* suivi de *Made in U.S.A.*
Le poète-philosophe à l'affût du réel et aux limites du langage. Le Seuil, 236 pages, 50 F.

EUGÈNE GUILLEVIC : *Du domaine.*
Des aphorismes en forme de poèmes. Gallimard, 146 pages, 35 F.

JEAN JOUBERT : *Poèmes, 1955-1975*
Une poésie discrète et allusive. Grasset, 336 pages, 45 F.

JEAN-CLAUDE RENARD : *la Lumière du silence.*
Quand les chemins de la poésie mènent à la sérénité mystique. Le Seuil, 112 pages, 35 F.

PIERRE SEGHERS : *le Temps des merveilles.*
L'itinéraire de l'auteur depuis 1938. Ed. Seghers, 268 pages, 48 F.

Autobiographie

LOU ANDRÉAS SALOMÉ : *Ma vie.*
Enfin traduite en français l'autobiographie de celle qui fut l'égérie de Nietzsche, de Rilke et de Freud. P.U.F., 295 pages, 59 F.

JORGE SEMPRUN : *Autobiographie de Federico Sanchez.*
Les Mémoires politiques de l'écrivain et scénariste : sa lutte dans la clandestinité espagnole et son exclusion du bureau politique du P.C.F. en 1965. Le Seuil, 320 pages, 49 F.

Écrits intimes

MICHEL DÉON : *Mes arches de Noé.*
L'auteur du « Jeune homme vert » passe aux aveux en homme de droite, donc fidèle. Table Ronde, 284 pages, 43 F.

MAMA JONES.
Une « Mère Courage » américaine raconte l'Amérique prolétarienne des années 1900. Traduit de l'anglais par Colette Audry et Marina Stalio. Introduction de Paule Lejeune. Maspero, 184 p., 35 F.

MARCEL JOUHANDEAU : *la Mort d'Elise.*
Fin d'un enfer conjugal. Gallimard, 192 pages, 35 F.

CHARLES JULIET : *Journal 1957-1964.*
Une voix inconnue et poignante : l'effort d'un homme pour sortir de la haine de soi. Hachette, 320 p., 54 F.

Notre

JEAN D'ORMESSON : *Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée.*
Comment réussir sans y croire, et croire sans en avoir l'air. Gallimard, 308 pages, 45 F.

Souvenirs

MARCEL JULLIAN : *Délit de vagabondage*
On cherche l'ancien président d'Antenne 2 et l'on trouve un homme et un écrivain (Grasset, 320 p., 49 F).

Documents

FERNAND DELIGNY : *Le croire et le craindre.*
Livre-bilan de l'expérience d'un novateur dont la maxime de vie pourrait être « Quand tout marche bien il est grand temps d'entreprendre autre chose ». Stock, 266 pages, 42 F.

ANDRÉ LACAZE : *le Tunnel.*
L'épopée terrifiante de déportés, enragés de vivre, contraints à percer un tunnel lors de la seconde guerre mondiale. Ils réussiront évasions et insurrection. Julliard, 535 pages, 49 F.

MOSHE ZALCMAN : *Histoire véridique de Moshe, ouvrier juif et communiste au temps de Staline.*
Quand les communistes parlaient yiddish. Ed. Recherches. Coll. « Encres », 288 pages, 40 F.

Littérature étrangère

SAUL BELLOW : *le Don de Humboldt.*
Le plus autobiographique des romans du prix Nobel de littérature 1976. Flammarion, 504 pages, 50 F.

THOMAS BERNHARD : *Corrections.*
Entre Beckett et Wittgenstein. Gallimard, 328 pages, 49 F.

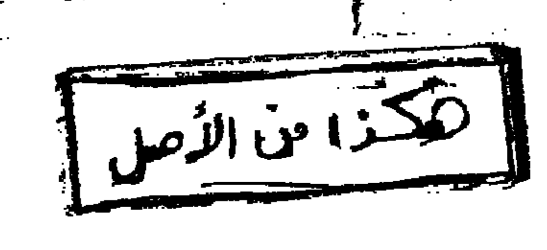
ELIAS CANETTI : *le Territoire de l'homme.*
L'occasion de découvrir un penseur singulier et un écrivain important. Albin Michel, 358 pages, 49 F.

JOSE CAMILO CELA : *Office des ténèbres.*
Le plus baroque des romans de l'écrivain espagnol. Albin Michel, 368 pages, 49 F.

Nos collaborateurs ont publié

- DIMITRI T. ANALIS : *les Balkans.* — Une histoire politique des Balkans depuis la fin de la seconde guerre mondiale (PUF, 272 p., 75 F).
- JEAN-JACQUES BARLOY ET FRANÇOISE GAUJOUR : *Un chasseur nommé Giscard.* — Les avenues du pouvoir et les allées forestières (Alain Moreau, 29,50 F).
- TAHAR BEN JELLOUN : *la Plus Haute des Solitudes.* — La misère affective et sexuelle des travailleurs immigrés (Le Seuil, 170 p., 32 F).
- ALAIN BOSQUET : *Une mère russe.* — Un roman autobiographique entre cynisme et tendresse (Grasset, 347 p., 52 F).
- BERNARD BRIGOULEIX : *l'Extrême Droite en France.* — Des chouans à l'O.A.S. (Fayolle, 232 p., 42 F).
- CLAUDE COURCHAY : *les Matins célibataires.* — Un témoin de la nouvelle « génération perdue » tient son journal de bord (Gallimard, 255 p., 39 F).
- PHILIPPE DECRAENE : *l'Expérience socialiste somalienne.* — L'histoire d'un régime instauré en 1969 (Berger-Levrault, 219 p., 49 F).
- CHRISTIAN DELACAMPAGNE : *Figures de l'oppression.* — Une étude du sacré à travers l'exclusion dont le sauvage, la femme et le fou n'ont pas fini d'être victimes (PUF, 190 p., 42 F).
- JOSANE DURANTEAU : *le Départ.* — Le portrait d'une voyageuse de l'espace intérieur (Julliard, 150 p., 32 F).
- MAURICE DUVERGER : *Echec au roi.* — Les règles du jeu présidentiel (Albin Michel, 256 p., 35 F).
- JACQUES GOIMARD ET ROLAND STRAGLIATI : *Histoire de cauchemars.* — Une anthologie de la littérature fantastique (Presses-Pocket, 426 p., 9,80 F).
- JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD : *les Années orphelines.* — L'itinéraire d'un « enfant de mai 1968 » (Le Seuil, 108 p., 25 F).
- ROLAND JACCARD : *Louise Brooks, portrait d'une antistar.* — Un hommage collectif et vibrant au « plus beau visage » de l'histoire du cinéma (éd. Phébus, 160 p., 120 F).
- RAYMOND JEAN : *Lectures du désir.* — Le désir et le texte (Le Seuil. Collection « Points ». 188 p., 9,50 F).
- MICHELE LAMONTAGNE : *Faites vos bonbons vous-mêmes.* — Des recettes et des histoires de friandises (Solar, 30 F).
- GILLES LAPOUGE (ET MARIE-FRANÇOISE HANS) : *les Femmes, la Pornographie, l'Erotisme.* — Des voix féminines questionnent la sexualité et suggèrent de nouvelles célébrations du corps (Le Seuis, 390 p., 59 F).
- ANDRE LAURENS ET THIERRY PFISTER : *les Nouveaux Communistes aux portes du pouvoir.* — Comment évolue le P.C.F. (préface de Jean Elleinstein, Stock, 325 p., 25 F).
- EMMANUEL LE ROY LADURIE : *le Territoire de l'historien.* — Le deuxième tome d'un recueil d'articles consacrés aux travaux et aux mœurs des Français de base, campagnards du seizième au dix-neuvième siècle (Gallimard, 449 p., 78 F).
- GABRIEL MATZNEFF : *les Passions schismatiques.* — La religion, l'amour, la Russie, l'écriture, l'adolescence : à travers ces thèmes « matznéviens » une réflexion sur la société actuelle. (Ed. Stock, 163 p., 38 F). De Gabriel Matzneff, signalons encore *Douze Poèmes pour Francesca* (Ed. Eibel, 41 p., 80 F).
- CLAUDE MAURIAC : *le Temps immobile,* tome V, *Aimer de Gaulle,* et Tome VI, *l'Eternité parfois.* — Claude Mauriac livre les clés de son entreprise de mémorialiste et fait un intéressant portrait de de Gaulle (Grasset, 544 p., 75 F et Belfond, 224 p., 39 F). Le même auteur a publié *Une certaine rage* (Laffont, 203 p., 28 F.)
- PAUL MORELLE : *la Douceur de vivre.* — L'éducation sentimentale et politique d'un jeune homme pauvre, au temps du Front populaire (le Sagittaire, 288 p., 46 F).
- JEAN-MICHEL PALMIER : *l'Expressionnisme comme révolte.* — Le premier volume d'une analyse politique et esthétique de la vie artistique à l'époque de Weimar (Ed. Payot, 479 p., 99 F).
- THIERRY PFISTER : *les Socialistes.* — Un guide du « P.S. » (Albin Michel, 217 p., 33 F).
- JEAN-LOUIS DE RAMBURES : *Comment travaillent les écrivains* — Un recueil d'entretiens sur les ruses du métier d'écrire (Flammarion, 176 p., 30 F).
- GABRIELLE ROLIN : *Chères menteuses.* — Une méditation pleine d'humour sur la condition féminine (Stock, 182 p., 38 F).
- ALFRED SAUVY : *la Tragédie du pouvoir.* — Les problèmes de l'économie moderne (Calmann-Lévy, 294 p., 45 F).
- JEAN TAILLEMAGRE : *Pleine terre.* — Les chroniques de Taillemagre sur la vie aux champs, la nature et les saisons (Stock, 285 p., 39 F).
- JEAN-MARC THEOLLEYRE : *Tout condamné à mort aura la tête tranchée.* — Un plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort (Ed. Tema, 214 p., 39 F).
- MICHEL THEVOZ : *le Langage de la rupture.* — L'inventivité clandestine et subversive des proscrits de notre société (PUF, 190 p., 58 F).
- PIERRE VIANSSON-PONTE (ET LEON SCHWARTZENBERG) : *Changer la mort.* — Une réflexion sur la maladie, la médecine et la mort (Albin Michel, 264 p., 39 F).
- ALAIN WOODROW : *L'Eglise déchirée.* — Une enquête et une réflexion sur la crise actuelle de l'Eglise (Ramsay, 225 p., 40 F).
- CHRISTIAN ZIMMER : *Procès du spectacle.* — L'univers cinématographique analysé comme symptôme de la schizophrénisation contemporaine (PUF., 200 p., 48 F).

Cette liste tient compte des ouvrages parus depuis septembre 1977.



Romans sélection

MIRCEA ELIADE : *Mademoiselle Christina.*
Ce roman fantastique de jeunesse complète l'excellent cahier de l'Herne consacré au penseur roumain. L'Herne, 282 pages, 48 F.

SHELBY FOOTE : *l'Amour en saison sèche. Tourbillon.*
Fantasmes et misère du Deep South américain par un disciple de Faulkner. Denoël, 304 pages, 49 F ; Gallimard, 328 pages, 47 F.

MAX FRISCH : *Montauk.*
Un roman-journal aux accents stendhaliens. Gallimard, 168 pages, 35 F.

PETER HANDKE : *la Femme gauchère.*
L'apprentissage de la solitude et un grand art du pointillé. Gallimard, 120 pages, 25 F.

PATRICIA HIGHSMITH : *Journal d'Edith.*
L'implacable défaite d'une femme assujettie. Calmann-Lévy, 314 pages, 49 F.

ANDRZEJ KUSNIEWICZ : *le Roi des Deux-Siciles.*
Un somptueux voyage dans une époque révolue : les derniers jours de la monarchie austro-hongroise. Albin Michel, 290 pages, 39 F.

GABRIEL GARCIA MARQUEZ : *les Funérailles de la grande Mémé* et *l'Incroyable et Triste Histoire de la candide Erendira et de sa grand-mère diabolique.*
Les charmes fantasmatiques d'un des grands conteurs de notre temps. Grasset, 150 et 165 pages, 30 F chaque volume.

AMOZ OZ : *la Colline du mauvais conseil.*
Jeux de guerre et d'amour à Jérusalem. Calmann-Lévy, 250 pages, 49 F.

KATHLEEN RAINE : *Adieu, prairies heureuses.*
Le premier tome de l'autobiographie de la poétesse anglaise. Stock, 258 pages, 39 F.

JEAN RHYS : *Il ne faut pas tirer les oiseaux au repos.*
Des nouvelles sur l'enfance, l'angoisse et la solitude. Une grande voix anglaise. Denoël, 208 pages, 36 F.

THOMAS SANCHEZ : *Rabbit Boss.*
Quatre générations d'Indiens Washos ou quatre personnages en quête du pouvoir. Le Seuil, 384 pages, 50 F.

LEONARDO SCIASCIA : *Candido ou un rêve fait en Sicile.*
Quand Sciascia pastiche Voltaire. Allègre et ironique démontage des travers de l'époque. Lettres nouvelles, 186 pages, 39 F.

DAVID SHAHAR : *le Palais des vases brisés.*
Un Proust hébreu qui tisse des correspondances entre la Bretagne et la Palestine. Gallimard, 190 pages, 33 F.

MUSARAKI SHIKIBU : *le Dit du Genji.*
Le fabuleux témoignage d'une Japonaise de l'an mille. P.O.F., tomes I et II, 878 pages, 95 F les deux volumes.

JOSEF SKVORECKY : *les Lâches.*
La libération d'une ville tchèque vue par un voyou impertinent. Le maître livre de l'auteur. Gallimard, 378 pages, 59 F.

GERTRUDE STEIN : *Autobiographie de tout le monde. Ida. Picasso.*
Trois ouvrages qui aident à pénétrer l'une des œuvres les plus célèbres et les plus incomprises qui soient. Le Seuil, 312 pages, 59 F ; Le Seuil, 140 pages, 35 F ; Bourgois, 96 pages, 30 F.

FRED UHLMAN : *l'Ami retrouvé.*
Un petit chef-d'œuvre. Incontestable. Gallimard, 116 pages, 23 F.

GUEORGUI VLADIMOV : *le Fidèle Rouslan.*
Le Goulag, vu par un chien fidèle à son maître jusqu'à l'absurde. Le Seuil, 176 pages, 39 F.

MIKA WALTARI : *Sinouhé l'Egyptien.*
La prodigieuse résurrection du pharaon Akhenaton. Un classique finnois contemporain. Olivier Orban, 636 pages, 64 F.

ALEXANDRE ZINOVIEV : *l'Avenir radieux.*
La vie d'un Soviétique moyen. Par quelqu'un qui ne l'est pas. L'Age d'homme, 280 pages, 45 F.

Critique littéraire

ANTOINE BLONDIN : *Certificat d'études.*
Quand Blondin nous apprend à lire les écrivains qu'il aime. La Table ronde, 244 pages, 39 F.

Histoire littéraire

ERNEST CŒURDEROY : *Hurrah !!! ou la révolution par les cosaques.*
Cet anarchiste du siècle passé (1823-1862) était aussi un grand écrivain. Ed. Plasma, 486 pages, 75 F.

Biographie

FRANÇOISE MALLET-JORIS : *Jeanne Guyon.*
Une femme du Grand Siècle « libérée » par la foi. Flammarion, 589 pages, 98 F.

Histoire

PHILIPPE ARIÈS : *l'Homme devant la mort.*
Une étude foisonnante, décisive et discutée, des attitudes occidentales à travers l'histoire. Le Seuil, 640 pages, 69 F.

GÉRARD VINCENT : *les Jeux français.*
Pour apprendre à ne plus prendre la société française au sérieux, un sérieux ouvrage d'histoire et de sociologie. Fayard, 411 pages, 75 F.

THEODORE ZELDIN : *Histoires des passions françaises.*
Les deux premiers volumes de cette fresque capitale représentant la civilisation française depuis 1848. Tome 1 : « Ambition et amour », 421 pages. Tome 2 : « Orgueil et intelligence », 390 pages. 62 F et 64 F. Editions Recherches.

Livres politiques

LOUIS ALTHUSSER : *Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste.*
La direction du P.C.F. contestée. Maspero, 125 pages, 14 francs.

REGIS DEBRAY : *Lettre aux communistes français et à quelques autres.*
La rupture entre communistes et socialistes. Le Seuil, « Combats », 190 pages, 35 francs.

MICHEL ET JEAN-LOUIS DEBRÉ : *le Gaullisme.*
L'ancien premier ministre et son fils font l'inventaire de l'héritage gaulliste. Plon, 180 pages, 35 francs.

YVES MICHAUD : *Violence et Politique.*
L'auteur dénonce la violence « légale » : celle de la classe dirigeante. Gallimard, 228 pages, 39 francs.)

JEAN-MICHEL ROYER : *A la manière... deux.*
La campagne électorale et les législatives de mars 1978 à travers les pastiches de grands écrivains du passé. Jean-Claude Simoën, 468 pages, 49 francs.)

Philosophie

ERNST BLOCH : *Héritage de ce temps.*
Une interrogation passionnée sur les années 20, l'expressionnisme, le réalisme socialiste et le marxisme institutionnel. Traduit de l'allemand par J. Lacoste. Ed. Payot, 390 pages, 80 F.

RENÉ GIRARD : *Des choses cachées depuis la fondation du monde.*
Une méditation sur la violence et une relecture critique de la Bible. Discutable et stimulant. Ed. Grasset, 496 pages, 79 F.

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH et BEATRICE BERLOWITZ : *Quelque part dans l'inachevé*
Jankélévitch atteint ce point ultime de la méditation existentielle, où même la mort devient une chance. Ed. Gallimard, 272 pages, 49 F.

CLEMENT ROSSET : *le Réel, traité de l'idiotie.*
Un auteur déconcertant, qui répugne à suivre les chemins trop fréquentés, fait l'éloge de l'idiotie. Ed. de Minuit, 156 pages, 29 F.

Sciences humaines

GREGORY BATESON : *Vers une écologie de l'esprit.*
Le salutaire irrespect d'un anthropologue qui a révolutionné la psychiatrie. Traduit de l'américain. Ed. du Seuil, 283 pages, 49 F.

JEANNE FAVRET-SAADA : *les Mots, la Mort, les Sorts.*
Une psychanalyste parmi les jeteurs de sort. Au cœur du bocage ensorcelé, une terrifiante bataille de mots. Ed. Gallimard, 332 pages, 65 F.

ERNST KRIS : *Psychanalyse de l'art.*
L'apport le plus marquant à la psychanalyse de l'art depuis Freud. Traduit de l'américain par B. Beck et de Venoge. Puf, 432 pages, 110 F.

OCTAVE MANNONI : *Fictions freudiennes.*
Un recueil de lettres fictives, qui sont autant de chefs-d'œuvre d'humour et de dérision. Ed. du Seuil, 216 pages, 49 F.

HAROLD SEARLES : *L'effort pour rendre l'autre fou.*
L'expérience subjective du schizophrène, décrite par l'un des plus grands psychiatres américains. Traduit de l'anglais par B. Bost. Ed. Gallimard, 439 pages, 95 F.

(Dessin de PLANTU.)

Science-fiction

PHILIP K. DICK : *Substance mort.*
Le premier roman de Dick sur son expérience de la drogue. Denoël, 297 pages, 16,50 francs.

FRANK HERBERT : *la Ruche d'Hellstrom.*
L'affrontement entre une nouvelle race d'hommes créée par un entomologiste et les représentants de la vieille humanité. Le prix Apollo de cette année. Albin Michel, 331 pages, 29 francs.

IAN WATSON : *l'Inca de Mars.*
Sommes-nous des extra-terrestres en mal d'espace, des mutants qui s'ignorent ? L'imagination mathématique de Ian Watson sert ici de révélateur à nos angoisses métaphysiques. Calman-Lévy, 267 pages, 42 F.

Pour les enfants

ERIK ABRAMSON : *la Vie des marins au temps des grands voiliers.*
L'évocation de tous les aspects de la marine (commerce, guerre, et pêche) au 18e et au 19e siècle. Très belles illustrations d'Edward Mortelmans. A partir de dix ans. Flammarion « bibliothèque du Chat perché ». L'histoire vécue. 32 F.

MITSUMASA ANNO : *Ce jour-là.*
Un voyage hors du temps sans texte et en images par un jeune dessinateur japonais. L'Ecole des loisirs, 29 F.

JEAN DE BRUNHOFF : *Alphabet de Babar.*
Réédition très soignée des dessins de 1939. Pour les petits. Hachette, 20 F.

NADINE GARREL : *Au pays du grand condor.*
Quatre contes sur les Indiens de l'Amérique du Sud et leurs animaux fabuleux : le lama, le condor, le léopard, l'anaconda. Aiglon du Festival du livre de Nice 1978. A partir de dix ans. Gallimard, folio « Junior », 10 F.

WILLIAM GOLDING : *Sa Majesté des Mouches.*
A la suite d'un accident d'avion, des collégiens britanniques sont isolés sur une île déserte. Mais ces petits Robinsons, comme tous les enfants, ne sont pas naturellement bons et purs. A partir de treize-quatorze ans. Trad. de l'anglais. Gallimard. Coll. 1 000 Soleils, 27,20 F.

FELICE HOLMAN : *le Robinson du métro.*
Arémis Stake, treize ans, mal-aimé, solitaire, va faire l'apprentissage de la vie et survivre quatre mois dans le métro de New-York. A partir de onze ans. Trad. de l'américain. Ed. Duculot, 15,80 F.

JANUSZ KORCZAK : *le Roi Mathias Ier.*
Un petit roi de dix ans veut imposer la « république des enfants » pour que ses sujets prennent en main leur propre destinée. Il finit exilé sur une île déserte. A partir de neuf ans. Trad. du polonais. Gallimard, folio « Junior », deux tomes, 10 F chaque.

JEAN-FRANÇOIS MÉNARD : *le Voleur de chapeaux.*
Six contes impertinents par un jeune auteur dans la veine de Marcel Aymé. A partir de neuf ans. Gallimard, folio « Junior », 9 F.

ROBERT WESTALL : *Chassy s'en va-t-en guerre.*
L'hiver 1940-1941 sur la côte sud de l'Angleterre ; les enfants jouent à la guerre, sérieusement. A partir de douze ans. Trad. de l'anglais. Stock, 38 F.

LAURA INGALLS WILDER : *Au bord du ruisseau.*
Huit tomes de La petite maison dans la prairie sont annoncés. Un classique sur l'existence d'une famille de pionniers américains. Neuf-douze ans. Trad. de l'américain. Flammarion, « Bibliothèque du Chat perché », 22 F.

La liste des Goncourt

Pour attirer l'attention du public sur des ouvrages de qualité et *« mieux étaler l'intérêt du Goncourt sur toute l'année »*, les académiciens Goncourt établissent des listes de livres. Voici la première sélection retenue, la seconde devant être annoncée au début du mois d'octobre :

ROBERT ANDRE : *l'Enfant miroir* (Gallimard), HENRI BONNIER : *le Cœur violé* (Albin Michel), ALAIN BOSQUET : *Une mère russe* (Grasset), SERGE BRAMLY : *l'Itinéraire du fou* (Flammarion), MURIEL CERF : *le Lignage du serpent* (Mercure de France), HORTENSE DUFOUR : *la Marie-Marraine* (Grasset), LAURENCE JYL : *le Mari de maman* (Julliard), FRANÇOISE LEFEVRE : *le Bout du compte* (Pauvert), CLEMENT LEPIDIS : *la Main rouge* (le Seuil), YVES NAVARRE : *Je vis où je m'attache* (Laffont), ANGELO RINALDI : *les Dames de France* (Gallimard) et BERNARD WALLER : *la Brume du matin* (Gallimard).

LA PENSEE UNIVERSELLE

romans

Stuart FITZROY
« UNE AMOUREUSE MORSURE »
Une passion violente portée à son paroxysme
320 pages, 48,20 F T.T.C.

Geneviève BLANCHETIÈRE
« L'ENFER A CORDES-SUR-CIEL »
Un étrange récit d'anticipation en pays cathare
128 pages, 25,70 F T.T.C.

René DELACROIX
« LA SECONDE MORT DE MONSIEUR MÉCHIN »
Sous le ciel d'Oran, un homme revient à la vie
224 pages, 32,10 F T.T.C.

Juliette HACQUARD
« DIOGÈNE »
« Une méditation-souvenir sur l'Esprit de Pauvreté », Gilbert Cesbron
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Arnaud DINGRIL
« LE FAUNE DES DUNES »
Un enfant beau et pur au contact des rugosités de l'existence
Roman homo-pédophile par l'auteur de « LE PION »
264 pages, 34,30 F T.T.C.

Damien TRACQUI
« VICTOR ET LE GRAND SOIR »
Portraits croqués sur le vif de personnages pittoresques
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Yves DUPUIS
« LA MARE AUX BULLES »
Une évocation émouvante du paradis perdu de l'enfance
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Marc THORE
« LES BARRES PARALLÈLES »
Face à son licenciement, un homme doué dévoie toutes ses qualités
322 pages, 42,80 F T.T.C.

Louise CHATELLARD
« BARRY D'EN HAUT »
suivi de « FRAGMENT »
La conquête de la dignité de l'être humain
162 pages, 27,90 F T.T.C.

Jean-Marie DEVAUD
« THE PORTE-MEN »
Un jeu d'amour, de haine, d'honneur et de mort
256 pages, 42,80 F T.T.C.

Hélène HECQ
« LA DAME DE LA KERMESSE »
La vie mouvementée d'une femme face à son destin
226 pages, 34,30 F T.T.C.

Cyril CANCER
« REQUIEM POUR UN PROCUREUR »
Dénonciation véhémente du rôle des classes sociales
192 pages, 30 F T.T.C.

Janine DEFAULT
« LES MANGEURS DE LUMIÈRE »
La recherche de l'amour spirituel par des voies différentes
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Will TRAMONTANT
« PLIER OU ROMPRE »
Roman vécu
Le combat courageux d'un enfant indésirable contre sa famille
192 pages, 30 F T.T.C.

Honorine FLAVIN
« QUAND PASSE LE VENT DE L'ESPÉRANCE »
Se libérer de l'emprise néfaste d'êtres dominateurs
64 pages, 21,40 F T.T.C.

André CIRGUES
« ROUGES SONT LES COPIHOUES »
La chasse aux nazis réfugiés en Amérique du Sud
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Michel URBAN
« SCÈNES DE MÉNINGES »
Une vive confrontation de la passion et de la raison
128 pages, 25,70 F T.T.C.

Louis MASSET
« L'ÉTRANGE FAMILLE »
La première enquête criminelle d'un inspecteur de la P.J.
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Serge CORNU
« TOUT ACCEPTER... MAIS HEUREUSE »
L'apprentissage difficile de l'amour et du bonheur
256 pages, 37,50 F T.T.C.

Chriss FRAGER
« NUMÉROTEZ VOS ABATTIS »
Les « incorruptibles » aux prises avec la pègre américaine
192 pages, 24,70 F T.T.C.

Yonatan KUPERBERG
« JOB LE BOSSU »
Les tourments et les joies d'un jeune juif bossu
64 pages, 21,40 F T.T.C.

AIGUIÈRES
« CARREFOURS D'AUTOMNE »
Un monde de sentiments au cœur des rêves et des réalités
254 pages, 37,50 F T.T.C.

ADAM ET ÈVE
« ALIAS CHIPETTE »
La confession du plus célèbre des couples maudits
288 pages, 42,80 F T.T.C.

GLAMORGAN
« LA FALAISE »
Une tentative de vie libre, sans lacheté ni compromission
288 pages, 37,50 F T.T.C.

Jeanne BLANCHET
« LA FLEURETTE DE LA PAIX »
Entre le Bien et le Mal, des aventures mexicaines
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Marius ROECKEL
« L'EDEN DE L'ERMITE »
Un vrai paradis à l'intérieur d'une montagne rocheuse
256 pages, 37,30 F T.T.C.

Christian de...
« LES VERGES PUBLIQUES »
Une parodie de la littérature actuelle : une ironie cuisante
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Francis de FAYDIT
« LE PRIX DU BONHEUR »
La route du bonheur, parsemée d'obstacles et d'embûches
35? pages, 48,20 F T.T.C.

Martin BERGERET
« LAUSANNELISE »
Un roman riche d'idées, de tendresse et de révolte
272 pages, 42,80 F T.T.C.

Christian BOUSSAT
« LA RONDE DES HEURES »
Une lutte entre l'amour et la haine, le songe et le réel
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean-Pierre HENNEBOIS
« DICO, DICO, PAR-CI, DICO, DICO, PAR-LA »
Un dictionnaire plein de définitions comiques et de calembours
96 pages, 19,30 F T.T.C.

Max MAURICE
« LE GRATINOSCOPE »
Petit dictionnaire des célébrités : une impertinence ravageuse
128 pages, 26,80 F T.T.C.

essais

Jean-Maria CHARLES-ROUX
« MON DIEU ET MON ROI »
Le lien indispensable entre la Foi Chrétienne et l'Institution Monarchique
256 pages, 37,50 F T.T.C.

François GALLET
« DICTIONNAIRE PHONÉTIQUE D'ORTHOGRAPHE »
Faciliter la recherche des mots à partir de leur prononciation
538 pages, 67,50 F T.T.C.

Marcel FÈVRE
« LE POUVOIR ET L'ÉGLISE »
L'étude historique des rapports du Pouvoir et de l'Eglise
496 pages, 100 F T.T.C.

René ERMIANE et Edmund GERGERIAN
« ALBUM DES EXPRESSIONS DU VISAGE ATLAS OF FACIAL EXPRESSIONS »
Edition bilingue Français-Anglais
Méthode d'examen du visage : un instrument de recherche et d'interprétation clinique
Nombreuses illustrations
224 pages, 64,20 F T.T.C.

Lydie CHANTRELL
« LES MOIRES
suivi de « JOURNAL DE MIRANDE »
La fabuleuse aventure des sœurs Callot qui firent régner la Haute Couture française dans le monde entier
Nombreuses illustrations
272 pages, 102 F T.T.C.

Alexandre DE SAINT PHALLE
« LA VIE SECRÈTE DE SAINT AUGUSTIN »
Une femme à l'origine de la conversion du Grand Bâtisseur
480 pages, 64,20 F T.T.C.

Jehanne GEY
« LE MYTHE DU PHÉNIX »
La perpétuelle ronde cosmique de l'humanité
192 pages, 34,30 F T.T.C.

Georges ANTARES
« ASTROLOGIE AMOUR-SEXUALITÉ »
Ce qu'il faut savoir pour réaliser l'union idéale
336 pages, 48,20 F T.T.C.

JAGODZINSKI
« VOYAGES EN UNION SOVIÉTIQUE »
De Moscou au lac Baïkal - Une relation précise, colorée, véridique
224 pages, 34,30 F T.T.C.

Louis LEPAGE
« CHARLES CROZATIER SA VIE, SES ŒUVRES. 1794-1855 »
L'existence glorieuse d'un enfant du Puy
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Gérard-Alexandre BEAUFRANC
« LES P.D.G. »
Les préoccupations d'une catégorie d'hommes d'aujourd'hui
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Marcel GALLIENNE
« DE PSICHARI A DE GAULLE »
Apogée et effacement de la France d'Outre-Mer
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Ernest TEUSCHER
« MODE D'EMPLOI DU CERVEAU HUMAIN »
L'Homme pleinement responsable de son destin
288 pages, 42,80 F T.T.C.

Jean HARTEMANN
« UNE JEANNE D'ARC POSSIBLE »
A la recherche de la vérité historique
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Jean-Pierre MARTIN
« DE L'ERREUR DES GROUPES ET DES HOMMES »
Stupide Marianne, qui n'a point le respect de la vérité
128 pages, 26,80 F T.T.C.

Gabriel BELLARD
alias « Lolo », ancien lieutenant F.T.P.F.
« JE T'AVAIS BIEN DÉFENDU D'Y ALLER »
Préface de Fernand Carlhian-Ribois
La courageuse épopée d'un homme aux temps barbares
320 pages, 42,80 F T.T.C.

Henri FUCS
« ABEL CHEZ LES MÉDECINS »
Introduction de René Tavernier
La vie bien remplie d'un humaniste rayonnant
320 pages, 69,50 F T.T.C.

Jeanne MORRANNIER
« AU SEUIL DE LA VÉRITÉ »
Mes communications avec le monde invisible
La recherche de l'immortalité de l'âme
224 pages, 34,40 F T.T.C.

Raymond GIRARD
« NE DÉSESPÈRE JAMAIS »
La vie généreuse et passionnée d'un marin
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Christian KLOPFENSTEIN
« LA BIBLE ET LA SANTÉ »
Préface du docteur Paul Tournier
Les réponses de la Bible aux problèmes d'aujourd'hui
352 pages, 64,20 F T.T.C.

Maurice FALCOZ
« HOMME ESPRIT ET HOMME CHAIR »
Pour un divin imparfait, inexplicable et merveilleux
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Hubert ELIE
« SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE »
1920-1950
La vie intime des diplomates par l'anecdote
64 pages, 26,80 F T.T.C.

Alan KERDAVID
« BAGNE DE GOSSES METTRAY-ANIANE »
Un témoignage, un cri, un hurlement contre l'injustice
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Jean-Max HELSON
« LES JEANMAXERIES »
Une réflexion profonde sur l'homme et l'existence
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Armand JADFARD
« UN NOIR EN FRANCE »
L'itinéraire mystique d'un jeune Guyanais
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Jean-Paul HILD
« D'EINSTEIN AUX EXTRA-TERRESTRES »
La recherche de la vérité par une synthèse scientifique
192 pages, 37,50 F T.T.C.

Robert VAYSSIÈRES
« ESPÉRANCE »
Trouver la paix par la réflexion raisonnable
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Suzanne CONARD
« DÉSESPÉRER, POURQUOI ? »
Le rayon d'espoir qui illumine une vie de luttes
352 pages, 42,80 F T.T.C.

Poètes du temps présent

Guy JAMPIERRE
« TERRESTRE EST MON EDEN »
144 pages, 27,90 F T.T.C.

Maurice FALCOZ
« POETISSIMO »
80 pages, 21,40 F T.T.C.

Laurent TORRE
« VERS LA LUMIÈRE »
Préface de Pierre Béarn
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Djelil SELIM
« NÉVROSE »
256 pages, 34,30 F T.T.C.

ESYRAM
« L'ESPACE VIDE »
48 pages, 19,30 F T.T.C.

Jean-Paul BARBEAUX
« RÊVERIES »
64 pages, 21,40 F T.T.C.

Hubert-Antoine WALLOT
« AUBES ET NUAGES »
suivi de « ADOLESCENCE INTERDITE »
128 pages, 23,60 F T.T.C.

Claude CHATELET
« ÉCLATS DE CŒUR »
112 pages, 26,80 F T.T.C.

JYELL
« LA VIE EN... VERS, POÈMES, VERSION 77 »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Omar BA
« ODES SAHELIENNES »
160 pages, 30 F T.T.C.

Bernard GUITER
« EROS ET THANATOS »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Christiane BRIARD
« PENSÉES BLEUES, HEURES GRISES »
176 pages, 32,10 F T.T.C.

J.-B. COTTINEAU
« PREMIÈRES ÉBAUCHES »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Michel GERBER
« ÉCARLATE »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

Henri BOYER
« EPSILON ERIDANI »
288 pages, 48,30 F T.T.C.

Théâtre

Louis-Léonard NANEIX
« ALIÉNOR D'AQUITAINE »
L'évocation d'une grande figure du Moyen Age
240 pages, 34,30 F T.T.C.

Christian BONNIN
« MYSTÈRE SOUS LE CHAPITEAU »
Le véritable langage des « gens du voyage »
96 pages, 23,60 F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS-4e • 325-85-44

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rue des Carmes — PARIS (5e) — Tél. : 033-75-95 ou aux C.R.D.L. HACHETTE

enquête

Ce que les Français ont lu cette année



★ Dessin de CAGNAT.

● *Du prix Goncourt aux recettes pour maigrir.*

S'IL était possible d'évaluer avec précision, chaque année, les ventes de chaque livre, on pourrait en tirer une connaissance rigoureuse des goûts du public et de leur évolution. On saurait quels genres littéraires, quels thèmes et même quelle présentation matérielle du livre correspondent le mieux à la sensibilité de notre société changeante. On pourrait étudier sérieusement les effets de la *publicité, du cinéma, de la télévision* sur la lecture. Mais cela n'est guère possible, puisque chaque éditeur garde son secret. Il faut donc renoncer au travail scientifique, qui permettrait une approche sociologique des phénomènes de la lecture, et nous en tenir, à partir de données générales, à quelques réflexions, générales elles aussi.

Une première remarque s'impose : en dépit des prophéties de ceux qui annoncent périodiquement la mort du livre, tué par l'audio-visuel, les Français lisent beaucoup. Et ils écrivent énormément. Dans la foule des livres publiés chaque mois, beaucoup ne font qu'une brève apparition en librairie. « *On sent tout de suite*, dit un grand éditeur, *si le livre démarre bien.* » Ce succès immédiat, ce « démarrage », nul n'en connaît vraiment le secret, quand l'auteur n'est pas de ceux que le grand public a adoptés une fois pour toutes. C'est un mystère.

Si le livre a un départ difficile, si son succès n'est pas foudroyant, il disparaît très vite des vitrines. La sélection se fait comme en biologie. Après quelques semaines — parfois moins encore, — le sort des mal-partis est réglé. La publicité vole au secours de la victoire, et le livre qui « marche bien » doit marcher mieux encore, aidé de toutes les façons. Aux auteurs malheureux qui se plaignent d'être oubliés sitôt que parus, il faut répondre que c'est, à l'origine de chaque succès, le public seul qui se prononce. Ce qui vient après ne fait que renforcer ce premier verdict, qui est à peu près sans appel.

Certes, un événement extérieur peut, parfois, relancer un livre qui allait passer inaperçu. Mais qui aura l'idée, par exemple, de porter à l'écran un roman dédaigné ? Quel jury le couronnera, en dépit d'un échec devant le public ? Les grands prix littéraires ne sont pas des prix de consolation : ils parient pour un succès probable, et si la carrière d'un livre a commencé par l'obscurité, ce n'est pas un bon signe pour l'avenir. Tout se joue donc très vite, et l'inégalité est grande, numériquement, entre le succès d'estime et le succès tout court, qui est celui du grand public. Il y a des pays où cette inégalité est compensée par une politique de l'Etat, qui achète systématiquement un certain nombre d'ouvrages pour ses bibliothèques. Cette politique n'est pas en vigueur chez nous.

Les succès romanesques

Les grands prix littéraires sont-ils la garantie d'une forte vente ? En ce qui concerne le roman, on a vu des prix Goncourt très inégaux. Celui de cette année, *John l'enfer*, de Didier Decoin (Le Seuil) est un excellent Goncourt. L'auteur est un vrai professionnel, qui mène sa carrière tambour battant : il a, sur ce plan, probablement l'envergure d'un Bazin ou d'un Sabatier, qui ne laissent rien au hasard. Ce Goncourt a-t-il atteint le record des ventes, parmi les romans de l'année ? On ne saurait en jurer. Car des romanciers d'une grande popularité se sont produits cette année.

Aucune surprise dans le succès d'écrivains qui ont chacun leur public depuis plus ou moins longtemps : Jean Lartéguy (*les Naufragés du soleil*, Flammarion), Guy des Cars (*le Mage et la Graphologie*, Flammarion), Max Gallo (*Que sont les siècles pour la mer ?*, Laffont), Gilbert Cesbron (*Mais moi je vous aimais*, Laffont), Robert Sabatier (*les Enfants de l'été*, Albin Michel), Marie Cardinal (*Une vie pour deux*, Grasset), Christine Arnothy (*le Bonheur d'une manière ou d'une autre*, Grasset), Maurice Genevoix (*Lorelei*, Le Seuil), Bernard Clavel (*Ecrit sur la neige*, Stock). On peut supposer qu'ils approchent ou dépassent, comme de coutume, le cap des cent mille exemplaires, même si on ne peut en être certain. Les lecteurs auront retrouvé chez eux une fois encore un ton, un climat, une musique peut-être, dont ils ont pris l'habitude et qui les laissent toujours sur leur faim, prêts pour le livre suivant.

Avec *Un été près de la mer*, Anne Philipe vient en tête de la production romanesque chez Gallimard. Elle n'a pas changé de genre : au contraire, elle a encore accentué son goût naturel pour le silence et la simplicité. Aux éditions Gallimard viennent après elle Romain Gary (*Charge d'âme*), André Wurmser (*Une fille trouvée*), Pierre-Jean Rémy (*les Enfants du parc*), Angelo Rinaldi (*les Dames de France*), enfin, plus récemment parus, Louis Guilloux (*Coco perdu*), Michel Tournier (*le Coq de bruyère*) et Daniel Boulanger (*l'Enfant de bohème*). On signale aussi le succès de Michelle Perrein, chez Grasset (*Entre chienne et louve*) ; celui de Robert Merle, chez Plon (*Fortune de France*) ; celui d'André Lacaze, chez Julliard (*le Tunnel*, qui a obtenu le prix des Maisons de la presse), sans oublier Gaston Bonheur (*le Soleil oblique*, chez Julliard), Françoise Parturier (*Calamité, mon amour...*, chez Albin Michel), Suzanne Prou (*les Femmes de la pluie*, chez Calmann-Lévy).

Les éditeurs se disent satisfaits dans l'ensemble du succès de leurs romanciers couronnés par les prix littéraires : Alphonse Boudard, qui a obtenu le Renaudot avec *les Combattants du petit bonheur* (Table ronde), Régis Debray, lauréat du Femina pour *La neige brûle* (Grasset) ; Michel Butel, qui a reçu le prix Médicis pour *l'Autre Amour* (Mercure de France); Sébastien Japrisot, prix des Deux-Magots pour *l'Eté meurtrier* (Denoël) ; Jean-Marie Rouart, prix Interallié pour *les Feux du pouvoir* (Grasset) ; Camille Bourniquel, Grand Prix du roman de l'Académie française pour *Tempo* (Julliard), ont vu le public ratifier les choix de leurs jurys. De même qu'Hortense Dufour, qui a reçu le prix des lectrices d'*Elle* pour *la Marie-Marraine* (Grasset).

Parmi les romans trop récents pour qu'on puisse encore se faire une idée de leur carrière, mais dont le départ donne des promesses, il faut citer *Caminarem*, de Chabrol et Marti (Laffont) ; *le Monde indigo*, d'Hélène Parmelin (Stock), dont le second volume vient de paraître, et, proche du genre romanesque, sans lui appartenir tout à fait, le livre de Jean d'Ormesson, *le Vagabond qui passe sous une ombrelle trouée* (Gallimard). Les fervents de Marguerite Yourcenar ont lu aussi comme un roman *Archives du Nord*, qui vient en tête de la production non romanesque des éditions Gallimard. Au milieu de tous ces succès prévisibles, deux grandes réussites qui sont loin de s'épuiser : *la Billebaude*, récit d'Henri Vincenot, chez Denoël, et *Une soupe aux herbes sauvages*, récit d'Emilie Carles, chez le jeune éditeur Jean-Claude Simoën, qui semble avoir la main heureuse : Emilie Carles en serait à cent soixante-quinze mille exemplaires.

La vogue du genre biographique

Dans toutes les maisons d'édition, on a pu assister cette année à la confirmation d'une « prise de parole » des femmes. Aux éditions Des Femmes, il faut citer parmi les meilleures ventes *le Spectre au gris*, de Nicole Ward-Jouve ; *Sitt Marie-Rose*, d'Etel Adnan ; *Marches*, d'Eugénie Luccioni. De nombreux essais ont été consacrés aux problèmes de la femme, parmi lesquels s'est imposé l'ouvrage d'Evelyne Sullerot, *le Fait féminin* (*Fayard*).

Le public français a la réputation de bouder quelque peu les traductions : cependant, Anaïs Nin a été très lue pour deux ouvrages bien différents : *Etre femme* et *Venus erotica* (Stock) ; Elsa Morante, pour *la Storia*, vient en tête de la littérature étrangère chez Gallimard avec Hector Bianciotti (*le Traité des saisons*), Pa Kin (*Nuit glacée*), Peter Handke (*la Femme gauchère*). A noter aussi le succès de Peter Härtling pour *Une femme* (Fayard), celui de Patricia Highsmith pour *le Journal d'Edith* (Calmann-Lévy), et celui de Doris Lessing pour *les Enfants de la violence* (Albin Michel).

Un genre littéraire qui touche à la fois à l'histoire et au roman jouit, semble-t-il, d'une grande faveur populaire : la biographie. *Catherine la Grande*, par Henri Troyat (Flammarion) ; *Jeanne Guyon*, par Françoise Mallet-Joris (Flammarion) ; *Léon Blum*, par Jean Lacouture (Le Seuil) ; *la Jeunesse d'Alexandre*, par Roger Peyrefitte, qui venait de publier avec un grand succès ses *Propos secrets* (l'un et l'autre chez Albin Michel) ; *Alfred Cortot*, par Bernard Gavoty (Buchet-Chastel) ; *Colette libre et entravée*, par Michelle Sarde (Stock) ; *Schubert*, par Brigitte Massin (Fayard), et *Molière*, par Pierre Gaxotte (Flammarion), témoignent de ce goût du public.

Les Français ont eu le sourire en lisant des livres où les plus dures vérités sont aimablement présentées : ils ont aimé les chroniques de Paul Guth (*Notre drôle d'époque comme si vous y étiez*, chez Flammarion) ; *Chères Menteuses*, de Gabrielle Rolin, chez Stock; *les Trente-Six Preuves de l'existence du diable*, d'André Frossard (Albin Michel).

Comprendre notre époque est toujours un des intérêts majeurs du public. *Le Grand Merdier*, de Louis Leprince-Ringuet, a connu dès sa parution chez Flammarion un succès qui ne faiblit pas, *la France communiste*, de Jean Montaldo (Albin Michel), *la Nouvelle Economie française*, de Jacques Attali (Flammarion), *Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment*, de Georges Suffert (Albin michel), *la Comédie du pouvoir*, de Françoise Giroud, qui a été quatre fois réimprimé chez Fayard, *Liberté, liberté chérie*, de Pierre Mendès-France (Fayard), *On prend les mêmes et on recommence*, de Jean-François Kahn (Grasset), *la Fortune des Français*, de R. Lattès (chez Jean-Claude Lattès), sont parmi les ouvrages les plus demandés. Il faut citer aussi *Angoisse et Certitude*, de Maurice Schumann (Flammarion) et *A voix haute*, de Frédérich Pottecher (Lattès). Après de grand succès du premier livre d'Alexandre Zinoviev, *les Hauteurs béantes*, *l'Avenir radieux* (l'Age d'homme) s'annonce bien.

Aux éditions Buchet-Chastel, chaque livre de Jean Bernard suscite un grand mouvement de curiosité, qui ne s'est pas démenti cette année avec *l'Espérance ou le Nouvel Etat de la médecine*. Les problèmes de la médecine ont pourtant suscité moins d'ouvrages, peut-être, ces derniers mois qu'il y a deux ou trois ans, et beaucoup moins que les problèmes de la psychanalyse, vigoureusement mise en question par l'essai pamphlétaire de Catherine Clément, *Les fils de Freud sont fatigués*, qui assure la continuité du succès dans la collection que dirige Bernard-Henri Lévy chez Grasset.

Un bon sujet : la mort

La mort et, peut-être, l'au-delà de la mort ont inspiré des travaux de colorations diverses dont le très grand succès prouve qu'ils correspondent à une forte inquiétude des lecteurs. De Léon Schwartzenberg et Pierre Viansson-Ponté, *Changer la mort* (Albin Michel) est une méditation à deux voix ; aux éditions Robert Laffont, *la Vie après la vie*, paru en octobre 1977, est suivi d'un second volume qui vient juste de sortir, *Lumières nouvelles sur la vie après la vie.*

Avec *Un prêtre chez les loubards*, de Guy Gilbert (Stock), et *les Mémoires de Jésus*, par Jean-Claude Barreau (Lattès), la foi chrétienne se cherche une expression adaptée à notre époque et reflète la crise des traditions de l'Eglise. Aussi ces deux livres audacieux ont-ils rencontré de nombreux lecteurs. On peut rapprocher de ces ouvrages l'œuvre populaire de Martin Gray, qui a publié cette année *La vie renaîtra de la nuit* (Laffont) avec un succès toujours égal, dû sans doute au courage et à l'optimisme de cet auteur, qui fait figure de maître à penser pour un grand nombre de lecteurs.

Le public de la radio et de la télévision a fêté les livres de ceux dont le visage et la voix lui sont familiers : Jacques Chancel avec *le Temps d'un regard* (Hachette), Jean Amadou avec *Il était une mauvaise foi* (Laffont), Alain Decaux avec *Alain Decaux raconte* (Librairie académique Perrin), André Castelot avec *Maximilien et Charlotte du Mexique*, Louis Pauwels et Guy Breton avec *Histoires magiques de l'Histoire de France* (Albin Michel), Max Meynier, auteur de *Mille et Une Nuits avec mes routiers sympas* (La Table ronde).

Les sportifs ont aimé *Ma vie et ce jeu merveilleux*, de Pelé, chez Laffont ; *l'Année du foot*, de Jacques Thibert, chez Calmann-Lévy ; *le Livre d'or du football*, de Charles Bietry (Solar).

Beaucoup essaient de maigrir sans souffrir, et *la Révolution diététique du Dr Atkins* (Buchet-Chastel), qui promet une taille fine par la consommation de la crème Chantilly, a connu un immense succès en dépit ou à cause des controverses que suscite la méthode. *La Cuisine gourmande*, de Guérard (chez Laffont), et *300 recettes de cuisine écologique*, par Hugues de Bonardi (Mercure de France), répondaient à des préoccupations analogues et s'en trouvent bien.

Ce regard rétrospectif sur un an d'édition française est comme celui d'un homme posté sur une hauteur et qui tâcherait d'y voir dans la brume : il ne saurait dresser une carte du paysage ; au moins aperçoit-il quelques tours et quelques clochers et se réjouit-il de quelques beaux effets de lumières et d'ombres.

JOSANE DURANTEAU.

LA POÉSIE RELANCÉE ?

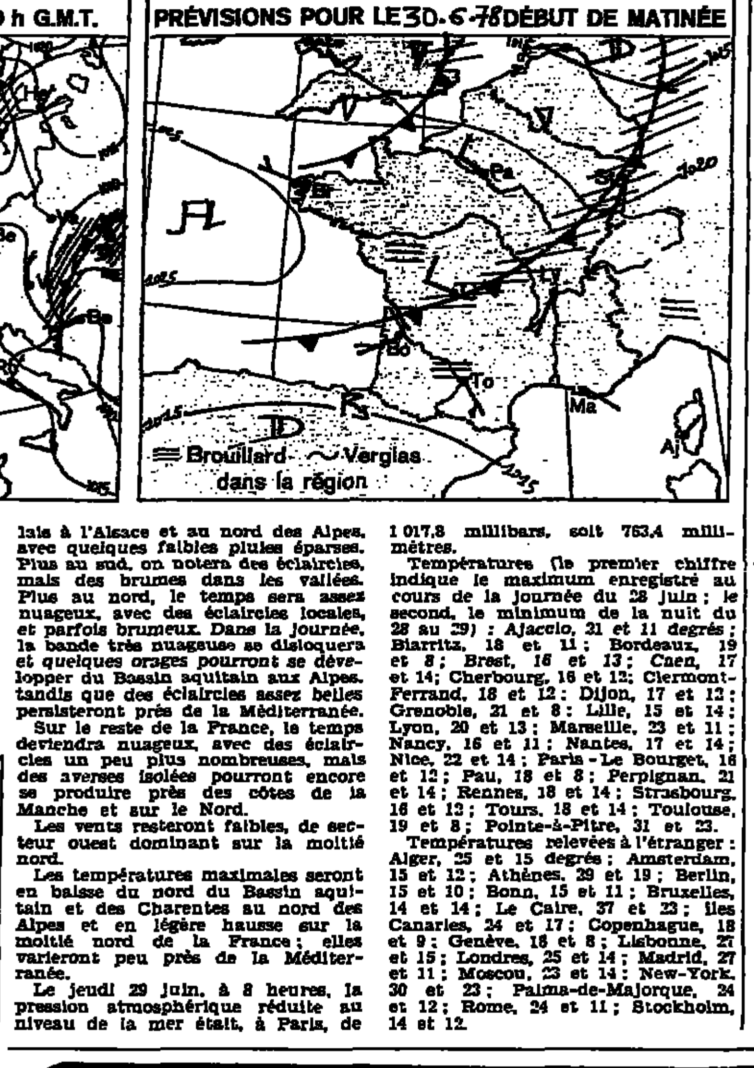
La poésie est-elle partie à la conquête d'un nouveau public ? Jean-Claude Renard est optimiste. Il vient d'être couronné par le prix Guillaume-Apollinaire pour son dernier ouvrage, *la Lumière du silence*, et pour l'ensemble de son œuvre (Le Seuil). Il constate qu'un mouvement s'esquisse, qui tend à rapprocher le poète *d'éventuels lecteurs ; diverses manifestations sont organisées*, expositions murales, conférences, débats, et il n'est pas rare qu'un poète soit invité à parler de sa recherche en milieu scolaire. Tout cela est bon signe pour l'avenir.

DANS LES POCHES

Au Livre de poche, les femmes sont en tête. On peut considérer comme le vainqueur (quel dommage, il n'y a justement pas de féminin à ce substantif...) Benoîte Groult pour *Ainsi soit-elle* ; la suivent de près Jeanne Cordelier, avec *la Dérobade*, et Annie Leclerc pour *Parole de femme*. Parmi les parutions récentes qui partent en flèche : *Autrement dit*, de Marie Cardinal, et *Chemin faisant*, de Jacques Lacarrière, premier après le peloton féminin.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 juin à 0 heure et le vendredi 30 juin à 24 heures :

Les perturbations qui circulent de l'océan Atlantique à l'Europe continueront à affecter la France, mais en s'affaiblissant dans un champ de pression relativement élevé.

Vendredi matin, le temps sera très nuageux des Charentes et du Bordelais à l'Alsace et au nord des Alpes, avec quelques faibles pluies éparses. Plus au sud, on notera des éclaircies, mais des brumes dans les vallées. Plus au nord, le temps sera assez nuageux, avec des éclaircies locales, et parfois brumeux. Dans la journée, la bande très nuageuse se disloquera et quelques orages pourront se développer du Bassin aquitain aux Alpes, tandis que des éclaircies assez belles persisteront près de la Méditerranée.

Sur le reste de la France, le temps deviendra nuageux, avec des éclaircies un peu plus nombreuses, mais des averses isolées pourront encore se produire près des côtes de la Manche et sur le Nord.

Les vents resteront faibles, de secteur ouest dominant sur la moitié nord.

Les températures maximales seront en baisse du nord du Bassin aquitain et des Charentes au nord des Alpes et en légère hausse sur la moitié nord de la France ; elles varieront peu près de la Méditerranée.

Le jeudi 29 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,8 millibars, soit 763,4 millimètres.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juin ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 19 et 8 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 17 et 14 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 18 et 12 ; Dijon, 17 et 12 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 15 et 14 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, 16 et 11 ; Nantes, 17 et 14 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 12 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 18 et 14 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 18 et 14 ; Toulouse, 19 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15 degrés ; Amsterdam, 15 et 12 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 15 et 11 ; Bruxelles, 14 et 14 ; Le Caire, 37 et 23 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 27 et 11 ; Moscou, 23 et 14 ; New-York, 30 et 23 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 24 et 11 ; Stockholm, 14 et 12.

Fête nationale

14 JUILLET A PARIS

Les festivités du 14 juillet dureront plusieurs jours dans la capitale où elles donneront lieu, comme l'an passé, à une opération « Paris-Villages », a souligné l'adjoint au maire chargé de l'animation en présentant le programme de ces « fêtes populaires de quartier ».

Les bals tiendront une large place dans ce programme : dix-huit « musettes » le samedi 8, dans la soirée, six autres le 13, animés par des orchestres connus, notamment à la Bastille et à la République.

Dimanche 9, une cinquantaine de fanfares ou groupes folkloriques venus de toutes les provinces de France, auxquels se joindra le groupe des Beaux-Arts, parcourront les rues de la capitale où ils pourront rencontrer, l'après-midi, la traditionnelle course des garçons de café : 7 kilomètres en tenue de travail, plateau chargé de verres au bout du bras.

La journée du 14 s'achèvera sur le traditionnel feu d'artifice qui sera tiré depuis le Palais de Chaillot.

Visites, conférences

VENDREDI 30 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 heures, 2, rue de Sévigné : « Rénovation du Marais » (A travers Paris).

15 heures, devant l'église Saint-Gervais : « Les compagnons du devoir du tour de France » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 heures, 25, boulevard des Capucines : « La vie à la cour de Louis XV » (M. de La Roche).

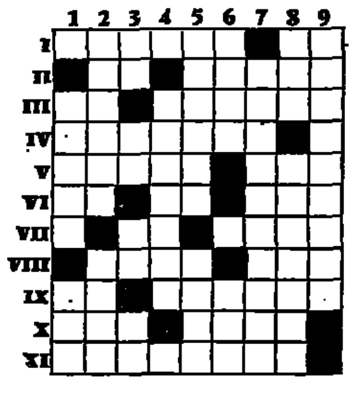
15 heures, entrée avenue Rachel : « Le cimetière de Montmartre » (Paris et son histoire).

15 heures, 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La recherche du bonheur » (Loge unie des théosophes). (Entrée libre.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 112



HORIZONTALEMENT

I. Il est de la même famille que l'oseille ; Fleuve. — II. Un jour vint où son aspect découragea les prétendants ; Ebranle. — III. Abréviation ; Sont potelés. — IV. Passent pour avoir une certaine expérience. — V. Suit ce que l'on vient de dire ; S'applique à l'endroit. — VI. Préfixe ; Canton ; A fait connaître à plus d'un les traits de nos ancêtre (inversé). — VII. Etalon de marque ; Est amer. — VIII. Le contenant ou le contenu ; N'a qu'une lointaine parenté avec ses filles. — IX. Quelle horreur ! ; Petites natures. — X. Sudiste ; Pas acquis. — XI. Facilitent des réceptions.

VERTICALEMENT

1. Profonde coupure parfois mortelle ; Bruit. — 2. Quitte sa tunique pour passer à table ; Mention honorable. — 3. Jeu ; Sur une pierre tombale ; Connait des hauts et des bas ; Conjonction. — 4. Terme d'architecture ou d'aéronautique. — 5. Essence ; Fait penser à un très lointain drame familial. — 6. Agent de publicité ; Cours étranger. — 7. Sait lire entre les lignes. — 8. Où plane encore l'ombre d'Abraham ; Parties ailleurs. — 9. Peu civiles.

Solution du problème n° 2 111

Horizontalement

I. Skieurs. — II. Ouïes. — III. Trompette. — IV. Hâle ; Roi. — V. Eva ; Matra. — VI. Aîtres ; IM. — VII. Réa ; Toi. — VIII. Raie ; Pans. — IX. Eternels. — X. Iso. — XI. Féculents.

Verticalement

1. Théâtre. — 2. Ravi ; Atre. — 3. Idolâtrie. — 4. Me ; Réer. — 5. Uop (pou)) ; Mea (culpa) ; Nil. — 6. Rueras ; Pèse. — 7. Sitôt ; Talon. — 8. Ettrions. — 9. Ose ! ; Amis ; Us.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 juin 1978 :

UN DECRET :

● Portant relèvement du salaire minimum de croissance.

UN ARRETE :

● Relatif au certificat prénuptial prévu par les articles L. 155 et L. 157 du code de la santé publique.

Congrès

● *Le vingt et unième Colloque international d'études humanistes* aura lieu du 3 au 13 juillet à Tours. Le thème en sera : « L'humanisme portugais et l'Europe (1500-1580) ».

★ Renseignements auprès de M. Jean-Claude Margolin, directeur du Centre d'études supérieures de la Renaissance, 59, rue Néricault-Destouches, 37 Tours.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	87 711	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	2 361	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	51 201	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	11 091	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	43 751	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
2	62	tous groupes	200
	332	tous groupes	300
	87 712	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	1 482	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	51 202	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	11 092	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	80 052	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
3	3	tous groupes	100
	863	tous groupes	1 100
	87 713	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
	8 583	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	9 843	groupe 3	5 100
		autres groupes	600
	51 203	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	11 093	groupe 1	2 000 100
		autres groupes	100 100
4	534	tous groupes	300
	544	tous groupes	300
	284	tous groupes	1 000
	214	tous groupes	2 000
	87 714	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	51 204	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	7 004	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	7 694	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	11 094	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	93 974	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
5	655	tous groupes	500
	87 715	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	51 205	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	9 615	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	11 095	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
6	6	tous groupes	100
	26	tous groupes	300
	56	tous groupes	300
	316	tous groupes	400
	646	tous groupes	400
	5 586	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
6	8 776	groupe 3	5 100
		autres groupes	600
	51 206	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	9 516	groupe 1	10 100
		autres groupes	1 100
	11 096	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
	87 716	groupe 2	1 000 100
		autres groupes	20 100
7	57	tous groupes	200
	647	tous groupes	300
	87 717	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	51 207	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	11 097	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
8	368	tous groupes	300
	87 718	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	4 048	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 118	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	51 208	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	11 098	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	07 238	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
9	719	tous groupes	300
	749	tous groupes	500
	87 719	groupe 2	2 300
		autres groupes	1 300
	0 469	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	51 209	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	11 099	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
0	20	tous groupes	200
	110	tous groupes	300
	690	tous groupes	300
	87 710	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	2 240	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	11 090	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	51 200	groupe 4	1 500 000
		autres groupes	50 000

TRANCHE DE LA SAINT JEAN
TIRAGE DU 28 JUIN 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 5 JUILLET 1978
à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
78 — 30e

LOTO — TIRAGE No 26

3 4 16 41 45 46 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 1

PROCHAIN TIRAGE LE 5 JUILLET 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 4 JUILLET APRÈS-MIDI

S.N.C.F.

● *Enfants seuls à bord du Mistral.* — Les enfants de quatre à treize ans voyageant sans leur famille pourront désormais être pris en charge dans le Mistral par des hôtesses de la S.N.C.F., sauf certains jours de pointe. Ce service Jeunes voyageurs service (J.V.S.) est assuré contre un supplément spécial de 67 francs. Depuis le 26 juin, des services J.V.S. sont à nouveau assurés certains jours au départ de Paris, vers Brest, Quimper, Le Croisic, Royan, Hendaye, Toulouse, Cerbère, Béziers, Menton, Saint-Gervais et certaines gares intermédiaires.

SPORTS

TENNIS

La grande foule à Wimbledon

De notre envoyé spécial

Londres. — Le soleil étant revenu et la chaleur aidant, les records d'entrées ont été pulvérisés, mercredi 28 juin, à Wimbledon : 37 453, record absolu dans toute l'histoire de l'All England Club. Il ne s'agit pas à Londres d'un nouveau phénomène social, d'un engouement collectif qui élève le tennis au rang de sport populaire, comme il a été constaté à Roland-Garros le mois dernier. Les Anglais pratiquent le tennis de père en fils, ce dès leur naissance, et les Anglaises libres de leur temps y jouent tous les jours.

Ce qui confond quand même l'observateur français, c'est la queue à l'extérieur pour acquérir le simple droit d'entrer. Une queue de 1 kilomètre au bas mot, qui stagne, passive et même enjouée, tout le long des enceintes, et qui n'avance qu'insensiblement, au compte-gouttes dès que les portes sont ouvertes, c'est-à-dire à midi. J'imagine nos Parisiens, délurés, dans ces performances dont ils ont le secret : *« Oh ! le petit oiseau tout là-bas... »* Suivez mon regard, ils sont passés.

Chaude journée donc, mais pas si extraordinaire sur le terrain. La vérité, c'est que l'hécatombe des têtes de séries de marque au premier tour du simple messieurs (Stockton, McEnroe, Ashe), a crevé le centre du tableau, laissant le champ libre à des joueurs de moindre plumage dont on connait à peine le nom.

Je ne retiendrai donc arbitrairement que le match réalisé en début d'après-midi par notre espoir Yannick Noah en face du Hollandais Tom Okker. La partie se disputa sur le numéro 14, qui est à l'All England Club ce que le court A est à Roland-Garros, soit un mini-Central, devant une galerie comble de girls pépillantes comme il se doit. Le résultat fut accablant pour Noah, que Okker n'eut aucune peine à battre 6-2, 6-3, 6-2. Il aura éloquemment démontré que notre ancien junior — il a dix-huit ans sonnés — a encore d'énormes progrès à faire s'il veut un jour tenir tête aux meilleurs.

Jouera-t-il jamais bien sur herbe, à l'image de son célèbre frère de couleur et parrain Arthur Ashe, lequel se révéla ici même à nos yeux éblouis en 1968, avant d'être champion en 1975 ? Je me le demande. Pour l'instant, sa seule arme sur surface rapide est le service, encore qu'il ait, hier, accumulé les doubles fautes car sa volée laisse à désirer et il m'a paru terriblement éprouvé dès lors qu'il s'agissait de finir le point par des interceptions tranchantes.

Ses gestes sont présentement trop amples, notamment son grand revers lifté pris à la verticale de bas en haut qu'il envoya si souvent « aux fraises », et qui est une hérésie sur gazon puisqu'il n'est pas question de « monter » sur un coup aussi statique, à moins d'être un Okker qui le délivre dans le mouvement en avant en volée basse sur le trajet du filet, et bien entendu, sans lift — admirable anticipation. Ajoutez à cela que le déplacement de Noah est loin d'être fameux et qu'il fut trop souvent laissé sur place jusques et y compris sur la dernière balle qu'il ne joua même pas.

Les tics des ténors

A part ça, notre jeune homme a une prestance glorieuse sur le court, affectant d'imiter tous les tics des ténors : souffler sur ses doigts (Borg, Vilas), relever le col de sa chemise (Pancho Gonzales), faire jouer les cordes de sa raquette sur la paume de sa main (Ashe, naturellement). Le tout est de savoir si Yannick Noah est capable de mener à bien une partie, même sur terre battue, contre un adversaire plus fort que lui. La question est d'importance à la veille des épreuves de la Coupe Davis, où, fort heureusement, les capitaines télécommandent leurs joueurs depuis la chaise d'arbitre.

Pour en finir avec ce match, disons que, si Tom Okker, à trente-quatre ans, n'est plus le Hollandais volant qui ravagea l'herbe de Wimbledon en son jeune temps, il a encore de beaux restes. Le voici cependant qui rejoint la garde descendante où l'ont précédé Roche, Ashe, Smith, Kodès, et sur la pente savonnée de laquelle John Newcombe, vainqueur à la Pyrrhus de Ross Case, se raccroche désespérément. Pauvre Newcombe, hier encore irrésistible ici même !

Ses cheveux coupés plus court rajeunissent son visage de Sundance Kide à moustache. Mais ses coups n'ont plus de mordant. Son grand service l'use ; il est en retard sur la balle, il peine, il fatigue. Et pourtant c'est un homme comblé dans la vie, millionnaire en dollars, la deuxième grande réussite du tennis australien professionnel après Laver. Amour de Wimbledon, quand tu nous tiens !...

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

Deuxième tour. — Okker (P.-B.) b. Noah (Pr.), 6-2, 6-3, 6-2 ; Frawley (Austr.) b. Deblicker (Fr.), 7-9, 6-4, 6-0, 6-3.

FOOTBALL

M. MICHEL HIDALGO RESTE POUR QUATRE ANS DIRECTEUR DES ÉQUIPES DE FRANCE

Dès l'annonce de l'accord intervenu (nos dernières éditions), entre M. Michel Hidalgo et les représentants de la Fédération française de football (F.F.F.), au sujet du maintien de M. Hidalgo à la direction des équipes de France, la F.F.F. a publié le communiqué suivant :

« MM. Fernand Sastre, président, et Jean Sadoul, vice-président-délégué de la Fédération, ont eu, mardi 27 juin, un long entretien avec Michel Hidalgo au sujet de la prorogation de son contrat de directeur des sélections nationales.

» Un accord de principe a été conclu en tenant compte de la situation personnelle de Michel Hidalgo et des modalités nouvelles de gestion que réclame l'importance de l'équipe de France.

» Un contrat de quatre années avec pour objectif la poursuite de la progression dans la hiérarchie internationale sera soumis, le 7 juillet prochain, au conseil de la Fédération.

» Les responsables du football ont été sensibles au sentiment qui anime Michel Hidalgo de continuer son action dans le cadre de l'amitié, de l'unité et de la confiance qui ont toujours été à la base de l'efficacité recherchée. »

Les termes de ce communiqué indiquent que M. Michel Hidalgo continuera sa mission avec les moyens accrus qu'il souhaitait obtenir.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Casarès revient à Châteauvallon.

Après avoir été sur les hauteurs de Châteauvallon la Célestine et Penthésilée, Maria Casarès retrouve son metteur en scène Jean Gillibert pour un Agamemnon *d'après Eschyle (19 au 28 juillet), spectacle pour lequel les comédiens seront mêlés aux danseurs de Joseph Russillo, qui présenteront également un ballet (29 juillet)* Requiem, malédiction et lumière.

*D'autre part, en août, Bruno Sermonne reprendra l'*Andromaque *qu'il avait créée en janvier dans la nouvelle salle du Théâtre d'Hiver. Mais pour la première fois, le jazz est absent du Festival. C'est faute de pouvoir assurer des conditions d'hébergement convenables que les municipalités de Toulon et d'Ollioule ont décidé, contre leur gré, de suspendre cette partie importante de l'ensemble des manifestations.*

★ Renseignements : 824-73-16 ou Centre de rencontres de Châteauvallon, tél. (94) 24-11-76.

Dumas en Périgord.

*Paul-Emile Deiber, directeur artistique des XXVII*e *Jeux de Sarlat invite* la Tour de Nesles *(27 et 28 juillet),* l'Avare *avec Henri Virlojeux (1*er *et 2 août) et met en scène* Marie Stuart *(5 et 6 août). Entre le 10 juillet et le 26 août, nombreux seront les spectacles avec les Tréteaux Sarladais, les Baladins du Dimanche, le Café-Théâtre l'Onyx, le Centre théâtral du Limousin, la Compagnie Le Hennin, le Théâtre F.M.R. Et Paul Préboist, l'ensemble vocal de Sarlat, l'Orchestre philharmonique de Lille, le chanteur occitan Gaston Belhame.*

★ Renseignements : jusqu'au 30 juin, 32, rue de Washington, 75008 Paris ; à partir du 4 juillet, Office du tourisme, Sarlat.

Les Ardennes et la Meuse.

La Belgique, le Luxembourg et la France s'unissent, un festival naît : celui de la Meuse (Belgique), qui a lieu du 21 juillet au 31 août, à Dinant, et dans une quinzaine de localités proches. Il s'associe au sixième festival « Théâtre en Ardenne », qui a lieu du 27 juillet au 3 septembre et permet au Centre dramatique ardennais, en collaboration avec des organisateurs régionaux, d'animer le sud de la Wallonie. Il y présentera la Colonie, *de Marivaux, et* Loin d'Hagondange, *de Jean-Paul Wenzel.*

Sont invités le Centre dramatique de Bourgogne avec les Chaises, *de Ionesco, par Michel Humbert et* les Bonnes, *de Genet, par Alain Mergnat. Le Rideau de Bruxelles avec* Blaise Pascal *et l'ensemble Théâtre mobile avec* Conversation en Wallonie, *de Jean Louvet. On verra, d'autre part, du théâtre régional, du cirque, Pierre Louki et les marionnettes Toone dans* Carmen.

★ Renseignem. : (084) 31-28-30 et 35-51-19.

Cinéma

«LA PASSION DE JEANNE D'ARC», de Carl Dreyer

Il n'a jamais ressemblé à aucun autre, ce film vieux aujourd'hui de cinquante ans et il brille encore d'un éclat singulier que n'ont altéré ni les progrès de la technique ni l'évolution de nos goûts. Chef-d'œuvre, certes, de l'art cinématographique et couronné comme l'un des dix meilleurs films du monde à l'exposition universelle de Bruxelles en 1958, mais chef-*d'œuvre en quelque sorte solitaire,* inimitable, et l'on serait tenté d'écrire « différent ». Différent par son rayonnement, par l'ineffable émotion qu'il diffuse et presque par son essence. Unique exemple de beauté, de pureté, de spiritualité confondues. La fascination de ce film sur lequel on a tant écrit reste irréductible à l'analyse critique. Son mystère est celui de certains tableaux ou de certaines pages musicales. Avec *la Passion de Jeanne d'Arc,* nous sommes « ailleurs ». Dans le *cinéma et hors du cinéma,* dans le temps de l'histoire et dans l'intemporel dans la réalité vécue et dans la transcendance.

Un peu de grégorien eût suffi

La version qui nous est présentée est celle *réalisée* en 1952 par Lo Duca. Il s'agissait alors d'un sauvetage. En effet, le négatif ayant été brûlé, les rares copies qui *subsistaient étaient détériorées.* La chance voulut qu'en faisant des recherches sur d'anciens films Lo Duca découvrît chez Gaumont un second négatif, neuf et intégral, de *la Passion.* C'est à partir de ce négatif que l'historien se mit au travail. Tout d'abord il reconstitua quelques « cartons » disparus. Il le fit soit en se référant au récit de Joseph Delteil (dont Carl Dreyer s'était inspiré), soit en confiant à un spécialiste le soin de lire sur les lèvres des acteurs les paroles qu'ils prononçaient. En second lieu, il porta le rythme de la projection à la fréquence de vingt-quatre images par seconde, alors que celle du film muet était de seize images. Enfin, il remplaça la partition d'orchestre de 1928 par une partition nouvelle, inscrite, celle-ci sur la bande sonore, et qui réunissait autour de *l'Adagio* d'Albinoni *une messe de* Scarlatti et des œuvres de Bach, de Vivaldi, de Palestrina, de Torelli... « *Le tout,* n'a cessé d'affirmer Lo Duca, *avec l'accord écrit de Dreyer.* »

A la sortie de l'édition sonore du film, ces diverses initiatives furent vivement critiquées. Elles le sont encore par certains aujourd'hui. A quoi Lo Duca a beau jeu de répondre que, sans ses efforts, le chef-d'œuvre de Dreyer ne serait plus qu'un souvenir. En fait, le seul reproche qu'on *est tenté de lui* adresser, quand on revoit le film, concerne l'accompagnement musical. On l'eût préféré moins envahissant et, si l'on ose dire, plus sélectif. Sans parler de l'« adagio » d'Albinoni, usé par le succès, d'autres morceaux paraissent superflus. Les images sont si belles, si « *parlantes* », *qu'elles n'ont* pas *besoin* de cette surcharge. Et, quitte à briser le silence, il semble qu'un peu de grégorien eût suffi.

Ces statues de saints et de rois

Le récit, on le sait, se limite au face-à-face de Jeanne et de ses juges. Unité de temps et unité de lieu. Dreyer a résumé en un seul interrogatoire les vingt-neuf séances du procès. Tout se passe dans un prétoire aux murs blanchis à la chaux. Décor quasiment abstrait qu'efface une succession de gros plans. Visages sans maquillage, où apparaît le grain de la peau, où sont accentués les replis de la chair, de l'évêque Cauchon et de ses assesseurs, suite de portraits impitoyables, que l'on dirait tracés à la pointe sèche, sur lesquels se dessinent tour à tour les marques de l'orgueil ou de *l'inquiétude,* de la *colère* ou de la *fourberie,* parfois aussi, chez Jean Massieu *(Antonin Artaud), du* désespoir. Et, comme un leitmotiv, *face à ces masques grimaçants,* la limpidité, la lumineuse innocence du visage de Jeanne (l'inoubliable Falconetti).

Nul réalisme encombrant dans ce film pourtant si proche de la réalité et dont Dreyer voulait qu'il « nous *absorbe dans le passé* ». *Tout* est stylisation et tout est signe. Une couronne d'épines, des chaînes, la menace obsédante d'une roue de torture, les flammes du bûcher, un vol d'oiseaux noirs pour dire le calvaire de Jeanne. Et les larmes de Falconetti pour évoquer son itinéraire spirituel, ses certitudes et ses incertitudes, sa peur de la souffrance et de la mort, et, après l'abjuration (sublimement mise en scène), l'acceptation du sacrifice.

Devant ce film si *dépouillé* et si riche, comment ne pas penser à certaines figures de vitrail ou à ces statues de saints et de rois qui ornent le tympan de nos cathé*drales ? Dans la Passion de Jeanne d'Arc,* Carl Dreyer rejoint à la fois le mythe éternel de l'innocence assassinée et la grandeur de l'art sacré. Rarement le cinéma s'est élevé aussi haut. Rarement cinéaste fut plus visiblement *inspiré.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Colisée, Madeleine-Quintette, 14-Juillet-Bastille, 14-Juillet-Parnasse.

Musique

Le diatope de Xénakis à Beaubourg

Après une période de mise au point toujours difficile, le diatope de Xénakis fonctionne sur l'esplanade de Beaubourg dans une tente rouge étrange, une coque plastique imaginée et calculée en rapport direct avec ce spectacle « son et lumière » de rayons laser, flashes électroniques et musique sur ordinateur intégrant des sons instrumentaux et des bruits. C'est la dernière en date d'une série d'œuvres qui comprend le polytope de Montréal (1967), Hibiki Hana Ma *à l'exposition d'Osaka (1970),* Persépolis *(1971), le polytope de Cluny en deux versions (1972-1973).*

Pour célébrer la naissance du Centre Pompidou, Xenakis avait conçu des projets plus ambitieux : un réseau de rayons reliant musicalement les points hauts de Paris et les nuages, une toile d'araignée lumineuse et sonore dominant la place de Beaubourg, tous projets refusés pour des raisons techniques, économiques ou sociologiques. Il s'est donc enfermé sous sa tente pour créer un espace entièrement à lui, d'où pourtant s'échappent encore des sons qui éveillent l'anxiété et la fureur de quelques voisins.

Tout en affirmant que la musique n'est pas une langue, Xénakis donne un sens à sa création : « Moi, j'ai voulu traiter des abîmes qui nous entourent et parmi lesquels nous vivons, *dit-il.* Les plus formidables sont ceux de notre destinée de la vie ou de la mort, des univers visibles ou invisibles. Les signes que nous envoient ces abîmes sont faits aussi de lumières et de sons, qui suscitent les deux principaux sens que nous possédons.

Intitulant son œuvre la Légende d'Er, *d'après une parabole de la* République *de Platon, il fait cette fois bonne mesure à la métaphysique et à l'imagination autant qu'à la science en plaçant le spectacle sous le patronage de textes d'Hermès Trismégiste, de Pascal* (les Deux Infinis), *de Jean-Paul Richter, ainsi que d'un astro-physicien américain et de Le Corbusier.*

Une véritable culture scientifique ne sera pas superflue pour apprécier le dispositif technique et son progrès par rapport aux tentatives précédentes. L'amateur qui vient passer cinquante minutes sous cette tente après son travail éprouvera le même éblouissement qu'à Cluny devant ces jeux renouvelés de galaxies tournoyantes, d'étoiles éclatant du vingt-cinquième de seconde, de géométrie en lasers rouges et verts courant sur les parois courbes de l'édifice, accompagnés de musiques lourdes, matérielles ou, au contraire, fantastiques, gémissantes, terrifiantes, d'une sorte de lyrisme implacable ou parfois d'un humour énorme.

Peut-être l'effet de surprise, de déséquilibre corporel et d'angoisse s'est-il émoussé avec l'expérience des anciens polytopes, et sans doute faudra-t-il revoir plusieurs fois le nouveau spectacle pour en apprécier l'originalité.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Esplanade du Centre Pompidou, tous les jours, sauf mardi, à 15 h., 16 h. 30 et 18 heures.

LE CONCOURS DU CONSERVATOIRE

BASSON. — Premiers prix : Claudette Friess, Pascal Gallois, Emmanuel Duval ; deuxième prix : Anne Vigneau.

PERCUSSION. — Premiers prix : Claude Salmieri, Didier Benetti, Dominique Probst.

SAXOPHONE. — Premiers prix : Francis Caumont, Jean-Paul Fouchecourt, Roger Muraro, Jean-Pierre Solves, Jean-Luc Lucidi ; deuxièmes prix : Roger-Michel Frédéric, Bruno Verdier.

SAXHORN. — Premiers prix : Philippe Legris.

TUBA. — Premiers prix : Hervé Brisse, Michel Pierrot.

Jazz.

XXVe anniversaire du Newport Jazz Festival

Quand Jimmy Carter improvise

« *New-York, New-York, the Big Apple...* » : la Grosse Pomme chantée par les Last Poets, New-York, qui dont son surnom aux musiciens de jazz, devient *leur cité,* chaque année, fin juin, depuis que la plus grande encyclopédie animée de la planète, le Newport Jazz Festival, a quitté son île pour investir Manhattan, ses hauts lieux culturel et ses rues. Newport à New-York n'est ni un programme de main morte ni une manifestation de tout repos. Et il faut être George Wein pour *organiser,* en deux lieux distincts et distants d'un bon quart d'heure à pied, deux concerts : Sonny Rollins, dans toute sa splendeur, à Carnegie Hall, suivi de McCoy Tyner, dont on devrait sacrifier l'ambitieuse pièce pour chœur et orchestre, si l'on ne voulait rien manquer de Dexter Gordon, Betty Carter et du Max Roach Quartet, au Lincoln Center...

A Newport, avant de mourir de mort violente en 1971, le Festival était non-stop, essoufflant, diluvien, magnifique. Dans Manhattan, le voici qui *multiplie* les *rencontres* et les lieux éclatés.

Telle est, semble-t-il, la façon ordinaire pour le Newport d'absorber ses contradictions : en 1960, Max Roach et Charles Mingus avaient *quitté* la scène officielle pour planter leur tente à quatre pas de là, et improviser le « festival des rebelles » ; Max, aujourd'hui, est une vedette indispensable de « *The Big Apple* », et hommage sera rendu à Mingus (avec son All Star), à Saratoga.

Autres temps, autres mœurs : en 1972, pour protester contre le très officiel programme du Newport, Sam Rivers avait organisé au studio Rivbea un contre-festival des jeunes musiciens (et des *oubliés*). *Vendredi,* une partie de la soirée sera consacrée au « *monde de Sam Rivers* » (Hamiett Bluiett, Chico Freeman, Dave Holland, et les autres) : mais, malgré un très impressionnant programme, les jeunes et oubliés du Newport sont toujours légion.

Des grands orchestres sans surprise, mais non sans puissance, Thad *Jones,* Mel Lewis et Count Basie. Les plus grandes chanteuses devant leur meilleur public : Sarah Vaughan, Ella Fitzgerald et Betty Carter. Pour la première fois sur *la même scène, Cecil Taylor,* étrangement plus discret qu'à l'habitude, et Ornette Coleman, lançant à toute volée cette musique dont on n'a pas toujours su la gaieté, devant une rythmique électrique. Sonny Rollins, Dexter Gordon et Billy Harper (avec Max Roach) pour une prodigieuse investigation du ténor. *Enfin,* la fête du jazz latino-américain devant un public de connaisseurs : à ma droite, Tito Puente et ses vingt musiciens ; à ma gauche, les seize de Machito ; arbitre de ce « *mano a mano* » fou et enjoué, Dizzy *Gillespie, dont cette musique (le délire* des percussions allié à l'efficacité des cuivres), cette musique souveraine, toute de démonstration, et qui invite sans répit à la danse, reste une des premières passions — il dirigera Manteca avec l'orchestre de Machito, jouera en trio avec les deux chefs historiques du Latino et cédera la place au percussionniste éblouissant Mongo Santamaria, entouré de très jeunes musiciens. Ce ne sont là que quelques moments des trois premiers soirs...

Mais la véritable ouverture de cette célébration, Wein et les autres le répètent à l'envie, et la presse s'en donne à cœur joie, c'est dimanche 18 juin, sur la pelouse de Jimmy Carter, qu'elle eut lieu. D'Eubie Blake (quatre-vingt-quinze ans lundi prochain) à Cecil Taylor, Wein a fait entrer toutes les musiques noires à la Maison Blanche.

A la fin, Dizzy Gillespie, ex-candidat facétieux à la présidence (on ne manqua pas, bien sûr, la photo de Carter avec un badge « *Dizzy for president* », pas plus que celle qui le montrerait bras dessus bras dessous avec Cecil Taylor), Dizzy donc annonça que « *le président, Sa Grandeur, Sa Majesté, sire...* » allait rejoindre son duo avec Max Roach « *pour chanter* Salt Peanuts ». On dit que l'ancien marchand de cacahuètes s'en est à peu près tiré. Et Wein, qui commence à programmer les présidents des Etats-Unis, peut à juste titre regretter la disparition — ces temps derniers — de quelques chefs illustres qui eussent, peut-être, fait bonne figure sur le plateau du Newport Festival.

FRANCIS MARMANDE.

Le gro'ka de Guy Conquêt

Il avait fait une arrivée assez stupéfiante. Avec d'énormes lunettes noires, de longues feuilles séchées qui lui servaient de chemise, il avait raconté, crié (un peu à *la manière de Jimmy Hendrix,* la mort de Jean Benito, il avait dénoncé une « *Guadeloup' malad'* » ; « *Guadeloup tranglée !* », comme dit Robert Loyson, un autre chanteur de gro'ka. Les mains souples, molles, dures, s'affolaient sans s'affoler sur le tambour, il y avait du délire dans la salle.

C'était en novembre 1975 à Pointe-à-Pitre. Un festival de gro'ka rassemblait un certain nombre des noms les plus connus parmi les joueurs de tambour (ka) en Guadeloupe : Robert Loyson, Bertily Montresor, Robert Anzala, Philippe Kancel, J.B.B..., des générations et des styles différents (il manquait deux musiciens essentiels, Guy Lockel, et Vélo le « grand »). Le gro'ka est l'objet d'un débat politique assez dur depuis quelques années en Guadeloupe. Beaucoup de thèses *s'affrontent autour* de cette musique née sous l'esclavage. « Danse *infâme* » pour les maîtres, elle était perçue (à juste titre) comme un appel à la révolte. Réprimée par tous les moyens (y compris par l'apprentissage de danses plus « civilisées » comme le menuet ou le quadrille), elle n'a jamais disparu. Au contraire, le gro'ka est devenu le symbole même de la résistance à l'aliénation culturelle et, pour certains, la *seule* musique *jamais* dansée par les *maîtres, donc* la *seule* musique dont on puisse parler. Dans la lutte menée par les courants nationalistes, le gro'ka est devenu l'objet privilégié des recherches théoriques et artistiques (ces mêmes courants rejettent la biguine, fruit d'un mélange de civilisations) menées essentiellement autour du musicien Gérard Lockel, qui a sorti un disque *cette année, magnifique et controversé.*

A l'autre extrémité se trouve le pouvoir en place qui, après avoir *dénigré* le gro'ka, tente de le récupérer en le « folklorisant ». Guy Conquêt, fils de paysans coupeurs de canne, né et élevé dans la musique gro'ka (sa mère, attacheuse de canne, organise des « lerose » pour la canne, elle chante et danse le gro'ka) a fait partie de cette génération « aliénée ». Il a joué pour les touristes sur les bateaux de plaisance, il a joué des années le rythme tumblak, il est devenu une vedette adulée, puis il a pris « conscience », *dit-il, dans les années 67, il est* retourné aux rythmes (aux sept rythmes) de la campagne et de son enfance, en introduisant d'autres instruments. Le gro'ka qui est une musique modale, atonale — et une musique d'improvisation, — raconte la vie telle qu'elle est, la misère, le chômage, l'administration. Pulsation violente où les danseurs, les musiciens et les chanteurs forment un tout indissociable dans un dialogue qui ressemble souvent à un véritable combat. *Pour Guy Conquêt,* le gro'ka est le « *symbole de la paix, de la guerre..., l'âme* ». Ce n'est pas seulement l'arme, c'est le plaisir d'un peuple.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Concert unique à la salle Wagram, vendredi 30 juin, à 20 h. 30.

Petites nouvelles

■ Le cinéma Palais des arts prolonge son festival Vues et point de vue des femmes sur la sexualité, l'érotisme et la pornographie. Les prochains débats auront lieu le 30 juin, à 22 h. 30, et le 1er juillet, au terme de la projection de 17 h. 15 sur « Sexualité et politique ».

■ A propos des deux hommages qu'il organise (à Jean Grémillon et à Paul Vecchiali), le studio Action-République propose un débat ce jeudi 29 juin, au terme de la séance de 22 h. 15 sur les « scandales » de la diffusion des films, et un autre, en présence du réalisateur, le 3 juillet, après la projection de « la Machine ».

■ « Hitler, un film d'Allemagne », de Hans Jurgen Syberberg, qui a été retiré de l'affiche du Studio des Ursulines à Paris en raison de menaces téléphoniques et d'alertes à la bombe (dont on ne connaît pas l'origine), est repris au cinéma la Pagode. Un débat en présence du réalisateur, et animé par Bernard Sobel, a inauguré cette programmation le 28 juin et réuni plus d'une centaine de personnes.

■ Un tableau de Renoir, « Nu dans l'eau », a été acheté 250 000 livres, mardi 27 juin, chez Christie, à Londres, par un marchand new-yorkais. Une « Vue de la Tamise », de Derain, a atteint 185 000 livres. Chez Sotheby, le lendemain, un tableau de Courbet, « Blonde au bord de la Seine », s'est vendu 250 000 livres.

■ M. David Begelman, ancien président de la compagnie hollywoodienne Columbia Pictures, accusé d'avoir émis, entre 1975 et 1977, pour 40 000 dollars de faux chèques au nom de sa compagnie (« le Monde » du 18 février) a été condamné à une amende de 5 000 dollars et trois années de mise à l'épreuve pendant lesquelles il sera tenu de suivre un traitement psychiatrique.

■ Au cours d'une vente d'exemplaires des éditions Hetzel de Jules Verne, mardi 27 juin à Drouot, deux titres rares — « Sens dessus dessous » et « l'École des Robinsons-le Rayon vert » — ont été adjugés respectivement 43 000 francs et 20 000 francs.

Ici et là...

POLITIQUE CULTURELLE EN ILE-DE-FRANCE : M. Griotteray propose une concertation au maire de Paris

M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget de la région d'Ile-de-France, vient d'adresser une lettre à M. Jacques Chirac, maire de Paris, afin de lui proposer une concertation entre la Ville et l'établissement public régional qui aboutirait à la définition d'une politique culturelle cohérente.

« *Paris est certes la capitale culturelle de la France,* écrit notamment M. Griotteray, *mais aussi de la région d'Ile-de-France, et l'élaboration d'une politique culturelle doit prendre en compte le rayonnement de Paris.* » Remarquant que « *les quelques actions ponctuelles présentées actuellement au conseil régional ne correspondent pas à cette ambition* ». M. Griotteray ajoute : « *En qualité de rapporteur général du budget, je suis disposé à favoriser toute initiative cohérente visant à mettre en place un programme culturel régional dans lequel Paris prendrait toute sa place et d'augmenter en conséquence l'effort financier de l'établissement public régional pour aider sa réalisation.* »

Le rapporteur du budget propose enfin la réunion de toutes les parties intéressées afin de *définir les actions concrètes qui* constitueront ce programme.

SPECTACLE DES ARMÉES AU CHATEAU DE VINCENNES

Trente-huit unités des trois armées et de la gendarmerie, plus de mille cinq cents militaires au total, avec deux cents véhicules, des avions de combat Mirage F-1 et Jaguar, des hélicoptères, et même un sous-marin d'exploration et de sauvetage : ce sont les moyens présentés les 30 juin, 1er et 2 juillet, à 21 h. 20, par le ministère de la défense, sur l'esplanade du château de Vincennes, aux seize mille spectateurs qui voudront assister à une telle démonstration.

Dix formations musicales permettront de voir un défilé des moyens lourds de l'armée de terre française (chars AMX-30, batteries de 155, blindés AMX-10 et hélicoptères d'assaut) et de l'armée de l'air française (avions de combat Mirage F-1 et Jaguar, *batteries d'engins Crotale* de défense aérienne). TF 1 diffusera en direct la soirée du 1er juillet.

Entrée à partir de 20 heures, démonstrations à partir de 21 h. 20. Prix des places : 10, 20 et 30 francs.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 21 h. : les Soliloques du pauvre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 2[illegible] 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : L. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : le Cadeau.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Tour infernale ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : G. Servajean.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Chris et Laure, 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : A. More ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 18 h. 45 : J'ai tué Emma S... ; 20 h. 30 : G. Pierron chante G. Coutet ; 21 h. 45 : Yvan Labejof ; 22 h. 45 : l'Eau en poudre.
Dix-Heures, 20 h. 15 : le Fils de la conquête de l'Ouest.
Le Fanal, 19 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Mimi et ses malabars ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valise.
Le Manuscrit, 20 h. : Axel et Sarah, triade.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : M. Ripoche.
Petits-Pavés, 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. : M. Azoulai ; 22 h. 30 : Flash dingue ; 23 h. : J. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Ma poupée ; 22 h. : Hiroshima, mon amour.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Ouf ; 23 h. 30 : Chansonneries.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

Jeudi 29 juin

Le Sélénite, I, 20 h. : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.
La Tanière, 20 h. 45 : C. Antonini et J.-B. Plait.
Tout-à-la-Joie, 21 h. : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. : Je vote pour moi.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Carmela ; 21 h. 30 : A Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Dans la région parisienne

Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Labyrinthe, rock.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Un dimanche à Moscou.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Cante Jondo.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : T. Zylis Gara, soprano (Schumann, Szymanovski, Rachmaninov, Chopin).
Versailles, château, Grand Trianon, 21 h. : Britannicus.

Les concerts

Salle Pleyel, 18 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Patane (Wagner : Siegfried).
Lucernaire, 21 h. : Y. Puech, flûte, et F. Petit, piano (Marcello, Nicolai, Bach, Mozart, Beethoven).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre et Chœur de Paris, dir. D. Barenboim, chef de chœur A. Oldham (Verdi).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : la Porte de la vie.
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. A. Myrat, sol. A.-M. Miranda (Vivaldi).

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Tchouk-tchouk Nougah ; 22 h. : Lady Pénélope.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Bernard Constant et ses instruments ; 20 h. 30 : Kaleidanse.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Katia et Marielle Labèque, piano (Mozart, Debussy, Messiaen).
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phèdre.

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : René Weerner et l'habit de plumes.
Campagne-Première, 18 h. : Telephone ; 20 h. 30 : Robin Kenyatta ; 22 h. : R. Fagner.
La Péniche, 21 h. : Robert Wood.
Lucernaire, 22 h. 30 : Antoine Tome, chansons jazz.
Drugshow, 20 h. 30 : Strychnine.
American Center, 21 h. : Guitare du Brésil.
Stadium, 21 h. : A. Jaume, solo ; D. Levallet ; Confluence.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danse de Bali.
Centre Mandapa, 21 h. : Danses de l'Inde Odissi (Ramani Rajan Jena).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Caméra reportage... Kino Pravda ; la Sixième Partie du monde, de Dziga-Vertov ; 18 h. 30 : Mater dolorosa, d'A. Gance ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Hommage à G. Perec (20 h. 30 : Un homme qui dort ; 22 h. 30 : la Vie filmée n° 2 : les Lieux d'une fugue).
Beaubourg, 15 h. et 17 h. : Grands film du cinéma muet (15 h. : la Grande Parade, de King Vidor ; 17 h. : la Foule, de King Vidor) ; 19 h. : Cannes 78... Pas à pas, de R. Chahal (en sa présence).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf ma.) ; Ternes, 17e (380-10-41).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A. v.o.-v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; (v. o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., (v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e 707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOROSCOPE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), deux parties : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
JULIA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (601-51-98), sauf mardi.
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Ciné'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LES YEUX BANDES, film espagnol de Carlos Saura (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JEUNE ET INNOCENT, film inédit d'Alfred Hitchcock (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS, film français de G. Lautner : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEUR D'UN COUVENT, film italien de W. Borowczyk (**) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NEW-YORK, BLACK-OUT, film américain de E. Matalon (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MORTS SUSPECTES, film américain de M. Crichton (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FOLLE CAVALE, film américain de E. Bellamy (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

SPECTACLES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action - Ecoles 5e (325-72-07).
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L.).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.-v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ORFEU NEGRO (Fr. - Brés., v.f.) : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.f.) (**) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TRAIN DES EPOUVANTES (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) D., Mar.
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
KENNETH ANGER (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
MORGAN (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
SANDO LYS (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE SOUS-MARIN JAUNE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

Les festivals

MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Prokofiev ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : *Mahler* ; 22 h. *One plus One*.
J. GREMILLON, Action-République, 11e (805-51-33) : la Petite Lise.
P. *VECCHIALI* (v.o.), Action-République, 11e : Femmes, femmes.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.
HOMMAGE A LA RANK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Grandes Espérances.
REGARD DES FEMMES SUR LA SEXUALITE, L'EROTISME, LA PORNOGRAPHIE. Palais des arts, 3e (272-62-98).
GERARD PHILIPE, La Pagode, 7e (705-12-15) : l'Idiot.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v. o.), la Pagode, 7e : Abattoir 5.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. 30 : Votez Mac Kay : 15 h. 30 : les Hommes du président ; 17 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 20 h. : Lenny ; 22 h. : Nos plus belles années.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un Américain à Paris.
CHATELET - VICTORIA (v. o.), 1er (508-94-14). I : 14 h. 10 : Hiroshima, mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. (+ Ven., 24 h. 10) : le Droit le plus fort ; Sam. : 24 h. 10 : Cabaret. — II. : 14 h. : Electre ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 : Citizen Kane ; 22 h. 10 : Ascenseur pour l'échafaud.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : One, two, two, 122, rue de Provence.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 29 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel ; 21 h. 25, Magazine : L'événement.

Les vacances : le cruise-missile ; l'Irlande : Bjorn Borg avant Wimbledon (interview exclusive).

22 h. 35, Ciné première (avec Yvan Audouard).
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, De mémoire d'homme, par P. Bellemare : L'affaire Lætitia Toureaux (le crime parfait), adapt. M.-T. Cuny et J. Ertaud, avec F. Dupré, A.-M. Bacquié, E. Damien.
22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *FILM* (un film, un auteur) : PROFESSION : AVENTURIERS, de C. Mulot (1972), avec C. Southwood, N. Delon, A. Pousse, C. Jurgens, A. Noury.

Un jeune Anglais qui a fui la civilisation moderne découvre un gisement de perles dans une île du Pacifique et rencontre, à San-Francisco, une Française avec laquelle il court l'aventure.

Pastiche à demi réussi d'un certain cinéma hollywoodien. Avec des citations pour cinéphiles.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « le Météore », de F. Durrenmatt, adapt. M. Aymé, réal. H. Soubeyran, avec P. Pernet, J. Topart, A. Natanson ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 15, Saison lyrique... « Siegfried » (Wagner), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Patane, avec J. Cox, R. Knie, F. Mazura (en direct de la salle Pleyel) ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

VENDREDI 30 JUIN

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Sport : Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Réponse à tout ; 16 h. 15, Sport : Tour de France cycliste (deuxième étape) ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Tour de France cycliste (résumé filmé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Soirée franco-allemande, dramatique : Quand le vent vient de l'Ouest on n'entend pas les coups de feu, de H. Martin et S. Strubel.

Intrigue policière à fondements psychologiques : une équipe de tournage à huis clos sur une île doit affronter de mystérieux dangers.

21 h. 35, Variétés ; 22 h. 20, Ballet : Adagio Hammerklavier (chorégraphie de Hans van Manen, pour six danseurs, sur une musique de Beethoven) ; 22 h. 50, Actualités allemandes.
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : Le cœur au ventre ; 16 h., Aujourd'hui magazine : *La Belgique* ; *18 h. 25, Dessins animés* ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Série : Docteur Erika Werner (cinquième épisode).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (*Y a-t-il une nouvelle science-fiction ?*).

Avec MM. J. Goimard (l'Année de la science-fiction) ; G. Klein (Ce qui vient des profondeurs) ; M. Polac (le Q.I. ou le roman d'un surdoué) ; J. Sternberg (Futurs sans avenir) ; P. Curval (Futur au présent), et R. Louit.

22 h. 50, Ciné-Club : Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri (1973), avec C. Deneuve, M. Mastroianni, M. Piccoli, P. Noiret, U. Tognazzi, A. Cuny, S. Reggiani, D. Cowl.

Les politiciens américains font appel au général Custer pour mater des Indiens qui sont sortis de leur réserve et occupent le trou des Collines noires.

Parodie de western tournée à Paris sur le chantier de démolition des Halles. Une fable sociale contre les impérialismes et le néo-colonialisme du vingtième siècle.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association francophone d'accueil et de liaison ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : L'Afrique entre la faucille et le marteau... Enquête politique de Christine Ockrent.

L'Afrique est devenue aujourd'hui le lieu des affrontements entre grandes puissances, masqués sous les querelles tribales et les luttes nationales. Sur cette chasse gardée de l'Occident, l'Union soviétique a pris place à son tour. 1974 fut, selon Christine Ockrent, l'année-charnière, avec l'intervention des forces cubaines.

21 h. 30, Série : Il était une fois... le pouvoir (III. — L'empire du surnaturel), d'E. et P. Verhaeger.

Enquête sur le pouvoir dans les sociétés traditionnelles. Ici les moines du haut plateau du Laddack, au petit Tibet.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (reprise à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous : qui a peur de l'acousmatique, de F. Bayle ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un héros de notre temps », de M. Toesca ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : L'art comme thérapie ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, *Feuilleton* : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., L'homme ne sera pas seul : Marino Piazzola (*dialogues dans Rome*), par O. *Germain-Thomas* et E. Schlegel ; 21 h. 30, Musique de chambre : Haydn, Schumann, Schubert, Boccherini ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens (« la Tosca », de Puccini) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big bands oubliés ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Ziehrer, Strauss, Brahms, Heuberger ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Mirouze, Sauguet ; à 15 h. 32, Musiques d'ailleurs (Suisse romande) : Balissat, Besançon, Honegger, Zbinden ; à 17 h., Postlude : Landowski, Ancelin, Loucheur ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 30, Da capo : Toscanini dirige l'Orchestre philharmonique de New-York... « le Barbier de Séville », ouverture (1929), « l'Italienne à Alger », « Seminaris », ouverture (1936) (Rossini) ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. R. Barschal, avec le pianiste W. Klien : « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Beethoven), « Symphonie n° 9 (Schubert) ; 23 h. 40, Da capo : « l'Echelle de soie », ouverture (1938), « la Pie voleuse » (1944), ouverture (Rossini) ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

— VU —

Rosa la rose

Pour l'immense majorité d'entre nous, Rome, la Rome antique, ce sont les contes et légendes, la louve, Romulus et Remus, les pages roses du Petit Larousse *illustré, c'est Cicéron, Vercingétorix, la conquête de la Gaule, c'est Brutus, tu quoque, fili ! Shakespeare, Gérard Philipe dans le rôle de Caligula, Camus, Agrippine, l'incendie, Néron, Elizabeth Taylor, Marc-Antoine et Corneille, et Racine... Oui, en gros, c'est ça et, de surcroît, depuis trois semaines, c'est « Moi, Claude, empereur », un énorme feuilleton britannique en treize épisodes.*

Là, maintenant, Rome, on connaît, on y va tous les mercredis soir, on y vit, on y mange, on y boit, on assiste à des banquets, à des orgies. Julia, la femme de Tibère, a le feu au derrière. Claude enfant, Claude l'avorton, tout boiteux, tout bégayant, tout secoué de tics, témoigne de la courageuse intelligence de Claude l'historien. Livia ressemble à la belle-mère de Blanche-Neige et Auguste est irrésistible quand il se met en colère, roulant les Anglais, pour ça, sont parfaits : pas de complexe et pas de chiqué.

On tourne à l'économie, entièrement en studio, tant pis pour les scènes d'extérieur : les rois maudits sans les tulles, les transparences, les effets de trompe-l'œil. Certains — j'en suis — trouveront que cela manque un peu d'air, finiront par avoir une impression de claustrophobie et même d'ennui, tellement c'est didactique, linéaire.

Herbert Wise, réalisateur célèbre, s'en moque bien. Il va son petit bonhomme de chemin et dépose tranquillement une à une ses images au pied des mots empruntés au livre de Robert Graves (1). Pour ce que c'est, c'est très bien, très honnête. Et c'est très exactement ce que ce doit être : treize heures de télévision parmi des centaines de milliers d'autres, treize aperçus de la vie quotidienne sur le mont Palatin au temps de l'empire romain, treize leçons d'histoire sans larmes.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Moi, Claude, empereur*. Editions Gallimard.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 30 JUIN

— Ivan Levaï reçoit *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, sur Europe I, à 8 h. 30.

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, est l'invité du magazine « Inter 13 », sur France-Inter, à 13 heures.

Les programmes d'été de France-Culture

France-Culture endossera dès le début de juillet ses couleurs estivales. Fuyant la capitale et la routine *de ses studios*, la *station* entend démontrer, selon la formule de son directeur Yves Jaigu qui présentait, mercredi, les programmes de l'été, qu' « *il n'y a rien de moins parisien ni de moins élitiste que France-Culture* ».

Cette volonté de décentralisation sera d'abord illustrée par la traditionnelle animation radiophonique du Festival d'Avignon. Du 10 juillet au 7 août, il s'agira, explique Yves Jaigu « *de participer de l'intérieur au mouvement brownien qui s'empare annuellement d'Avignon* ». « Nuits magnétiques » rebaptisées pour la circonstance « Nuit pas pâles » traquera quotidiennement l'« inattendu » du « in » comme du « *off* », tandis qu'« Avignon ultrason » proposera chaque samedi de 19 h. 30 à 24 heures, un programme continu comprenant feuilleton, magazines et documentaires littéraires. Les mercredis et jeudis de 20 heures à 22 h. 30, alterneront les créations coproduites par France-Culture dans le cadre du « Théâtre musical » *et de* « *Théâtre ouvert* ».

Parallèlement, du 7 au 16 juillet, France-Culture et l'Atelier du Rhin consacreront cinq émissions spéciales à la première biennale du Théâtre musical de Nanterre.

Mais le véritable temps du dépaysement commencera avec le mois d'août fourré d'émissions voyageuses et de séries exotiques. L'équipe des « Après-midi » émigrera vers la tranche matinale pour tenter, de 8 heures à 11 heures, *une nouvelle expérience* d'animation. Elle se propose, entre autres, d'explorer plusieurs paysages urbains *étrangers* en sondant les génies tutélaires qui en possèdent les clés, Rousseau à Genève avec Jean Starobinski, *Rembrandt à Amsterdam* avec le peintre Zao Wou-ki, Dante à Florence avec Philippe Sollers...

Elle flânera aussi à travers le patrimoine architectural et naturel de la France provinciale, relayée de 12 heures à 13 h. 30 par une série de François Meyritz sur les musées de province et leurs trésors souvent ignorés. A 15 h. 30, nouvelle invitation au voyage avec les cinq heures réservées à Venise par René Jentet (du 31 juillet au 4 août) et les douze émissions consacrées à la Grèce par Olivier-Germain Thomas (du 5 au 19 août), auquel feront écho les entretiens de Francis Crémieux et Roger Peyrefitte sur « Le génie du paganisme » (tous les dimanches, à *12 heures, à partir du 6 août*).

France - Culture pourtant n'abandonnera pas totalement son ton « sérieux » puisque Raymond Bellour et Philippe Veynault présenteront tous les soirs, à 22 h. 30, pendant la première quinzaine d'août, « Une histoire des historiens ». Mais la science y prendra elle aussi des allures *buissonnières en s'intéressant*, au cours de l'émission « Pont des arts », à ses marginaux de génie. Pierre Dupriez et Serge Martel célébreront enfin le trentième anniversaire de la « Série noire » en présentant tous les vendredis, à 20 heures, à dater du 21 juillet, un « Panorama du roman policier noir ».

● *Radio - 95* a émis pour la seconde fois, le 28 juin, dans la région de Villiers-Le-Bel (Val-*d'Oise*), *entre* 93 et 96 mhz. Outre les informations locales, cette émission a eu pour thème le viol. Le collectif de Radio-95 a annoncé que la station émettrait régulièrement chaque mercredi à 20 heures.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Établissement financier de
Crédit Bail Mobilier
FILIALE DE GROUPE BANCAIRE PREMIER ORDRE
recherche pour PARIS
CADRE COMMERCIAL (H. ou F.)
— Bonne formation économique et financière ;
— 2 ans pratique négociation produits financiers ;
— Extrêmement dynamique, réalisateur ;
— Bonne pratique de l'anglais nécessaire ;
— Pouvant justifier références probantes.
Adresser C.V., photo et prétentions, n° 71.172, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE STÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS
recherche
INGÉNIEUR DÉBUTANT
Il participera à la mise en place d'un plan d'approvisionnement à court et moyen terme pour un important département (de 4 à 12.000 personnes) ainsi qu'à l'élaboration des budgets d'achats.
Connaissances en composants électroniques et en informatique appréciées.
Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous n° 71.187 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Très important groupe international
BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS, recherche
2 ingénieurs d'affaires de fort potentiel
Ils auront pour mission d'étudier le marché, de rechercher les contacts, d'analyser les opportunités d'affaires, de coordonner les études, de définir les prix et les méthodologies et d'assurer l'ensemble des liaisons et des négociations avec les clients en amont et en aval des réalisations. La fonction fait appel au sens commercial, au souci de la gestion et à de réelles compétences techniques.
DOMAINES D'INTERVENTION
bâtiments industriels
Ce poste peut être confié à un ingénieur diplômé E.S.T.P. ou E.C.P. âgé de 28 ans au moins, ayant la pratique de la négociation en ingénierie générale et souhaitant accéder à la responsabilité d'affaires importantes.
Anglais souhaité — REF. 433
travaux publics
Ce poste intéresse un ingénieur E.S.T.P., PONTS ou équivalent parlant anglais, ayant, idéalement 30 ans au moins et plusieurs années de pratique de négociation de marchés de travaux publics importants. — REF. 434
Ces deux postes peuvent être considérés comme un tremplin vers des fonctions à responsabilités accrues.
Information Carrière
Toutes informations sur ces offres vous seront communiquées confidentiellement par téléphone par Information Carrière SVP 11.11 (heures de bureau) qui fixera immédiatement rendez-vous aux candidats concernés. Précisez la référence.
On peut aussi adresser son dossier à :
SVP Ressources Humaines - 65, Avenue de Wagram, 75017 PARIS.

emplois régionaux



IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIERE
recherche pour
NANTES
GESTIONNAIRE de société d'H.L.M.
IL DEVRA :
- encadrer le travail d'une équipe de 6 personnes,
- participer au montage administratif et financier des opérations,
- mettre au point la commercialisation des logements,
- établir le budget et les prévisions de trésorerie de la société,
- fixer l'ordre du jour des conseils d'administrations et des assemblées générales et faire exécuter leurs décisions.
Ce poste nécessite le goût des contacts et une expérience de plusieurs années dans un organisme d'H.L.M.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 6467 à :
OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LE DIRECTEUR de l'E.S.C.A.E.
de CLERMONT-FERRAND
RECHERCHE
Le RESPONSABLE
du Départem. Informatique et Organisation
Le RESPONSABLE
du Départ. Marketing et Techniques Cciales
Ces cadres auront pour mission :
- de concevoir, animer et organiser l'enseignement de leurs domaines à l'E.S.C.A.E.
- de collaborer à la conception et à la mise en place d'un complexe d'assistance, de conseil et de services pour les entreprises de la région.

Ces postes ne peuvent convenir qu'aux hommes :
- entre 30 et 40 ans environ.
- diplômés d'une grande école (X, Centrale, H.E.C., Sup. de Co.) ou d'université (maîtrise et au-dessus).
- d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins, acquise de préférence dans un cabinet de conseil ou société de services.

Nous leur proposons :
- un salaire de départ intéressant et rapidement évolutif,
- de travailler dans un climat de développement,
- une grande stabilité d'emploi.

Les personnes intéressées par ces postes sont priées d'adresser rapidement leur C.V. en indiquant le niveau actuel de rémunération, avec photo et lettre manuscrite, à M. le Directeur de l'E.S.C.A.E., 4, boulevard Trudaine 63037 — Clermont-Ferrand Cedex.

SICO
Pour région BRETAGNE
IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT recherche
CHEF D'AGENCE
Formation ingénieur (T.P.) 30 ans min. 5 ans d'exp. Aptitudes cciales et d'organisation. Sens aigu des relations sociales. Perspectives de promotion à moyen terme.
Il aura pour responsabilités :
- Le personnel de l'agence.
- La productivité des chantiers (négoc. cciale, P.R., plannings).
- Les relations avec les maîtres d'œuvre.

Envoyer lettre manuscrite + photo + C.V. sous REF. n° 094/78 à :
SICO RECRUTEMENT
4, place de Bretagne - 35100 RENNES

Société groupe PUK
recherche
JEUNE INGENIEUR
Formation Métallurgiste ou Mécanicien
— Très bonne connaissance langue Anglaise pour poste TECHNICO-COMMERCIAL dans activité ENGINEERING.
— Fréquents contacts avec l'Etranger.
— Résidence GRENOBLE ou environs.
Envoyer CV et photo sous réf. 8452 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

emplois internationaux



URGENT HELP!
TRÈS IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
RECHERCHE POUR LUI CONFIER LA
Direction V.R.D.
d'un important chantier au MOYEN ORIENT
Ingénieur E.S.T.P. ou équivalent, 30 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience du commandement sur chantiers V.R.D. à l'étranger et une bonne pratique de l'anglais courant. Le poste est à pourvoir immédiatement. L'affectation au moyen orient (grande ville, scolarité des enfants assurée) est prévue pour deux ans et débouche sur des responsabilités accrues au sein du groupe.
Rémunération élevée.
Prendre contact par téléphone avec Ghislain de Vésian - 766 70 70 - réf. 428, qui traitera les candidatures confidentiellement et garantit une réponse rapide.
SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (serv. M 67), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche
pour son bureau de Londres
UN ORGANISATEUR DE CAMPAGNES :
— Fonctions : préparation et coordination des campagnes menées à l'échel. national et local (par pays, ou pr l'abolition de la torture et de la peine de mort...). Traduction des stratégies politiques en programmes d'action.
— Qualifications : expér. des relat. publiq., sens de l'organisation pratiq. et de la décentralisation, imagination et souplesse pour coordonner le travail des sections nationales et pour épauler des groupes inexpérimentés.
- Intérêt pour relations internationales et défense des Droits de l'homme.
- Anglais courant, autres langues, si possible français.

Salaire : 4.700 £ par an.
Dem. formulaire de candidat. à AMNESTY INTERNATIONAL, 10, Southampton Street, LONDON WC2E 7HF, England, ou tél. 1944 1836 7788, poste 289.

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE
travaillant pour l'industrie automobile, recherche pour son usine de
DOUAI (Nord)
CHEF DE SERVICE CONTROLE QUALITÉ
Anglais apprécié
Adresser C.V. et prétentions, sous le n° 71.141 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société groupe P.U.K. — demi-produits aluminium — recherche pour région EST
AGENT COMMERCIAL
position cadre. Itinérant. Résidant à Nancy, Metz ou Strasbourg. Formation technico-commerciale B.T.S. minimum. Expérience des produits métallurgiques souhaitée. Voiture obligatoire.
Adresser curriculum vitae à : Direction du Personnel CUIVRE et ALLIAGES 9-11, rue Georges-Enesco 94008 CRÉTEIL Cedex.

Importante entrepr. construction métalliq. ch. pour son départem. Sud-Ouest (15 km. préfecture)
ELECTRO-MECANICIEN
confirmé, sans limite d'âge. Logement maison individ. assuré. Ecr. Havas Alès, 26, pl. Henri-Barbusse, 30100 ALES, n° 62.445.

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour son établissement
DU CENTRE DE LA FRANCE
CHEF DES PLANNINGS
de FABRICATION et d'APPROVISIONNEMENTS
Ce poste, appelé à évoluer, ne pourra être confié qu'à UN CADRE ayant déjà une solide expérience de la gestion des productions et des stocks, méthodique, travailleur et homme de contacts.
Adr. C.V., photo et prétentions, référence 4.981, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

RECTORAT, 5, cité de la Traverse, 86022 POITIERS Cedex recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
— Environ 4.000 francs mensuel.
— Embauche immédiate.
Adresser candidatures avec C.V.

ÉTUDIANTS
si vous cherchez un travail pendant vos vacances
VINIPRIX
dispose de quelques postes de responsable de gestion d'un Libre Service Alimentation

NOISY-LE-GRAND	93
LES LILAS	93
BURES-ORSAY	91
MONTFERMEIL	93
BOIS-COLOMBES	92
MAISONS-ALFORT	94
IVRY	94

PARIS : 5e - 20e - 11e - 10e
Conditions :
– résider à proximité des communes ou arrondissements,
– être disponible 7 à 8 semaines à partir du début juillet,
– âge minimum 18 ans.
Écrivez dès maintenant en joignant C.V. et photo
VINIPRIX
Service Étudiants
1, rue des Transports, 94150 RUNGIS
Réponse assurée par retour avec note d'information.

L'UNION DES ASSOCIATIONS DES MAISONS DE LA CULTURE
recherche
UN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL PERMANENT
AYANT RANG D'ADMINISTRATEUR
A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 1978
Ce délégué général devra donc posséder une solide connaissance des problèmes généraux des entreprises culturelles, de leur gestion et des questions relatives aux personnels et avoir une formation juridique, notamment sur le plan de la législation du travail.
Son salaire sera conforme aux dispositions en vigueur de la convention collective des maisons de la culture.
Les candidatures devront être déposées avant le 15 JUILLET 1978 au siège de l'U.A.M.C., 7, rue du Helder, Paris-9e

PROJETEURS 1-2 en climatisation
SOPRAS 29, bd St-Martin - 3e Mo République

TRADUCTEURS et DACTYLOS **RUSSE** CONFIRMES - 770-81-33

SOCIETE DE CONSEIL recherche pour Paris, libres très rapidement
2 ANALYSTES ORGANIQUES
niveau maîtrise informatique, 3 ans d'expérience, capable encadrer programmeurs, expérimentés sur IBM 370/OS
Référ. 401 : analyste orienté téléprocessing, connaiss. assembleur IBM, IBM 3600, minis T.R.
Référ. 402 : analyste orienté BATCH, connaissance Banque, Cobol structuré.
Tél. : 873-36-07.
COSMOS - CONSULTANTS

Société française d'études et réalisation d'ensembles industriels, recherche pour son siège proche banlieue Sud :
EMPLOYÉE BUREAU ou **AIDE-COMPTABLE**
ayant au moins 1 an expér. dactylo - 5 X 8 - Restaurant d'entreprise, mutuelle.
Adresser C.V. s/n° 7.910 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

AIDE-COMPTABLE
qualifié(ée). Place stable et avenir. J.D.H., 9, bis, rue Antoine-Chantin, PARIS-14e.

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ
Env. curric. vitae à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

SCIE-DIMES
recherche
pour développement des ventes de composants passifs hyperfréquences :
AGENT TECHNICO-CCIAL AT2 - AT3
possédant quelques années d'expérience en hyperfréquence et une connaissance de l'anglais technique lu et parlé. Situation d'avenir au sein d'une équipe jeune pour UNE PERSONNE dynamique possédant un esprit d'initiative. - Envoyer C.V. au siège : 31, rue GEORGE-SAND B.P. 33 91122 Palaiseau Cedex.

IMPORTANTE STE proche banlieue Sud Paris recherche
TECHNICIEN CHIMISTE
NIVEAU BTS, pour travaux variés de manipulation en laboratoire, en vue d'études et de réalisation de prototypes.
Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à : n° 71.146 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE GROUPE P.U.K.
demi-produits aluminium
recherche
pour région parisienne
CHEF PRODUITS
Position cadre
Formation École de commerce
Technico-commerciale.
Ayant expérience de la fonction.
Adresser curriculum vitae à Direction du Personnel CUIVRE ET ALLIAGES, 9-11, rue Georges-Enesco, 94038 CRETEIL CEDEX.

capitaux ou proposit. com.

Propose participation gros rapp. dans gestion marché internat. entier, financé par pays M.-O. Neveu, 42, rue Monge, Paris-5e.

occasions

LIVRES, achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - Tél. : 326-68-28.

secrétaires

Banlieue sud de Paris
TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL
Secrétaire de Direction Générale bilingue
de langue maternelle anglaise, elle sera également très à l'aise en français.
Elle aura pour mission d'assurer le secrétariat à haut niveau de l'un des top managers d'un groupe leader de sa profession.
65 000 F + / an
Prendre contact par téléphone avec Ghislain de VESIAN, 766.70.70, réf. 429 qui traitera les candidatures confidentiellement et garantit une réponse rapide.
SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

Sté INTERNATIONALE COSMÉTIQUE
VIIIe arrondissement, recherche SECRETAIRE DIRECTION bilingue anglais, sténodactylo, niveau HEC ou similaire souhaité.
Excellente présentation.
Capable suivre dossiers importants. Entrée en fonctions le 4-9. Adr. C.V., référ. et prét. à ECLA, 38, rue des Mathurins Paris-8e, qui transmettra.
Discrétion assurée.

STE MUTUALISTE PARIS-19e recherche
1 STENO-DACTYLO
Tél. pr r.-v. 200-10-74, 9 à 17 h.

Banque privée Paris-2e rech.
SECRÉTAIRE DE DIRECTION HAUT NIVEAU.
Téléph. M. BLANC : 236-57-70.

EDITEUR ALLEMAND cherche pour son bureau de PUBLICITE DE PARIS
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parf. bilingue français-allemand. Langue mat. allem. préférable. Niveau universitaire, 25 a. min. Libre en septembre.
Env. C.V. avec lettre manusc. à M. MAMIN, 18, rue de Varize, 75016 PARIS.

automobiles

5 à 7 C.V.
Part. vd R5 Renault, 1974, exc. état, toute option, radio cassette stéréo, 46.000 km. Prix 12.500. Tél. 280-22-89, M. Koel, h. bur.

12 à 16 C.V.
URGENT. Part. vd coupé Mercedes bleu, intér. cuir bleu, 1970. Prix 16.000 F. Téléph. 875-50-30.

Part. vend **BMW 2002** 1973, PARFAIT ETAT, 15.000 F. — Téléph. 500-66-13.

+ de 16 C.V.
DISPONIBLE
LAND ROVER diesel essence
OCCASION 1976-1977,
Téléph. 293-65-65, M. ALEX.

Disponible, neuve OLDSMOBILE
Toutes options. — Tél. 670-08-09.

ATTENTION
POUR VOS VACANCES
HOLIDAY CAR
dispose de CAMPING CARS et d'AUTOCARAVANES NEUFS ET OCCASIONS SELECTIONNEES.
Véhicules disponibles de suite, visibles du lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h. 30.
HOLIDAY CAR, R.N. 20, 91290 ARPAJON-SUD.
Téléphone
491-30-35
491-31-85

MERCEDES 280 SE, 3,5 litres, 17 juillet 1972, excellent état. Urgent. 27.000 F. M. Richard, bureau : 292-02-50. Le soir : 958-52-38.

divers

BMW OCCASIONS
316, 320, 520, 525, 528
Ex TT, 1978, peu roulé.
AUTO-PARIS XV. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

AUDI 100 GLS, 1972, jaune citron, état splend., intér. velours, 7.900 F. Tél. le soir : 958-52-38.

l'immobilier

250 studios,

555-92-72

demandes d'emploi

DIRECTEUR DE FABRICATION
ÉDITION

SOUS-DIRECTEUR DANS IMPORTANTE COMPAGNIE AERIENNE CANADIENNE

RESPONSABLE ACHAT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BD SUCHET
Dans immeuble grand standing pptaire vend STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, HEURES BUREAU.

VRAI MONTMARTRE
Vue unique sur Paris et jardin. 6e étage, asc., 115m2. Gd SEJ., 3 ch. + serv. et park. 076-18-26.

20e - LE CLOS DES VIGNES
Résid. neuve, habit. immédiat., imm. pierre de taille massive
3 P. 73,23m2 + cave.
4 P. 84,05m2 + balcon et cave.
5 P. 93,80m2 + terr. + cave
(bénéficie du prêt conventionné)
Visite sur place, jdi, vendredi, samedi, 14 heures à 18 heures. 73-77, rue des Vignoles (20e), ou TREVAL, 277-62-23 - 278-53-52.

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2,
3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 320.000 F.
TÉL. : 205-57-52, après 19 heures.

HALLES BEAUBOURG
3 P., duplex, 4e et 5e étage avec ascens., cuisine équipée, poutres anciennes. - 620.000 F.
Visite 14 à 19 h (sauf lundi) :
GEFIC CTI 53, rue Saint-Denis 508-41-63

16e NORD
6 P. 2 bains, serv., impeccable 567-47-47, matin

IENA
PROPRIETAIRE VEND, PRES PLACE ETATS-UNIS
Splendide DUPLEX 140 m² dans HOTEL PART. du XIXe s., entièrement rénové, grand style, décoration de luxe - Renseignements : 734-93-36.

149, AV. DE WAGRAM
TRÈS GRANDS APPARTEMENTS
4 pièces et 5 pièces, balcons, terrasses.
Sur place du mardi au sam., de 11 heures à 17 heures.
COSEMIIC 766-51-71

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 ET 26 m² env. APPTS DE 76 m² à 235 m². Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h., ou 227-91-45 et 755-98-57.

ATELIERS artistes + chbres
à équiper, sur jardin privé. Propriétaire 288-14-20 ou sur place vendredi et lundi, 15 h. - 18 h. 30, 16, av. Frochot.

PASSY Séjour + ch., bains. chauffage individuel
CALME - Entrée particulière
STRAUSS - 527-50-25

PRES AV. **CARNOT** BON IMM. STUDIO
KITCHEN. - BAINS - 266-92-15.

MUETTE
RANELAGH
DUPLEX - Direct propriétaire
Grand living - 2 chambres
Plein soleil - 6e et 7e étages
Asc. - Balcon - 734-98-06.

Me M.-ANGE - MOLITOR
Dans bel immeuble, 2 Pièces réunies en une, grande S. de B., grande cuisine, 61 m2 environ, calme, sur jardin. Prix : 380.000 F. Sur place, 47, rue Erlanger, de 14 à 19 heures, les 28, 29 et 30 juin, ou Téléphone : 261-51-16.

7, RUE DE L'ASSOMPTION
appartements de 164 et 196 m2, balcon, parking sous-sol.
Petit immeuble neuf.
Sur place, de 14 à 19 heures, GEFIC : 224-10-23.

PORTE DES TERNES
séjour double + 3 chambres, cuisine, bains, toilette, 7e étage, ascenseur, 140 m2, 2 chambres service. - Téléphone : 567-22-88.

MARAIS
3/4 Pièces, 90 m2, lumineux, plein de charme. Tél. 325-66-66.

6e PRES QUAI Dans bel Hôtel XVIIe
Beau 138 m2. CHARME. Travx. DORESSAY - 548-43-94

AV. RAPP Luxueux 3 P. 70 m2 - Balcon
Sur verdure - Calme - Soleil
Tél. 850.000 F. — 005-03-33.

SAINT-GERMAIN
GD STUDIO Direct pptaire
Cuis., s. de bains, w.-c. Sur belle cour ravalée 734-98-06, heures BURX

MONTPARNASSE - RARE
ATELIERS + chambre, bains en DUPLEX
43 m2 aménagés - 544-50-94

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD
Restauration grande qualité
DU STUDIO 28 m2 environ
AU 5 P. EN DUPLEX 105 m2 environ
SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN
Très bonne exposition
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

CENSIER Pierre de taille 3e étage
2 PCES, cuisine, w.-c., calme. Excellente affaire. — 331-89-46.

GOBELINS Très bon immeuble
Beau 3 PCES. Cuisine équipée. Calme. 300.000 F. — 331-81-11.

5e Rez-de-chaussée - Cave voûtée - S/jardin privatif. Dans cour immeuble XVIe
Tous les jours 14-18 h., 28 bis, r. du Cardinal-Lemoine.

LATOUR-MAUBOURG
beau liv. + chb, 65 m2 + balc. 12 m2. CALME. Dble exp. soleil, 990.000 F. DORESSAY 548-43-94.

ACHETEZ DIRECTEMENT
de Particulier à Particulier appelez :
INTERPROPRIÉTAIRES
Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre. 280-23-28 - 280-54-28.
30, rue de Londres, 75009 Paris.

VARENNE - 300 M²
8 P., très bel appart. classique. DORESSAY : 548-43-94.

Me CACHAN 5 P. Standing. Belle vue sud
Calme - Nombreux rangements
Loggia - Cellier - 380.000 F
Tél. : 655-17-60, soir

VANVES Près lycée, Me. Beau 3/4 pces 80 m2, tt cft. 642-35-48 de 8 à 10 h. ou soir.

174 APPARTEMENTS DANS LE **92**
4.000 PARIS et AUTOUR
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
FNAIM
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M.
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

LE PECQ LE VESINET 12' R.E.R.
Vends 3 PCES. Imm. standing. Excellente exposition
Prix : 350.000 F. — 976-87-72.

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING
Livraison 3e trimestre 1979
Etudions votre plan avec notre architecte - Toutes possibilités
Du STUDIO au 8 PIECES
624-39-49 pour rendez-vous

LE VESINET Résidentiel 600 m R.E.R.
Imm. standing. Séjour 40 m2 + 2 chbres. - Sur place samedi 1er de 14 h. à 18 h. : 39, rue de Verdun, ou téléph. 976-06-00.

Province

Côte d'Azur. Particulier vend F 4, pignon, cadre de verdure, rivière. — Ecrire à HAVAS (06800) Cagnes-sur-Mer nº 1.718.

Urgent. Propriétaire vend directement dans un vieil immeuble du « Vieux Nice », 2 Pièces, confort, 50 m2. Prix total : 100.000 F. Visite sur place à partir du 3 juillet, tous les matins et le soir à partir de 18 heures, 8, rue du Moulin (06300) NICE.

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
FBI
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

MARAIS BEAUBOURG (près). Beaucoup de caractère, GD LIVING, loggia - chbre, s. de bains, cuis., wc, tél., tt confort, 75 m2. SUPERBE RENOVATION
Le propriétaire : 359-01-49

Près SQUARE LAMARTINE
DUPLEX Luxueux et original, 1 sle chbre. 760.000 F
DORESSAY - 548-43-94

SACRE-CŒUR Dans immeuble
rénové : 2 pièces, vue sur PARIS, verdure, plein sud. Sur place vendredi - samedi (11 à 17 h) : 6, rue Maurice-Utrillo, ou tél. 256-20-33, ou après 20 h : 261-72-00.

Métro COURCELLES
Séduis. 2 p. cuis., s. d'eau, tt cft, balc., verd. Px except., 255.000 766-96-07 et 766-96-24.

PROX. PLACE DES VOSGES
DUPLEX LUXUEUX 75 m2 dans HOTEL du XVIIe
DORESSAY - 548-43-94

16e PRES SEINE. CHARM. DUPLEX 110 m2. Imm. liv. + 1 chbre + gd dressing. Jdin privatif. Pl. sud. 790.000 F. DORESSAY - 548-43-94

19e 2 pces, tt conft. 4 portes-fenêtres, balc. Plein sud. TEL. 200-84-60 - 989-41-90

PART. - 10e - GRAND STAND.
4 P. 105 m2 Calme - Soleil Parfait état
540.000 F. — Tél. : 357-57-10.

MONCEAU Appt 245 m2 Gde classe
Somptueux immeuble s/square. Triple réception, 3 chambres. Impeccable - 17, r. Marguerite, vendredi, samedi, 15 à 18 hres. Exclus. ANJOU 266-27-55

Paris Rive gauche

VIIe - VANEAU
Dans charmant petit immeuble
70 M² ENVIRON TRES AGREABLES
SEJOUR DOUBLE + UNE CHBRE, bains, wc séparés, cuisine entièrement aménagée. Petite terrasse dans verdure. Très calme, plein soleil.
Eau chaude et chauff. central par l'immeuble - 755-98-57.

SAINT-SULPICE
DIRECT PROPRIETAIRE
85 M² sur grande cour ravalée, soleil, bon état - 734-98-06, heures bur.

XVe - TRES BEAUX APPTS STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES, 6.500 francs le m2. Sur place, 7, RUE DE LA SMALA, vend., sam., dim., de 11 à 19 h. LOYER S.A. : 277-97-26.

14e - RUE BEAUNIER, imm. rénové, LIV., S. à M., 3 chbr., placards, S. de B., S. d'eau, 6e étage, balcon, entièrement rénove. - Téléphone : 337-88-15.

CLAUDE-BERNARD. — Beau 4 P., 80 m2, balcon, 2e étage : 520.000 F. Téléphone : 535-86-37.

Près CHAMP-DE-MARS, soleil, sur balcon, 8/9 Pièces, grand stand., possib. profess. Urgent. « TAC » : 329-33-30

AVENUE FELIX-FAURE
3 Pièces, tout confort, impeccable, possible profession libérale. 370.000 F. Téléphone : 533-96-65.

ST-PLACIDE. Beau stud., cuis., S. de B., w.-c., REFAIT NEUF, POUTRES. 138.000 F. 508-40-13.

CONVENTION, BON IMMEUB., 6e, ASC., STUDIO, TT CFT : 95.000 F. Téléphone : 508-41-35.

PRES PARC MONTSOURIS : beau 5/6 Pièces, 165 m2, tt cft, 9e et dernier étage. - 589-49-34.

VAUGIRARD - RECENT
séjour 26 m2, 4 chbres 115 m2, ou living double, 3 chbres, au 7e étage, calme, soleil, verdure.

VANEAU - 105 M2
double living, 2 chambres, cuisine, bains, imm. tt cft, chbre service. - Téléphone : 567-22-88.

6, RUE A.-CHABRIERES
2 Pces, cuis. équip., bains, wc, imm. P. de T. : 160.000 F. Téléphone : 577-46-10.

CHAMP-DE-MARS
7 p., 215 m², 4e étg., tt conft. Gd standing, calme, soleil - MICHEL & REYL - 265-90-05.

RUE MADAME
4 P., TT CFT, bon standing, 202 m². Pptaire. LAM. 99-04.

Près ARAGO Standing Balcon
Luxueux 75 m2, cuisine équipée. 2 parkings. 530.000 F. - 589-49-34.

Métro DUPLEIX
CALME - SOLEIL
Petit 3 Pièces : 135.000 F ;
Living double : 125.000 F.
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

G.-PITARD - Me PLAISANCE
VUE IMPRENABLE
séj. + ch. ODE. 95-10, Asc. Lux.

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
FBI
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

22, BD SAINT-MICHEL
Etage élevé, grand balcon, Il reste : 3 Pièces, 86 m2 ; DUPLEX, 88 m2.
Parking. Service. Ascenseur. Jeudi-vendredi-samedi, 14-18 h.

Région parisienne

L'HAY - LES - ROSES, standing, vaste réception, 4 chbres, 2 bns, cuisine, office, 140 m2, 700.000 F. Tél. : 663-55-70

Partic. à Partic. Vend 3-4 pièces 80m2, rez-de-chaussée. Résid. du Parc Palaiseau, proximité RER. 300.000 F. T. 014-16-94 apr. 20 h.

VERSAILLES MONTREUIL
Ds résidence stand., appartem. 4-5 p. tt confort, cave, park. Tél. Prix : 557.700 F dont 26.500 F de Crédit Foncier. — 460-22-88.

MEUDON AV. DU CHATEAU LUXUEUX 5 PCES + CHBRE. 600.000 F. 236-87-04.

LE PECQ Part. vend **4 PIECES**
parft état, cuis. entièr. équipée, salle de bains, cave, parking. 973-57-47 ou 976-67-25

ST-MANDE, MAIRIE, 2 Pces, cuis., entr., wc, S. de B., tél., chff. Prix 170.000 F. 328-66-13.

COURCHEVEL (1.850 m)
Part. vd 2 pér. : févr. 3 sem., fév. 4e sem. Studio pr 4 pers. Club hôtel. Prix sem. 40.000 F. 973-57-47 - 976-67-25

VENCE
sous la lumière de la COTE D'AZUR LA RESIDENCE HENRI-MATISSE
9 km. de la mer, proche du cœur du village, au calme, route de Saint-Paul, 19 appartements, 2 ascenseurs, chauff. électrique intégré indiv., 2, 3, 4 Pces, de très gd standg, piscine, larges terrasses avec loggia. Livraison été 1978. Appartement témoin.
Commercialisation
BERTEAU FONCIER
178, avenue Emile-Hugues, 06100 VENCE.
TELEPHONE : (93) 58-01-56.

Etranger

SUISSE FRANÇAISE
Centre Gruyère, sports, été-hiver, APPART. 3 P. + cuis. 95.000 F suisses. - APPART. 5 P., + cuis. 170.000 F suisses. Hyp. à disp. - Régie Bulle S.A. CH 1630 BULLE - Suisse.

locations non meublées Offre

Paris

BUTTES-CHAUMONT, 4 Pièces, 90 m2, tt cft, tél., étage élevé, dans imm. P. de T. Prix : 2.400 F net. Tél. : 227-33-51.

Hôtel partic., 5/6 Pces, gd cft (3 X 2 P., cuis., bns), 4.000 F par mois. « FAC » : 337-69-59.

QUARTIER LATIN : 2 studios, tt cft, et 2 P., tt cft, petite terrasse. Sur place, jeudi de 13 à 19 heures, 9, rue Pascale.

Nation, 46, r. Montreuil, imm. réc., tt cft s/rue et jard. + park. 1.600 F. S.pl. ven.-sam. 878-41-65.

WAGRAM Triple living 3 ch., cuis., 2 bns. Tél. 160 m² + chbre service. 3.800 F. - 265-67-77.

MALESHERBES 95 m2, 4e étage, tr. ensol., 4 p., reft neuf, cuis. ent. équip., tél. Moq. 2.200 F + ch. Tél. pr r.-vs gérant 924-32-69 - ldi 14 à 19 h.

Me PLACE-DES-FÊTES
(SORTIE COMPANS)
NEUFS - JAMAIS HABITES :
— Studio, 35 m2, 910 F,
— 2 Pièces, 50 m2, 1.250 F,
— 3 Pièces, 71 m2, 1.730 F,
— 4 Pièces, 91 m2, 2.210 F,
— 5 Pièces, 108 m2, 2.600 F.
Provisions sur charges et chauffage compris. Visites, lundi et mercredi, de 13 à 19 h., samedi, de 10 à 18 h., Place des Fêtes, à côté du magasin Radar.
H. LE CLAIR : 256-13-72.

Région parisienne

7 KM. VERSAILLES, Voisin-le-Bretonneux, jamais habité, villa 7 Pièces, 2 bains, téléph., jard. 3.700 F. Téléphone : 265-67-77.

NEUILLY ILE DE LA JATTE
Entrée, living dble, 1 chbre, belle cuisine aménagée, s. de bains, w.-c. séparés, dressing, gd balcon vue sur Seine, cave, parking et téléphone. 75 m2 + balcon. - Prix : 3.195 F T.T.C. 278-66-64, le soir 200-00-38 et 805-02-10.

VALLEE DE CHEVREUSE
Maisons : 4 P., tt cft, 1.705 F,
6 P., tt cft, 2.610 F,
7 P., tt cft, 3.175 F,
8 P., tt cft, 4.085 F.
CPH IMMOBILIER
Agence de Chevry 2
Tél. : 012-12-12

locations non meublées Demande

Paris

Famille, 2 enfants, recherche : appartement 4/5 Pièces, quartier exposition, standing neuf ou ancien. — Ecrire à ALBY, 60, avenue Foch, 75016 Paris, ou Téléphonez, bureau : 797-51-19.

Région parisienne

Pour Sté européenne cherche : villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

NEUILLY - Me SABLONS
CHBRE s/jard., chf. c., sanit., plaque chauff., réfrigérateur : 550 F charg. compr. - 539-95-38.

Me SABLONS
NEUILLY-SUR-SEINE
chambre dans appartement disposition salle d'eau, libre deuxième quinzaine juillet : 135 F la semaine. T. 624-53-25.

Région parisienne

BOULOGNE, propriét. loue studio meublé, tt cft, stdg, 1.100 F charges comprises. — 603-27-77.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

Près **GARE DE LYON XIIe**
15-17, rue BECCARIA
Immeuble hautes **PRESTATIONS**
3 pièces 82 m2 + balc. + cave
4 pièces 102 m2 + balc. + cave
PRIX FERME 5.360 F le m2
Bénéficie PRET conventionné
VISITE sur place de 15 à 19 h, du mardi au samedi ou 628-75-48

60, avenue Claude-Vellefaux
Métro Colonel-Fabien
Très bel immeuble livrable immédiatement. Reste 2 et 3 p. Visite appartement modèle tous les après-midi. - Tél. : 870-46-82.

immeubles

F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
tient à votre disposition son service « immeubles ». Vente en bloc ou par lots. Appts occupés ou libres. Vente au comptant ou viagers.

AV. MOTTE-PICQUET - Murs BOUT. PORCELAINES, 95 m2 + 35 m2 sous-sol. Rapp. 72.000. 337-88-14

7e - RUE VERNEUIL, très bel imm., asc., 3 P., occupé loi 48. 320.000 F. — Tél. : 522-95-20.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Me Opéra.
84, rue d'Alésia, Me Alésia.
Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

forêts

A vendre PERIGORD 25 HA FORET résineux 8 ans, bordure de route. Prix 400.000 F. Tél. 18 à 20 h : (55) 68-31-88.

fonds de commerce

CAUSE DEPART VEND
DROIT AU BAIL
BOUTIQUE 85 m2
A usage de bureaux + sous-sol 53 m2 + appartement 4 pièces
ACCES PRATIQUE - CALME
Construction récente Paris (20e)
Ecrire sous nº 8.086 à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

HOTEL BUREAU
3 ét. NNV, import. CA : comptables 800.000 F. Sup. aff., état neuf, plein centre V. Travail forcé. A traiter en confiance.

BAR-TABAC Art. ppale V. import.
Bar 1.800 F p. jr. Tab. 700.000, tabl. 80.000, - jeux net 50.000. Très belle aff. plein centre ville. S/meill. passage. FACIL. R. BRETHAUX, 91, rue Bannier, 45-ORLEANS - Tél. : 87-48-52.

MANTES-la-JOLIE, plein centre ville. - Pas-de-porte, 1.500 m2 + park. 700 m2. Accès décharg. Chauff. Parfait état. Conformité. Conv. supermarchés, ameublem., bricolage, etc. 550.000 F (avec 250.000 F). - Tél. : (35) 74-40-74, 10 - 12 heures - 14 - 19 heures.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Location sans pas-de-porte
Agence MAILLOT **293-45-55**

8e - AV. HOCHE, 50 M²
Récept. + 3 burx, 4 lignes tél. Parfait état. Calme. Aéré. Bail 3-6-9. Loyer annuel : 25.000 F. Cession : 80.000 F. Tél. : 766-12-80.

PORTE MAILLOT
NEUILLY. Loue PRESTIGIEUX
IMM. NEUF INDÉP.
REZ-DE-CH. + 8 NIVEAUX + PENTHOUSE
65 Bureaux, 2 Boutiques, 4 salles conférence, 1 salle de projection, 1 Cafétéria + cuis., 48 parkings, archives, 45 lignes tél. télex, circuit vidéo, air conditionné.

pavillons

91-LONGJUMEAU
Parf. état, PAV. 1973, sur 400m² jard. Ss-sol gar. 2 voit., chauff. maz. Séj., salon, s. à m., cuis. aménagée. Terrasses. 3 grandes ch., bns, douches. PX 658.000 F. CREDIT POSSIBLE. 014-06-44.

RARE - LE VÉSINET
Beau pavillon 4 pièces, tt conft, jardin, garage. 530.000 F, larges facilités. Propriétaire : 878-95-86.

CHOISY-LE-ROI
Grand pavillon bon état, séjour double 38 m² + balcons, 5 chambres, tout confort, grand sous-sol, chauff. centr. neuf, jardin. Avec 100.000 F compt. Sur pl. les 29, 30 juin et 1er juillet, de 14 heures à 18 h. 30, 65, rue Mirabeau. — 257-03-03.

GROSPIERRES Gare (07) vend petit pavill. cft F 3, 45 m², gar., pelouse, ensemble 640m², 200.000. Vis. sur place ou écr. Kammes, Grospierres, 07120 RUOMS.

PRES VERSAILLES, RECENT. Récept., 3 ch., tt conft, garage, jardin. 377.000 F. Tél. 027-57-40.

maisons de campagne

A 3 H. DE PARIS
dans la vallée du CHER, maison 4 p., entr., bon état génér., gr. œuvre et toit. excell. état, salle d'eau à termin. Magn. gren. à aménager, terrain att. 1.800 m².
PRIX 80.000 F
Possibilité crédit 80 %.
PROGECO 3, B.P. 199,
90, aven. du Général-de-Gaulle,
03105 MONTLUÇON CEDEX.
Téléph. 16 (70) 28-30-30.

EURE 130 km PARIS par A. 13
Maison normande, bon état, 5 pièces dont 2 avec âtre, beau terrain et très isolée. Prix 145.000 F. Tél. (32) 35-11-82.

PERIGORD
Particulier vend maison 8 p. sur 1.550 m², 180.000 F. ROUGIER, H.L.M. 715, 24110 SAINT-ASTIER.

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
FBI
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

terrains terrains

GIF - BAS PRIX
Environnement exceptionnel
3.000 M² à bâtir en pente Sud
Viabilisé, magnifique vue.
266-27-55 - 907-73-64, soir.

LOIRET (Gâtinais)
A vendre, terrain boisé constructible, 5.000m2. 20 F le m2. Tél. : 655-12-43, après 19 heures.

3 lots de terrain à bâtir, 2.000 m² environ chacun à 6 km. Ganges (Hérault), 40 F le m². Téléph. 858-58-42, après 18 h.

CRETEIL - 440 m², 220.000 F.
GIF - 1.000 m², 260.000 F.
ARGENTEUIL - 400 m², 160.000.
MAREIL-MARLY, 770 m²
260.000 F. T. 584-00-24, 00-23.

MESNIL-LE-ROI
Reste 2 LOTS TERRAIN BOISE 800 à 1.100m2, grandes façades, toutes viabilités. PRIX T.T.C.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET. Tél. : 976-05-98.

9,27 ha plantés, site exception., 700 m de rive sur l'Isle, lim. Haute-Vienne / Dordogne, source potable, électricité, abri, accès route goudronnée. 220.000 francs. 405-20-43, 9 à 11 h. Ldi au Vendr.

Voir la suite de notre immobilier en page 28

demandes d'emploi

DIRECTEUR DE FABRICATION ÉDITION
Responsable de fabrication, deviseur, correcteur, préparateur, maquettiste expérimenté, capable d'assumer fonction similaire ou partielle dans maison d'édition, cherche emploi - Libre de suite
Ecrire sous nº 2.827 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 qui transm.

SOUS-DIRECTEUR DANS IMPORTANTE COMPAGNIE AÉRIENNE CANADIENNE
Ancien pilote de ligne, ingénieur maîtrise en administration des entreprises (M.B.A.) 38 ans nationalité française, bilingue anglais-français, cherche en France situation en rapport.
Tél. : 326-84-12.

J.F. 33 ans - Ingénieur 5 ans d'expérience
informatique et gestion, analyse programmation maintenance, cherche emploi mi-temps matin quartier : Etoile, Neuilly, Défense. Ecr. Mme DELORME, appt 610, 180, av. de Choisy, 75013 PARIS.

Dame portugaise, DACTYLO FRANÇAIS, ch. pl. secrétaire pouvant rendre petits services à la maison, non logée. Bnes réf. Tél. JANOT, pharm., 974-71-22.

CADRE, 30 ans d'expérience entreprises, rech. mission temps limité ou poste titulaire pour assister P.M.E., organisation et gestion financière administrative et commerciale. Tél. 963-34-89.

DIRECTEUR en exercice libre rapid. si nécess., ch. direction, gestion, animation, maison familiale, centre de vacances, économat, école ou similaire. Ecr. nº 83.378 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

PROF. (technique d'expression), animateur, ch. travail août-sept. Gérard, 5, r. Daubenton, Paris-5e

J. H., 28 ans, sér., ch. emploi disc. jokey Paris ou province. 272-21-30.

Cadre fémin., 38 a., autodidacte, ch. poste de Chef du personnel société de presse ou d'édition. Ecr. nº 7.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE ACHAT
Fournitures, réf. Prêt-à-porter, recherche situation banlieue 93 ou pr. Gare de l'Est Ecr. nº 6.060, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URBANISTE
H. 28 ans (I.E.P.) ECO FI., lic. SC. ECO. + C.S.A.U. + format. contin. C.N.A.M. projet. V.R.D., anglais cour., notions espagnol, 2 ans expér. Algérie : respons. techniq., études P.U.D., 1 an expér. G.E.P.-D.D.E. : respons. études P.P.E.S.- P.O.S.-S.D.A.U. DISPONIBLE SEPT. 78 rech. SITUATION responsable urbanisme, aménag. AFRIQUE, AMERIQUE du SUD MOYEN-ORIENT
TEL. 707-38-22

MATIÈRES PLASTIQUES
Spécialiste POLYESTER
— Etanchéité
— Carrosserie
— Bateaux
cherche place stable
TEL. 307-43-95

J. Formateur en franç., 25 ans, certaine expér. alphabétisation, dipl. orthopédie, en 3e année lettres (linguist., gram., littér.) Sorbonne, ch. emploi rémunéré pl. temps (alphab., form. cont.) ds organisme, ent. poste évolut. RIVIERE B., 30, rue Sangnier, 92290 Chatenay-Malabry
Tél. matin : 702-70-60.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE PILOTAGE DES BOEING-737

La direction d'Air France durcit son attitude vis-à-vis des navigants

« Nous nous sentons d'une très grande faiblesse devant une corporation qui tient la maison, qui n'a jamais subi d'échec dans la politique qu'elle a voulu imposer à l'entreprise », a indiqué M. Pierre Giraudet, président d'Air France au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, mercredi 28 juin. *« Il est impossible de faire marcher une compagnie sans ses navigants car ils sont au cœur de son activité »*, a ajouté M. Gilbert Pérol, directeur général.

Pour les responsables d'Air France, il était hors de question d'imposer aux navigants la conduite à deux des treize Boeing-737 que l'État les a autorisés à louer pour remplacer les vingt-huit Caravelle vieillissantes. *« C'eût été un combat perdu d'avance*, a reconnu M. Giraudet; *un jour de grève nous coûte 20 millions de francs. »* Il était exclu également de céder aux pilotes sur l'équipage à trois *« cela aurait gravement entamé la crédibilité de notre plan d'austérité aux yeux des autres catégories de personnel ».*

Au demeurant, insistent les responsables de la compagnie nationale, *« le Boeing-737 n'est pas un avion périmé. A preuve : la décision du constructeur américain d'augmenter la cadence de sortie de cet avion court-courrier et la résolution de British Airways d'en commander dix-neuf exemplaires et d'en prendre douze autres en option ».* Calculée au siège-kilomètre offert, la productivité de cet appareil est inférieure de 13 % à celle d'une Caravelle déjà amortie et de 4 % à celle d'un DC-9-40.

Pourquoi procéder si tardivement au remplacement des Caravelle ? *« Depuis le déclenchement de la crise pétrolière, c'est-à-dire depuis 1974, nous nous sommes préoccupés de cette question. Le gouvernement n'a répondu positivement à notre demande que le 26 janvier dernier*, a précisé M. Giraudet. *C'est donc pour des raisons indépendantes de notre volonté que nous nous trouvons aujourd'hui en pareille situation. »*

Les dirigeants de la compagnie nationale estiment être maintenant arrivés *« à l'extrême limite de la bonne volonté »*

Cette querelle ne pourra pas s'éterniser au-delà de l'automne prochain. *« Il faudra donc songer à des solutions de rechange*, a affirmé M. Giraudet, *qui, sans nul doute, amoindriront la compétitivité de la compagnie nationale. »* A savoir : redistribution et abandon de lignes, affrètement à des transports régionaux, acquisition de quelques Airbus et Boeing-737 supplémentaires. La direction d'Air France et ses navigants sont au moins d'accord sur un point : ce programme desservira les ambitions d'Air France.

JACQUES DE BARRIN.

L'ATLANTIQUE POUR 2 FRANCS...

Qui dira mieux ? La société néerlandaise de charters Gefau propose la traversée de l'Atlantique en avion pour un florin (2 F français environ) aux voyageurs qui occuperont à la dernière minute les sièges vides à bord de ses avions en partance pour les Etats-Unis.

Cette proposition fait suite à l'annonce par le gouvernement néerlandais de l'abrogation jusqu'au 14 septembre du régime de prix minimum imposé aux charters, qui se plaignaient de la concurrence des lignes régulières. Les compagnies de charters estiment cette pratique dangereuse pour la rentabilité de l'aviation commerciale et veulent en faire la preuve par l'absurde. D'où l'initiative de la Gefau. — (A.F.P.)

TOURISME

Les projets de M. Soisson

MISE A L'ÉTUDE D'UN TITRE-VACANCES

A l'occasion de la réunion de l'assemblée plénière annuelle du Conseil supérieur du tourisme, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a présenté, jeudi 29 juin, *« les grands axes de sa politique ».*

Le ministre a rappelé que, conformément à la directive que lui a donnée le président de la République, il entendait donner *« un nouveau départ à la politique du tourisme social en faveur des Français »*. Le tourisme social, c'est-à-dire *« un tourisme essentiellement familial et accessible au plus grand nombre, qui se propose l'épanouissement de la personne, qui n'exclut pas la qualité et qui refuse le bon marché à tout prix ».*

Pour parvenir à cet objectif, M. Soisson a chargé la nouvelle délégation à la qualité de la vie d'étudier l'étalement des vacances. Il continue à élaborer une procédure de titre-vacances, capable d'aider les plus démunis à partir en congé. Enfin, il a annoncé la création d'un *« office national destiné à informer les Français sur leurs possibilités de loisirs en France ».*

« Exporter » est le deuxième impératif défini par M. Soisson. Vingt-six millions d'étrangers ont visité la France, en 1977, pendant 9,3 jours en moyenne. Ils ont permis à la balance touristique nationale d'enregistrer un solde positif de 1,5 milliard de francs.

CIRCULATION

● *Trafic routier perturbé aux frontières.* — La grève du zèle des douaniers italiens perturbe gravement le trafic des poids lourds, notamment sous le tunnel du Mont-Blanc et à Vintimille. La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) a lancé un nouvel appel aux autorités françaises pour que soient rétablies des conditions normales de circulation entre les deux pays.

URBANISME

L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES

Les explications du directeur de la SEMAH

Après l'article publié dans le Monde *du 17 juin, M. Dominique Saglio, directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement, de rénovation et de restauration du secteur des Halles (SEMAH), nous a adressé la lettre suivante :*

Vous vous êtes fait l'écho de déclarations faites par M. Lang, conseiller de Paris, sur l'aménagement des Halles à Paris. Sans doute est-il difficile, en peu de mots et sans passion, de démêler la fiction de la réalité ; en outre, le jeu ne saurait être égal entre les précisions d'un administrateur tenu à la réserve et des déclarations qui s'insèrent dans un contexte politique dont la SEMAH doit évidemment être exclue. Quoi qu'il en soit, vos lecteurs doivent savoir quelques données de cette opération :

1) Toutes les études ou réalisations de la SEMAH se situent dans le cadre d'un plan d'aménagement voté par le Conseil de Paris en 1975 et d'un plan de masse établi par les architectes en 1976. Ces deux documents expriment clairement les modifications qui ont résulté de l'initiative du président de la République en août 1974. Il est donc inexact de soutenir que nous cherchons insidieusement à reconquérir les espaces libres voulus par le chef de l'Etat. C'est un procès d'intention, au demeurant assez inconvenant.

2) Une opération d'urbanisme n'est pas seulement une affaire de goût et d'esthétique ; elle est aussi et surtout affaire de programmes, de cheminements, d'espaces publics libres. L'architecture du centre Georges-Pompidou n'est pas unanimement admise et cependant l'environnement piétonnier, la qualité de son occupation en font un lieu privilégié. A l'inverse, la merveilleuse architecture de la place des Vosges ne crée pas pour autant le mouvement d'animation et d'échanges qui devrait être le propre du cœur de ville constitué par les Halles. C'est dire que l'opération ne peut être réussie par la seule et miraculeuse intervention d'un architecte, même génial.

3) Il faut être clair sur les « commerces » dont on suggère la présence obsédante. Ils sont prévus, dans l'acte de concession de la Ville, pour 50 000 mètres carrés. Les autres programmes (logements, hôtels, équipements publics), représenteront probablement plus du double, sans compter les équipements R.A.T.P., les rues, les places, les jardins, le Centre Georges-Pompidou, etc.

Une architecture périlleuse

La présence de commerces n'est pas en soi condamnable : André Malraux écrivait sur ce sujet des Halles le 13 mai 1967 : *« Il ne suffit pas d'édifier des équipements culturels publics : l'animation, de jour et de nuit, ne sera obtenue que si un très important facteur commercial est présent partout, ramifié jusque dans les bâtiments publics... »*

4) Comment contester que la présence en sous-sol de la plus vaste gare souterraine d'Europe, de voiries qui permettent de supprimer les voitures en surface, d'activités qui suscitent et entretiennent une vie permanente, crée des contraintes d'aération ou de sorties en surface ? Mais pourquoi ne pas dire, ce qui est la vérité, que ces contraintes ont été placées systématiquement dans les espaces voués par le plan d'aménagement de 1975 à des bâtiments de surface, qui les « absorbent » ? Et que, pour ce qui concerne le jardin, les seules contraintes de ce type déjà décidées concernent deux rejets d'air des voiries souterraines qui seront placés l'un dans un immeuble restauré, l'autre dans le portail d'entrée du jardin. Tout le reste est imaginaire et dépend à l'évidence de ce qui sera décidé comme aménagement de sous-sol. Au demeurant, ne peut-on imaginer qu'un jardin donne à quelques endroits accès à un sous-sol et que celui-ci soit composé d'espaces qui permettent à la fois la communication sociale et le rêve ?

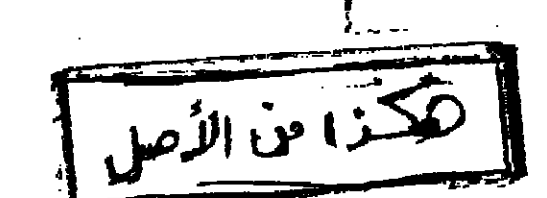
5) Evoquer la « recherche de la rentabilité » dans cette opération est une plaisanterie, si l'on veut bien considérer la part qu'y prennent les financements publics et les études actuelles pour l'implantation d'un auditorium, d'un centre de la nature, etc. Cela ne signifie cependant pas que la gestion financière doive être laxiste, ni qu'elle ne soit — ce qui est le cas — étroitement contrôlée par des fonctionnaires indépendants.

6) Il est vrai que l'architecture de surface est périlleuse car il n'est pas simple de s'insérer dans un site en évitant le pastiche ; il est vrai que des incertitudes demeurent ; il est vrai que la concertation avec les habitants est difficile à réaliser. Ces problèmes seront-ils facilités par une injuste querelle, d'autant plus surprenante que tantôt elle vole au secours de la victoire (la musique), tantôt elle fait de faux procès (« le champ de citernes »), tantôt elle adore ce qu'elle a brûlé (l'architecture de Bofill).

Pourquoi d'ailleurs nier à la SEMAH la faculté d'imaginer et de se passionner ? A la plaisante image du « trou » voici que succède celle du « champ de citernes » ; le sujet n'est-il pas plus sérieux ?

● *POS contesté à Viry-Châtillon.* — L'association Viry-Châtillon dans l'Essonne, dans une lettre ouverte, adressée aux autorités administratives du département, vient de mettre en cause le POS de la commune.

Selon les signataires, ce document est entaché d'irrégularités dans la mesure où il prévoit la réalisation d'immeubles de trois étages dans un secteur protégé par le cahier des charges du lotissement qui s'y trouve déjà. Ils affirment notamment que *« le conseil municipal a approuvé le 23 mars dernier un plan d'occupation des sols élaboré en dehors de lui et sans explication ».* — *(Corresp.)*



Le Monde

économie

SOCIAL

LE SMIC A 10,85 F

Réactions mitigées des syndicats

Les syndicats ont réagi de façon mitigée à l'augmentation du SMIC, la C.G.T. estimant que l'accroissement si « *minime soit-il* » *est le fruit de l'action des salariés*. Le *Journal officiel* du 29 juin a publié les trois décrets fixant le nouveau montant du SMIC, en application de la décision prise par le conseil des ministres, mercredi 28 juin.

Le premier décret porte le salaire minimum de croissance (SMIC) de 10,45 F à 10,85 F l'heure, soit 1 887,90 F par mois pour une durée hebdomadaire de travail de 40 heures et 1 958,70 F compte tenu de la durée moyenne du travail (41,2 heures par semaine). L'augmentation est de 3,83 % par rapport au précédent relèvement du SMIC en mai dernier, *dont 1,7 % au titre de l'accroissement du pouvoir d'achat.* Depuis juillet 1977, l'augmentation nominale du SMIC a été de 13,26 %, alors que les prix de mai 1977 à avril 1978, selon la *période de référence, ont progressé* de 9,2 % et les salaires ouvriers, en moyenne, de 12 %. Le même décret fixe le minimum garanti sur lequel sont indexés divers avantages sociaux (avantages en nature, frais professionnels, chômage partiel, etc.), à 6,82 F au lieu de 6,68 F.

Le deuxième décret porte le salaire minimum hebdomadaire pour 40 h. de travail à 354,42 F au lieu de 341,50 F (+ 3,78 %) dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique. Le troisième fixe le salaire minimum hebdomadaire pour la Réunion à 312,17 F au lieu de 294,85 F (+ 5,87 %).

Quant à l'augmentation des allocations familiales (3,91 % dont 1,5 % à titre d'accroissement du *pouvoir d'achat, si l'on se réfère* à l'évolution des prix de mars à avril), elle est critiquée par l'UNAF, qui s'attendait à un relèvement plus important pour les familles nombreuses.

M. BARRE : à l'extrême limite des possibilités de l'économie.

M. Barre a commenté mercredi soir à TF 1 et Antenne 2 les décisions prises le matin par le conseil des ministres. Depuis septembre 1976, « *c'est-à-dire le moment où le gouvernement a engagé la politique de redressement..., le minimum vieillesse a augmenté de 41,2 %, ce qui fait une progression du pouvoir d'achat de 19,3 % ; le SMIC a augmenté de 26,5 %, ce qui fait une augmentation du pouvoir d'achat de 6,8 % ; les prestations familiales ont augmenté de 26,2 %, ce qui fait une augmentation du pouvoir d'achat de 6,6 %. Dans le même temps, le taux du salaire horaire a augmenté de 22 % et en pouvoir d'achat de 3 %* ». « *Autrement dit*, a ajouté M. Barre, *les prestations familiales et le SMIC ont augmenté en pouvoir d'achat du double du taux de salaire horaire, et, en ce qui concerne les pensions de retraite et le minimum vieillesse, les hausses de pouvoir d'achat ont été de 11 % et d'environ 20 %. La politique du gouvernement consiste à stabiliser le pouvoir d'achat pour l'ensemble des Français, à l'exception de ceux qui sont payés au SMIC, des personnes âgées et des familles. Ce sont des engagements qui ont été pris et ils sont tenus. Permettez-moi de vous dire que nous allons à l'extrême limite des possibilités de l'économie lorsqu'il s'agit de prendre de telles mesures sociales.* »

Le premier ministre a ajouté : « *L'irritation et la grogne se manifestent davantage dans certains milieux qui tendent à exploiter les difficultés de la France, les difficultés en matière de prix, les difficultés en matière d'emploi pour des raisons que nous connaissons bien, mais que l'ensemble du pays sait que la France doit surmonter ces difficultés, qu'elle doit pour cela accepter un effort et parfois certains sacrifices. Ce dont je suis convaincu, c'est que le pays comprend la nécessité des mesures qui sont*

M. FABIUS : le premier inflationniste de France.

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi après-midi 28 juin, à l'Assemblée nationale, M. LAURENT FABIUS, député socialiste de Seine-Maritime, a estimé, au vu de l'indice officiel de la hausse *des prix de mai, que* le premier ministre « *est bien le premier inflationniste de France* ». Il a demandé « *jusqu'où et jusqu'à quand le gouvernement allait poursuivre sa politique néfaste, méprisante, qui porte atteinte aux conditions et au niveau de vie de millions de Françaises et de Français* ».

Dans sa réponse, M. RENE MONORY, ministre de l'économie, a noté que l'indice du mois de mai ne le conduisait pas à faire du « *triomphalisme* ». Il a poursuivi : « *Il n'empêche que la tendance est meilleure qu'elle n'a jamais été.* » La situation ne s'est « *nullement aggravée, au contraire* », les causes structurelles de l'inflation ayant fléchi (évolution moins rapide de la masse monétaire et de la masse salariale).

Après avoir rappelé que la balance commerciale est équilibrée, il a estimé que vers la fin de l'année la France pourrait connaître un rythme d'inflation « *tout à fait comparable à celui de ses voisins* ». « *A partir de septembre et octobre, les résultats seront bons* », a-t-il dit.

● *Le bureau politique du P.C.F.* a publié mercredi 28 juin une déclaration sur les luttes sociales dans laquelle il indique qu'il « *renouvelle son soutien total aux travailleurs en lutte* ». Il proteste « *contre l'utilisation des forces de répression et des nervis, exige l'ouverture de négociations sérieuses* ».

● *Manifestation de chauffeurs de taxi parisiens.* — Plusieurs centaines de chauffeurs de taxi parisiens ont défilé mercredi 28 juin, peu avant 14 heures, sur les Champs-Elysées, pour protester contre la hausse des carburants et pour soutenir une demande de détaxation des carburants en faveur des taxis.

Prises de position

● *F.O. : « C'est une augmentation qui va dans le bon sens,* a déclaré M. Bergeron. *Je veux croire que du côté patronal, on se conduira d'une façon telle que des accords puissent se faire en vue de déterminer des minimas conventionnels au plan professionnel. Les négociations qui vont s'engager sur ce plan avec l'union des industries métallurgiques et minières seront à cet égard déterminantes.* »

● *C.F.D.T. : « Le retard n'est pas comblé. » — « Le relèvement du SMIC n'a pas répondu à l'attente des travailleurs, il n'a pas comblé son retard par rapport à l'évolution moyenne des salaires depuis l'arrivée de Giscard au pouvoir.* » « *Ce retard reste de 2 %*, estime la C.F.D.T., qui « *continue d'exiger un SMIC à 2 400 F par mois* ».

● *C.G.T. : « Ce n'est pas satisfaisant ».* — M. Krasucki, secrétaire de la C.G.T. déclare : « *Ce n'est pas satisfaisant et cela ne va pas très loin.* » Il a ajouté : « *Mais le fait que le gouvernement se sente obligé de donner cette nouvelle augmentation du SMIC — si minime soit-elle — confirme qu'il est obligé de tenir compte de l'état d'esprit de combativité qui se développe parmi les travailleurs.* »

● *UNAF : « Rien de nouveau pour les familles nombreuses ». — « Lorsque les familles percevront 3,9 % de majoration des prestations familiales à la fin du mois de juillet ou au début d'août, cette augmentation aura été totalement absorbée par l'accroissement des prix. Pourquoi donc ne pas avoir tenu compte des indices connus d'avril et de mai, soit 2,1 % ?* »

LA PRÉPARATION DU 40e CONGRÈS DE LA C.G.T.

« La situation est propice à une discussion ouverte à toutes les opinions »

Les représentants de la commission exécutive, des unions départementales et des fédérations professionnelles de la C.G.T. ont adopté le « projet de document d'orientation pour le quarantième congrès de la C.G.T. », qui doit se réunir du 26 novembre au 1er décembre à Grenoble. En publiant ce document cinq mois avant le congrès, la C.G.T. entend engager un « vaste débat démocratique » qui ne se limite pas, comme par le passé, aux seuls militants. Innovation : *l'hebdomadaire de la confédération*, « la Vie ouvrière », ouvrira ses colonnes aux syndicats mais aussi aux syndiqués. Les dirigeants de la C.G.T. ont aussi décidé *de nommer au bureau confédéral M. Pierre Gensous*, « récemment libéré » de ses fonctions de secrétaire général de la Fédération syndicale mondiale.

La première partie du rapport porte sur « *les conditions et les objectifs de l'action syndicale* ». Au-delà de l'analyse de la situation actuelle (la crise du système capitaliste), du rappel des positions de la C.G.T. sur les nationalisations, les conseils d'atelier et même l'autogestion, et de l'affirmation que la C.G.T. *a mené le bon combat depuis* quinze ans et surtout durant la récente campagne électorale, l'idée *essentielle qui domine dans ce chapitre* est que « *le rapport des forces, s'il n'est pas encore suffisant, continue d'évoluer en faveur des travailleurs* ». M. Krasucki estime qu'il ne « *faut s'attendre à aucun changement marquant dans le domaine social* », mais que « *les salariés peuvent obtenir des succès* ».

Les critiques s'adressent au pouvoir, au patronat, mais aussi à la C.F.D.T., qui, selon le rapport, « *reste marquée par les idées qui avaient dominé le syndicalisme chrétien, dont elle est issue, et qui nourrissent une tentation réformiste plus ou moins affirmée selon les circonstances (...). D'autre part, la C.F.D.T. est animée du souci constant de se démarquer par rapport à la C.G.T.* ». « *Des forces puissantes et actives agissent pour* [la] *mener sur des positions différentes, pour l'écarter de l'unité d'action avec la C.G.T.* ».

A propos des méthodes d'action, la C.G.T. rappelle « *sa conception qui est à l'opposé de tout dogmatisme* » et repose « *sur la diversité des méthodes de lutte sans jamais opposer aucune forme à une autre ou à l'action coordonnée* ». Selon M. Krasucki, la centrale serait même favorable à la multiplication des consultations ou votes des ouvriers en cas de grève, comme cela se passe aux arsenaux ; mais le rapport ne fait pas mention de cette préoccupation. En revanche, il met fortement l'accent sur l'action au niveau des entreprises, ce qui est une façon implicite de nuancer la portée des traditionnelles « Journées nationales d'action ».

La deuxième partie du rapport, qui, selon les leaders de la C.G.T., est la plus importante, s'intitule : « *De quelle C.G.T. les travailleurs ont-ils besoin aujourd'hui ?* » Il s'agit, selon M. Krasucki, de procéder à « *un examen équilibré, positif mais délibérément critique pour mettre en lumière les défauts qu'il est indispensable de corriger* ». Lesquels ? Le rapport en cite quelques-uns : « *Secouer les pesanteurs, combattre les routines, se remettre en cause de façon responsable et sans complaisance* » ; d'autres défauts plus graves sont avancés : « *L'hésitation à poser tous les problèmes, y compris les plus vastes, les plus fondamentaux ; la crainte du débat ou bien la façon étroite ou même sectaire d'aborder parfois la discussion avec les syndiqués et les travailleurs.* »

Le rapport propose des discussions et des objectifs sur la syndicalisation, le perfectionnement de l'action sur les lieux de travail, l'esprit d'initiative et surtout le renforcement de la démocratie syndicale. Des efforts dans ce sens *sont proposés et un rappel quelque* peu charmeur des principes démocratiques est longuement développé, *non sans que les leaders de la C.G.T.* reconnaissent que les critiques de cégétistes socialistes déjà publiées dans *la Vie ouvrière* sont en partie à l'origine de cet effort. « *La diversité*, indique le rapport, *est une caractéristique de la C.G.T. Elle lui est normale et nécessaire* (...). *Il n'existe dans les organisations de la C.G.T. aucune obligation d'unanimité et chacun a le droit le plus strict de maintenir son opinion y compris si elle n'est pas majoritaire.* » Répondant aux questions des journalistes, M. Krasucki a précisé que « *tout syndiqué pourra présenter des critiques, des amendements, même un contre-projet de résolution. Le congrès appréciera.* » M. Georges Séguy a ajouté : « *Nous voulons créer les conditions d'un vaste débat démocratique, vivant, audacieux, conquérant. Les travailleurs s'interrogent et nous interrogent. Nous sommes dans une situation propice à une discussion ouverte à toutes les opinions représentant toutes les sensibilités de pensée existant au sein de la C.G.T.* » Mais le rapport rappelle deux des grandes règles de la C.G.T. : « *La diversité n'empêche pas la cohésion* (...) ; *le souci de démocratie, la recherche des débats, ne peuvent en aucun cas être confondus avec une quelconque conception ou pratique de tendances débouchant sur l'impuissance et la division.* »

AGRICULTURE

NOUVELLE RÉDUCTION DES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

En raison de la bonne tenue du franc, le taux des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) applicables dans les *échanges agricoles entre la* France et ses partenaires européens sera abaissé d'un point pour la semaine du 3 au 9 juillet. Il sera de 9,3 % (au lieu de 10,2 %) pour la viande bovine, les produits laitiers et le sucre, de 5,3 % (au lieu de 6,2 %) pour la viande de porc, et de 13,3 % (au lieu de 14,4 %) pour les céréales et l'huile d'olive.

Les M.C.M. ont pour objet, on le sait, de ramener à un prix commun, les prix des denrées agricoles exprimées en monnaie nationale. Ils jouent un rôle de subventions à l'exportation pour les pays à monnaie forte, et un rôle de taxe à l'*exportation pour* les pays à monnaie faible. La dévaluation à trois reprises du « franc vert » (février, mars et mai) avait déjà permis d'abaisser le niveau des M.C.M., qui atteignaient 23 % en janvier.

LE P.C.F. DÉPOSE UNE NOUVELLE PROPOSITION DE LOI-CADRE POUR L'AGRICULTURE

Les parlementaires communistes viennent de déposer une nouvelle *proposition de loi tendant* à la sauvegarde et au développement de l'agriculture française. Dans son exposé des motifs, cette nouvelle rédaction ne diffère pas beaucoup de la proposition de loi-cadre que le groupe communiste de l'Assemblée avait déposée en février 1976. Le texte lui-même innove toutefois *sur quelques points.*

Il met l'accent sur la notion de qualité dans le nécessaire développement de l'agriculture, qui devra rester de type familial. Celle-ci devrait, en outre, être plus économe de ses moyens et moins polluante. A ce souci d'économie est lié celui de l'usure des sols et du gaspillage des terres agricoles. Une attention particulière enfin est portée par le P.C.F. au statut de l'agricultrice.

LA FIN DE LA 64e CONFÉRENCE DE L'O.I.T.

Le directeur du B.I.T. lance un appel aux États-Unis et à la Chine

De notre correspondant

Berne. — L'absence des Etats-Unis, qui pour la première fois ne participaient pas à ses travaux, n'aura pas manqué de marquer en filigrane la soixante-quatrième *conférence internationale du travail*, qui s'est achevée, mercredi 28 juin, à Genève. Certes, l'O.I.T. a été affec*tée par le départ de son plus grand* bailleur de fonds, et elle a été amenée à réduire certains de ses programmes, mais en même temps la secousse semble avoir été salutaire.

Si certaines craintes avaient été émises au début, après trois semaines de débats, le directeur *général du B.I.T., M. Francis Blanchard*, a pu finalement dresser un bilan relativement positif. Faisant le point des travaux, il a estimé que « *l'organisation demeure bien vivante en dépit des périls qu'elle a dû affronter ou peut-être même en raison de ces périls* ». Rappelant la vocation d'université de l'O.I.T., M. Blanchard a aussi tenu à préciser que « *l'organisation ne pourra que gagner en force et en rayonnement le jour où les grands pays qui en sont pour l'instant absents décideront d'y jouer pleinement leur rôle* ». Cet appel lancé aux Etats-Unis s'adresse aussi à la Chine, qui est membre de l'O.I.T. depuis 1971, mais n'occupe pas le siège qui lui est réservé.

Evidemment les problèmes politiques ne peuvent pas être ignorés quand certains régimes contreviennent aux principes mêmes de l'O.I.T. Ainsi les représentants des travailleurs ont quitté ostensiblement la salle pour protester contre le rejet faute de quorum d'une résolution demandant l'invalidation des pouvoirs de la délégation des travailleurs du Chili. On a aussi assisté à de traditionnelles passes d'armes entre délégués de pays rivaux comme la Somalie et l'Ethiopie. Mais cette année une réaction a commencé à se dessiner contre une politisation jugée excessive. Un groupe accru de pays *a compris que l'exaspération* des dissensions internes ne pouvait qu'affaiblir l'organisation. *Cette lassitude s'est d'ailleurs clairement* exprimée lors du rejet de la résolution syro-libyenne condamnant Israël.

Les conséquences financières du départ des Etats-Unis, qui ont compromis la *réalisation* de plusieurs projets de développement, ont fait *réfléchir certains délégués.* Plusieurs pays latino-américains et africains ont reproché aux délégués arabes d'avoir interminablement paralysé les débats au détriment d'autres questions comme le nouvel ordre économique mondial, les multinationales, l'emploi des jeunes, etc.

Ces discussions prolongées contrastaient aussi singulièrement avec l'immensité des tâches qui attendent l'O.I.T. Ainsi, M. Blanchard a rappelé que d'ici à l'an 2000 il faudra créer un milliard d'emplois pour résorber le chômage. Parmi ses résultats concrets, la conférence a adopté des conventions et des recommandations sur l'administration du travail et les relations professionnelles dans la fonction publique. Elle a également jeté les bases de nouvelles normes internationales sur les transports routiers et la protection des dockers contre les accidents. Elle a aussi approuvé un rapport sur l'application des normes *internationales et elle a réalisé des* progrès dans les réformes de structures de l'O.I.T. Enfin, la Namibie *a été admise comme cent trente*-septième Etat membre.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ONT PLUS QUE COMBLÉ LE « TROU » CRÉÉ PAR LE DÉPART DES AMÉRICAINS.

Le départ des Etats-Unis avait privé le B.I.T. de 25 % de ses ressources, soit 43 millions de dollars, pour le budget biennal 1978-1979, qui s'élevait à 169 millions de dollars.

La réduction des programmes (y compris les suppressions de deux cent cinquante postes, qui se sont traduites par plus d'une centaine de licenciements) représentait une compression de dépenses de 36,6 millions de dollars, réduisant le déficit à 5,7 millions.

L'appel à des contribuions volontaires lancé par M. Blanchard a été entendu par une trentaine de pays, les plus généreux n'étant pas toujours les plus fortunés.

Finalement, il reste un excédent de près d'un million de dollars. Mais la dévaluation de la devise américaine par rapport au franc suisse a créé un nouveau déséquilibre qui exige une « rallonge » de 38 millions de dollars. Le conseil d'administration a décidé d'en reporter la charge, au prorata, parmi les Etats membres.

AFFAIRES

Après la condamnation de M. Ducassou

DÉMISSION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BRETAGNE

(De notre correspondant.)

Lorient. — Tous les membres de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne ont démissionné collectivement le mercredi 28 juin, lors de l'assemblée générale de cet organisme qui se tenait à Lorient.

M. Jean Rouyer, président de la Chambre, a *expliqué longuement* les raisons de cette démission, liées à la condamnation, le 15 juin, de son prédécesseur, M. Ducassou, par le tribunal de grande instance de Lorient pour délit d'ingérence dans l'attribution des marchés publics.

M. Rouyer, estimant que « *ce sont les membres consulaires eux-mêmes, et plus spécialement les présidents des C.C.I., qui sont condamnés dans le jugement qui vient d'être rendu* », a démissionné de toutes ses fonctions au sein de la Chambre régionale, ainsi que de son mandat au comité économique et social de Bretagne et au comité directeur de l'association Ouest atlantique.

Les huit présidents des chambres de commerce de Bretagne et les dix-huit membres désignés par ces chambres se sont ralliés à lui en donnant leur démission.

● *Implantation de la société américaine Digital à Cholet.* — La société Digital Development Corporation, dont le siège est à San-Diego (Etats-Unis), va implanter une unité de fabrication et d'assemblage de mémoires à disque pour l'informatique et les télécommunications. Trente emplois seront créés d'ici la fin de l'année et trois cents dans un délai de cinq ans.

LEPOUTRE FRÈRES VA FERMER SON USINE DE ROUBAIX

(De notre correspondant.)

Lille. — La Société Lepoutre Frères, qui employait environ cinq cents personnes dans deux usines textiles à Roubaix et à Halluin, avait déposé le 23 mai son bilan (*le Monde* du 7 juin). Le syndic qui avait été désigné vient de donner un avis favorable à un plan qui prévoit la fermeture de l'unité la plus ancienne, la filature de Roubaix et la poursuite de l'activité de tissage à Halluin. Ce projet implique le licenciement de deux cent cinquante personnes.

Le secteur tissage sera repris par une autre société roubaisienne, les Etablissements Louis Lepoutre, qui appartiennent au groupe La Lainière de Roubaix. Pour le personnel maintenu, qui bénéficie de rémunérations supérieures à la moyenne pratiquée dans le textile, la Société Lepoutre Frères précise que « *les salaires seraient ramenés au niveau des salaires moyens de la classe pour les branches considérées* » et que « *les avantages sociaux seraient ceux prévus par la convention collective. Des indemnités différentielles provisoires permettraient d'atténuer ces dispositions* ».

La mise en application de ce plan est subordonnée à l'accord du personnel actuellement *consulté*.

ÉCONOMIE

Les observations de la Cour des comptes sont mieux écoutées que par le passé

La « Commission des suites » fait le point dans le rapport annuel qu'elle vient de déposer sur les actions engagées depuis un an par l'administration pour répondre aux observations et critiques présentées par la Cour des comptes. Ce texte traite de vingt-quatre dossiers, dont dix-sept déjà abordés en 1977 et sept nouvellement évoqués par la Cour des comptes, ce qui donne lieu à une centaine de questions. En 1977, les chiffres correspondants étaient de vingt-six dossiers, dont quinze déjà ouverts antérieurement et onze évoqués pour la première fois.

La Commission « enregistre en 1978, indique le ministère de l'économie, de nouveaux progrès qui viennent confirmer ceux déjà constatés il y a un an par rapport aux années antérieures. Certes, de 1977 à 1978, sur les dossiers ouverts depuis un an ou plus, le nombre de questions en souffrance (treize) ou en voie de solution (une trentaine), est resté le même ; en revanche, les affaires ayant reçu une solution définitive ont triplé, passant de neuf à vingt-sept ».

Toutefois, « certains délais doivent encore être écourtés, quelques négligences subsistent ; mais, le rapport de la Commission des suites montre que les observations de la Cour sont effectivement prises en compte. Il permet en outre de s'assurer, par un examen repris chaque année, que les recommandations faites ne seront pas perdues de vue ».

Sports d'hiver : la construction des nouvelles stations a donné lieu à de nombreux mécomptes

La Cour analyse et critique le développement des stations intégrées, dites de la « troisième génération ». Bien que relevant d'autorités et de modes de financement différents, les routes, les infrastructures primaires, les immeubles, les équipements collectifs, les remontées mécaniques et les pistes de ces stations sont indissolublement liés. On a donc confié à un promoteur unique la réalisation de l'ensemble, à l'exception des voies d'accès. Mais les communes de montagne ne disposent que de ressources modestes et se sont trouvées très démunies pour dialoguer avec les promoteurs. Des erreurs et des surcoûts en ont résulté.

En matière de politique générale de développement, la Cour note que l'Etat n'a pas su coordonner l'action de ses départements ministériels. « *Ainsi le concours de la division de nivologie du Centre technique du génie rural et des eaux et forêts de Grenoble n'a pas été recherché pour l'établissement des « plans de zones exposées aux avalanches » de Val-d'Isère et de Tignes* ». La Cour reste dubitative sur les résultats du « plan neige », qui prévoyait de créer, à l'aide de cent millions de francs, cent cinquante mille lits, dans quarante-trois stations, de 1971 à 1975. « *Le nombre des emplois créés (...) reste lui-même incertain.* »

Les collectivités locales ont, elles aussi, commis des erreurs. Le syndicat intercommunal d'Avrieux-Villarodin-Bourget (Savoie) a équipé le site de la Norma, « *peu favorable* ». La station d'Orcières-Merlette a été calculée trop vaste par rapport aux possibilités limitées du site. La Cour cite l'exemple complexe de l'aménagement des « Trois Vallées », en Tarentaise, où coexistent deux sociétés d'aménagement rattachées à la Caisse des dépôts et consignations, deux exploitants de remontées mécaniques et trois collectivités publiques. « *Il en résulte qu'après trente ans il n'existe aucun document d'ensemble permettant d'établir le bilan de la plus importante opération d'aménagement sur fonds publics d'un ensemble de sports d'hiver.* »

Dans les opérations d'urbanisation, « *les obligations réciproques des collectivités et des aménageurs devaient en principe être déterminées par des conventions particulières (...) dans le cadre fixé par les documents généraux d'urbanisme. Il n'en a pas toujours été ainsi (...)* ». Le département de l'Isère n'a pas été capable de publier de plan d'occupation des sols. Flaine et Val-d'Isère ont vu ouvrir des chantiers sans permis de construire. A Tignes, les surfaces que le promoteur est autorisé à construire sont imprécises. A Courchevel, l'opération de la « Porte de Courchevel » a accru la capacité d'hébergement de la station en violation des permis accordés.

Le financement des équipements urbains n'a pas toujours reposé, comme prévu, sur les promoteurs. « *Au Mottaret, la commune des Allues n'a pas encore perçu, dix ans après la signature de la convention d'aménagement, la redevance calculée sur la surface construite qui devait lui être versée par la société concessionnaire. (...)* » En conséquence, les déficits se sont accumulés. Plus de 5 millions de francs pour le lotissement du domaine départemental de Courchevel et 20 millions de francs aux Ménuires.

Remontées mécaniques et pistes de ski ont aussi donné lieu à des mécomptes. Le régime juridique du domaine skiable a permis trop souvent aux exploitants des remontées de se passer de l'accord des collectivités locales. Les communes n'ont pas toujours exigé la signature d'une convention : ainsi de Chamonix pour les remontées de la Vallée Blanche, de La Clusaz, de Méribel-les-Allues et, dans les Pyrénées-Orientales, du Puigmal et de Super-Bolquère. L'environnement et la sécurité des skieurs n'y trouvent pas leur compte.

En ce qui concerne la gestion des remontées mécaniques, l'entretien des pistes et les tarifs des remontées, la diversité des régimes et l'inexpérience des communes permettent aux exploitants de fixer seuls leurs tarifs (Tignes, Val-Chavières, etc.) et de faire supporter à la commune des charges anormales (Chamrousse, La Clusaz, Méribel-les-Allues).

En conclusion, la Cour insiste sur la nécessité d'apporter aux collectivités locales une aide technique et administrative plus efficace

En réponse aux observations de la Cour des comptes, le ministère de l'intérieur remarque que « *les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par les Ve et VIe Plans apparaissent comme satisfaisants. (...) On peut estimer aujourd'hui le nombre de lits implantés en Savoie à 165 000 contre 42 000 au 31 décembre 1964* ». Un cahier de charges type devrait, selon le ministère, « *définir des lignes très générales, pour pouvoir s'adapter à toutes les situations* ». Il préfère « *développer au niveau des préfectures une structure d'assistance et de conseil qui puisse aider les maires dès le stade des études préalables et les épauler dans le cours de leurs discussions avec les promoteurs* ».

CONJONCTURE

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Redressement de la collecte de l'épargne

Le redressement de la collecte de l'épargne, amorcé à la fin de 1977, s'est prolongé dans les deux réseaux de caisse d'épargne au cours des cinq premiers mois de 1978. Les excédents recueillis sur les livrets (11,07 milliards de francs) sont supérieurs de 51,7 % à ceux des cinq premiers mois de 1977 (7,3 milliards de francs), qui avaient été relativement faibles, et de 30,8 %, toutes formes d'épargne confondues (épargne-logement, bons). Ces résultats sont essentiellement le fait du livret A (exonéré d'impôt) dont le plafond a été relevé de 32 500 F à 38 000 F en septembre dernier et qui a bénéficié d'un afflux de dépôts nouveaux et d'un transfert de 1 milliard de francs en provenance du livret B (non exonéré).

Ce dernier, qui représente 9 % du total des dépôts, n'a enregistré une évolution positive que depuis mai 1978. Au cours de ce dernier mois, les excédents de dépôts ont été pratiquement nuls ; mais un tel mois, qui est celui du deuxième tiers provisionnel, est traditionnellement mauvais : en 1977, il avait souffert de la souscription massive à l'emprunt Barre de 8 milliards de francs ; cette fois, à la surprise de beaucoup, il a également été affecté par l'émission de l'emprunt d'Etat de 3 milliards de francs, normalement destiné aux institutions, mais souscrit à près de 50 % par les particuliers. Le fléchissement des dépôts d'épargne-logement et des bons à cinq ans, encore sensible jusqu'en avril 1978, s'est brusquement interrompu en mai.

Au-delà de ces fluctuations, il est certain que la décélaration du rythme de progression des placements liquides ou à court terme, déjà sensible en 1976, se poursuit. Suivant une étude de la Caisse des dépôts et consignations, le taux de croissance *nominale* de la masse des dépôts sur les livrets A et B s'inscrit en net ralentissement : + 18,1 % en 1974, + 23,8 % en 1975, + 18 % en 1976, + 15,3 % en 1977. Le rythme de progression de cette forme de collecte de l'épargne retrouverait donc sa tendance de longue période (+ 14 % par an en valeur nominale de 1960 à 1973). La tendance est la même en francs constants : + 6,3 % en 1973, + 10,8 % en 1975, + 7,5 % en 1976, + 5,7 % en 1977.

Il convient toutefois de distinguer, dans la variation de la masse des encours, celle des excédents nets de celle des intérêts capitalisés. En 1977, ces excédents ont été inférieurs à ceux de 1976 (25 milliards contre 27,7 milliards) tandis que les intérêts capitalisés passaient de 15,5 milliards à 17,8 milliards de francs. Peut-être faut-il voir dans cette baisse relative du rythme de collecte un double mouvement : durant les années « ébullientes » (1975 et 1976), une diminution de l'« épargne de précaution », très forte dans les années d'inflation et de crainte : en 1977, une stagnation de la progression du pouvoir d'achat des ménages conjuguée avec une ponction effectuée par ces ménages sur leurs dépôts d'épargne, pour maintenir ou développer leur consommation.

LOGEMENT

La grève des loyers de la Sonacotra

UNE CENTAINE D'IMMIGRÉS SONT TRADUITS EN JUSTICE

Une centaine d'immigrés, résidents des foyers de la Sonacotra, sont assignés, les 7 et 9 juillet, devant quatorze tribunaux d'instance pour non-paiement de leur redevance de logement. C'est la première application des mesures annoncées le 8 juin par M. Lionel Stoléru.

Pour protester contre cette action judiciaire qui, selon le Comité de coordination des résidents, « *ne touche que les délégués les plus actifs des foyers en grève des loyers* », une manifestation est prévue à Paris le 8 juillet. Une délégation de députés communistes a, d'autre part, demandé, le mardi 27 juin, à M. Stoléru le report de l'augmentation des redevances et souhaité la constitution d'une commission d'enquête parlementaire.

A partir du 1er juillet

LE TAUX DE BASE DES BANQUES EST ABAISSÉ DE 0,25 %

Le taux de base des banques, qui détermine le coût de l'ensemble du crédit à court terme, sera abaissé de 0,25 % à partir du 1er juillet. Fixé depuis le début de septembre 1977 à 9,30 %, il reviendra à 9,05 %. C'est la Société générale qui a annoncé, cette fois-ci, la baisse, limitée aussitôt par tous les autres établissements.

Une telle mesure était prévisible : depuis plusieurs semaines, M. Monory, ministre de l'économie, l'avait annoncée à maintes reprises, précisant même « *avant la fin du mois de juin et pas au-dessous de 9 %* ». Cette baisse a été rendue possible par la diminution du coût des ressources des banques, en relation avec le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire. Revenu de 10 % le 1er janvier 1977 à 8,5 % à la fin d'août 1977 — *ce qui* avait motivé une réduction du taux de base de 9,60 % à 9,3 %, — ce loyer *s'est tendu jusqu'à* 10,50 % pendant la période précédant les élections, puis a décru progressivement pour tomber en dessous de 8 % ces dernières semaines.

Du fait de sa faible ampleur, la réduction du taux de base apparaît plus symbolique que réelle : elle met, toutefois, un terme à l'incertitude qui régnait en ce domaine et a pu, le cas échéant, retarder certaines décisions d'investissements des entreprises.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,5260	4,5320	— 17	+ 7	— 45	— 13	— 155	— 70
$ can.	4,0200	4,0250	— 10	— 7	— 11	— 15	— 78	— 17
Yen (100)	2,2030	2,2050	+ 85	+ 110	+ 163	+ 200	+ 492	+ 560
D. M.	2,1750	2,1780	+ 75	+ 90	+ 165	+ 190	+ 520	+ 580
Florin ...	2,0250	2,0300	+ 55	+ 70	+ 115	+ 140	+ 310	+ 365
F. B. (100).	13,8600	13,8750	+ 310	+ 390	+ 560	+ 720	+1450	+1900
F. S.	2,4300	2,4350	+ 125	+ 150	+ 275	+ 305	+ 795	+855
L. (1 000)..	5,2850	5,2950	— 180	— 150	— 370	— 305	—1275	—1050
£	8,3900	8,4000	— 235	— 170	— 510	— 410	—1525	—1320

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 5/8	3 7/16	3 5/8
$ E.-U. ...	5 9/16	5 13/16	7 11/16	7 15/16	8 11/16	8 3/8	8 13/16	9 1/16
Florin	3 1/2	4 1/4	4	4 3/8	4 1/4	4 5/8	5	5 3/8
F. B. (100).	5 1/2	6	4 7/8	5 3/8	5 1/8	5 5/8	6	6 1/2
F. S.	4	4 3/8	1 1/16	1 5/16	1 5/16	1 9/16	1 13/16	2 1/16
L. (1 000)..	10	12	11	11 3/4	11 1/4	12	13	13 3/4
£	9 3/4	10 1/2	10 1/2	11 1/4	11	11 3/4	12	12 1/2
Fr. franç..	7 7/8	8 1/2	9 1/8	9 5/8	9 3/8	9 7/8	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'aide des pays riches au tiers-monde continue à diminuer

La *lumière froide* des chiffres met souvent à nu les discours officiels. Ainsi, tandis que les grands de ce monde ne cessent, à l'occasion de diverses conférences, de prôner l'accroissement des crédits en faveur du tiers-monde, l'aide publique au développement a continué à diminuer en 1977. En pourcentage du produit national brut, mesure de l'effort réel des pays nantis, cette aide s'est située à 0,31 % seulement contre 0,33 % en 1976 et 0,35 % en 1975, soit le taux le plus *faible observé — à une exception près* — depuis le début des années 70 et même depuis le milieu des années 50. L'objectif officiel est, on le sait, d'atteindre 0,70 %, plus du double... Il a été confirmé à maintes reprises, notamment lors des dix-huit mois du dialogue Nord-Sud. Vœux pieux.

Les versements au tiers-monde des dix-sept pays de l'O.C.D.E. membres *du Comité d'aide au développement* (AD) ont atteint, l'an dernier, 14,8 milliards de dollars, soit 8 % de plus qu'en 1976. *Toutefois cette augmentation* en valeur a été à peu près complètement annulée par la hausse des prix. Le produit national brut des membres du CAD s'étant accru de 13 % (en dollars courants) leur aide au tiers-monde a représenté, en fait, un effort moins important que les années précédentes.

Ce résultat, qualifié de « décevant » par l'O.C.D.E., provient surtout d'une nouvelle et forte diminution des contributions de deux importants donneurs, les *Etats-Unis et l'Allemagne fédérale*, et de la stagnation de l'aide du Japon (voir tableau page 31). Les autres pays ont, dans leur ensemble, amélioré leurs « performances », les Pays-Bas et les pays scandinaves obtenant des résultats « particulièrement remarquables ». En 1977, treize pays ont accru leurs apports en dollars ; pour neuf d'entre eux l'effort réel, mesuré en pourcentage du P.N.B., a augmenté. Il en est ainsi, à hauteur de 0,01 point, de la France dont plus de 40 % de l'enveloppe est toutefois consacré aux départements et territoires d'outre-mer : ce qui ramène l'aide financière hors de ces pays à quelque 0,37 %.

Alors qu'une intensification des concours des grands donneurs *serait indispensable*, vu les énormes besoins du tiers-monde, les *perspectives immédiates* restent « incertaines ». Les engagements contractés en 1977, qui déterminent, dans une certaine mesure, les versements de 1978, n'ont augmenté que de 7 % par rapport à 1976. Des promesses ont cependant été faites : le Japon a annoncé son intention de doubler son aide publique au cours des trois *prochaines années* ; les Etats-Unis ont fait part d'une *forte* progression de la leur, qui doublerait de 1977 à 1982. Cela *serait* très *souhaitable car*, pour l'instant, ce dernier pays, dont le président se voulait particulièrement ouvert au tiers-monde, a *accordé l'aide la plus faible* enregistrée depuis de nombreuses années.

La structure des moyens financiers *consacrés au* développeemnt n'a que peu changé. Les contributions aux organismes multilatéraux (4,6 milliards de dollars) ont *très faiblement* augmenté et s'établissent à 31 % seulement du total. Les dons bilatéraux (7,2 milliards) ont représenté *49 % (dont 20 % pour la* coopération technique). Le solde, soit 20 %, correspond aux prêts bilatéraux. Les conditions financières des opérations (*taux d'intérêt*, durée de remboursement, différé d'amortissement), « *déjà très libérales* », selon l'O.C.D.E., se sont légèrement améliorées en 1977, la part des dons dans les engagements publics globaux passant de 69,5 % à 71,5 %.

Les autres ressources publiques mises à la disposition du tiers-monde par les pays favorisés (*crédits à l'exportation, investissements de portefeuille*) ont, elles, diminué, revenant à 3 milliards de dollars, contre 3,3 en 1976. Avec ce *complément le montant total* des apports publics a atteint 17,8 milliards de dollars, soit 0,38 % du P.N.B. des pays concernés, *au lieu de 0,41 %*.

Augmentation des crédits privés

Les apports du secteur privé ont, eux, globalement augmenté, *se situant* à 25,9 milliards de dollars, contre 23,7 milliards l'année précédente (progression des investissements directs, chute des investissements de portefeuille, augmentation des crédits à l'exportation et des dons). Au total le montant des apports publics et privés des pays du CAD s'est élevé à 43,7 milliards de dollars en 1977 (14,8 + 3 + 25,9) contre 40,7 milliards l'année précédente ; *soit 0,93 % du P.N.B. au lieu de* 0,98 %. En ajoutant les prêts du secteur bancaire international, évalués à 11 milliards de dollars (*leur quasi-totalité est accordée* par des banques qui ont leur siège dans le pays du CAD), l'enveloppe globale s'est établie à 54,7 milliards en 1977, contre 50,7 ; soit 1,17 % du P.N.B., au lieu de 1,22 % en 1976.

D'autres pays participent au développement du tiers-monde. L'aide des pays de l'OPEP aurait atteint environ 9 milliards de dollars en 1977 (dont plus de 60 % accordés à des conditions libérales), contre 8,1 milliards en 1976, soit plus de 3 % du P.N.B. des producteurs de pétrole. Les principaux donneurs ont été *l'Arabie Saoudite, le Koweït*, la Libye, les Emirats arabes unis et l'Iran. Les concours des Etats « à l'économie planifiée » (pays communistes) restent, eux, très faibles, 0,6 milliard de dollars seulement en 1976.

Finalement, en additionnant tous ces chiffres, les ressources transférées aux pays en développement ont atteint quelque 64 milliards de dollars en 1977 (59 milliards en 1976, 35 milliards en 1973), ce montant correspondant « *dans une large mesure* », souligne l'O.C.D.E., aux déficits courants des pays aidés (42 milliards en 1977). Certains d'entre eux *ont utilisé les ressources qui* leur étaient accordées pour reconstituer leurs réserves ; mais pour la plupart d'entre eux, ces réserves représentent moins de quatre mois d'importations, au lieu de plus de cinq mois jusqu'à 1973. Cette autre mesure de l'aide au tiers-monde montre bien le recul relatif de l'effort consenti en faveur des pays en développement.

4 % des dépenses d'armement

La reconstitution des réserves de certains pays ne prouve d'ailleurs pas que le tiers-monde soit sorti de la misère. La réalité démontre le contraire. Les pays de l'O.C.D.E., qui fournissent plus des deux-tiers des recettes totales des pays en développement (43,2 sur 64), ont une responsabilité particulière dans ce domaine. Ces pays avaient décidé que l'aide politique au développement devait atteindre 0,7 % de leur produit national brut. On en est loin.

Face à la faiblesse de l'aide publique, qui représente moins de 4 % des dépenses annuelles d'armement dans le monde, il faut souligner la rapide aggravation de l'endettement des pays en développement. Selon la CNUCED (conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), la dette totale — à moyen et long terme — du tiers-monde atteignait 250 milliards de dollars à la fin de 1977, dont plus du tiers était dû à des banques privées.

La charge de cette dette en est de plus en plus pesante pour le tiers-monde. En 1978 et 1979, les nations démunies devront consacrer plus du quart de leurs recettes d'exportation au « *service* » de leur dette (remboursement des intérêts et du capital).

Au-delà de ces comparaisons, ce *qui compte surtout pour* l'avenir — car l'octroi de l'aide peut donner naissance à un certain pharisaïsme chez les uns tout en nuisant à l'indépendance des autres — c'est la possibilité pour le tiers-monde de renforcer son économie, donc d'accroître ses exportations. Or, l'actuelle multiplication des mesures protectionnistes dans le monde obscurcit l'avenir.

Selon la CNUCED, les taux de croissance des pays en développement fléchiront en 1978-1979, pour varier entre 4,5 et 5 %. Pendant les neuf premières années de la décennie 70, ces taux n'auront pas dépassé une moyenne de 4,8 %, bien au-dessous de l'objectif de 6 % fixé officiellement pour la deuxième « décennie du développement ». Tristes statistiques.

Les pays en développement ne paraissent plus en mesure de renforcer de « *manière appréciable* » la lente expansion de l'économie mondiale estime la CNUCED. Ils ne pourront pas davantage, à la différence de ce qu'ils avaient fait en 1974-1975, exercer une influence favorable en cas de nouveau fléchissement de l'activité mondiale.

MICHEL BOYER.

LE PALMARÈS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (en % du produit national brut)

	1970	1976	1977	
	(en %)	(en %)	(en %)	(en millions de dollars)
Suède	0,38	0,82	0,99	779,4
Pays-Bas	0,61	0,82	0,85	899,6
Norvège	0,32	0,70	0,82	294,9
France	0,66	0,62	0,63	2393,9
Danemark	0,38	0,56	0,61	255,4
Canada	0,42	0,46	0,51	991,5
Belgique	0,46	0,51	0,46	371
Australie	0,59	0,42	0,45	426,6
Royaume-Uni	0,36	0,38	0,38	914,1
Nouvelle - Zélande	0,23	0,41	0,35	50,4
Allemagne	0,32	0,31	0,27	1386
Autriche	0,07	0,12	0,24	117,8
Etats-Unis	0,31	0,25	0,22	4123
Japon	0,23	0,20	0,21	1420,9
Suisse	0,15	0,19	0,19	118
Finlande	0,07	0,18	0,17	48,7
Italie	0,16	0,13	0,09	168
TOTAL	0,34	0,33	0,31	14759,2

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOLLFUS-MIEG ET Cie

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par une perte nette comptable de la société de 20,6 millions de francs, après 31,1 millions de francs de dotation aux provisions et une perte consolidée, intérêts des tiers inclus, de 36,3 millions de francs, après 12,5 millions de francs de dotations aux amortissements et aux provisions pour fluctuation des cours ou hausse de prix.

Compte tenu de ces résultats et sur la proposition du conseil, l'assemblée a décidé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1977.

L'assemblée générale a réélu M. Yves Maunoir, membre du conseil d'administration, et a nommé M. Gérard Thiriez, administrateur, en remplacement de M. Julien Thiriez.

Dans son allocution, *le président* Jacques Blosse-Duplan a donné des indications sur l'exercice en cours. A fin mai, le chiffre d'affaires consolidé s'élevait à 1 544,8 millions de francs (+ 8,9 %) et, à fin avril, le résultat brut d'exploitation consolidé s'établissait à 54,2 millions de francs.

Ces chiffres, qui prennent en compte diverses opérations de restructuration, donnent un certain éclairage sur *ce que pourrait être* le résultat de l'exercice 1978. Le président, en précisant les objectifs du groupe dans le domaine de l'adaptation des structures à la conjoncture actuelle comme de la sélection des produits, a souligné que ces objectifs devraient être atteints. Il a formé le souhait, dans ces conditions, que les résultats permettent, en 1979, de rémunérer le capital dans des conditions raisonnables.

CONVERTIMMO

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 27 juin 1978, sous *la présidence de M. Raymond* Axelroud, pour approuver les comptes de l'exercice 1977-1978, clos le 31 mars 1978.

Le rapport du conseil précise les modifications apportées à la structure du portefeuille de Convertimmo : accroissement des investissements en obligations convertibles *françaises* ; augmentation de la part des obligations en yens et en deutschemarks, substituées à des actions américaines. Dans un souci de prudence, le volant de liquidité est resté, tout au *long de l'exercice*, relativement important.

Dans un contexte boursier maussade qui ne s'est nettement amélioré pour la France qu'en fin d'exercice, la valeur liquidative a augmenté en un an de 4,3 % : si l'on tient compte du dividende net mis en paiement en juillet 1977, la progression ressort à *10,2 %*.

Du fait des apports de capitaux provenant des souscriptions nettes et de l'évolution positive de la valeur liquidative, l'actif net est passé en un an de 193,2 millions de francs à 231,7 millions de francs, soit une nouvelle progression de 19,9 %.

Le compte des pertes et profits, qui fait apparaître un bénéfice distribuable de 13,90 millions de francs, permet la mise en paiement d'un dividende net de 7,28 F, assorti d'un crédit d'impôt de *0,80 F, soit* un revenu global de 8,08 F contre 7,66 F au titre de l'exercice précédent. Sur la base de la valeur liquidative *ex-coupon* au 31 mars 1978, le rendement de l'action Convertimmo ressort à 7,07 %.

Le dividende sera mis en paiement, *le 3 juillet* 1978, contre remise des coupons 9 et 10 aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale ;

— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de Convertimmo pourront jusqu'au 29 septembre 1978 réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE PARTS 1958

Les intérêts courus du 15 juillet 1977 au 14 juillet 1978 sur les parts Electricité de France 1958 seront payables, à partir du 15 juillet 1978, à raison de 19,66 F par titre de 200 F nominal, contre détachement du coupon N° 20 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,36 F (montant global : 22,02 F).

Pour cet emprunt, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas *droit à l'option pour le prélèvement* d'impôt forfaitaire.

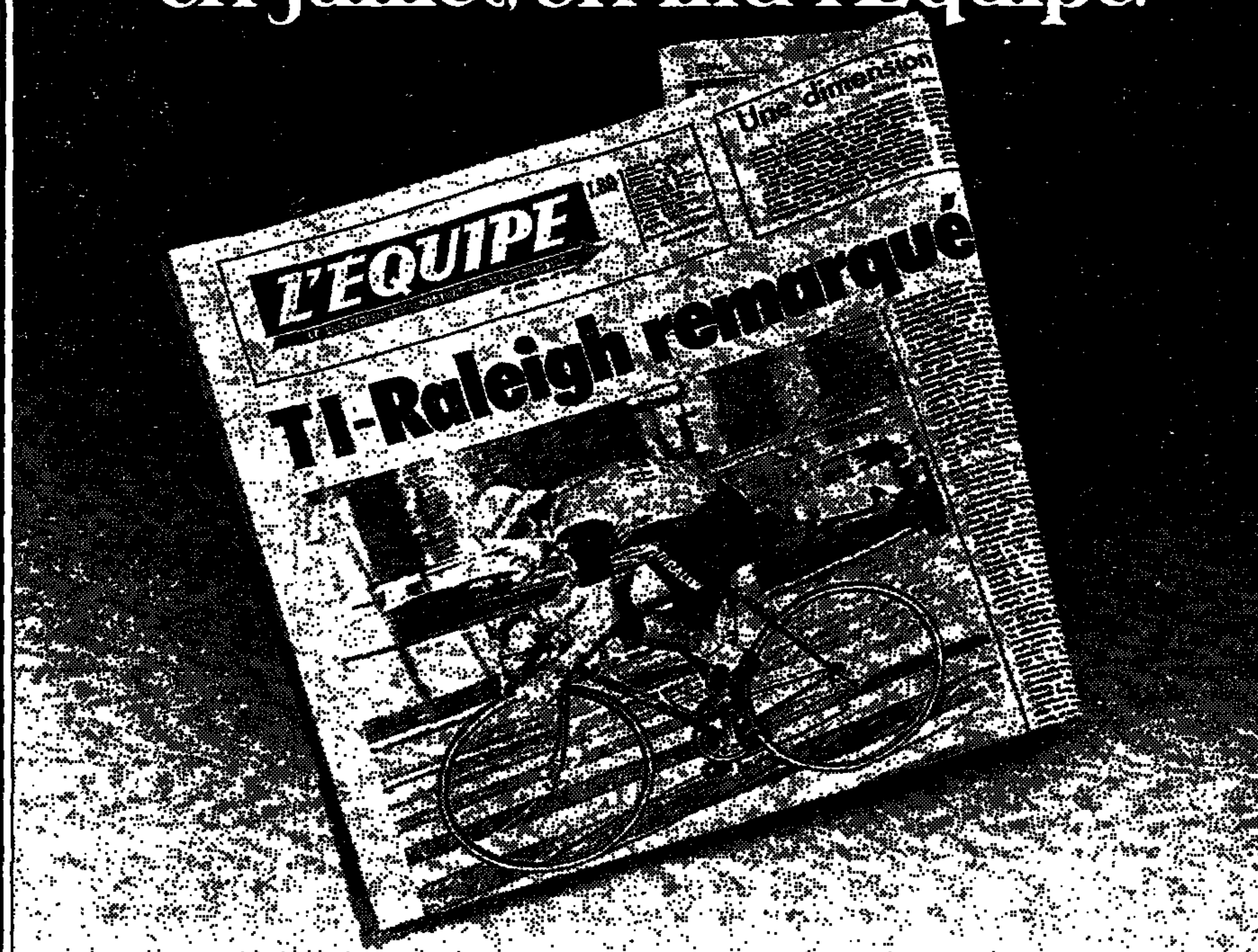
A compter de la même date, les 158 625 parts appartenant à la série désignée par la lettre « C », sortie au tirage du 9 mai 1978, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 491,38 F, coupon N° 21 au 15 juillet 1979 attaché.

Ci-après sont rappelées les lettres désignant les séries de parts sorties aux tirages antérieurs :

Amort.	Série	Amort.	Série
1960	« B »	1969	« J »
1961	« U »	1970	« W »
1962	« M »	1971	« P »
1963	« T »	1972	« L »
1964	« H »	1973	« K »
1965	« N »	1974	« E »
1966	« D »	1975	« G »
1967	« S »	1976	« A »
1968	« F »	1977	« V »

Le paiement des coupons et le remboursement *des titres sont effectués*, sans frais, aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et Perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à PARIS, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

L'assemblée ordinaire du 26 juin 1978 a approuvé les comptes et les résultats de l'exercice 1977. Les résolutions présentées par le conseil d'administration ont été approuvées.

La mise ne paiement du dividende a été fixée au 6 juillet prochain pour un montant net de 21,80 F (avoir fiscal, 10,90 F) contre présentation du coupon N 27.

Allocution de M. Gilbert de Dietrich

« Les résultats de notre deux cent quatre-vingt-treizième exercice, dont vous venez de prendre connaissance, peuvent être estimés relativement satisfaisants dans la conjoncture actuelle.

» En 1977, et conformément aux recommandations du gouvernement, nous avions limité à 6,5 % la majoration du dividende.

» Votre société, soucieuse de l'intérêt de ses actionnaires, a tenu à rétablir cette année une progression raisonnable de son coupon en le majorant de 15 %.

» La répartition de parts du groupement forestier Vosges-Nord n'altère d'aucune façon les structures industrielles du groupe. Par rapport à une attribution d'actions gratuites, elle présente, cependant, pour nos actionnaires des avantages spécifiques non négligeables, parmi lesquels la diversification du patrimoine n'est pas le moindre. Cette opération devrait être de nature à contribuer à une meilleure appréciation de la valeur de notre action, tant par le patrimoine foncier, dont la société reste propriétaire, que par le potentiel industriel mis en œuvre.

∴

» Pour l'exercice en cours, nous avons prévu une augmentation de 10 % de notre chiffre d'affaires.

» A fin mai, ce dernier totalise 435 millions de francs, en progression de 4,5 %, alors que le carnet de commandes, en amélioration de 21 %, s'élève à 683 millions de francs.

» Malgré une conjoncture nationale maussade et grâce au soutien de ses exportations, l'activité de la division équipement chimique reste à un niveau relativement bon.

» Le groupement d'intérêt économique Francorail-M.T.E., auquel le département matériel roulant de la division ferroviaire et mécanique est étroitement associé sur le plan commercial, multiplie ses efforts de prises de commandes à l'exportation pour compenser l'importante diminution des programmes à moyen terme de la Société nationale des chemins de fer français.

» Nous pouvons, par contre, faire état d'une sensible reprise des enregistrements de commandes du département appareils de voie.

» La division équipement thermique, bien que tributaire des programmes ralentis de construction de logements neufs, trouve heureusement une compensation favorable grâce à la rénovation de l'habitat ancien. L'activité de cette division devrait ainsi se maintenir à un niveau acceptable pour ses productions traditionnelles, alors que nous constatons, par ailleurs, une nette progression des ventes de nos pompes à chaleur, particulièrement performantes en matière d'économie d'énergie.

» Il est encourageant enfin de noter l'importante augmentation de nos exportations d'appareils ménagers. Elles devraient, sauf revirement de la tendance, assurer l'appoint nécessaire à une activité normale des deux usines de la division équipement ménager.

∴

» Le programme pluri-annuel des investissements de la société se poursuit. Pour 1978, le montant des engagements a été fixé au niveau de 50 millions de francs.

» Compte tenu de contraintes de toute nature, nous sommes conscients que ce n'est pas le retour à la liberté des prix qui nous permettra de retrouver les marges d'exploitation nécessaires. Seules la poursuite d'une gestion très rigoureuse et la réalisation de nouveaux gains de productivité dans tous les domaines nous permettront de maintenir notre compétitivité et de poursuivre notre développement. »

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

L'assemblée générale, réunie le 20 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se traduisent par un bénéfice net, après provisions, amortissements et impôts, de 75 126 F contre 385 443 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a également approuvé les résolutions qui lui étaient présentées, notamment celle proposant la mise en distribution, à compter du 1er juillet, d'un dividende de 4 F par action, soit, avec un avoir fiscal de 2 F, un revenu global de 6 F par action, contre 5 F correspondant à un revenu global de 7,50 F pour l'exercice précédent.

ETS NICOLAS

L'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie le 27 juin 1978 sous la présidence de M. Jacques Sartor, a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées par le conseil d'administration. Le dividende, mis en paiement le 24 juillet, a été fixé à 10 F, ce qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor, représente un revenu global par action de 15 F, au lieu de 7,50 F, l'exercice précédent.

L'assemblée a ratifié la nomination d'administration de M. Thierry Nicolas en remplacement de M. Jean Boutin, démissionnaire au cours de l'exercice.

MATRA

L'assemblée générale ordinaire réunie le 27 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au cours de son allocution, M. Jean-Luc Lagardère, président de la société, a donné quelques indications sur l'activité du premier semestre 1978.

Au 30 juin 1978, le chiffre d'affaires hors taxes sera, pour la société mère, légèrement supérieur à 1 milliard de francs (contre 880 millions de francs au 30 juin 1977), confortant ainsi la prévision de 2 milliards de francs pour l'exercice 1978. Celui du groupe, hors prestations réciproques, s'élève à 1 160 millions de francs.

Le portefeuille de commandes de la société mère au 30 juin 1978 s'élève à 7,5 milliards de francs. Celui du groupe atteint 8 milliards de francs.

Le président de Matra a assuré que la rentabilité de 1977 sera maintenue en 1978, c'est-à-dire qu'on peut s'attendre à un bénéfice net avant réserve spéciale de participations de 50 millions pour les six premiers mois de 1978 (contre 35,5 millions de francs au 30 juin 1977).

La marge brute d'autofinancement du premier semestre devrait se situer entre 85 et 90 millions de francs.

GRANDS MOULINS DE PARIS

Au cours de l'exercice 1977, le groupe industriel des Grands Moulins de Paris a écrasé 10 833 175 quintaux de blé et fabriqué 4 132 291 quintaux d'aliments pour le bétail.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 1 825 898 745 F, dont 430 025 669 F ont été réalisés à l'exportation.

La société a acquis un cash flow d'exploitation de 16 005 910 F.

Elle a comptabilisé en amortissements et provisions 10 958 656 F. Après impôt, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 3 109 221 F.

Elle a, en outre, dégagé des plus-values de cession d'actif pour un montant brut de 6 437 764 F, qui s'inscriront à son bilan pour un montant net de 5 460 461 F, après comptabilisation des charges fiscales qui leur sont afférentes.

L'assemblée générale du 28 juin a décidé la distribution d'un dividende de 4 F, qui donnera droit à un avoir fiscal de 2 F, et qui sera mis en paiement le 19 juillet.

Le conseil d'administration a appelé M. Jean-Louis Vilgrain à la vice-présidence de la société.

LA GESTION MOBILIÈRE

La Gestion mobilière, qui regroupe les intérêts des familles Nicolas, Sartor, Guibal et de la Société languedocienne des vins d'origine (S.L.V.O.) dans les Etablissements Nicolas a tenu le même jour que ces derniers son assemblée générale annuelle.

Le conseil qui a suivi a constaté que la Gestion mobilière contrôle directement ou indirectement 47 % environ du capital Nicolas.

MERLIN GERIN

Au cours de l'assemblée ordinaire du 24 juin 1978, le président a prononcé une allocution dont nous reproduisons les principaux passages :

La distribution 1978 marque une progression importante.

La somme qui reviendra aux actionnaires est de 10,3 millions de francs, contre 7,8 millions de francs l'an dernier.

Les dotations aux réserves totalisent 22 millions de francs. L'amélioration des fonds propres qui en résulte permet notamment, par l'endettement complémentaire à long terme qu'elle autorise, le financement de l'ample programme d'investissements engagé.

Ce programme comporte, en plus des achats d'équipements un élargissement à l'échelle internationale selon deux axes :

— D'une part, au plan européen, par la création d'entreprises filiales utilisant nos techniques et couvrant les marchés des pays voisins. La prise de participation dans le groupe GARDY en 1977 et la création, début 1978, à Milan, de VANOSSI MERLIN vont dans ce sens ;

— D'autre part, dans les pays en voie de développement, par la création d'unités qui contribueront à l'industrialisation de ces pays, en même temps qu'à l'application de nos techniques.

Le chiffre d'affaires devrait progresser pour le premier semestre d'environ 13 % sur l'an dernier.

Face à une concurrence internationale accrue et désordonnée, seule la poursuite des efforts techniques et d'investissements menés depuis plusieurs années permettra à votre société de maintenir son rythme d'expansion.

PARIS - FRANCE

Les comptes consolidés de l'exercice 1977 ont permis de dégager un bénéfice net de 8 600 000 F après 21 091 000 F d'amortissements. L'exercice 1976 s'était soldé par une perte consolidée de 20 953 000 F entraînée par la décision de fermeture du magasin d'Aulnay-sous-Bois.

Les ventes consolidées se sont élevées à 1 737 millions de francs (hors taxes), en augmentation de 4,6 % ; pour les magasins comparables, la progression a été de 6,6 %.

L'exercice a été marqué, d'une part, par une modification de la structure juridique du groupe (absorption de vingt-deux filiales par quatre sociétés préexistantes), d'autre part, par un renforcement de l'organisation commerciale.

L'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, qui se sont soldés par un bénéfice net de 7 627 892 F (contre une perte de 12 607 351 F en 1976), après dotation aux amortissements de 6 446 133 F (6 592 572 F en 1976, augmentés de 28 339 000 F de provisions).

Dividende : 2,50 F (avoir fiscal : 1,25 F), mis en paiement le 5 juillet 1978 (coupon n° 40).

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire réunie le 27 juin 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 17 026 247 F, en progression de 15 % sur celui de l'exercice 1976.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 14,70 F par action, dont 9,80 F directement versés et 4,90 F d'impôts déjà payés au Trésor, à chacune des 1 019 900 actions composant le capital social, après attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Ce dividende sera mis en paiement le 17 juillet 1978 contre remise du coupon n° 25.

PUBLICIS S.A.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1978, sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977 qui font apparaître un solde bénéficiaire de 2 385 360,49 F. Le bénéfice consolidé du groupe s'est élevé à 23 645 000 F.

L'assemblée a décidé que le dividende fixé à 7,20 F par action de 100 F nominal, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 3,60 F contre un dividende de 6 F assorti d'un avoir fiscal de 3 F au titre de l'exercice 1976, sera mis en paiement à compter du 24 juillet 1978 contre remise du coupon numéro 8.

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE (B.F.A.) BARCLAYS BANK S.A.

Les négociations engagées entre la Banque Franco-Allemande (B.F.A.) et Barclays Bank S.A. pour la reprise par cette dernière des succursales de la B.F.A. à Strasbourg et Sarreguemines viennent d'aboutir favorablement.

La reprise effective de ces guichets est prévue pour le lundi 3 juillet 1978.

La B.F.A., présente dans cette région depuis le début des années soixante, entend se consacrer davantage encore que par le passé au développement des relations économiques franco-allemandes, en liaison étroite avec ses actionnaires français et allemands, notamment la Westdeutsche Landesbank Girozentrale dont le réseau s'étend sur le monde entier.

Compte tenu de l'orientation imprimée depuis quelque temps à son activité, la B.F.A. concentrera désormais, à partir de Paris, ses efforts au service d'entreprises qui, de par leur vocation au plan des échanges internationaux, leur origine ou leur dimension, sont relativement moins nombreuses en province, ne justifiant donc pas pour la B.F.A. le maintien de points d'exploitation disséminés géographiquement.

De son côté, Barclays Bank S.A., filiale en France du Groupe Barclays, qui occupait déjà le premier rang par le nombre d'agences (cinq à Paris et dix-sept en province) parmi les banques étrangères opérant en France, s'implante ainsi dans les régions de l'Est où elle n'était pas établie. La présence du Groupe Barclays non seulement en Allemagne, mais encore dans plus de soixante-dix pays à travers le monde permettra à ces nouvelles succursales de Barclays Bank S.A. d'apporter un soutien accru aux industries de l'Est de la France.

Cette extension s'inscrit dans la politique d'ensemble de Barclays Bank S.A. dont le bilan dépasse 5 milliards de francs. Celle-ci vise d'une part à compléter le réseau d'agence dans les quelques métropoles régionales où la banque n'est pas encore présente, d'autre part à développer son activité internationale déjà très soutenue, ainsi que ses activités financières, soit directement, soit par l'intermédiaire de filiales.

Toutes dispositions ont été prises entre les deux Banques pour maintenir à la clientèle de ces succursales la qualité des services dont elle bénéficiait.

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE S.A. — BARCLAYS BANK S.A.

(PUBLICITÉ)

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 JUIN

Redressement technique

Les achats, parfois importants, opérés par divers investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite) ont provoqué, mercredi, un redressement non négligeable des valeurs françaises à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance un peu plus animée que la précédente, l'indicateur instantané, en hausse de 0,5 % dès l'ouverture, s'est établi à 0,8 % au-dessus de son niveau précédent.

Tous les compartiments n'ont pas également profité de ce nouveau soutien, et, en dehors des pétroles, du matériel électrique et des établissements financiers, la plupart des grands secteurs sont restés irréguliers. Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Matra, Nouvelles Galeries, CEM et Poclain (+ 6 % à 7 %), tandis que Cotelle, Mumm et Bail équipement (en forte hausse la veille) ont subi les pertes les plus sévères (— 5 % en moyenne).

Au-delà des considérations politiques du moment, qui, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, interdisent une baisse profonde et durable du marché, il semble que les interventions des organismes de placement collectif ont répondu à un souci de bonne gestion. Autour de la corbeille, où l'atmosphère ne s'est guère réchauffée, l'on faisait remarquer que les grandes institutions financières, qui perçoivent en ce moment les dividendes de leurs portefeuilles, ne peuvent conserver indéfiniment des masses de liquidités inemployées. Ce n'est pas la tendance actuelle observée à Wall Street (voir ci-contre) qui peut les inciter à investir outre-Atlantique. Au surplus, le vif redressement du franc sur les marchés des changes a pu débloquer quelques initiatives.

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 165 francs à 27 295 francs, mais le napoléon a gagné 2,90 francs à 258,90 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

LONDRES

La tendance à l'effritement prévaut jeudi matin dans l'ensemble des compartiments. Irrégularité des pétroles et les mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 184 60 contre 184 75

VALEURS	CLOTURE 28 6	COURS 29 6
Beecham	633 ...	638 ..
British Petroleum	840 ...	838 ..
Courtaulds	112 ...	110 ..
De Beers	398 ...	395 ..
Impérial Chemical	368 ...	364 ...
Rio Tinto Zinc Corp	214 ...	211 ...
Shell	546 ...	537 ...
Vickers	161 .	160 .
War Loan 3 1/2 %	29 1/4	29 1/4
*West Driefontein	25 3/4	26 1/2
*Western Holdings	23 1/2	23 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28-6	29 6
1 dollar (en yens)	205 35	205 45

NOUVELLES DES SOCIETES

CLUB MEDITERRANEE. — Les comptes du premier semestre de l'exercice 1977-1978 se soldent par un bénéfice brut de 22,39 millions de francs, en augmentation de 27,3 % par rapport au résultat obtenu l'an passé à pareille époque. Le chiffre d'affaires T.T.C. pour la même période s'élève à 537,04 millions de francs (+ 20,6 %).

La distribution gratuite d'actions (1 pour 6) débutera le 3 juillet prochain.

REVILLON FRERES. — Un bloc de titres représentant 12,03 % du capital a fait l'objet d'un échange entre des investisseurs institutionnels le 28 juin en Bourse. Cette application ne modifie pas la répartition globale du capital.

CREDIT NATIONAL. — Emission le 3 juillet d'un emprunt de 1,2 milliard de francs au taux de 10,6 % et d'une durée de quinze ans.

E.M.C. — Les comptes consolidés pour 1977 se soldent par une perte de 172, 7 millions de francs contre un bénéfice de 96,9 millions pour l'exercice précédent obtenu, il est vrai, grâce aux dégagements de plus-values.

La marge brute est cependant positive : 90,1 millions de francs contre 122,1 millions de francs.

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4,16 milliards de francs (— 11,79 %). Ne prenant plus en compte les résultats d'A.P.C. passée dans le giron de C.d.F.-Chimie, il marque, en fait, à structures comparables, une progression de 22 %.

NEW-YORK
Nouvelle avance

Malgré des nouvelles économiques peu encourageantes, la hausse des cours s'est poursuivie mercredi à Wall Street, mais après un démarrage plutôt laborieux, de sorte que l'indice des industrielles n'a finalement monté que de 2,60 points à 819,91.

Ce sont, une fois de plus, les achats effectués par les investisseurs *institutionnels*, soucieux d'ajuster leurs portefeuilles pour la présentation des bilans trimestriels, qui ont permis au marché de garder le cap.

De fait, la grande masse des opérateurs s'est tenue à l'écart, ainsi qu'en témoigne la faiblesse relative de l'activité, 23,29 millions de titres seulement ayant changé de mains contre 29,28 millions la veille.

Ni la perspective d'un prochain renchérissement des taux d'intérêt en vue de contenir la poussée inflationniste ni la reprise du conflit vietnamo-cambodgien n'étaient, il est vrai, de nature à susciter les initiatives.

De plus, l'on attendait autour du Big Board la publication des statistiques monétaires pour la semaine s'achevant le 29 juin et de l'indice des prix pour mai.

Sur 1 867 valeurs traitées, 826 ont *monté*, 585 ont *baissé* et 456 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 27 6	COURS 28 6
Alcoa	42 3/8	43 ...
A.T.T.	60 1/8	60 1/8
Boeing	50 3/4	52 1/8
Chase Manhattan Bank	30 ...	30 1/2
Du Pont de Nemours	113 3/4	113 3/4
Eastman Kodak	53 7/8	54 1/2
Exxon	43 7/8	44 ...
Ford	47 ...	47 ...
General Electric	49 7/8	49 3/4
General Foods	31 1/4	31 5/8
General Motors	59 3/4	59 5/8
Goodyear	16 5/8	16 3/4
I.B.M.	260 7/8	261 3/4
I.T.T.	29 1/2	30 1/8
Kennecott	23 ...	23 1/2
Mobil Oil	62 5/8	62 3/4
Pfizer	31 3/4	32 3/4
Schlumberger	80 3/8	82 1/4
Texaco	23 7/8	23 7/8
U.A.L. Inc.	29 ...	29 1/2
Union Carbide	37 7/8	37 3/4
U.S. Steel	26 ...	25 5/8
Westinghouse	20 3/4	21 1/4
Xerox	52 ...	52 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	27 juin	28 juin
Valeurs françaises ..	130,6	131,5
Valeurs étrangères ..	98,9	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,8	74

BOURSE DE PARIS - 28 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973.	3182	3200
E.D.F. parts 1958	...	541
E.D.F. parts 1959	...	509
Ch. France 3 %	172	173
A.E.F.(Sté Cent.).	375	375
Ass. Gr. Paris-Vie		1580
Concorde	345	365
Epargne France.		381
Financ. Victoire.	210 10	210 10
France I.A.R.D...	198 50	188 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	638	638
Protectrice A.I.R.	238	234
Cr. Ind. Als.-Lor.	143	143
Crédit Lyonnais	328	328
Electro-Banque	140	140
Eurobail	143	142 50
Financière Sofal.	304 90	305
Fr Cr. et B (Cie)	.. ..	60 50
France-Bail	...	246
Hydro-Energie	17	16 30
Immobail B T.P.	178 60	178 60
Immobanque	226	230
Immofice	191	193
Interbail	198	201
— (obl. conv.	195	201
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	130	130
Locabail Immob.	268	265
Loca-Expansion	100 50	101
C. G. V.	235	240
Fonc. Chât.-d'Eau	607	614
(M) S.D.F.I.P.	62	60
Fonc. Lyonnaise	478	478
Immob. Marseille	883	893
Louvre	197	198
Midi	282	382
Rente foncière	295	295
SINVIM	133	133 50
Cogifi	135	134 20
Foncina	111	111
Gr. Fin. Constr.	124	124
Immindo	126	131
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	95 50	98
Cie Lyon. Imm.	104 40	102
UFIMEG	c 83 20	86 50
Charg. Réun. (p.)	3870	2851
Comindus	372	378
(LI) Dév. R. Nord	...	135
Electro-Financ.	260 20	270
(M) Et. Particip.	..	53
Fin. Bretagne	47	48
Fin. Ind. Gaz Eaux	505	505
Fin. et Mar. Part.	67 40	67 40
France (La)	464	480
La Mure	35	34 50
Lebon et Cie	174	175
(Ny) Lardez	...	122
Cie Marocaine	25	26
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	73	70 80
Applic. Mécan.	o 35	33 60
Arbel	145	146
Av. Dass.-Breguet	337	338
Bernard-Moteurs	58	50
B.S.L.	141	145
C.M.P.	278 40	267 30
De Dietrich	476	488
Duc-Lamothe		323
E.L.M.-Leblanc	409	407 60
Ernault-Somua		59
Facom	485 50	460 10
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Parcor	759	751
Quartz et Silice	57 60	57 10
Ripolin-Georget		d 64 50
Roussolot S.A.	576	576
Soufre Réunies	142	146 10
Synthelabo	135	134
Thann et Mulh.	36	31
Ufiner S.M.D.	114	109 50
Agache-Willot	908	909
Filés Fourmies	26	25
Lainière-Roubaix	58	58
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Minerais-Reserve		10 60
Noranda	100	108
Vieille Montagne	205 50	202
Am. Petrofina	124 50	124 60
British Petroleum	70	70
Gulf Oil Canada	108	109
Petrofina Canada		73
Shell Tr. (port.)	46	45 10
Tenneco	141 20	143 50
Akzo	57 20	56 10
Dart. Industries	208	201 90
Dow Chemical	114 50	112
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
Gestion Mobilière	211 98	202 37
Mondiale Invest.	178 78	170 67
Obligem	130 96	125 01
Optima (val.)	160 88	153 58
Planinter	283 75	270 88
Sicavimmo	239 85	228 97
S. L. Est	437 21	417 96
Sogépar	124 95	119 28
Sogiinter	426 82	406 51
Univalor	153 42	146 41
Valorem	169 16	161 49
[illegible]		

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
745	4,5 % 1973	745 60	747	747	744 90
2430	C.N.E. 3 %	2444	2450	2450	2448
380	Afrique Occ.	380	356	360	360
290	Air Liquide	288 50	288 50	287 60	284 10
62	Als. Part ind	61 30	61 20	61 20	60 05
153	Als. Superm.	157	157	157	157
73	Alsthom-Atl.	72	72	71 90	72
158	Appliqua. gaz	147	150 50	150 50	150
365	E. J. Lefebvre	351 60	353	355	348
77	Esso S.A.F.	76	77 50	77 80	77
250	Euratrance	245	248	248	243
460	Europe no 1.	450	451	451	451
426	Ferodo	398 30	405	404	396 10
465	— obl. conv.	469 90	460 10	460 10	468 50
60	Fin Dév. Ent.	58	58 20	59 20	58 90
161	Fin Paris PB.	159 50	158 20	158 90	158 20
205	— obl. conv.	203	202 10	202 10	202 10
21	Nord	19 85	19 90	19 85	19 80
119	Nouvel. Gal.	109	114 50	113 50	112 30
154	Olida-Caby	160	162 50	155 50	156
91	Opfi-Paribas	89 50	89 50	89 50	90 90
88	Paris-France	82 30	82 80	82 80	81 50
34	Pechelbronn	33 50	33	33 20	33
90	P.U.K.	87 90	87	87 50	86
125	— (obl.)	124 50	123 50	123	121 10
36	Penarroya	34	34	34	33 60
445	Tél. Ericsson	414	418	420	417 50
73	Terres Roug.	74 20	75	75	75
197	Thomson-Br.	189 10	196 90	194 50	195
235	— (obl.)	233	233	234 50	233
295	U.I.S.	306	300 50	300	298
181	U.C.B.	172	174	174	170 60
275	Un. F Banq.	265	265	265	266
110	U.T.A.	109 50	103 50	107 50	105
22	Usinor	21	21	21	21
107	— (obl.)	107 60	107	107	105
257	Gen. Motors	269	268 50	268 50	268 50
14 50	Goldfields	14 40	14 30	14 30	14 40
20	Harmony	20 90	21 20	21 30	21 30
	Hitachi	5 60	5 60	5 60	5 60
290	Hoechst Akt	274	274 50	274 50	274 50
31	Imp Chem.	30 70	30 75	30 75	30 75
75	Inco Limited	72 90	73 80	73 80	73
1230	I.B.M.	1190	1185	1182	1182
139	I.T.T.	138	137 80	137 50	137 50
265	Merck	258	253	253	253
[illegible]					
132	...				
21	De Beers (S.)	22 70	22 70	22 60	22 60
675	Deuts. Bank	669	672	671	671
350	Dome Mines.	359	349 50	349 50	350
530	Du Pont Nem	517	522	518	517
245	East Kodak	245	244	244	244
16 50	East Rand	16 55	16 50	16 55	16 55
136	Ericsson	136 30	135 90	135 50	135 50
205	Exxon Corp	201 20	200 80	200 80	200 50
210	Ford Motor	209 50	210 90	210 90	210 90
85	Free State	91 50	92 90	92 90	92 90
230	Gen. Electric	230 20	231 60	231 90	231 50
640	Siemens A.G.	627	643	643	643
36	Sony	36 05	36 60	36 60	36 60
12 50	Tanganyika	13	12 80	12 80	12 80
250	Unilever	244	246 50	246 50	246 50
15 50	Union Corp.	16 95	16	15 95	15 95
99	U. Min. 1/10	98 70	101	99 90	99 90
127	West Drief.	126	127 80	127 80	127 80
46	West Deep	45 80	45 80	45 80	45 80
106	West Hold.	106 10	107	107	106 60
240	Xerox Corp.	234	240	241	241
0 73	Zambia Corp.	0 75	0 75	0 73	0 73

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
, o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 560	4 528	4 57
Allemagne (100 DM)	219 250	218 640	220
Belgique (100 F)	13 986	13 913	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	204 260	203 440	205 500
Danemark (100 krd)	81 030	80 530	81 500
Suède (100 krs)	99 380	99 070	98 750
Norvège (100 k.)	84 430	83 870	85 E00
Grande-Bretagne (£ 1)	8 426	8 400	8 450
Italie (1 000 lires)	5 321	5 287	5 400
Suisse (100 fr.)	244 080	243 740	242 500
Autriche (100 sch.)	30 450	30 355	30 650
Espagne (100 pes.)	5 780	5 749	5 800
Portugal (100 esc.)	9 960	9 910	10 625
Canada ($ can. 1)	4 043	4 024	4 065
Japon (100 yens)	2 211	2 215	2 190

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 6
Or fin (kilo en barre)	27400	27200
Or fin (en lingot)	27460	27295
Pièce française (20 fr.)	256	258 90
Pièce française (10 fr.)	209 50	209 90
Pièce suisse (20 fr.)	237 80	237 80
Union latine (20 fr.)	230 50	231
Souverain	254 10	264 20
Pièce de 20 dollars	1242 40	1238 80
Pièce de 10 dollars	632	643
Pièce de 5 dollars	418	...
Pièce de 50 pesos	1114	1124
Pièce de 10 florins	243 20	247 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A l'ONU

Accord entre Paris, Londres, Moscou et Washington pour créer un comité sur le désarmement

New - York (Nations unies) *(A.F.P.).* — Un accord est intervenu dans la nuit de mardi 27 à mercredi 28 juin entre les Etats-Unis, la France le Royaume uni et l'Union soviétique sur la création d'un nouvel organisme qui faciliterait le retour de la France dans les négociations sur le désarmement, dont elle est absente depuis 1962.

Il n'est pas certain toutefois que la formule agréée par les quatre, qui fait l'objet d'un document de travail remis mercredi aux membres de l'Assemblée, sera acceptée par celle-ci, dont les décisions doivent en principe être prises par consensus.

Ce nouvel organisme, appelé comité sur le désarmement, se subtituerait à la conférence de Genève, qui existe depuis 1962 et tiendrait sa première séance en janvier 1979 à Genève. Il serait ouvert à toutes les puissances nucléaires (y compris la Chine) et à trente-deux pays qui seraient choisis en consultation avec le président de l'Assemblée et qui pourraient être remplacés périodiquement.

Ses travaux se dérouleraient par consensus et le comité adopterait son propre règlement. Sa présidence serait exercée par un roulement mensuel de ses membres, et son ordre du jour tiendrait compte des recommandations faites par l'Assemblée et des propositions des Etats membres.

Le comité prendrait des dispositions pour permettre aux pays qui n'en sont pas membres de lui soumettre des propositions et éventuellement de participer aux discussions.

Certains pays du tiers-monde ont déjà exprimé l'avis que le document agréé par les quatre ne représentait pas une démocratisation suffisante des procédures des futures négociations sur le désarmement.

L'Assemblée extraordinaire des Nations unies sur le désarmement, qui devait se terminer le 28 juin, a été officiellement prorogée, mercredi soir, de *« vingt-quatre et au besoin de quarante-huit heures ».*

[La réforme des institutions s'occupant du désarmement est une des *principales revendications françaises.* La France a demandé, notamment, que la conférence du désarmement de Genève soit rattachée à l'ONU, que ses membres ne soient pas inamovibles, qu'ils soient plus représentatifs et surtout que la présidence ne soit pas assumée de droit par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. seuls.]

Pour « violation des règles de l'assignation à résidence »

M. Yossip Begun est jugé à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — M. Yossip Begun, un juif auquel les autorités soviétiques refusent depuis près de sept ans le droit d'émigrer en Israël, a été jugé, mercredi 28 juin, par un tribunal populaire de Moscou. Il était accusé d'avoir violé les règles de l'assignation à résidence. Il a été condamné à une nouvelle peine de trois ans à résidence (1).

M. Begun, qui a été arrêté le 17 mai dernier, au moment du procès du physicien Youri Orlov, fait la grève de la faim depuis qu'il est en prison. Sa femme, seule parmi ses proches à pouvoir assister au procès, l'a décrit comme étant très faible, ne pouvant ni se lever ni se tenir assis. Les gardes lui auraient attaché les mains avec des menottes derrière le dossier d'une chaise, pour qu'il puisse rester assis.

L'avocat — une femme — commis d'office a demandé une expertise médicale et le renvoi du procès. Devant le refus du tribunal, elle a renoncé à assurer la défense de M. Begun, mais, le président de la cour lui a ordonné de rester à son poste. Mme Begun, qui est médecin, a également demandé que son mari soit examiné par des experts, mais elle n'a pas eu plus de succès que l'avocat. Elle a alors quitté la salle d'audience en signe de protestation.

M. Begun, âgé de quarante-six ans, est ingénieur mathématicien. Selon un scénario immuable, il a perdu son emploi il y a sept ans lorsqu'il a demandé à émigrer. Ne trouvant pas de travail, il a été accusé de « parasitisme », bien qu'il ait donné des cours d'hébreu. Condamné l'année dernière à deux ans d'assignation à résidence à Magadan, en Sibérie, il avait été récemment libéré, mais il n'avait pas le droit d'habiter chez sa femme à Moscou.

Alors qu'ils se trouvaient devant le bâtiment du tribunal gardé par un cordon de policiers, trois journalistes occidentaux — dont le correspondant du *Monde* — ont eu les pneus de leurs voitures crevés dans une rue adjacente. Personne ne peut croire sérieusement à Moscou que ces petites mesquineries empêcheront les correspondants occidentaux de faire leur travail d'information. — D. V.

A Paris, soirée de solidarité avec Alexandre Guinzbourg

D'autre part, mercredi 29 juin, au Théâtre d'Orsay, à Paris, a eu lieu une *« soirée de solidarité* avec Alexandre Guinzbourg ». Un certain nombre de réfugiés d'origine soviétique, notamment Vladimir Boukovsky, Vladimir Maximov, Victor Nekrassov, Leonid Pliouchtch, souhaitaient préciser l'« attitude morale » des intllectuels face aux totalitarismes. Parmi les personnalités qui répondirent à leur appel, on remarquait MM. Pierre Daix, Vladimir Jankelevitch, Henri Cartan, Eugène Ionesco, André Gluksman, Bernard-Henri Levy, Laurent Schwartz.

Au cours de cette soirée, la poétesse Natalie Gorbanevskaya et l'écrivain Vladimir Boukovsky ont parlé de la situation de Guinzbourg, administrateur du Fonds d'aide aux prisonniers politiques, arrêté en février 1977, et qui doit être jugé prochainement. Dans un message adressé aux participants, Soljenitsyne dit que *« seule l'unité de toutes les forces de la liberté »* assurera *« le triomphe de la liberté dans le monde ».* Vladimir Maximov a insisté sur *« le caractère universel du combat des dissidents soviétiques »* et Leonid Pliouchtch, prônant un *« boycottage systématique »*, a demandé aux intellectuels de rejeter *« toute attitude morale de démission devant les bourreaux ».*

(1) Il existe en U.R.S.S. une « équivalence des peines » : un jour de prison égale deux jours de camp de travail et trois jours d'exil.

Le numéro du « Monde » daté 29 juin 1978 a été tiré à 547 036 exemplaires.

NOUVEL ATTENTAT A JÉRUSALEM

Trois personnes tuées par l'explosion d'une bombe

Jérusalem *(A.F.P.).* — Un premier bilan non officiel du porte-parole de la police indique que vingt-huit personnes ont été atteintes par l'explosion qui a eu lieu jeudi 29 juin en fin de matinée au marché de Mahane-Yehouda, à Jérusalem. Selon les journalistes accourus sur les lieux, il y aurait trois morts, et, parmi les vingt-cinq personnes blessées, cinq sont grièvement atteintes.

L'explosion, très puissante, de la charge a été entendue dans tout Jérusalem. Le marché où l'attentat a eu lieu ainsi que tout le secteur environnant ont été aussitôt bouclés par la police. La charge aurait été déposée dans les W.-C. publics qui se trouvent sur les lieux. L'explosion a également détruit les devantures et les étalages de plusieurs magasins.

Le marché de Mahane-Yehouda est le lieu principal d'approvisionnement des ménagères de Jérusalem en fruits, légumes et autres produits d'alimentation. Il est une des cibles préférées des auteurs d'attentats.

[Le dernier attentat à Jérusalem commis le 2 juin dernier contre un autobus circulant en secteur occidental avait fait six morts. Revendiqué par l'O.L.P., il avait suscité, le 9 juin, des représailles israéliennes contre une « base palestinienne » à 10 kilomètres au sud de Saïda, au Liban.]

En Rhodésie

DEUX MISSIONNAIRES BLANCS SONT ASSASSINÉS

Deux missionnaires ouest-allemands ont été tués mardi 27 juin par des guérilleros de la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe) basés en Zambie, a indiqué mercredi un communiqué militaire publié à Salisbury. Le Père Grégor Richert, quarante-huit ans, et le Frère Bernhard Lisson, soixante-neuf ans, ont été assassinés dans l'école de la mission Saint-Rupert, à 150 kilomètres à l'ouest de la capitale rhodésienne.

Selon Salisbury, l'assassinat a été commis par trois maquisards noirs. Ceux-ci, avant de tirer à bout portant sur les missionnaires, se sont entretenus avec douze membres noirs de la mission, qui appartient aux jésuites. Ce double meurtre fait suite au massacre par des guérilleros, le week-end dernier, de douze Blancs membres d'une mission britannique. Depuis le début de la guerre, il y a six ans, trente et un missionnaires ont été tués en Rhodésie.

Par ailleurs, un porte-parole du gouvernement zambien a annoncé mercredi la mort d'Alfred Mangena, commandant des forces de guérilla de la ZAPU, tué par l'explosion d'une mine le long de la frontière rhodésienne. Peu connu, âgé d'une trentaine d'années, Mangena était néanmoins l'un des personnages les plus influents du mouvement que dirige M. Nkomo. Il partageait la responsabilité des opérations de l'ensemble de la guérilla avec M. Tongogara, chef de la branche militaire de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), que dirige M. Mugabe.

Enfin, les autorités de Salisbury ont interdit mercredi une réunion publique organisée par la ZAPU, qui devait se tenir samedi prochain près de Salisbury. — (A. F. P., A. P.)

GRÈVE A LA S.N.C.F.

Trafic perturbé à partir de jeudi soir à la gare d'Austerlitz

Au moment des grands départs de vacances, diverses grèves sont annoncées pour la fin de semaine :

● A LA S. N. C. F. — Les agents d'accompagnement C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. de la banlieue nord de Paris ont déposé un préavis de grève du jeudi 29 juin à 20 heures au 3 juillet à 4 heures. D'autre part, les agents de conduite C.G.T. de la gare d'Austerlitz prévoyaient une grève de trente-six heures également à partir de jeudi à 20 heures.

Selon la direction, trois trains sur quatre environ circuleront sur la banlieue nord, et un train sur cinq au départ de la gare d'Austerlitz. Le trafic serait cependant *« quasi normal »* durant le week-end sur le réseau nord. Les trains de grandes lignes devraient circuler normalement.

● DANS LES AEROPORTS. — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'Air-Inter ont appelé, mercredi 28 juin, certaines catégories d'agents de Paris et de province à des débrayages *« renouvelables »*, après une rupture des discussions avec la direction de cette compagnie, notamment sur l'accès des agents de trafic à la catégorie techniciens-agents de maîtrise. Selon la direction, la grève continuait jeudi matin, sans incidences sur le trafic.

● DANS LE METRO. — Le trafic de la ligne numéro 12 (Mairie d'Issy-Porte de la Chapelle) devait être perturbé jeudi par des débrayages de protestation des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes contre la mauvaise aération du terminus d'Issy-les-Moulineaux.

● DANS LES P.T.T. — Des perturbations de courrier à Paris sont signalées — du fait de la grève de vingt-quatre heures, mercredi, des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des agents de distribution. Cette grève a été suivie par 51 % du personnel concerné, selon les syndicats, et par 36 % selon la direction.

● LES CHAUFFEURS DE TAXI ont défilé à Paris mercredi vers 14 heures sur les Champs-Elysées pour protester contre la hausse des carburants et demander une détaxe.

Les autres conflits

● RENAULT. — La situation est redevenue normale à l'atelier des presses de Flins, où le travail a repris après l'expulsion des derniers grévistes *(le Monde* du 29 juin). Outre soixante-huit licenciements notifiés avant ces incidents, quinze autres procédures seraient engagées contre des salariés de l'usine, ainsi que contre cinq délégués syndicaux (trois C.F.D.T. et deux C.G.T.). Le problème des sanctions sera sans doute au centre des négociations, qui, selon la direction, devraient reprendre incessamment. Mais aucun calendrier n'a encore été fixé.

● BERLIET. — Après un mois de débrayages quotidiens, les caristes des usines de Vénissieux (Rhône) ont décidé de *« suspendre provisoirement »* leur action mercredi, après que la direction eut fait diverses propositions sur les primes, les classifications et les conditions de travail.

● DANS LES ARSENAUX. — Les représentants des syndicats ont rencontré mercredi, pour la première fois depuis le 12 juin, M. Philippe Lacarrière, secrétaire général pour l'administration des armées, afin de discuter de leurs revendications. Ils ont réclamé l'ouverture de *« négociations sérieuses dans les heures qui viennent ».* En attendant, ils ont décidé de *« maintenir la pression ».* A La Londe-des-Maures (Var), notamment, une journée « ville morte » était organisée par les commerçants pour soutenir les grévistes de l'Etablissement de construction des armes navales (ECAN). A Cherbourg, le départ du paquebot *Queen-Elizabeth-II*, qui avait quitté Southampton (Grande-Bretagne) pour New-York, a été retardé d'une heure par les grévistes de l'arseinal, qui bloquaient l'accès à la gare maritime.

● MOULINEX. — Les négociations entre la direction du groupe et l'intersyndicale devaient reprendre jeudi, malgré de nouveaux incidents signalés la veille à Alençon et dans une nouvelle unité — celle de Falaise (Calvados) — touchée par la grève.

● SIDERURGIE. — Les représentants C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. de Sacilor avaient refusé mercredi d'assister à Hayange (Moselle) au comité central d'entreprise pour protester contre les *« mesures arbitraires de licenciements » :* le plan de restructuration prévoit finalement, affirmaient-ils, le départ de neuf mille huit cents personnes. A Pont-Audemer (Eure), la Fonderie des Ardennes est paralysée depuis lundi par une grève « illimitée ». D'autre part, trois cent cinquante ouvriers se sont mis en grève à l'aciérie de l'usine de Vallourec d'Anzin (Nord) après un accident qui a coûté la vie à un jeune ouvrier, M. Bruno Lenquette.

LE DEUTSCHEMARK AU-DESSOUS DE 2,18 F

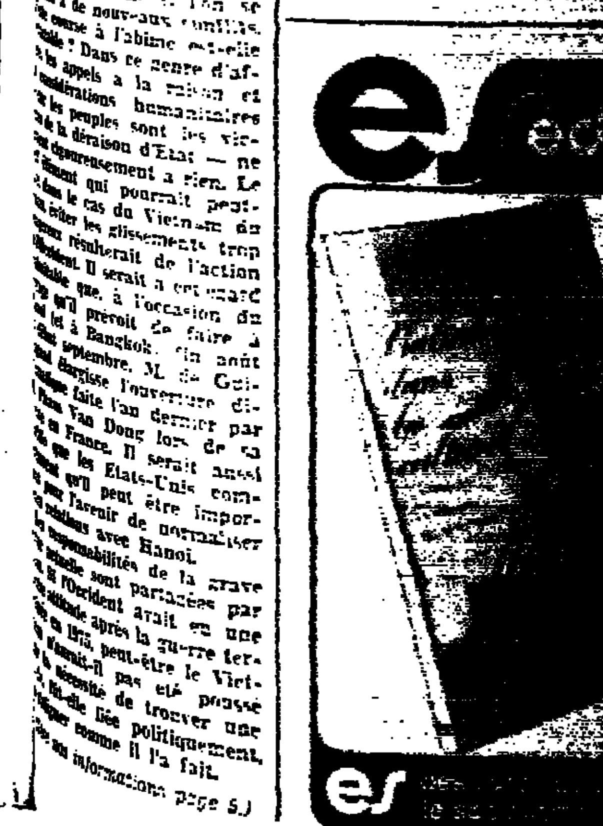
Le raffermissement du franc par rapport aux monnaies fortes, largement amorcé mercredi 28 juin, s'est poursuivi jeudi 29 juin. Le cours du deutschemark à Paris est revenu au-dessous de 2,18 F pour la première fois depuis la fin novembre 1977. Quant à celui du dollar, tombé à 4,5250 F, au plus bas depuis mars 1976, il est resté stable sur notre place, tandis qu'il remontait un peu ailleurs. Les rumeurs d'une rentrée du franc dans un « serpent » élargi d'ici à la fin de l'année continuent à provoquer des achats ou des rachats de francs en provenance de l'étranger.

● *M. Clifford Dupont,* premier chef d'Etat rhodésien après la déclaration unilatérale d'indépendance en 1965, est mort mercredi 28 juin à Salisbury. Il était âgé de soixante-douze ans. — *(Reuter.)*

● *Deux attentats à Ajaccio.* — Deux attentats à l'explosif ont été commis à Ajaccio, dans la nuit du 28 au 29 juin. Des inconnus ont jeté par-dessus le mur d'enceinte de la maison d'arrêt d'Ajaccio, une charge de 100 g de plastic. Celle-ci a explosé sur les fils de fer barbelés tendus sur l'arête des murs. Une autre explosion s'est produite devant la porte d'entrée d'un supermarché situé dans les quartiers ouest d'Ajaccio. La charge a soufflé toutes les vitres du magasin qui appartient à un Corse.

● *Le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne* a rendu, mardi 27 juin, le centre hospitalier général de Charleville-Mézières (Ardennes) responsable de la cécité d'un enfant prématuré et condamné celui-là à 500 000 F de dommages et intérêts à ses parents.





A B C D E F G

